

REVUE DU CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE EN
GOUVERNANCE, RELATIONS INTERNATIONALES ET
STRATEGIQUES EN AFRIQUE (RCREGRISA)

JOURNAL OF THE CENTRE FOR RESARCH AND EXPERTISE IN
GOVERNANCE, INTERNATIONAL AND STRATEGIC RELATIONS
IN AFRICA

LE POLITOSCOPE



DOSSIER :
L'INSECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

N°1, Juin 2023

**« Ce n'est qu'au début du crépuscule que la chouette
de Minerve prend son envol »
Georg Wilhelm Friedrich HEGEL**

Comité scientifique

ABOA ABIA Alain, Professeur Titulaire en sociolinguistique, Vice-Doyen de l'UFR Langues, Littérature et Civilisations, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

ABOYA ENDONG Manassé, Professeur de Science Politique, Vice-Recteur chargé des enseignements, de la professionnalisation et du développement, des technologies de l'information et de la communication, Université de Yaoundé II.

BANGUI Thierry, Docteur en Architecture, Consultant et chercheur en développement, Bangui (République Centrafricaine).

FANYIM Gaius, Docteur en Science Politique, Maître de Conférences en Science Politique, Université de Douala (Cameroun).

FOLEFACK Ernest, Docteur en Droit Public, Université de Dschang (Cameroun).

JACKSON Willy, Docteur en Science Politique, Relations internationales, Université Paris Diderot-Paris 7 (France), Consultant international, Président Fondateur de Jackson International Consulting (JIC), Sarl <https://www.ji-consulting.com> (France).

KAMDEM Pierre, Professeur de Géographie, Université de Poitiers (France).

KAMNO Carine Gabrielle, Chargé de Cours en Science Politique, Enseignant-Chercheur, Université de Dschang.

KOBI Joseph, Maître de Conférences en Histoire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire).

KOUGNIAZONDE C. Christophe, Professeur, Doyen, Docteur. Kesington Adebukonola Adebutu Faculty of Law Houdegbe North American University Benin (HNAUB), Président Exécutif Académie Alioune Blondin Beye pour la Paix (ABBAP), Cotonou (Bénin).

MENGNJO TARDZENYUY Thomas, Chargé de Cours en Science Politique, Enseignant-Chercheur, Université de Bamenda (Cameroun).

LOFEMBE BENKENYA BEKE, Maître de Conférences en Relations Internationales, Université de Kinshasa (République Démocratique du Congo).

MBIATEM Albert (PhD), Enseignant-Chercheur à l'Université de Buéa (Cameroun) et membre de l'African Leadership Centre, King's College London, University of London.

MANDJACK Albert, Docteur en Science Politique, Maître de Conférences en Science Politique, Université de Douala (Cameroun).

MAOUNDONODJI Gilbert, Docteur en Sciences Politiques et Sociales, Université Catholique de Louvain (Belgique), Directeur Général, Centre d'Études et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement Durable (CERGIED), N'Djamena (Tchad).

MOSOH Lewis MULUH, Docteur en Science Politique, Université de Dschang (Cameroun).

MVELLE MINFENDA José Guy, Professeur de Relations Internationales, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Dschang.

NEMBOT NDEFFO Luc, Maître de Conférences en Economie, Université de Dschang (Cameroun).

NGUEKEU NDONGMO Pierre, Maître de Conférence en Science Politique, Université de Dshang (Cameroun).

NGWE Luc, Docteur en Science Politique de l'Université Paris X Nanterre. Chercheur indépendant rattaché à différents groupes de recherches (France).

MOUMOUNI Guillaume, Ph.D. (Peking University) Assistant-Professor, University of Abomey-Calavi, Benin, Faculty of Law and Political Science Department of Political Science.

NDEBI Pierre Emmanuel, Docteur en Sciences Economiques, Université de Douala (Cameroun).

NSOH NDIKUM Christopher, Professeur de Science Politique, Université de Yaoundé II.

OMBALLA Magelan, Professeur de Science Politique, Université de Yaoundé II.

POKAM Hilaire de Prince, Docteur en Science Politique, Professeur de Relations Internationales, Université de Dschang (Cameroun).

SAHA Zacharie, Maître de Conférences en Histoire, Université de Dschang (Cameroun).

SADIO Adama, Docteur en Science Politique, Enseignant-Chercheur en Science Politique à Montpellier Business School et à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest et à Madiba à Dakar (Sénégal).

TSANA NGEUGANG Ramses, Docteur en Science Politique, Maître de Conférences en Science Politique, Université de Douala (Cameroun).

VINCENT NTUDA Ebode, Professeur de Relations Internationales, Directeur du centre d'études politiques et stratégiques (CREPS) Université de Yaounde II Soa.

WANDI KEMADJOU Axel, Dr en Droit Public, Enseignant-Chercheur, Université de Dschang (Cameroun).

WASSOUNI François, Maître de Conférences en Histoire, Université de Maroua (Cameroun).

TABLE DES MATIERES

Ange Joachim MENZEPO , La crise politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun : modes d'investissement de la diaspora	9
---	----------

Prince Darwin PIAMEU NDE , La France dans la lutte contre Boko Haram : analyse des jeux diplomatiques en faveur de l'exportation de la doctrine de la guerre contre le terrorisme au Cameroun et de sa légitimation internationale	43
---	-----------

Armand TCHINENBA , La coopération entre les Etats-Unis et le Tchad dans la lutte contre Boko-Haram.....	85
--	-----------

Boris METSAGHO MEKONTCHO , Processus électoraux et insécurité en Afrique centrale : le cas des élections générales de 2020-2021 en République Centrafricaine	123
---	------------

Ordy BETGA MBOFUNG , L'Etat à l'épreuve de l'insécurité en Afrique centrale : impossible construction d'une paix durable ?	159
---	------------

Albert MBIATEM , Combatting terrorism in the Sahel region: the need to apply hard and soft powers in context	193
---	------------

VARIAS

Hilaire de Prince POKAM , Partenaires internationaux et construction des normes dans la gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne depuis les années 90	229
---	------------

Gaius FANYIM, Émérence Imelda MOMO TCHINDA , Comprendre les dysfonctionnements dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement urbain au Cameroun : cas de la construction des pénétrantes Est et Ouest de la ville Douala	265
--	------------

Lewis MULUH MOSOH , The institutionalization of military coups as a means of rising to power in Africa and its implications for African democratic culture.....	303
Bryane BABILLA The political economy of forest governance in Central Africa sub region: An analysis of the interests and power dynamics shaping policy and governance outcomes.....	355
KOUESSI HADONOU , China's rise in the international system : an analysis from the contending theories of international relations	383

LA CRISE POLITIQUE DANS LES REGIONS DU NORD- OUEST ET DU SUD-OUEST DU CAMEROUN. MODES D'INVESTISSEMENT DE LA DIASPORA

Par Ange Joachim MENZEPO, Ph.D en Science politique

ange.menzepo@yahoo.com

Résumé : En 2016 éclate une crise dans le Nord-ouest et le Sud-ouest, régions anglophones du Cameroun. Anodine au départ, elle s'envenime par la suite ; elle cesse alors d'être seulement porteuse de simples revendications corporatistes pour devenir une véritable guerre qui installe un climat délétère d'insécurité dans cette zone. Parmi les acteurs de cette crise, on s'intéressera à la diaspora camerounaise en raison de son implication dans les événements en cours, tant par son appréciation de ceux-ci que par les stratégies qu'elle mobilise dans une perspective de résolution du conflit.

Mots clés : crise, diaspora, Nord-ouest, sécuritisation, Sud-Ouest.

Abstract : In 2016, a crisis broke out in the North-west and South-west, two Anglophone regions of Cameroon. Harmless in the beginning, the aforementioned crisis later embittered: it then ceased to be solely of corporatists' claims and became a real war creating a devastating climate of insecurity in those regions. Among the actors of this crisis is the Cameroonian diaspora, worthy of our interest, given its implication in the ongoing events through its assessment of these events and the strategies it puts in place in a bid to stop this conflict.

Key words: crisis, diaspora, North-west, securitisation, South-West

INTRODUCTION

En 2016, les régions anglophones du Cameroun sont secouées par une crise diversement appréciée par les autorités gouvernementales. Plusieurs acteurs, nationaux et internationaux, interviennent dans cette crise. L'étude se propose d'apprécier l'implication spécifique de la diaspora camerounaise dans ce conflit. Avant de démêler l'écheveau sur la participation de cet acteur, il convient d'apporter de la lumière sur les concepts clés de l'étude, notamment, ceux de diaspora et de crise.

Denise Helly remarque que le sens du mot diaspora a changé au fil des siècles¹. Alors qu'il renvoyait initialement au phénomène de dispersion proprement dit, il désigne aujourd'hui, par extension, les communautés qui vivent dans plusieurs pays². Selon Chantal Bordes-Benayoun, on peut définir la diaspora comme la dispersion géographique d'un peuple qui conserve le sentiment d'une unité en dépit de la distance et cultive la volonté de se référer à une histoire commune, nourrit un mythe du retour consigné dans un récit élaboré et transmis de génération en génération³. Pour Marie-Claude Smouts et autres, la notion de diaspora désigne des communautés d'expatriés qui préservent une identité commune, qui ont gardé des références et des pratiques renvoyant à leur pays d'origine malgré la dispersion et qui sont en relation collective organisée⁴. Trois critères permettent de matérialiser l'existence d'une diaspora : une dispersion à partir d'un pays d'origine sur le territoire d'au moins deux pays d'accueil, une présence stable à l'étranger, l'existence d'échanges (culturels, économiques, sociaux,

¹ HELLY Denise, « Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept ? », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2006/1 | 2006, mis en ligne le 01 avril 2008, consulté le 04 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/eps/960> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.960>.

² NAY Olivier, *Lexique de Science politique*, Paris, Dalloz, 2014, p. 158.

³ BORDES-BENAYOUN Chantal, « La diaspora ou l'ethnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 28 - n°1, 2012, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 07 janvier 2023, URL : <http://journals.openedition.org/remi/5700>, p. 25.

⁴⁴ SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario et VENNESSON Pascal, *Dictionnaire de relations internationales*, Paris, Dalloz, 2006, p. 133.

politiques) entre les populations dispersées⁵. Olivier Nay établit trois autres critères : la conscience et le fait de revendiquer une identité ethnique ou nationale distincte, l'existence d'une organisation politique, religieuse ou culturelle du groupe dispersé ; enfin l'établissement de contacts sous diverses formes réelles ou imaginaires, avec un territoire ou un pays d'origine⁶. Selon Tölölyan, à partir des années 1970-1980, le mot diaspora se voit doté du simple sens de population vivant hors d'un centre originel⁷.

Il ressort de ces acceptions du mot diaspora une idée centrale qui est celle de l'établissement d'un peuple ou de certaines personnes loin de leur terre d'origine. Cette installation loin du berceau ne suffit cependant pas ; il y a également l'entretien avec le pays de provenance d'un ensemble de relations (sur les plans culturel, économique, social ou politique) qui permettent de démontrer la sauvegarde des liens entre les personnes parties et leur base. Ceci permet de postuler que la diaspora est une population vivant hors d'un centre originel, entretenant avec ce foyer des relations multiformes et étant constitué, quelques fois, autour d'organisations formelles. Ruth Mireille Manga Edimo fait une précision quant à la diaspora camerounaise qu'elle définit comme « l'ensemble des Camerounais dispersés à travers le monde et qui, bien qu'ayant quitté leur pays d'origine, ont gardé et entretiennent des liens (politiques, économiques ou culturels) plus ou moins explicites avec ce dernier »⁸. L'entretien des multiples liens et particulièrement du lien politique illustre à suffisance la sauvegarde de la nationalité camerounaise car il s'agit des Camerounais vivant à l'étranger et prenant, par exemple, part aux élections nationales en qualité d'électeurs, le cas particulier de l'élection présidentielle. On ne prendra pas en considération les « ex » Camerounais ayant acquis de nouvelles nationalités.

⁵SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA D) et VENNESSON (P).

⁶NAY (O), *op. cit.*, p. 158.

⁷ TÖLÖLYAN Khachig, « Rethinking Diaspora(s): Stateless Power in the Transnational Moment », *Diaspora*, Vol. 5, 1996, pp. 13-15.

⁸ MANGA EDIMO Ruth Mireille, « Les TIC, nouvelles formes d'action politique : Le cas des diasporas camerounaises », *Afrique contemporaine*, n° 234, 2010/2, p. 129.

La notion de crise, du latin *krisis*, est issue, quant à elle, du vocabulaire médical. Elle renvoie à une étape charnière, le moment paroxystique d'une maladie, qui peut en ce point « critique » évoluer vers la guérison comme vers la mort⁹. Appliqué à notre sujet, il peut donc renvoyer au moment où la situation dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun connaît une évolution critique. La notion de crise se limite désormais à désigner des moments de rupture et des périodes graves. Par extension, ce terme désigne, à partir du XIXe siècle, l'état de dysfonctionnement d'un système, devenu incapable d'assurer ses fonctions, que cette incapacité résulte du retournement de la conjoncture ou bien de ses caractéristiques intrinsèques¹⁰. La notion de crise se centre ainsi sur la sphère politique et devient la crise politique définie par Michel Dobry comme une période de mobilisation et de contestation des autorités affectant simultanément plusieurs secteurs de la société¹¹. On remarque allégrement que dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun, plusieurs secteurs sont touchés (éducation, commerce, transport, etc.) et cela atteste de l'existence d'une crise politique dans ces régions. Les multiples appels à la sécession témoignent de la réalité de la contestation des autorités camerounaises dans ces régions.

Il est question à travers cette étude de décrire et d'expliquer les actions des Camerounais vivant à l'étranger et entretenant des relations diverses avec le Cameroun dans ce mouvement de mobilisation et de contestation des autorités affectant simultanément plusieurs secteurs de la société dans le Nord-ouest et le Sud-ouest. Pour y arriver la problématique de notre étude est formulée ainsi qu'il suit : quels sont les stratégies, enjeux et contraintes de l'investissement de la diaspora camerounaise dans le conflit au Nord-ouest et au Sud-ouest ? Il s'agit donc de s'appesantir sur ce que fait la diaspora, sur le but de ses actions, et sur les difficultés qu'elle rencontre relativement à ses prises de

⁹ ORDIONI Natacha, « Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique », *Mondes en développement*, n°154, 2011/2, p. 138.

¹⁰ ORDIONI (N), *op. cit.*, pp. 138-139.

¹¹ Michel Dobry, cité par NAY (O.), *op. cit.*, p. 158.

position par rapport aux tensions qui traversent ces régions du Cameroun.

Pour rappel, le Nord-ouest et le Sud-ouest sont les deux régions anglophones du Cameroun. Elles sont les parties du « *Kamerun* » qui avait été placé sous mandat de la Grande-Bretagne par la Société des Nations après la première guerre mondiale et constituent ce qui était appelé le « *Southern Cameroon* ». Ces localités rejoignent le Cameroun en 1961 à l'issue d'un référendum. Le Nord-ouest couvre une superficie de 17 812 km². Il est limité au Sud par la région de l'Ouest, au Nord par l'État de Taraba au Nigéria, à l'Est par la région de l'Adamaoua et à l'Ouest par la région du Sud-ouest. En ce qui concerne la région du Sud-ouest, elle s'étend sur une superficie de 24 571 km². Elle est limitée à l'Est par la région de l'Ouest, à l'Ouest par l'État nigérian de Cross river, au Nord par l'État nigérian de Taraba et au Sud par le Golfe de Guinée. Ces régions représentent environ 8,9% de la superficie du Cameroun¹². Il s'agit donc d'étudier les interventions des Camerounais résidant à l'étranger dans les mouvements de mobilisation et de contestation des autorités affectant simultanément plusieurs secteurs de la société dans le *Southern Cameroon*. Celle-ci se fera suivant la problématique sus-évoquée, démarche très peu envisagée dans les travaux portant sur la crise anglophone au Cameroun, comme l'atteste l'analyse faite par quelques-uns.

Par exemple, Bouopda Pierre Kamé¹³ rend compte, dans son travail, de l'historicité de la crise, ce qui permet de comprendre les demandes de retour au fédéralisme. Il présente également la crise sur les plans de la forme et du fond des revendications actuelles¹⁴. Si Nadine Machikou évoque la mobilisation qui s'étend et le rôle important joué par la diaspora camerounaise (basée notamment aux

¹² Les données sur la superficie de cette partie du Cameroun sont accessibles sur wikipédia, consulté le 01^{er} janvier 2023.

¹³ BOUOPDA Pierre Kamé, *La crise anglophone au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2018.

¹⁴ Depuis octobre 2016.

États-Unis) dans celle-ci¹⁵, elle inscrit davantage son étude dans une lecture basée sur le religieux. Cynthia Petrigh¹⁶, pour sa part met l'accent sur les impacts de la crise, quelques initiatives de dialogue incluant les femmes anglophones et la médiation internationale.

Cette brève revue de la littérature permet de se rendre compte que la prise en compte de la diaspora dans la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest Cameroun est presque non présente dans les travaux des chercheurs. Cette orientation permet d'apporter une vue différente et d'enrichir la littérature sur les crises au Cameroun, précisément sur la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Afin de parvenir à nos fins, quelques théories et méthodes seront utiles. Il s'agit de la théorie libérale, le transnationalisme et l'interaction stratégique. Notre étude met en exergue d'une part les stratégies mises en œuvre (I) et d'autre part les enjeux et contraintes (II) de la diaspora camerounaise dans la crise en cours dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun.

I - Les stratégies multiformes de la diaspora camerounaise

Selon Jacques Rojot, les stratégies sont les conduites ou attitudes qu'utilisent les acteurs pour progresser vers leurs objectifs¹⁷. Tel que le précise Norbert Elias, « lorsqu'on étudie les hommes, on peut concentrer les feux des projecteurs tantôt sur les individus, tantôt sur les configurations que forment entre eux plusieurs individus »¹⁸. Cela amène à s'intéresser aux différentes configurations du jeu des membres de la diaspora. Dans cette dynamique, nous présenterons dans un premier temps les stratégies

¹⁵ MACHIKOU Nadine, « Utopie et dystopie ambazoniennes : Dieu, les dieux et la crise anglophone au Cameroun », *Politique Africaine*, N° 150, 2018, p. 120.

¹⁶ PETRIGH Cynthia, « Le conflit anglophone au Cameroun : un dialogue sans partenaires », *Notes de l'Ifri*, Ifri, octobre 2019.

¹⁷ ROJOT Jacques, *Théories des organisations*, Paris, Eska, 2003, p. 221.

¹⁸ ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 1991, p. 155.

collectives (A), puis les stratégies individuelles (B), dans un second temps.

A- Les stratégies collectives de la diaspora

Il s'agit des conduites portées par des structures organisées et regroupant dans cette perspective plusieurs individus qui agissent au nom de celles-ci. Leurs stratégies, qui mettent en exergue des groupes caractérisés par la présence d'un objectif perçu comme commun¹⁹, sont nombreuses. Elles ont pour objectifs, d'une part, la sécuritisation²⁰ de la crise (1) et, d'autre part, les mobilisations²¹ (2).

1- La sécuritisation du conflit

La sécuritisation se présente comme une mise sur agenda des problèmes. La diaspora y fait recours sur la situation dans le Nord-ouest et le Sud-ouest à travers le soutien aux initiatives de résolutions de la crise (a), la sensibilisation des populations et même du gouvernement (b).

a- La sécuritisation par le soutien aux initiatives de résolution de la crise

Pour le soutien aux initiatives de résolution de la crise, la *Cameron Patriotic Diaspora* (CPD) appuie les mesures tendant à la résolution pacifique de celle-ci. Elle cherche à inscrire sur l'agenda le recours à des voies non violentes. Ainsi, en juillet 2018, elle défend l'élan du Cardinal Christian Tumi visant à organiser une conférence des anglophones, la « *All Anglophones General*

¹⁹ AUBRY Jean-Marie, *Dynamique des groupes*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1994, p. 14.

²⁰ Avec l'école de Copenhague, la sécuritisation est le mécanisme par lequel « la question présentée comme une menace existentielle appelle des mesures d'urgence et justifie des actions en dehors (ou au-delà) des contraintes normales de la procédure politique », BUZAN Barry, WAEVER Ole et DE WILDE Jaap, *Security : a new framework for analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998, p. 24.

²¹ La mobilisation s'entend comme « une action collective plus ou moins durable visant la défense d'une cause, la promotion d'intérêts matériels et/ou symboliques ou la réalisation de buts partagés », NAY (O.), *op. cit.*, p. 350.

Conference » ayant pour but de poser les jalons pour la tenue d'assises nationales inclusives. La sécuritisation s'appuie sur la philosophie austinienne du langage. L'idée largement connue et discutée est, au fond, la suivante : « le mot « sécurité » est l'acte [...] ; en le disant, quelque chose est réalisée. La sécurité est un acte du langage »²².

La CPD a lancé un appel au gouvernement pour la libération des prisonniers de la crise anglophone. Sachant que le conflit met au prise deux belligérants, elle a également appelé les sécessionnistes Ambazoniens²³ à saisir la main tendue par le Cardinal Christian Tumi, en observant un cessez-le feu devant favoriser la tenue de la conférence. Elle a aussi profité de l'initiative du prélat pour appeler l'ensemble des Camerounais à s'approprier cette toute première tentative de médiation inter-camerounaise et en terre camerounaise pour sortir de cette crise mortelle qui a tant fait couler inutilement le sang des enfants de ce pays²⁴. La promotion d'un « *solution made in Cameroon* » permet ici de mettre en exergue la capacité des uns et des autres à résoudre, par leurs propres biais, les problèmes qui les concernent. Elle aurait mis en exergue la maturité des Camerounais dans la dynamique de résolution des conflits.

En août 2017, par l'entremise de son porte-parole, Michael Fogaing, la Diaspora pour la modernité²⁵ a également fait des propositions notamment la libération immédiate de tous les leaders anglophones incarcérés ; la démilitarisation de la zone anglophone du Cameroun ; l'initiative d'une négociation de bonne foi avec les

²²BALZACQ, Thierry, « Théories de la sécuritisation, 1989-2018, *Études internationales*, Vol. 49 (1), 2018, p. 10.

²³Par sécessionnistes ambazoniens, on entend les indépendantistes anglophones du Cameroun qui occupent l'ancien *southern Cameroon* et qui revendiquent une indépendance vis-à-vis du Cameroun francophone. Ils entretiennent le conflit qui les oppose au gouvernement de la République du Cameroun. L'Ambazone est le nom donné à ce territoire qu'ils veulent séparer du reste du Cameroun.

²⁴« Crise Anglophone : le Cardinal Tumi reçoit le soutien de la diaspora », publié le 30 juillet 2018, sur www.mobile.camerounweb.com, consulté le 19 janvier 2023.

²⁵ Organisation de société civile de la Diaspora camerounaise basée au Canada

leaders anglophones pour une solution de sortie de crise ; le rétablissement d'un système fédéral actualisé à autant d'États que nécessaires pour régler du même coup toutes les autres « marginalisations » à travers le Cameroun²⁶. Le discours de soutien n'est pas le seul axe de sécuritisation, la diaspora sensibilise aussi.

b- La sécuritisation par la sensibilisation des populations et du gouvernement

Afin de sensibiliser le peuple camerounais et même les dirigeants, Michael Fogaing et les membres de la Diaspora pour la modernité rédigent des articles qu'ils diffusent à travers la toile. Ils inscrivent cette stratégie dans la perspective de la mobilisation des TIC pour la mise sur agenda de la crise anglophone. En ce sens, l'avènement d'internet a profondément modifié les modes d'action des diasporas camerounaises²⁷. Internet est un lien entre les membres de la communauté politique à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national²⁸. Tel que le précise un membre d'une organisation de la diaspora camerounaise très active sur la toile, « nous ne sommes ni des journalistes, ni des chercheurs. Ce sont tout simplement l'expression de notre cri de cœur pour notre pays et pour le peuple camerounais »²⁹.

Ils expriment dans ces articles³⁰, leurs opinions pour une sortie de crise et précisent leurs intentions. Ainsi, la Diaspora pour la modernité a-t-elle rédigé une lettre ouverte adressée à Paul Biya,

²⁶ Propositions rapportées dans « Cameroun, crise anglophone : que pense la diaspora de la mission d'information des ministres du président Paul Biya sur la gestion de la crise anglophone ? », publié le 04 août 2017, sur www.camer.be, consulté le 19 janvier 2023.

²⁷ MANGA EDIMO (RM.), *op. cit.*, p. 131.

²⁸ Ibid..

²⁹ Entretien avec Michael, membre d'une organisation de la diaspora camerounaise, le 23 janvier 2023.

³⁰ Nous pouvons citer, sans être exhaustif, FOGAING Michael, « Paul Biya a entraîné le Cameroun dans une dérive dictatoriale », publié le 30 novembre 2020, sur www.mobile.camerounweb.com, consulté le 30 janvier 2023 ; FOGAING Michael, « Cette querelle des leaders de la diaspora camerounaise d'Europe est une entrave à la lutte pour le changement au Cameroun », publié le 17 juillet 2020, sur www.237actu.com, consulté le 07 janvier 2023.

président de la République du Cameroun, afin d'attirer son attention sur la situation dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. L'introduction est assez éloquente : « Son Excellence Monsieur le Président de la République du Cameroun, par la présente, nous souhaitons attirer votre haute attention sur la gravité de la menace grandissante d'éclatement qui plane sur notre pays chaque journée additionnelle que dure la crise anglophone. Aussi, nous vous suggérons des solutions concrètes de résolution de cette crise »³¹. Elle tire la sonnette d'alarme : « l'heure est grave Monsieur le Président et même très grave. L'unité nationale et l'intégrité territoriale de notre pays ne tiennent plus qu'à un petit fil »³². Ces extraits de publication avec l'usage de l'adjectif possessif « notre » prouve à suffisance que les membres de la Diaspora pour la modernité continuent à s'identifier au Cameroun. Son implication témoigne de l'intérêt qu'elle porte pour le Cameroun et la situation qui le touche au point de mettre en péril son intégrité territoriale. Il s'agit d'un cri du cœur des enfants d'un pays qui, malgré la distance, souffrent en le voyant se détruire. Au-delà de la sécuritisation, la diaspora se mobilise pour diverses raisons au sujet de la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

2- La mobilisation

On observe un clivage entre diaspora « hostile » au gouvernement (a) et diaspora favorable à celui-ci (b). Les deux catégories, ayant des objectifs spécifiques, se mobilisent différemment.

a- La mobilisation de la diaspora « hostile » au gouvernement

Elle se réalise à travers plusieurs stratégies. D'entrée de jeu les mouvements sociaux³³. Ils sont mobilisés par la diaspora qui agit

³¹ FOGAING Michael, « Cameroun- Crise anglophone, lettre ouverte au président de la République, son excellence Paul Biya », publié le 23 septembre 2017, sur www.cameroon-info.net, consulté le 01^{er} janvier 2023.

³² FOGAING (M), op. cit.

³³ Ils sont définis comme un « ensemble de mobilisations et d'actions collectives concertées en faveur d'une cause, combinant l'utilisation de techniques de

à travers les manifestations³⁴. Dans ce sillage, on note des marches hostiles au gouvernement camerounais. Des manifestations publiques sont organisées à l'étranger. Selon la vision libérale, les individus, qui ont des intérêts, des goûts et des ressources politiques différenciés, tentent de faire avancer, seuls ou réunis en groupe, leurs propres préférences par l'échange politique et l'action collective dans un environnement concurrentiel³⁵. Michael le confirme lorsqu'il déclare : « nous manifestons devant les Nations Unies, les ambassades de la France, de l'Union Européenne et devant le siège des institutions de nos pays d'accueil »³⁶. Il confirme ainsi le recours à l'action collective caractérisée par la réunion de plusieurs personnes en un lieu donné, en dehors de toute considération sur le but du rassemblement³⁷.

La « Brigade Anti-Sardinards » (BAS), portée par Abdoulaye Thiam, alias, Calibri Calibro, a aussi organisé en 2019 des mouvements à Paris à l'ambassade du Cameroun (26 janvier) et à Genève (25 juin) pour perturber le séjour du président Paul Biya dans ces villes³⁸. On se demande pourquoi se mobiliser loin du Cameroun ? On relève alors que ces acteurs de la diaspora agissent à distance car elles sont à l'abri des représailles directes. Brigitte Beauzamy pense, à juste titre et de manière générale concernant les diasporas, que « leur implication à distance dans le conflit favorise également l'expression des points de vue radicaux car elle se déploie souvent dans des contextes où la liberté d'expression le permet, tandis que la distance protège les locuteurs contre une

protestation, un travail de revendication sociale à l'égard des autorités en place et la défense d'une conception de la juste répartition des biens désirables au sein d'une société », NAY (O), *op. cit.*, p. 362.

³⁴ La manifestation est définie comme « un mode de protestation politique consistant à se rassembler et à défiler publiquement », NAY (O), *op. cit.*, p. 335.

³⁵ BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2015, p. 194.

³⁶ Entretien avec Michael, *op. cit.*

³⁷ FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue : les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997, p. 29.

³⁸ FOUTE Franck, « Calibri Calibro, l'« anti-sardinard » qui a mis le feu aux poudres entre Macron et Biya », publié le 26 février 2020, sur www.jeuneafrique.com, consulté le 20 janvier 2023.

bonne part des risques associés à leurs prises de position dans le contexte du conflit »³⁹. Ainsi, on note que l'action de la diaspora camerounaise hostile est amplifiée par le niveau de protection et de promotion des libertés observé dans leurs pays d'accueil où la marge de manœuvre semble plus grande.

Puisque le mouvement social ne se limite pas à une mobilisation ou à un événement isolé mais prend forme dans une combinaison ou une succession de mobilisations et d'événements⁴⁰, la diaspora se singularise aussi par une persécution des dirigeants⁴¹ camerounais et des membres de leurs familles⁴².

On relève ensuite le lobbying collectif. Dans la logique de mobilisation des adjuvants à l'étranger, « les activistes sécessionnistes réussissent à faire passer leur rhétorique auprès des élus américains »⁴³. En effet, suite à l'attaque des installations médicales et des agents de santé du Nord-ouest et du Sud-ouest, alors que le gouvernement et les sécessionnistes se rejetaient mutuellement la faute, une résolution du congrès américain considère que ce sont les forces gouvernementales qui sont responsables. Les activistes anglophones de la diaspora représentés

³⁹ BEAUZAMY Brigitte, « Les diasporas dans les conflits à l'épreuve des études sur la mondialisation », *Revue de sciences humaines* [en ligne], 2012, mis en ligne le 19 novembre 2014, consulté sur <http://journals.openedition.org>, le 23 janvier 2023.

⁴⁰ NAY (O.), *op. cit.*, p. 362.

⁴¹ Au cours d'une messe d'action de grâce en France le 11 octobre 2020 en présence d'une ministre camerounaise, la BAS intervient et fait cesser la célébration, voir DJIALEU Armand, « La BAS perturbe une messe d'action de grâce organisée à Paris en l'honneur de Célestine Ketcha Courtès », publié le 12 octobre 2020, sur Actu Cameroun, le 12 octobre 2020, consulté le 26 janvier 2023.

⁴² La BAS (Brigade anti-sardinards) et les « Bobi Tanap » manœuvrent pour l'expulsion de Brenda Biya d'un hôtel en France en octobre 2020, voir TJEG Claude Paul, « Cameroun-activisme : après la famille de la ministre Ketcha Courtès, la Brigade Anti-Sardinards aux trousses de Brenda Biya », publié le 15 octobre 2020, sur www.cameroon6info.net, consulté le 26 janvier 2023.

⁴³ Eric Leonel Loumou, spécialiste en stratégie de communication cité par FOUTE Franck, « Crise anglophone au Cameroun : la guerre des lobbyistes fait rage à Washington », publié le 01^{er} août 2019, sur www.jeuneafrique.com, consulté le 21 janvier 2023.

par les leaders de la cause sécessionnistes multiplient ainsi les actions et interpellations publiques dans le but d'emmener les États-Unis à peser de tout son poids pour faire fléchir Yaoundé⁴⁴. En mettant le congrès américain de son côté, les activistes sécessionnistes transcendent les couloirs de la diplomatie interétatique et se positionnent en acteur actif des relations internationales. Cette situation met en exergue l'interdépendance qui produit des effets entre acteurs dans des pays différents⁴⁵ tel qu'évoqué avec les transnationalistes, et atteste du rôle grandissant des mouvements révolutionnaires dans le monde contemporain⁴⁶. La diaspora camerounaise interfère ainsi dans l'ordre des rapports interétatiques et participe à la construction de la montée en puissance des acteurs transnationaux qui réduisent le jeu des acteurs étatiques dans le système international.

Enfin la mobilisation financière. La diaspora camerounaise a créé une plateforme dénommée *United4Cameroon* dont le but est de collecter et mobiliser les moyens financiers pour financer et accompagner les prisonniers politiques et leurs familles, les frais du lobbying à l'échelle internationale auprès des médias, des organisations internationales et des États, établir l'équilibre de porte-monnaie entre les forces du changement démocratique dans la paix et le régime de Biya⁴⁷. Les moyens de recouvrement des contributions sont Orange Money, carte de crédit, Paypal ou Interac⁴⁸. En 2021, le porte-parole de cette plateforme informe : « sous la coordination de Maître Alice Nkom, (...) nous venons aussi de soutenir les prisonniers de la crise anglophone »⁴⁹.

⁴⁴ FOUTE (F.), « Calibri Calibro, l'« anti-sardinard » qui a mis le feu aux poudres entre Macron et Biya », *op. cit.*

⁴⁵ BATTISTELLA (D.), *op. cit.*, p. 218.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 215-216.

⁴⁷ FOGAING Michael, « Monde : création et lancement officiel d'un fonds de la révolution United4Cameroon », publié le 05 janvier 2021, sur www.camer.be, consulté le 01^{er} janvier 2023.

⁴⁸ Informations disponibles sur <https://united4cameroon.org>, consulté le 02 janvier 2023.

⁴⁹ « Levée de fonds : Mamadou Mota décline l'offre, United4Cameroon insiste », Publié sur www.camerounweb.com, le 22 janvier 2021, consulté le 02 janvier

Il existe également une mobilisation financière destinée à alimenter le conflit. Celle-ci s'inscrit dans la vision sombre de la diaspora dans les conflits communautaires. En effet, selon Marc Roos, la littérature axée sur cet objet d'étude est souvent pessimiste « car elle tend à analyser principalement la manière dont les diasporas entretiennent les conflits à distance »⁵⁰. Ainsi, une frange de la population acquise à la cause sécessionniste aux États-Unis effectue des transferts d'argent pour soutenir l'effort de guerre des séparatistes dans le Nord-ouest et le Sud-ouest⁵¹. Ce financement se situe en droite ligne avec l'étude de Brigitte Beauzamy qui certifie que « les diasporas peuvent acheminer des ressources financières et matérielles dans les conflits »⁵². La présence de ces organisations de la diaspora qui sont contre les actions du gouvernement n'exclut pas celle d'autres membres de la diaspora qui sont favorables au gouvernement et qui l'appuient.

b- Le soutien discursif et participatif de la diaspora favorable au gouvernement

Dans la dynamique de règlement de la crise dans le Nord-ouest et le Sud-ouest, une partie de la diaspora soutient les initiatives du gouvernement. C'est ce qui ressort de cette déclaration « nous, Camerounais vivant en Belgique, membres du Collectif des citoyens engagés de notre territoire de résidence, avons suivi avec intérêt, enthousiasme et admiration le discours prononcé par S.E. Paul Biya, président de la République du Cameroun, le soir du 10 septembre 2019, au sujet de la situation qui prévaut dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest de notre pays le Cameroun, berceau de nos ancêtres (...). Nous nous réjouissons particulièrement de la décision de prendre en compte la diaspora responsable dans ce processus (...). Nous nous engageons

2023. Une somme de 9.756,33 euros sur un montant global de 1.000.000,00 a été collectée pour la période de janvier 2021.

⁵⁰ Marc Roos, cité par BEAUZAMY (B.), *op. cit.*

⁵¹ « Cameroun : Nord-Ouest et Sud-Ouest, nerf de la guerre: l'argent de la diaspora », publié le 30 juin 2018, sur www.camer.be, consulté le 21 janvier 2023.

⁵² BEAUZAMY (B.), *op. cit.*

à le soutenir dans tous ces chantiers, en particulier dans la conduite de ce dialogue, en jouant notre rôle de diaspora responsable »⁵³. Il convient de préciser, à la dérobée, que les diasporas ont un rôle très important et d'ailleurs reconnu par les gouvernements au sein des États⁵⁴. La Banque Africaine de Développement admet « qu'une intervention rondement menée de la diaspora au niveau communautaire peut être vitale pour le développement communautaire et la paix intra-régionale »⁵⁵. C'est fort logiquement que, dans cette veine, la diaspora camerounaise a été appelée par le gouvernement camerounais à intervenir pour la résolution de la crise vécue dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Au-delà du discours de la diaspora, il y a la participation à la résolution de la crise à travers le Grand Dialogue National. Contrairement à ceux qui redoutaient des arrestations, et qui ont opté pour le boycott de ces assises tenues du 30 septembre au 04 octobre 2019 à Yaoundé, il y a une frange de la diaspora qui a pris part aux travaux en y apportant des suggestions pour le retour au calme, comme la désignation d'une équipe chargée de prendre langue avec les membres radicalisés de la diaspora⁵⁶. Elle représentait environ 5% des participants à ces travaux⁵⁷. Le SDF d'Allemagne se réjouissait alors et exprimait son approbation à travers Jean-Robert Wanko, représentant Europe de ce parti, pour l'organisation de ce dialogue en émettant des souhaits : « le SDF Allemagne souhaite qu'une concertation ait lieu avec les autres

⁵³ Source : « Grand Dialogue National : les membres de la diaspora belge apportent un soutien total au Chef de l'État », publié le 18 septembre 2019, sur www.agencecamerounpresse.com, consulté le 19 janvier 2023.

⁵⁴ « Les gouvernements africains reconnaissent « l'importance du rôle de leurs citoyens résidant à l'étranger ou « la nouvelle diaspora africaine » dans le développement national et régional », BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, « Le rôle de la diaspora dans la construction de la nation : Leçons à tirer par les États fragiles et les États sortant de conflits en Afrique », février 2012, p. v.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁵⁶ Extrait du rapport du rapporteur général du Grand Dialogue National, publié par Cameroun tribune, « Grand dialogue national : engagement en faveur de l'unité du Cameroun », publié le 07 octobre 2019, sur www.cametoon-tribune.cm, consulté le 13 janvier 2023.

⁵⁷ Rapport du Grand Dialogue National, octobre 2019.

acteurs des milieux politiques, économiques, académiques et socioculturels (...) »⁵⁸. Dans la phase préparatoire déjà, au moyen des réunions d'échanges, les missions diplomatiques ont invité les Camerounais de la diaspora à apporter leurs contributions.

Les membres de la diaspora n'agissent pas toujours en groupes. En marge des actions collectives, il existe des acteurs évoluant en solo.

B - Les stratégies individuelles des membres de la diaspora

Il s'agit des attitudes propres aux individus pris isolément. Elles s'inscrivent dans la dynamique de l'approche libérale des Relations internationales. Selon celle-ci, la politique gouvernementale est contrainte par les identités, intérêts et pouvoirs sous-jacents des individus et groupes qui - au sein et en dehors de l'appareil d'État- exercent en permanence une pression sur les décideurs en vue de leur faire adopter des politiques conformes à leurs préférences⁵⁹. Parmi ces stratégies, on relève le lobbying (1) et la proposition de solutions (2).

1- Le lobbying

L'analyse des actions de lobbying permet de le classer en trois catégories.

D'abord le lobbying contre le gouvernement. Dans ce sillage, Ebenezer Akwanga⁶⁰ a entrepris une tournée en Afrique australe dans le but de promouvoir la cause de l'indépendance de l'Ambazonie⁶¹. Son périple l'a conduit en Afrique du Sud et au

⁵⁸ Déclaration publiée dans « Cameroun : dialogue national sur fond de contestation », publié le 30 septembre 2019, sur www.dw.com, consulté le 13 janvier 2023.

⁵⁹ Moravcsik, cité par BATTISTELLA (D.), *op. cit.*, p. 195.

⁶⁰ Leader d'un groupe séparatiste anglophone au Cameroun, par ailleurs vivant en exil dans le Maryland aux États-Unis depuis 2006.

⁶¹ Jeune Afrique, « Cameroun : l'Ambazonie plaide sa cause en Afrique australe », publié le 27 novembre 2018, sur www.jeuneafrique.com, consulté le 03 janvier 2023.

Lesotho en 2018. Le 17 novembre, il s'exprime devant les militants du South African Communist Party (SACP) et de la South African Students Congress dans le but de faire connaître les revendications ambazoniennes à Blade Nzimande, ministre des transports et secrétaire général du SACP ainsi qu'aux trois autres membres du gouvernement issu de ce parti. Il s'est rendu au Lesotho où il a rencontré Lesego Makgothi, ministre des Affaires étrangères le 21 novembre et les parlementaires le 22⁶².

Dans la même lancée, le 8 février 2020, Calibri Calibro interpelle le Président français Emmanuel Macron afin de l'amener à agir sur le Président camerounais Paul Biya dans l'optique de résoudre la crise dans le Nord-ouest et le Sud-ouest. Il tente ainsi d'inscrire la résolution de la crise au Cameroun dans l'agenda de la France⁶³. Le Président Macron lui avait répondu en précisant qu'il appellera le président Paul Biya la semaine suivante et lui mettra un maximum de pression pour que la situation cesse. Cette sortie a d'ailleurs suscité des réactions massives de la part des autorités camerounaises. La présidence de la République avait déclaré dans un communiqué : « le président Paul Biya est comptable de son action devant le seul peuple camerounais souverain et non devant un dirigeant étranger, fut-ce un ami. Il n'a pas besoin de pression extérieure »⁶⁴. N'existe-t-il vraiment pas de pression dans le jeu international ? Si le principe de l'égalité souveraine des États est avéré, il faut tout de même relever qu'il existe une hiérarchie entre les États qui, au sein du système onusien, ne jouent pas des rôles identiques. Sur cette base l'historicité des rapports entre la France et le Cameroun permet de comprendre la démarche de Calibri Calibro qui mobilise l'ancienne puissance mandataire et même tutélaire pour essayer d'orienter l'action du « filleul ».

⁶² Jeune Afrique, « Cameroun : l'Ambazone plaide sa cause en Afrique australe », *op. cit.*

⁶³ Puissance mondiale capable de structurer l'ordre du jour à l'ONU pour l'adoption des mesures contre le gouvernement du Cameroun.

⁶⁴ Extrait publié par FOUTE (F.), « Calibri Calibro, l'« anti-sardinard » qui a mis le feu aux poudres entre Macron et Biya », *op. cit.*

Ensuite le lobbying contre les séparatistes. Il existe des membres de la diaspora qui mènent des actions de dénonciation des actes des combattants des régions anglophones du Cameroun et essaient de mobiliser les populations contre les sécessionnistes. C'est le cas de Paddy Asanga qui, se servant des réseaux sociaux, notamment facebook, interroge et condamne les exactions des combattants des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest : « *How does attacking the most peaceful people, the Mbororo community, killing them & their livestock lead to independence ? Cows heading to no where but the slaughter. #Nonsense* (Comment attaquer les gens les plus pacifiques, la communauté Mbororo, les tuer et leur bétail mène-t-il à l'indépendance ? Les vaches se dirigent vers nulle part mais l'abattage) »⁶⁵, peut-on lire sur sa page facebook où ses publications suscitent des réactions contradictoires selon que ses followers approuvent ou désapprouvent ses sorties. Il fait également des directs facebook dans lesquels il condamne les attitudes des combattants des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Il critique vertement leurs comportements : « vous prenez les armes, vous tuez les ressortissants de vos propres communautés, vous tuez les ressortissants des autres communautés parce que vous dites qu'ils sont des traîtres. (...) Nous travaillons pour radicaliser les populations contre vous (les combattants). Monsieur Biya a l'intention de vous accorder l'amnistie (...), nous réclamons la justice pour toutes les victimes »⁶⁶.

Enfin le lobbying mixte qui appelle à une intervention, à la fois, à l'endroit du gouvernement camerounais et des séparatistes. Dans ce registre, Doris Toyu, avocate d'origine camerounaise est très active auprès des autorités américaines. Elle a été à l'origine d'un courrier interpellant le sénat des États-Unis sur le conflit dans les zones anglophones. En date du 27 février 2020, le barreau de New-York a appelé le Sénat des États-Unis à soutenir une résolution visant à emmener le gouvernement du Cameroun et les séparatistes armés « à mettre fin à la violence et à poursuivre un

⁶⁵ Publication de Paddy Asanga sur facebook, 12 février 2021, consulté le 13 janvier 2023.

⁶⁶ Direct facebook de Paddy Asanga du 12 février 2021, visionné le 13 janvier 2023.

dialogue pour résoudre le conflit dans le Nord-ouest et le Sud-ouest ». Signée par Victoria Safran, présidente du comité des Affaires africaines du barreau new-yorkais, Doris Toyou, responsable du sous-comité chargé de l'Afrique francophone en est à l'origine⁶⁷.

Toujours dans la démarche de lobbying mixte, Michel s'active à travers les réseaux sociaux (facebook, tweeter, YouTube) pour « sensibiliser l'opinion publique internationale, notamment l'ONU, la France, la Grande-Bretagne et la presse internationale sur les causes de la crise anglophone »⁶⁸. Il espère ainsi attirer l'attention de cette opinion publique internationale afin que le problème soit adressé au fond.

2- La proposition de solutions

Soucieux de voir la crise cesser, des individus proposent des solutions et se disposent même pour aider au règlement de la crise. C'est le cas d'Alain Nkoyock qui appelle au dialogue pour la résolution de la crise. En 2017, il déclare : « nous croyons au dialogue et nous suivons de très près ce problème à tous les niveaux. (...) Le pouvoir central a aussi intérêt à discuter. C'est la logique de la résolution des conflits dans la paix »⁶⁹. Il fait également des propositions au nombre de quatre : constituer une équipe composée des membres influents de la société civile du pays et de la diaspora ; libérer les sympathisants du mouvement de protestation anglophone qui seraient encore en prison et permettre aux exilés de revenir au pays ; engager un dialogue franc et sincère avec toutes les parties prenantes ; publier les résolutions avec un calendrier d'exécution et mettre en place un mécanisme de suivi de mise en œuvre des résolutions prises. Il finit par proposer ses

⁶⁷ Jeune Afrique, « Crise anglophone au Cameroun : Doris Toyou, une lobbyiste au barreau de New York », publié le 10 mars 2020, sur www.jeuneafrique.com, consulté le 03 janvier 2023.

⁶⁸ Entretien avec Michel, le 13 février 2023.

⁶⁹ Déclaration d'Alain Nkoyock, Camerounais, responsable à l'ONU du programme de modélisation et d'innovations technologiques d'aide à la lutte contre la corruption et la criminalité financière, publiée le 27 septembre 2017, sur www.jeuneafrique.com, consulté le 19 janvier 2023.

services lorsqu'il affirme : « si les quatre points ci-dessus sont respectés, je me mettrai à la disposition du pays pour aider à la résolution pacifique de la crise »⁷⁰.

On relève ainsi une forte mobilisation de la diaspora camerounaise dans la crise qui frappe les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun. Pour mieux la comprendre, il convient de s'intéresser aux buts poursuivis et difficultés rencontrées à travers l'étude des enjeux et des contraintes de cet investissement multiforme.

II - Les enjeux et les contraintes des actions de la diaspora

L'entrée en jeu de la diaspora dans la crise est sous-tendue par un certain nombre d'enjeux (A). Dans le cours de leurs actions, celle-ci fait face à de nombreuses difficultés (B).

A- Les enjeux poursuivis par la diaspora

L'enjeu est assimilé aux objectifs, « ce que vise l'acteur dans la situation immédiate »⁷¹. Outre le retour à la paix dans les régions anglophones du Cameroun qui est l'objectif majeur et l'amélioration des conditions de vie des Camerounais, dans les discours des acteurs de la diaspora, on relève de nombreux objectifs qui s'y greffent parmi lesquels la modification de la forme de l'État (1) et la construction d'un État de droit au Cameroun (2).

1- Modification de la forme de l'État du Cameroun :

L'idée de la modification de la forme de l'État du Cameroun est portée par deux tendances. En effet, la séparation (a) ou tout au moins le fédéralisme (b) sont les enjeux poursuivis par bon nombre d'acteurs agissant hors des frontières du Cameroun et visant la modification de la forme actuelle du Cameroun. Ceux-ci l'affirment de manière expresse dans les interviews ou encore dans la formulation de leurs propositions pour la sortie de crise.

⁷⁰Déclaration d'Alain Nkoyock, op. cit.

⁷¹ ROJOT (J.), op. cit., p. 218.

a- La séparation

En ce qui concerne la séparation, par exemple, Ebenezer Akwanga⁷² en exil aux États-Unis affirme : « la période du dialogue est finie depuis bien longtemps, nous voulons des négociations sur les termes de la séparation »⁷³. Par cette déclaration le membre de la diaspora est assez clair sur le but qu'il poursuit, il ne souhaite pas simplement le cessez-le feu ou le retour de la paix dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, il désire la création d'un nouvel État et donc la fragmentation du Cameroun actuel. Ce membre de la diaspora souhaite un éclatement du Cameroun. Ce faisant, il révèle le sentiment reconnu à certaines diasporas qui recherchent la division dans le conflit. En effet, comme l'affirme Brigitte Beauzamy, « la victoire dans le conflit divisant leur région d'origine peut alors devenir un but mythique qu'elles sont capables de poursuivre avec opiniâtreté, ce qui explique que les diasporas soient plus enclines que les communautés locales à refuser le compromis dans le cadre d'accords de paix et à soutenir les factions radicales »⁷⁴. Ebenezer Akwanga s'inscrit fortement dans cette logique, ce qui justifie d'ailleurs le lobbying qu'il exerce auprès de quelques acteurs internationaux.

b- Le fédéralisme

« Nous sommes d'opinion qu'il faille absolument modifier la forme de notre État et instituer un régime fédéral de plus de deux États fédérés pour juguler toutes les autres marginalisations au Cameroun »⁷⁵. Cette orientation ressort également de la lecture des articles de la Diaspora pour la modernité. Analysant les mesures prises par le gouvernement pour résoudre la crise, elle déclare : « ce dont il est question dans la crise anglophone est plutôt l'urgence impérieuse et la nécessité incontournable de la modification de la

⁷² Chef de groupe armé anglophone.

⁷³ Entretien d'Ebenezer Akwanga avec l'AFP, cité par FERUS Patrice, « Cameroun : vers un traitement de la crise anglophone, sans les protagonistes clés ? », publié le 25 septembre 2019, sur www.information.tv5monde.com, consulté le 19 janvier 2023.

⁷⁴ BEAUZAMY (B.), *op. cit.*

⁷⁵ Entretien avec Michael, *op. cit.*

forme de l'État camerounais pour instaurer un fédéralisme effectif, généreux et respectueux de chacune des régions, de façon à permettre à chaque région d'assumer en toute autonomie son développement, dans sa diversité et dans sa singularité »⁷⁶. Il s'agit là d'une posture qui donne de comprendre que pour cette organisation de la diaspora camerounaise, la forme de l'État du Cameroun est la cause profonde de la crise que traverse le pays. Ce faisant, elle anticipe sur d'autres revendications (éventuelles) que pourraient porter d'autres Régions ayant des velléités autonomistes ou tout au moins ayant de spécificités à faire valoir. Il faut donc traiter du problème à la source et partant faire un état général des problèmes du Cameroun pour apporter une solution qui s'étendra sur la durée et qui préviendra de la survenue d'une crise qui pourrait embraser une ou plusieurs autre(s) région(s) du pays. C'est un postulat qui mérite d'être apprécié, si on s'en tient aux différentes revendications montantes dans le pays⁷⁷.

2- La construction de l'État de droit

Avec Jacques Chevalier⁷⁸, on appréhende l'État de droit comme un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit. Il suppose l'égalité des sujets de droit devant

⁷⁶FOGAING Michael, « Cameroun : au sujet des prétendues mesures déjà prises par le régime Biya pour résoudre la crise anglophone », 04 mai 2019, publié sur www.camer.be, consulté le 01 er janvier 2023.

⁷⁷ On citera, à titre illustratif, le mouvement « 10 millions de nordistes » qui porte la cause des ressortissants des Régions septentrionales du pays. Il y a également eu, en mai 2020, un mémorandum des étudiants de l'université de Ngaoundéré (Région de l'Adamaoua) qui estiment qu'il n'y a pas assez des leurs dans les services et administrations de ladite université. Celui-ci a été publié dans le journal *L'œil du Sahel*, paru le 22 mai 2020. Les Bulus (originaires de la Région du Sud du Cameroun) ont également fait une sortie où ils déplorent la marginalisation dont ils ont été victimes à la suite de la publication, le 03 mai 2021 de la liste des Assistants recrutés dans le cadre de l'opération spéciale d'enrôlement des enseignants dans le Supérieur au Cameroun. Un tract a circulé dans les réseaux sociaux faisant état de la marginalisation des Bamilékés dans le cadre des nominations à l'université de Dschang située dans la Région de l'Ouest, Région d'origine des Bamilékés au Cameroun. Définitivement, les revendications viennent de partout au Cameroun.

⁷⁸CHEVALIER Jacques, *L'Etat de droit*, Paris, Montchrestien, 2010.

les normes juridiques et l'existence de juridictions indépendantes. L'État, personne morale, voit ainsi ses décisions soumises au respect du principe de légalité. Le point 3 de l'article 21⁷⁹ de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1948 renvoie à la démocratie. Selon Olivier Nay⁸⁰, la démocratie, dans une définition exigeante, implique trois conditions essentielles, parmi lesquelles l'alternance au pouvoir, auxquelles la protection des libertés publiques est ajoutée. Dans cette veine, Michael F déclare : « nous sommes des activistes de la société civile de la diaspora camerounaise qui luttons pacifiquement pour le changement démocratique, pour l'avènement d'une vraie indépendance du Cameroun et l'avènement d'un État de droit, un État qui garantit les libertés individuelles aux citoyens et qui garantit l'égalité des citoyens devant la loi »⁸¹. Ainsi, à travers cette déclaration, l'un des objectifs de la diaspora est clairement affiché, à savoir construire l'État de droit au Cameroun. Se fondant, entre autres, sur les libertés individuelles, l'État de droit s'appuie sur la sécurité qui permet aux individus de pouvoir jouir de leurs prérogatives. C'est une réalité que corrobore Pélagie Chantal Belomo Essono lorsqu'elle affirme que « la sécurité est le fondement de la vie en société, de l'individu, elle s'incarne dans le corps social, représente un bien commun et se révèle en un droit fondamental de l'homme »⁸². De ce fait il est de bon ton qu'elle soit promue. La diaspora entend donc faire mettre en œuvre les conditions nécessaires devant permettre aux uns et aux autres de pouvoir jouir de leurs libertés. Ce faisant, elle participe à l'internationalisation de la sécurisation du Cameroun. Cela se manifeste également à travers une pluralité d'actions telles que la création de l'initiative United4Cameroon qui caresse le rêve de l'avènement de

⁷⁹ « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote »

⁸⁰ NAY (O.), *op. cit.*, pp. 143-144.

⁸¹ Entretien avec Michael, *op. cit.*

⁸² BELOMO ESSONO Pélagie Chantal, « Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales », *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Numéros. 1 & 2, 2009, p. 41.

l'indépendance des institutions démocratiques les unes des autres. La création de cette plateforme a suscité une joie sonnante comme un succès auprès des initiateurs⁸³. Malgré cet apparent succès qui pousse à la réjouissance, la crise perdure : pourquoi ?

B- Les contraintes à l'action de la diaspora

Les contraintes sont appréhendées comme l'ensemble des éléments inhérents ou non à un acteur qui empêche l'atteinte des objectifs qu'il poursuit⁸⁴. Cette définition permet de relever d'une part les contraintes intrinsèques (1) et d'autre part les contraintes extrinsèques (2).

1- Les contraintes intrinsèques

Il s'agit des difficultés propres à la diaspora et l'empêchant d'atteindre ses objectifs. Elles sont nombreuses et on les illustrera à travers quelques-unes, notamment la division et les détournements de fonds (a), les querelles entre leaders (b).

a- La division de la diaspora et les détournements de fonds

La division de la diaspora est perceptible au niveau des objectifs et des stratégies. En effet, la diaspora camerounaise n'est pas unie, elle ne regarde pas dans la même direction car ayant des objectifs tout à fait opposés. Déjà, toute la diaspora n'est pas opposée au régime du président Biya. Ainsi, pendant que certains groupes traquent le Chef de l'État et les membres de son gouvernement, il y en a qui leur opposent une résistance farouche. En octobre 2019, par exemple, on a assisté à une rixe entre les

⁸³ Voir la déclaration de Michael Fogaing dans le cadre du lancement de l'initiative United4Cameroon le 05 janvier 2021, publié le 08 janvier 2021 dans « Initiative : United4Cameroon ou le jalon d'un État de droit au Cameroun », sur www.cameroonvoice.com, consulté le 03 janvier 2023.

⁸⁴ MENZEPO Ange Joachim, Communauté internationale et « printemps arabe » : stratégies des acteurs, enjeux et contraintes, Thèse de Doctorat, Université de Dschang, 2018, p. 12.

membres de la BAS et des manifestants qualifiés de nationalistes⁸⁵. Toujours illustratif de la division au niveau des objectifs, pendant que certains veulent le fédéralisme, d'autres soutiennent plutôt la sécession, ce qui logiquement ne permet pas de capitaliser les ressources.

Aussi, la division est perceptible au niveau des ressources mobilisées. Pendant que certains optent pour l'offensive diplomatique auprès de puissances étrangères, d'autres soutiennent les villes mortes en encourageant la violence et les attaques contre les francophones⁸⁶. Cette attitude crée une opposition entre les acteurs.

S'agissant des détournements de fonds, Sisiku Ayuk Tabe, depuis sa cellule, fait face à une fronde persistante menée par Samuel Ikome Sako installé aux États-Unis et qu'il avait désigné comme son intérimaire, après son arrestation en janvier 2018. La discorde est née de la gestion de l'opération « *My trip to Buea* » pour laquelle une campagne de levée de fonds avait été lancée en mars 2018 dans le but de financer le lobbying international de l'Ambazonie, ainsi que l'assistance humanitaire et logistique des groupes armés sur le terrain. Un audit externe de la gestion des fonds demandé par Ayuk Tabe a révélé que Samuel Ikome Sako a utilisé l'argent collecté au sein de la diaspora pour ses besoins personnels. Ce résultat a poussé Ayuk Tabe à dissoudre le gouvernement intérimaire qu'il avait constitué, une situation qui a des répercussions sur le terrain du conflit, avec une guerre de leadership opposant les différents chefs de camp⁸⁷.

Cette guerre de leadership (résultat des accusations des détournements des fonds) observée dans les camps des combattants

⁸⁵ LUQMAN Mounir, « Forum de la paix : la BAS a tenté d'attaquer le président Paul Biya », publié le 12 novembre 2019, sur www.237actu.com, consulté le 02 janvier 2023.

⁸⁶ International Crisis Group, « Crise anglophone au Cameroun : le dialogue demeure l'unique solution viable », 21 décembre 2017.

⁸⁷ FOUTE Franck, « Crise anglophone au Cameroun : les sécessionnistes divisés à l'orée d'un dialogue avec le gouvernement », publié le 04 juin 2019, sur www.jeuneafrique.com, consulté le 03 janvier 2023.

sur le terrain, est aussi visible au sein même de la diaspora car, quand bien même, ces groupes tancent tous le gouvernement camerounais, il naît au milieu d'eux des querelles de leadership.

b- Les querelles de leadership dans la diaspora

Il existe au sein de la diaspora camerounaise « combattante » des querelles de leaders. Certains groupes estiment qu'il faille une coordination centrale des actions et d'autres pas ; il n'y a pas unanimité sur le sujet. Michael Fogaing s'indignant, déclare : « si rien n'est fait pour juguler la grogne, les querelles intestines en cours entre les leaders de la diaspora camerounaise combattante d'Europe risquent de plomber notre combat pour la souveraineté du Cameroun »⁸⁸.

Les membres de la diaspora ne s'entendent pas sur la question du leadership. Pendant que certaines factions souhaitent l'unification sous un seul leader, d'autres ne le pensent même pas. D'ailleurs pour la Diaspora pour la modernité, « tout projet d'unification de toutes les factions de la résistance de la diaspora camerounaise militante du changement derrière un seul leader est un projet irréaliste, utopique et illusoire (...) »⁸⁹. Elle fustige le désir d'instaurer la pensée unique lorsqu'elle affirme : « nous ne pouvons pas vouloir installer la démocratie dans notre pays en passant par le chemin de l'intolérance de la moindre divergence de tactique ou de stratégie de lutte entre les factions ou groupes constitués de notre diaspora combattante »⁹⁰. Comme disent les saintes écritures, « si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut subsister »⁹¹. C'est la triste expérience que vit la diaspora camerounaise qui, dans une quête d'unification, réussit plutôt à se fragiliser. À côté des difficultés inhérentes à la diaspora, il en existe qui, bien que lui étant étrangères, empêchent l'atteinte de ses objectifs.

⁸⁸ FOGAING (M.), « Cette querelle des leaders de la Diaspora camerounaise d'Europe est une entrave à la lutte pour le changement au Cameroun », *op. cit.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Marc, chapitre 3, verset 24, *La Bible*, traduction de Louis second, 1910.

2- Les contraintes extrinsèques

Il s'agit ici des éléments externes à la diaspora qui contribuent à faire échouer les manœuvres de celle-ci. Elles sont davantage imputables à l'État du Cameroun (a) d'une part et d'autre part au reste de la communauté internationale (b).

a- Les contraintes relatives à l'État du Cameroun :

La politique de l'État du Cameroun dans la gestion de la crise dans le Nord-ouest et le Sud-ouest du Cameroun est un frein à l'atteinte des objectifs de la diaspora, qu'elle soit pacifique ou violente. L'État du Cameroun se révèle par l'unilatéralité dans ses décisions et par sa « surdité », pour ne citer que ces éléments.

L'unilatéralité des décisions du gouvernement camerounais.

Le gouvernement prend des décisions unilatéralement, sans discussion avec la partie adverse, dont les groupes armés qui animent la guerre dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Il est pour cette raison accusé de roubardise. C'est ce que dénonce la Diaspora pour la modernité. Analysant les mesures prises par le gouvernement (parmi lesquelles le plan d'assistance humanitaire d'urgence, l'engagement du processus de décentralisation, etc.), la Diaspora pour la modernité estime qu'il ne s'agit que de la poudre aux yeux. Selon elle, « ces mesures clairement parcellaires et insuffisantes ne méritent aucunement le moindre crédit de sérieux, car prises unilatéralement, subrepticement et arbitrairement par une seule des deux parties en guerre, sans consultation et sans aucun accord de la partie adverse du conflit et sans aucune forme de négociation de sortie de la crise que ce soit. (...) »⁹².

Cette manière de faire ne permet, visiblement, pas de résoudre la crise car le nombre de morts de la crise va croissant, la guerre continue et les victimes de plus en plus nombreuses. Le 06 décembre 2020, jour des premières élections régionales au Cameroun, des violences ont été observées dans les régions

⁹²FOGAING Michael, « Cameroun : au sujet des prétendues mesures déjà prises par le régime Biya pour résoudre la crise anglophone », *op. cit.*

anglophones. Un conseiller municipal qui retournait à son domicile après avoir accompli son devoir de citoyen a été tué sur l'axe Mbengwi-Widikum⁹³. Cet assassinat est un véritable acte de défiance des combattants séparatistes qui laissent ainsi entendre au gouvernement que cette mesure n'apporte en rien une solution à leurs revendications. Par la suite, une attaque dans la partie francophone du pays, précisément à Babadjou a eu lieu le 08 janvier 2021 faisant 06 morts parmi lesquels 02 civils et 04 membres des forces de maintien de l'ordre. Le Sous-préfet et le Maire d'Ekondo Titi, dans la région du Sud-ouest, ont trouvé la mort le 02 mars 2022, après avoir sauté sur un engin explosif, attaque imputée aux combattants « ambazonniens ». Tous ces éléments illustrent à suffisance la difficulté qu'il y a à ramener la paix au Cameroun depuis le début de la crise en 2016. La diaspora pense d'ailleurs que « toute mesure unilatérale prise par le régime Biya pour résoudre ce conflit restera une lettre morte inconséquente sur l'issue de la guerre civile en cours »⁹⁴.

La « surdité » du gouvernement

Le gouvernement camerounais est accusé de ne pas écouter ses partenaires et de ne pas être attentif aux propositions des membres de la diaspora. Par exemple, le refus de libérer les personnes arrêtées dans le cadre de cette crise avant la tenue du Grand Dialogue National a été une source de blocage pour la participation de certains leaders anglophones à ces assises, empêchant ainsi à une partie de la diaspora de s'exprimer lors de ces travaux. Mark Bareta, activiste exilé aux États-Unis affirmait : « rien ne nous rassure qu'une fois au Cameroun, nous ne serons pas arrêtés et jetés en prison comme les autres leaders de notre mouvement. J'ai l'impression que le gouvernement ne veut pas

⁹³ FOUTE Franck, « Régionales au Cameroun : les premières leçons d'un scrutin inédit », publié le 08 décembre 2020, sur www.jeuneafrique.com, consulté le 01^{er} janvier 2023.

⁹⁴ FOGAING Michael, « Cameroun : au sujet des prétendues mesures déjà prises par le régime Biya pour résoudre la crise anglophone », *op. cit.*

vraiment débattre avec nous »⁹⁵. Cette impression ne contribue pas à faire évoluer la situation. Le gouvernement, par sa « surdité », ne donne pas les garanties pour la résolution de la crise. À côté du gouvernement il y a également la communauté internationale dont l'attitude ne facilite pas l'atteinte des objectifs de la diaspora.

b- Les contraintes relatives au reste de la communauté internationale

Il existe des contraintes relatives à la communauté internationale. Celles-ci se caractérisent par un certain nombre de faits parmi lesquels la « surdité » face aux appels de la diaspora camerounaise et même l'empêchement de certaines manifestations de celle-ci.

S'agissant, d'abord, de l'empêchement des manifestations, en France⁹⁶ comme en Suisse⁹⁷, la police a interrompu des manifestations planifiées contre le président Paul Biya. L'attitude de la police dans ces deux pays reflète l'état des relations interétatiques. Il serait difficile d'envisager une situation où un gouvernement laisse ainsi porter atteinte à l'image du Chef d'un autre État sur son territoire, allant jusqu'à nuire à sa quiétude pendant son séjour sur celui-ci. Il y va de la courtoisie entre Chefs d'États.

Quant à la « surdité » de la communauté internationale face aux appels de la diaspora camerounaise, elle se manifeste par le non accès de la communauté internationale aux demandes d'intervention de la diaspora camerounaise. En effet, il est espéré de la

⁹⁵Mark Bareta, cité par LASSAAD Ben Ahmed, « Cameroun/crise anglophone : démarrage du « grand dialogue national » », publié le 30 septembre 2019, sur www.aa.com.tr, consulté le 19 janvier 2023.

⁹⁶ Le 11 novembre 2019, la BAS ayant entamé des chansons devant l'hôtel où Paul Biya était logé, la police française a fait une intervention rapide qui a permis au président camerounais d'échapper à l'attaque planifiée par ce groupe d'activistes, LUQMAN (M.), *op. cit.*

⁹⁷ Une manifestation d'environ 250 opposants au président Paul Biya a été stoppée par la police le 29 juin 2019, HAMEL Ian, « Cameroun : comment la Suisse a poussé le président vers la sortie », publié le 06 juillet 2019, sur www.lepoint.fr, consulté le 02 janvier 2023.

communauté internationale qu'elle prenne des sanctions fortes contre le gouvernement camerounais afin que cessent les exactions contre les populations du Nord-ouest et du Sud-ouest. On s'attend, dans la diaspora, à des sanctions bilatérales, à des mesures telles qu'une résolution de l'ONU, comme ce fût le cas lors du conflit libyen de 2011. C'est ce qui explique les manifestations dans ces pays et devant certaines institutions. Michael affirme : « nous manifestons devant les Nations Unies, les ambassades de la France, de l'Union Européenne et devant le siège des institutions de nos pays d'accueil parce que le monde est devenu un village global où la communauté internationale a son mot à dire en matière de droit de l'Homme, sans grande restriction, à travers notre planète »⁹⁸. Seulement, elle ne dit pas ce mot : excepté quelques mesures prises par quelques partenaires du gouvernement camerounais, aucune action significative n'est observée. Aussi, n'étant frappés d'aucune résolution de l'ONU, les dirigeants continuent-ils à se déplacer librement vers les différentes destinations qu'ils se choisissent.

Pour Michel, « la communauté internationale joue un jeu trouble et ambigu. Elle est un frein à la résolution de la crise car elle n'a pas une position tranchée. Le silence de certains acteurs ne contribue pas à l'avancement du processus de résolution de la crise. Si les États-Unis, à travers Tibor Nagy, mettent la pression sur le gouvernement camerounais, le gouvernement britannique, par exemple, ne montre pas les signes de ce que le problème du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun lui tient à cœur »⁹⁹. La désolation peut être ainsi perçue à travers cette expression. Les membres de la diaspora ne se sentent pas soutenus, ils ont l'impression d'assister à une complicité entre les acteurs de la Communauté internationale ou tout au moins à un « silence approbateur », comme quoi, « qui ne dit mot consent ».

⁹⁸Entretien avec Michael, *op. cit.*

⁹⁹Entretien avec Michel, *op. cit.*

Conclusion

L'observation du comportement de la diaspora camerounaise, par rapport à la crise dans le Nord-ouest et le Sud-ouest du pays, permet de la classer en deux catégories. Au risque de plonger dans un jugement de valeur, nous avons choisi de parler, d'une part, de la diaspora qui se fait l'écho et le relais des revendications anglophones et, d'autre part, de la diaspora favorable au gouvernement. Ce sont des réalités qui se dégagent de l'ensemble des stratégies observées. Le dépassement de ce clivage pour axer la réflexion sur les stratégies de manière globale, les enjeux et les contraintes permettent de se rendre compte que la diaspora camerounaise est suffisamment connectée aux affaires relevant de la vie et du confort de leurs frères et sœurs restés au Cameroun. Les différentes mobilisations (individuelles ou collectives) dans le but de trouver une issue à la crise témoignent de l'intérêt de celle-ci pour le bien-être du Cameroun.

Elle sait, avec un peu de réussite, mettre à son avantage la communauté internationale à travers le lobbying. Toutefois, la suprématie de l'État dans le jeu politique international inhibe quelque peu ses efforts, c'est ce qui explique en partie l'échec de ses initiatives. En effet, du fait de la souveraineté, le gouvernement de l'État décide de ce qu'il applique et de ce qu'il n'applique pas. Ainsi, si les propositions de la diaspora ne rencontrent pas l'assentiment de l'État, elles resteront lettre morte. L'État est, comme le postulent les auteurs réalistes, le tout puissant acteur du jeu international qui juge de l'opportunité ou non d'une action, malgré le contexte de gouvernance en vogue dans la gestion des affaires publiques¹⁰⁰. L'État, et précisément le gouvernement de l'État, est le décideur final, le véritable décideur qui n'est aucunement lié par les avis des autres acteurs. Il tente malgré tout

¹⁰⁰ « De manière générale, la gouvernance désigne le plus souvent les formes contemporaines de régulation collective qui se développent sur la base de relations entre acteurs publics et privés (...). De ce fait, on oppose souvent la notion de gouvernance à celle de gouvernement, qui paraît historiquement attachée à l'idée d'un pouvoir centralisé et monopolisé par l'État dans un cadre national », NAY (O.), *op. cit.*, p. 251.

de faire un choix rationnel. Il convient de préciser à cet effet que « faire un choix rationnel ! Beaucoup de décideurs le souhaitent et y travaillent. Dans les problèmes d'investissement, d'écologie, de sécurité routière et, plus généralement, dans les problèmes de choix industriels ou politiques dont les conséquences concernent la société, le choix final voudrait être fondé sur des arguments à caractère scientifique : il voudrait être rationnel »¹⁰¹. Alors le gouvernement a fait des consultations jusqu'à la diaspora mais il n'est, en rien, tenu par les prescriptions de celle-ci.

Comme le postule Herbert Simon, la rationalité du décideur est limitée. Bien plus, la contrainte de la *path dependence*¹⁰², pèse sur lui. C'est ce qui expliquerait la « surdité » du gouvernement face à des propositions de mesures qui s'éloignent de celles qui cadrent avec le passé de l'État du Cameroun, précisément au sujet de la forme de celui-ci. Ce faisant, la diaspora joue son rôle. Une prise en compte de la responsabilité et de la prégnance de l'État et même des États sur la scène internationale donnera peut-être à la diaspora de mieux penser son action. Incarnés dans le Chef du pouvoir exécutif, les États-nations sont des acteurs rationnels qui cherchent à maximiser leur intérêt national défini en termes de puissance eu égard aux contraintes du système international¹⁰³. La diaspora devrait en tenir compte pour espérer être plus efficace et se rapprocher de l'atteinte de ses objectifs qu'elle devrait, peut-être, revisiter.

¹⁰¹KAST Robert, La théorie de la décision, Paris, La Découverte, 2002, p. 7.

¹⁰²Elle « souligne le poids des choix effectués dans le passé et celui des institutions sur les décisions présentes », PALIER Bruno, « Path dependence (dépendance au chemin emprunté) », dans BOUSSAQUET Laurie, JACQUOT Sophie et RAVINET Pauline (Dir.), Dictionnaires des politiques publiques, Paris, Presses de Sciences po, 2014, p. 411.

¹⁰³BATTISTELLA (D.), *op. cit.*, p. 124.

Bibliographie

- AUBRY Jean-Marie, *Dynamique des groupes*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1994, 144 pages.
- BALZACQ, Thierry, « Théories de la sécuritisation, 1989-2018, *Études internationales*, Vol. 49 (1), 2018, pp. 7-24.
- BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2015, 720 pages.
- BEAUZAMY Brigitte, « Les diasporas dans les conflits à l'épreuve des études sur la mondialisation », *Revue de sciences humaines* [en ligne], 2012, mis en ligne le 19 novembre 2014, pp. 77-88.
- BELOMO ESSONO Pélagie Chantal, « Sécurité et ordre politique au Cameroun : entre dynamiques internes et connexions internationales », *Revue africaine des relations internationales*, Vol. 12, Nos. 1 & 2, 2009, pp. 39-80.
- BORDES-BENAYOUN Chantal, « La diaspora ou l'ethnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 28 - n°1, 2012, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 07 janvier 2023, URL : <http://journals.openedition.org/remi/5700>, pp. 13-31.
- BOUOPDA Pierre Kamé, *La crise anglophone au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2018, 192 pages.
- BUZAN Barry, WAEVER Ole et DE WILDE Jaap, *Security : a new framework for analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998, 239 pages.
- CHEVALLIER Jacques, *L'Etat de droit*, Paris, Montchrestien, 2010, 158 pages.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil, 1977, 436 pages.
- ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 1991, 222 pages.
- FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue : les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997, 435 pages.
- HELLY Denise, « Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept ? », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2006/1 | 2006, mis en ligne le 01 avril 2008, consulté le 04 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/eps/960> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.960> , pp. 17-31.
- KAST Robert, *La théorie de la décision*, Paris, La Découverte, 2002, 128 pages.
- MACHIKOU Nadine, « Utopie et dystopie ambazoniennes : Dieu, les dieux et la crise anglophone au Cameroun », *Politique Africaine*, N° 150, 2018, pp. 115-138.
- MANGA EDIMO Ruth Mireille, « Les TIC, nouvelles formes d'action politique : Le cas des diasporas camerounaises », *Afrique contemporaine*, n° 234, 2010/2, pp. 125-140.
- MENZEPO Ange Joachim, *Communauté internationale et « printemps arabe » : stratégies des acteurs, enjeux et contraintes*, Thèse de Doctorat, Université de Dschang, 2018, 340 pages.

- NAY Olivier, *Lexique de Science politique*, Paris, Dalloz, 2014, 628 pages.
- ORDIONI Natacha, « Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique », *Mondes en développement*, n°154, 2011/2, pp. 137-150.
- PALIER Bruno, « Path dependence (dépendance au chemin emprunté) » dans BOUSSAQUET Laurie, JACQUOT Sophie et RAVINET Pauline (Dir.), *Dictionnaires des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences po, 2014, pp. 411-419
- PETRIGH Cynthia, « Le conflit anglophone au Cameroun : un dialogue sans partenaires », *Notes de l'Ifri*, Ifri, octobre 2019, 36 pages.
- ROJOT Jacques, *Théories des organisations*, Paris, Eska, 2003, 534 pages.
- SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario et VENNESSON Pascal, *Dictionnaire de relations internationales*, Paris, Dalloz, 2006, 553 pages.
- TÖLÖLYAN Khachig, « Rethinking Diaspora(s): Stateless Power in the Transnational Moment », *Diaspora*, Vol. 5, 1996, pp. 3-36

**LA FRANCE DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM :
analyse des jeux diplomatiques en faveur de l'exportation de la
doctrine de la guerre contre le terrorisme au Cameroun et de sa
légitimation internationale**

Par

**Prince Darwin PIAMEU NDE
Docteur en Science Politique
Université de Dschang**

prncedarwin26@yahoo.fr

Résumé : La lutte contre Boko Haram s'inscrit dans la filiation de la guerre contre le terrorisme. Fabriquée aux Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, la doctrine a été importée par la France dans sa lutte contre le terrorisme au Sahel. Depuis lors, elle est devenue pour cette dernière le cadre de référence terminologique et stratégique qu'elle ne manque pas d'exporter près des Etats de son champ d'influence victimes de terrorisme, notamment au Cameroun. En s'appuyant sur la théorie réaliste et les travaux sur les politiques transfer studies, ce papier se propose d'analyser les jeux diplomatiques en faveur de l'exportation par la France de la doctrine de la guerre contre Boko Haram au Cameroun et de sa légitimation internationale.

Mots-clés : Boko Haram, Cameroun, France, Jeux, Terrorisme.

Abstract : The fight against Boko Haram is in line with the war on terror. Created in the United States in the aftermath of the September 11, 2001 attacks, the doctrine was imported by France in its fight against terrorism in the Sahel. Since then, it has become for the latter the strategic terminology framework that it does not fail to export near the States of its field of influence victims of terrorism, including Cameroon. Drawing on realist theory and policy transfer studies, this paper analyzes the diplomatic games in favor of France's export of the doctrine of the war against Boko Haram in Cameroon and its international legitimization.

Key-words: Boko Haram, Cameroon, France, Game, Terrorism.

INTRODUCTION

La paix n'est pas la chose du monde la mieux partagée¹. Si la pandémie de la Covid-19 passe récemment pour s'ériger en cheval de l'Apocalypse africaine annoncée², le terrorisme, passablement mis en quarantaine, ne reste pas moins un enjeu majeur de la scène internationale, qui défile les divers fils de la paix sur le continent. Celle-ci devient un bien de consommation dont la rareté sur le marché des relations internationales est remarquée par l'orage de la guerre³ qui obscurcit les nations. Pourtant, la fin de la guerre froide, consommée par la mort du communisme porté par l'URSS⁴, semblait sonner le glas de la guerre⁵. Lyre des cantateurs Américains fredonnait alors une « fin

¹ Analogie à rebours de la célèbre assertion de DESCARTES René ; « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », dans Discours de la méthode, Paris, Flammarion, 1973, p. 17.

² La guerre, la maladie, la pauvreté et la corruption sont identifiées comme les quatre chevaux de l'Apocalypse africaine, par référence métaphorique au texte biblique d'Apocalypse 6 v 1-7. Voir MOYO Dambisa, L'aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique, Paris, JC Lattès, 2009, p. 233.

³ Apostrophe au réaliste ARON Raymond qui pense que les « relations internationales se déroulent à l'ombre de la guerre », dans Paix et guerre entre les nations, Paris, Calmann-Lévy, 2015, p. 18.

⁴ La mort ou le repos, la survivance posthume de l'ex-URSS en dépit de son délitement politique connaît une certaine vitalité ces dernières années. Le réveil de l'Ours russe et son appétit impérial sur les territoires russophones qui lui sont contigus – Crimée par exemple – ainsi que les antagonismes assumés contre les occidentaux sur les questions internationales – Syrie notamment – sont de nature non pas à redessiner la bipolarité de la période guerre froide, mais tout au moins à façonner une multipolarité dans laquelle la Russie entend partager la gouvernance mondiale avec les vainqueurs d'hier. Voir BADIE Bertrand, Nous ne sommes plus seuls au monde, un autre regard sur « l'ordre international », Paris, La Découverte, 2016, p. 39.

⁵ Lire avec intérêt SMITH Rupert, L'utilité de la force : l'art de la guerre aujourd'hui, Paris, Economica, 2007. Il précise dans un aphorisme liminaire : « La guerre n'existe plus », p. 2. Cette affirmation du Général Smith n'est pas pour postuler l'avènement d'une société de paix, mais d'une société où les conflits connaîtraient des novations qui prendraient leurs distances avec le cadre régulier des menaces statocentrées, partant des guerres régulières telles qu'elles ont régulé l'activité internationale du point de vue réaliste au cours du XXe siècle. Il écrit à cet effet : « le conflit armé est inhérent à la nature humaine,

de l'histoire »⁶ marquée par la promesse d'un monde où le modèle libéral s'imposerait en tout lieu comme nouveau archétype structurant les sociétés. La manifestation de la prophétie produirait l'avènement d'une paix perpétuelle entre les nouvelles démocraties nées de la diffusion mondiale dudit modèle⁷. Seulement, les fruits n'ont pas tenu la promesse des fleurs. L'espérance d'un monde mondialisé, partant pacifié par l'absence d'opposition idéologique, a tôt fait de déchanter, au point de vouloir donner raison – tout au moins en partie – à la doctrine controversée du « choc des civilisations » de Samuel Huntington⁸. Le développement de nouvelles formes de violence, empruntant au répertoire du terrorisme islamiste, conscrivait dès lors les chercheurs au dépassement de la vue de l'esprit irénique fukuyamienne. La prise de conscience de cette nécessité s'est prononcée avec plus d'ardeur à la faveur des attentats du 11 septembre 2001. Évènement-choc aux Etats-Unis et sans précédent dans un monde sidéré par les horreurs de l'indicible, ils ont introduit une conjoncture critique provoquant un changement de paradigme des politiques publiques sécuritaires⁹. Les Etats-Unis, dont l'image d'hyperpuissance intouchable a été écornée par l'exposition de sa vulnérabilité dans un rapport du fort au faible, ont tôt fait de riposter. La stratégie retenue s'est articulée alors autour de ce que le président Bush a qualifié de Global War on Terror (GWOT). A cet effet, il pérorait : « Chaque nation, dans toutes les régions, doit désormais prendre une décision. Soit vous êtes avec nous, soit vous êtes avec les

je ne doute pas qu'on continuera à le réinventer de génération en génération », p. 25.

⁶ FUKUYAMA Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 2009.

⁷ C'est l'idée maitresse de la théorie de la paix démocratique, qui indique que « les démocraties ne se font pas la guerre entre elles ». Elle est portée dans le projet de KANT Emmanuel, *Vers de paix perpétuelle*, Paris, Hatier, 2013.

⁸ HUNTINGTON Samuel, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000.

⁹ Sur les conjonctures critiques qui transforment les paradigmes et changent les politiques, voir le travail en politiques publiques de MULLER Pierre et SUREL Yves, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998, pp. 137-146.

terroristes »¹⁰. L'injonction partisane était dès lors pour spécifier le caractère manichéen de la lutte engagée, mais aussi pour préciser la globalité d'une guerre qui se voulait totale et totalisante, construite dans un système d'alliance de type bandwagoning¹¹.

Cette dimension globalisante de la riposte est adoptée et réaffirmée par le Président Biya, le 8 janvier 2015 à Yaoundé, à la faveur de la lutte spécifique contre Boko Haram. Ce dernier précise alors : « à menace globale, riposte globale »¹². Cette menace se pose en s'opposant à l'éducation occidentale vue sous l'angle du péché. Telle est la traduction littérale de Boko Haram dont le seul habillage nominatif semble d'ores et déjà désigner l'un des adversaires ; l'Occident, le ou l'un des démons que la secte entend exorciser dans la région. De même, à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), ce dernier ajoutait : « aujourd'hui, nous sommes tous des mendiants de la Paix »¹³. Par-devers l'éloquence de la métaphore retenue, l'idée était de rappeler à ses pairs, particulièrement aux grandes puissances, qu'au-delà du clivage Nord-Sud, il ait une misère transversale dont la transcendance imprègne l'ontologie de la sécurité internationale, et pour laquelle il convient que l'on sache se cotiser aux fins de faire front commun, de peur, qu'importe ses fortifications, de tous périr de faim sécuritaire. Boko Haram semble se positionner en effet au sein d'une forme d'internationale terroriste¹⁴ où lutter seul contre

¹⁰ Cité par BLIN Arnaud, « Les Etats-Unis face au terrorisme » dans CHALIAND Gérard et BLIN Arnaud (dir.), Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida, Paris, Bayard, 2004, pp. 470-496.

¹¹ La thèse du bandwagoning (« suivre le mouvement ») est un système d'alliance hégémoniste, un mouvement unipolaire qui vise le ralliement vers la puissance et l'alliance gagnante dans les moments de grands changements au sein du système international. Voir DAVID Charles-Philippe, La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie, Paris, PFNSP, 2013, p. 191.

¹² Extrait du discours du président Paul Biya au corps diplomatique au cours de la cérémonie de remise des vœux le 8 janvier 2015 à Yaoundé.

¹³ Extrait du discours du président Paul Biya à la tribune de la 72^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 septembre 2017 à New York.

¹⁴ Analogie à l'idéal marxiste de « l'internationale socialiste ». Cependant, il s'agit plus d'une vraie fausse réalité que d'une mondialisation réelle du djihad qui s'adosserait sur des réseaux continus, construits et inextricables créant un « arc de crise » ou « croissant de la terreur » cohérent partant de l'Afghanistan au

cet homo djihadus¹⁵ s'avère une option stratégique malvenue¹⁶. Il s'agit de la nouvelle guerre à mener, une guerre totale, une guerre probable¹⁷, mais surtout et avant tout, une guerre mondiale.

En outre, la lutte contre Boko Haram, politiquement déclenchée au sommet de Paris sur la sécurité au Nigéria en 2014, intervient dans un contexte qui prolonge les crises africaines du début de la décennie 2010. Celles-ci sont marquées par le retour de l'interventionnisme occidental, frappé du sceau du devoir d'ingérence¹⁸. Ce devoir s'accompagne d'une demande d'ingérence novatrice, articulant les calculs entre les régimes (ou rebellions)¹⁹ africains et les puissances occidentales. Cette conjugaison devoir-demande s'exprime par l'occupation militaire que réalisent ces dernières, temporaire ou durable, sur ces théâtres africains. Dans ce sens, les administrations du Nord, la France en tête de file, présentent leurs interventions sur le sol africain dans des logiques responsives aux appels adressés par les Africains ; en Côte d'Ivoire

« Sahelistan » ou « Africanistan » au sens de MICHAÏLOF Serge, *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?* Paris, Fayard, 2018. La vérité est plus complexe et la théorie des dominos ne domine pas toujours en l'espèce. Lire avec intérêt PEROUSE de MONTCLOS Marc Antoine, *L'Afrique nouvelle frontière du djihad ?*, Paris, La Découverte, 2018, pp. 8-12, 106.

¹⁵ Néologisme parlant de la figure du terroriste, soldat sans uniforme immergé au sein d'une population prise entre le marteau terroriste et l'enclume de la répression militaire, emprunté à KOUNGOU Léon, *Boko Haram : parti pour durer*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 93.

¹⁶ Le contexte international de l'après-guerre froide marqué par une accentuation de l'interdépendance produite par la mondialisation a pour corollaire l'inadéquation, sinon l'inefficacité des stratégies sécuritaires en cavalier seul, remarquent BADIE Bertrand et SOUTS Marie-Claude, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, PFNSP, 1992.

¹⁷ DESPORTES Vincent, *La guerre probable : penser autrement*, Paris, Economica, 2007.

¹⁸ Devoir exprimé en des termes forts laudateurs par JOFFRIN Laurent, « Devoir d'ingérence », *Le Nouvel Observateur*, N°2418, 7-13 février 2013, p. 5.

¹⁹ A l'exemple du Conseil National de la Transition en Libye, mouvement rebelle légitimé comme seul médiateur du peuple libyen par la France et certains acteurs majeurs de la communauté internationale en 2011.

et en Libye en 2011, en République Centrafricaine en 2012, au Mali en 2013²⁰.

Par ailleurs, alors que la rhétorique sécuritaire américaine consacrant la grammaire d'une « guerre contre le terrorisme » semblait s'essouffler avec Barack Obama, qui soulignait « qu'on ne peut pas faire la guerre à une pratique », un revirement paradigmatique étonnant s'est observé côté français. Au refus de faire cette guerre retenue par le président Chirac, qui avait choisi en son temps de ne pas accompagner les croisades américano-britanniques en Afghanistan et en Irak, a succédé, sous le président Sarkozy, une rupture d'avec la politique chiraquienne pour une (ré)conciliation française à cette option stratégique de filiation américaine. Ainsi, à la suite de l'échec des opérations en vue de la libération de l'otage français Michel Germaneau, le Premier ministre français, François Fillon, avait recours dans l'inédit à cette rhétorique guerrière. Il déclarait le 27 juillet 2010 : « Nous sommes en guerre contre Al Qaida ». Logique rhétorique chère aux Américains et habituellement déniée par Paris, elle sera consolidée par le successeur de gauche de Nicolas Sarkozy, François Hollande, alors Président en exercice lors du Sommet de Paris. Seulement, les modalités de cette intervention française, produit d'un mimétisme du paradigme sécuritaire américain post-11 septembre, couplé à la demande d'ingérence des pays du Sud, varient selon qu'on se situe au Sahel ou dans le bassin du lac Tchad.

Dès lors, le contexte précisé nous permet d'envisager l'analyse des jeux diplomatiques en faveur de l'exportation par la France de la guerre contre Boko Haram au Cameroun et de sa légitimation internationale. Pour parvenir à cette fin, nous avons mobilisé la théorie réaliste et les travaux sur les *Policies Transfer Studies* pour tenter d'articuler les données empiriques recueillies au travers de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain, notamment les entretiens semi-directifs à questions ouvertes

²⁰ MOHAMMAD-MAHMOUD OULD MOHAMEDOU, « Le nouveau 'grand jeu' des puissances coloniales au Sahel », dans GALY Michel (dir.), *La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 58-75.

réalisés²¹. Nous espérons montrer que la construction de la lutte contre Boko Haram est – en partie – le produit du travail diplomatique de la France. Cette dernière, par le conseil apporté au chevet des oreilles de l'exécutif camerounais, a contribué à l'exportation de la doctrine de la guerre contre le terrorisme au Cameroun. Une fois l'exportation réalisée, l'enjeu était de défendre, par les moyens de sa diplomatie, la légitimation internationale de la guerre déclenchée près du Conseil de sécurité des Nations Unies. Dès lors, la présentation des jeux diplomatiques en faveur de l'exportation de la doctrine de la guerre au Cameroun (I) précèdera l'analyse du travail en demi-teinte en faveur de sa légitimation par la communauté internationale (II).

I – La diplomatie française au service de l'exportation de la doctrine de la guerre contre Boko Haram au Cameroun

La diplomatie dans le cadre de la lutte contre Boko Haram se déploie sous le visage d'une néodiplomatie en temps de guerre contre le terrorisme, singulière par certaines de ses modalités. Cette diplomatie prolonge pourtant quelques linéaments des pratiques classiques de la diplomatie de guerre. En effet, dans la tradition classique, les diplomates « demandent leurs passeports [...] la diplomatie [cessant] quand la guerre commence »²². Il se réalise de ce fait une rupture avec l'ennemi, ce qui crée un vide diplomatique qui réinvente ou réoriente l'activité diplomatique de l'Etat vers d'autres objets.

L'analyse de la perception de la figure du terroriste, qui subit à tort ou à raison une forme de « criminalisation de

²¹ Entretiens avec SENY Boukar Lamine. Maire et Lamido de Kolofata, ex-otage de Boko Haram, le 15 juillet 2019 à Mora ; SAIBOU Issa, spécialiste des conflits dans le bassin du lac Tchad et Directeur de l'Ecole normale supérieure de Maroua, le 23 juin 2019 à Maroua ; MENYE Blaise Hilaire, Colonel adjoint n° 1 au Général de Brigade Commandant de la RMIA 4, chargé des opérations, le 18 juin 2019 à Maroua ; Soldat de l'opération Alpha sous anonymat, juillet 2017 à Yaoundé.

²² ANDREANI Gilles, « Diplomatie », dans DURIEUX Benoit, VILMER Jean-Baptiste Jeangène et RAMEL Frédéric et (dir.), Dictionnaire de la guerre et de la paix, Paris, PUF, 2017, pp.377-382.

l'ennemi »²³ avec qui toute forme de négociation par le truchement des moyens de la diplomatie est impossible (ou rendue impossible), renforce les parallèles interprétatifs avec l'image de l'Allemagne nazie du temps de la Seconde Guerre mondiale²⁴. Les traits de Boko Haram semblent connaître des atavismes avec la figure hitlérienne, tout au moins dans le traitement qui lui est réservé. Simplement, Boko Haram est l'impie mal vêtu qui ne saurait attabler aux noces de l'Etat. La diplomatie sous cette veine ne consiste donc pas en l'établissement d'un téléphone rouge²⁵ avec l'ennemi²⁶. Son orientation obéit à la diplomatie de la guerre classique tournée vers les alliés. Il faut construire pour soi et avec soi un réseau de puissances amies qui vont faire la guerre à nos côtés. L'activité diplomatique qui s'intensifie se nourrit dès lors de la dichotomie ritualisée du « tous ensemble contre les forces du mal ».

²³ Carl Schmitt cité par ANDREANI (G.), op.cit., p. 378.

²⁴ La doctrine stratégique contre l'Allemagne nazie était celle de la capitulation sans concession de l'ennemi au moyen d'une victoire militaire décisive donnant une ascendance irréfragable sur l'ennemi.

²⁵ Télétype installé entre la Maison Blanche et le Kremlin pendant la guerre froide après la crise de Cuba de 1962. Cette ligne de communication était l'un des canaux majeurs de l'exercice diplomatique garant de la stabilisation des rapports entre les deux superpuissances, tout au moins permettant d'éviter toute rupture qui aurait pu échouer un moment sur le rivage apocalyptique de la dérive nucléaire.

²⁶ Toute proportion gardée, position qu'il faudrait relativisée. Si la doctrine officielle est la non-négociation avec Boko Haram, les faits laissent accroître en une inflexion dans la pratique, rappelant que la doctrine sert davantage de ciment idéologique pouvant être sacrifié sur l'autel des opportunités in bello. Nous en voulons pour preuve les négociations opérées lors des enlèvements en 2014 des ouvriers chinois à Waza, de la femme du Vice-premier ministre garde des Sceaux Amadou Ali à Kolofata, et du Maire et Lamido de Kolofata SENY Boukar Lamine. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé le 15 juillet 2019 à Mora, ce dernier nous a confié que pendant sa détention, ses ravisseurs lui ont rapporté qu'il devait sa vie sauve aux négociations entamées avec le gouvernement de Yaoundé pour la libération des ouvriers chinois et la sienne qui y était greffée. Tous ces otages de luxe seront ainsi libérés au cours de la même année. Un député de la majorité présidentielle, Abba Malla, aurait à l'occasion servi d'entremetteur entre l'Etat du Cameroun et Boko Haram dans le cadre de ces négociations. Il s'observe donc une forme d'anthropologisation du téléphone rouge, devenu l'homme rouge. Voir Œil du Sahel, N°631 du 28 août 2014.

Seulement, si cette solidarité, à la différence d'un Etat ennemi désigné comme terroriste et logé à l'enseigne de « l'Axe du mal » au gré d'une logique de politique étrangère particulière, semble moins difficile à réaliser lorsqu'il s'agit d'un groupe armé terroriste tel que Boko Haram, elle n'est pas non plus un donné. Il faut la construire en convainquant, besogne régaliennne de la diplomatie. Or, les Etats conjointement affectés par la menace Boko Haram ne sont pas réputés être les meilleurs amis du monde. Les différends du passé ont construit un tissu de rapports électriques entre quelques-uns qui se tancent, repliés derrière leur ligne Maginot, sourcilleux de leur souveraineté et intrépides sur le territoire dont ils garantissent l'intégrité. Néanmoins, Boko Haram n'en a que faire de ces morgues de grand. La diplomatie sert donc de catalyseur dont la téléologie est le réchauffement des relations entre les Etats de la région.

Ces idées précisent le fil d'Ariane de la guerre contre Boko Haram sur l'axe de la diplomatie menée par la France. La politique extérieure du Cameroun des présidents Ahidjo et Biya révèle une certaine continuité de la diplomatie camerounaise par la primauté accordée à une trajectoire franco-centrée. En effet, « les relations internationales du Cameroun se sont [...] inscrites dans une tendance eurocentrée ayant conduit certains à y voir une évidente continuité du paternalisme néocolonial »²⁷. Les réflexes de ce paternalisme néocolonial se sont observés à l'aune de la guerre contre Boko Haram, où, en raison de son passé historique et sa responsabilité particulière à l'égard des Etats de son précarré, la France s'est très tôt investie du rôle de bon père de famille placé au chevet de ses enfants et neveu d'Afrique²⁸ qu'elle conseille. Ces conseils, apportés à l'occasion du sommet de Paris, ont eu pour effet l'importation par le Cameroun de la guerre contre Boko Haram (A) et la construction d'une synergie africaine guerrière (B).

²⁷ CHOUALA Yves Alexandre, *La politique extérieure du Cameroun. Doctrines, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014, p. 170

²⁸ Le terme « enfants » renvoie aux Etats de son ex-giron colonial impliqués dans la lutte contre Boko Haram, savoir le Tchad, le Niger et le Cameroun, qui, plus justement, était sous mandat onusien, quoiqu'administré comme une colonie. Celui de « neveu » fait référence au Nigéria, pays sous domination britannique, puissance installée consœur de l'hégémonisme occidental en Afrique.

A –La France comme entrepreneur du transfert de la doctrine de la guerre contre Boko Haram au Cameroun lors du sommet de Paris

Le sommet international est une modalité importante de l'activité diplomatique de la société des Etats. Il est « la rencontre ou le contact entre deux ou plusieurs dirigeants qui, placés à la tête d'un Etat et y disposant de l'impérum, se soustraient à la lourdeur des procédures diplomatiques et administratives habituelles en vue, d'une part, de prévenir, atténuer ou réprimer une situation de crise ou de tension internationale, régionale ou locale, d'autre part, d'examiner, en commun, la conjoncture internationale du moment »²⁹. Les sommets internationaux se présentent ainsi comme des cadres idoines d'expression de la politique étrangère des Etats ; entendue comme politique publique³⁰ « dirigée vers le dehors »³¹.

Le 17 mai 2014, alors que l'enlèvement des lycéennes de Chibok garde une résonnance particulière sur le plan international, la France accueille le sommet de Paris sur la sécurité au Nigéria. Le 11 mai déjà, le président Hollande, alors en visite officielle en Azerbaïdjan, annonce depuis Bakou que la France serait le « pays organisateur » de cette rencontre. Mieux, il renchérit sur le rôle moteur que son pays entend jouer en indiquant : « j'ai proposé, avec le président nigérian Goodluck Jonathan, une réunion des pays limitrophes du Nigeria »³². Le sommet est ainsi présenté comme une créature de la volonté française, tout au plus franco-nigériane. Cette mise en avant diplomatique de la France, qui veut assurer un rôle de leadership dans la gestion de cette crise sécuritaire nouvelle, se précise également dans le rapport que celle-ci entend engager avec

²⁹ CHRESTIA Philippe, « Les sommets internationaux », *Revue Etudes Internationales*, vol. XXXI, n° 3, pp. 443-474, p. 445.

³⁰ KESSLER Marie-Christine, « La politique étrangère comme politique publique », dans CHARILLON Frédéric (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, PFNSP, 2002, pp. 167-192.

³¹ MERLE Marcel, *La politique étrangère*, Paris, PUF, 1984, p. 7.

³² Le Monde, « François Hollande annonce un sommet sur la sécurité en Afrique », https://www.lemonde.fr/politique/article/2014/05/11/francois-hollande-annonce-un-sommet-sur-la-securite-en-afrique_4414931_823448.html, consulté le 21 juillet 2020.

les autres partenaires de la triple entente³³ qu'elle associe. Hollande ajoute à ce titre : « j'ai demandé aux Américains et aux Britanniques d'envoyer une délégation à Paris samedi pour que nous puissions agir ensemble et de manière efficace »³⁴. Cette invitation met en relief le système d'alliance de type *burden-sharing*³⁵. Il traduit une tendance à la mode de ne pas agir seul dans la gestion des crises sécuritaires, mais de se prémunir de l'accompagnement des alliés, aux fins de partager les charges financières et matérielles de l'engagement.

Quoique cet appel puisse aussi trahir une cosmétique diplomatique qui cache mal les tendances unilatéralistes et les appétits hégémoniques de la France à l'égard des « Etats du champ »³⁶ et du Nigéria à conquérir. D'ailleurs, l'invitation de ceux-ci aux rayures de convocation ; le rendez-vous réalisant une diplomatie de discipline des trabans aux fins de préciser la voie qu'ils doivent suivre, consolide l'activation par la France d'une diplomatie hégémonique ayant enclenchée l'action publique internationale³⁷. La présence au sommet de l'ensemble des chefs

³³ Analogie à la Triple Entente, configuration d'accords bilatéraux ayant créé un système d'alliance entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie pendant la Première Guerre mondiale. Dans le cadre de la guerre contre Boko Haram, il s'agit de la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En effet, les deux dernières puissances ont bel et bien participé au sommet de Paris. Cependant, c'est la France qui y a joué le rôle principal de meneur. Les autres étant confinés au simple rôle de suiveurs. Mieux, sur le signe diplomatique, leurs chefs de gouvernement n'ont pas fait le déplacement.

³⁴ L'Express, « Boko Haram : Hollande invite Londres et Washington au Sommet de Paris », https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/boko-haram-hollande-a-demande-aux-americains-et-aux-britanniques-de-participer-au-sommet-de-paris_1542807.html, consulté le 21 juillet 2020.

³⁵ DAVID (C-P), op.cit., p. 191.

³⁶ Expression empruntée à Niagalé Bagayoko-Penone pour désigner les anciennes colonies d'Afrique francophone sur lesquelles s'est traditionnellement concentrée la politique française de coopération à l'issue des indépendances. Lire BAGAYOKO-PENONE Niagalé « Approches française et américaine de la sécurité en Afrique subsaharienne », *Revue internationale et stratégique* 2001/2 (n° 42), pp. 161-170.

³⁷ FANYIM Gaius, « Logiques diplomatiques et dynamiques locales dans la lutte contre Boko Haram », dans GWODA Adder Abel et WASSOUNI François (dir.), *Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun, Yaoundé*, les Editions du Schabel, 2017, pp. 223-248, p. 226.

d'Etats francophones de la région ne saurait être aphone sur la validation du caractère hégémonique de l'initiative franco-nigériane³⁸. Si certains n'y voient qu'un coup d'épée dans l'eau, la réalité le conteste. Plus qu'une grande messe diplomatique dans laquelle la France assure la liturgie, le sommet jette les jalons d'une mutualisation des réponses africaines. En effet, c'est de Paris que les chefs d'Etats de la région vont ensemble, sans ambages, déclarer la guerre à Boko Haram.

Loin d'une rhétorique vide de sens, les mots choisis ne prêtent pas à équivoque, à tout le moins pas pour l'ennemi. Lors de la conférence de presse de clôture des travaux, dans un style qu'on ne lui reconnaît pas³⁹, le président camerounais Paul Biya assure :

³⁸ L'hégémonie qualifiant ici « la nature du pouvoir exercé par la puissance qui semble mener le jeu dans l'espace international et imposer ses volontés à ses partenaires et/ou rivaux ». NOREL Philippe, « Le concept d'hégémonie en histoire globale », disponible sur <http://blogs.histoireglobale.com/le-concept-dhegemonie-en-histoire-globale> 1831, consulté le 18 septembre 2020.

³⁹ Le président Biya passe d'habitude pour être un homme plutôt discret et réservé, dont l'image polissée se veut pondérée. Il s'exprime d'ordinaire (très) peu, encore moins de manière aussi offensive. Quoique, sur le plan de la politique interne, on lui reconnaît bien la paternité de quelques déclarations-chocs à inclinaison provocatrice en contexte de crise. Entre autres, en 1991, alors qu'une opération de villes mortes et de désobéissance civile bat son plein au Cameroun, au cours d'une visite à Douala, chaudron du mouvement de contestation politique où on lui promet le pire, il lâche en réponse à ses adversaires politiques : « Me voici donc à Douala ». Aussi, en février 2008, alors que le Cameroun est en proie à des mouvements d'humeur déclenchés dans plusieurs villes à la suite de l'annonce de la hausse des prix du carburant, Paul Biya, au verbe desserré, qualifie le 27 février 2008 dans une adresse à la Nation « d'apprentis sorciers » ceux qui tapis « dans l'ombre manipulent les jeunes ». La rareté des propos du président Biya est telle que le silence est érigé en signature de sa communication de pouvoir, jalonnée de traites de prise de parole aux veilles des fêtes (soirs du 10 février, 19 mai et 31 décembre). Chaque discours en période de prise de parole extraordinaire [période qu'il sait se définir, excellant dans l'art de la rupture avec le temps de l'urgence que lui imposent ses adversaires] a le mérite de cristalliser l'attention même des moins politiquement avisés. Les propos qui les émaillent sont particulièrement traités et ont vocation à produire du sens, à l'effet d'un coup de massue le plus souvent assené contre ses détracteurs. L'analyse de sa communication politique par le silence a été réalisée par MODZOM Marc François, Les silences présidentiels. Analyse des dispositifs et du traitement médiatique de la communication politique de Paul Biya, Président de la

« nous sommes ici pour déclarer la guerre au Boko Haram ». Et, si l'emploi du pronom « nous » aurait pu traduire un excès de zèle, les déclarations subséquentes de ses pairs étaient on ne peut plus claires. Sur le même ton batailleur, le président tchadien Idriss Déby affirme sa « forte détermination à faire face à cette situation, à faire une guerre, une guerre totale », avant de renchérir : « ces terroristes ont déjà fait du mal dans la sous-région, les laisser continuer, c'est prendre le risque de laisser l'ensemble de la sous-région, de l'Afrique dans le désordre »⁴⁰. Moins rageur, mais tout aussi ferme, le président nigérian Goodluck Jonathan quant à lui tonne sa détermination à retrouver les filles de Chibok enlevées. Le président français conclut par ces termes : « Boko Haram est une menace majeure pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et maintenant de l'Afrique centrale. [...] La menace est grave »⁴¹. La messe est dite, la guerre produite.

Par ailleurs, l'office à partir duquel cette guerre est déclarée oblige l'analyse des cadres réflexifs et idéels qui ont conduit à l'adoption par le Cameroun de cette logique guerrière de la lutte. Il s'observe une forme de transfert international de politiques publiques en matière sécuritaire, où la doctrine à filiation américaine de la GWOT semble reprise à son compte par le Chef des armées camerounais et ses pairs africains. Ce dernier, en déclarant la guerre à Boko Haram, s'approprie et entérine le glissement du champ sémantique de la guerre à la menace terroriste, initié par le vocabulaire de l'administration Bush.

En effet, ce transfert se définit comme l'usage d'éléments d'une politique publique (savoirs, idéologies, instruments, institutions) d'un système politique donné pour développer des

République du Cameroun, Thèse de Doctorat de Science de l'Information et de la Communication, Université de Yaoundé II, 2015.

⁴⁰ Le Jour N° 1686 du 21 mai 2014.

⁴¹ France 24, « Sommet africain de Paris : la guerre totale déclarée à Boko Haram », <http://www.france24.com/fr/20140517-nigeria-boko-haram-securite-africains-paris-elysee-sommet-islamistes-al-qaida-terrorisme>, consulté le 14 septembre 2017.

politiques publiques dans un autre système⁴². Il s'agit ainsi d'une dynamique transactionnelle des politiques publiques à l'échelle des échanges internationaux. La France ici joue le rôle d'entrepreneur de transfert qui met en circulation la GWOT, orientation de politique générale en matière sécuritaire permettant « la fabrication et la diffusion de solutions génériques [qui leur] permettent de ne pas apparaître comme cherchant à faire avancer [leur] propre intérêt ou comme s'adonnant au prosélytisme, à l'impérialisme ou au néocolonialisme »⁴³. Ce mécanisme prend sous cet auspice la forme d'un transfert volontaire, une forme de « lesson-drawing » qui peut être répartie « sur un spectre qui va de l'imitation pure et simple à l'inspiration, c'est-à-dire l'importation d'idées ou de principes généraux qui servent d'outils intellectuels permettant d'envisager autrement un problème et de concevoir de nouvelles réponses »⁴⁴. Avant Paris, le Cameroun procédait pourtant à des entreprises de sécurisation de son territoire, de type policier, en mettant aux arrêts à plusieurs reprises des agents de la secte interpellés. Seulement, la déclaration de guerre vise à faire passer un cap à la lutte tout en affectant à celle-ci les moyens de la nature choisie ; une guerre, totale. Or, les différentes libérations d'otages occidentaux, saluant pour l'occasion le génie diplomatique de Yaoundé, avaient plutôt laissé penser en l'adoption d'une orientation sécuritaire différente du prêt-à-penser proposé par la GWOT. Les couloirs de Paris semblent avoir tranché en dernier ressort, ou ont aidé à trancher sur l'orientation à retenir, celle de la guerre, présentée comme un produit de première nécessité à importer par les Etats, affamés de paix du fait du glaive terroriste.

Cette orientation terminologique emporte à la fois le fond et la forme de la lutte envisagée et par la suite engagée. Pourtant, sa rétention n'est pas moins étonnante, dans un contexte où l'exécutif américain semblait décidé à dresser une clôture contre cette nomenclature enfantée par son brain trust géostratégique. Le

⁴² DOLOWITZ David et MARSH David, 'Learning from Abroad: the Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making', *Governance, An International Journal of Policy and Administration*, Vol 13 (1), 2000, pp. 5-24.

⁴³ DELPEUCH Thierry, « Comment la mondialisation rapproche les politiques publiques », *L'Économie politique*, N° 43, 2009 | 3, pp. 77-99

⁴⁴ Ibid.

président Obama avait, dès 2013, choisi de parler d'overseas contingency operations, en tentant de tourner la page de la guerre au terrorisme, toutefois déjà bien ancrée dans les usages des milieux politiques et diplomatiques, et ce bien au-delà du contexte américain. La France apparaît ainsi sous cette veine comme une puissance exportatrice d'un bien sur lequel elle n'a pas de brevet. C'est une doctrine d'emprunt sorti des tiroirs refermés de la stratégie contre-terroriste américaine post-11 septembre. Elle joue dès lors un rôle d'intermédiaire ou de semi-périphérie⁴⁵ entre le centre américain, producteur manufacturier de l'idéologie guerrière, et la périphérie camerounaise importatrice dudit bien. Et, quoique l'industrie de production semble tourner aux arrêts côté américain, la grammaire retenue à Paris témoigne de la permanence des stocks du produit de la guerre au terrorisme dans les entrepôts stratégiques français. La conversion de la France à la guerre au terrorisme peut se repérer par les mots retenus dans certains discours. Ainsi, dès 2013, François Hollande parlait déjà de « guerre de libération »⁴⁶ contre les groupes armés terroristes du Nord du Mali, qui menaçaient de prendre Bamako. Au lendemain des attentats de Paris du 13 novembre 2015, il poursuivait la dynamique de la rhétorique guerrière contre le terrorisme. Devant le Congrès, il assurait que « la France est en guerre »⁴⁷. D'ailleurs cette affirmation donnait un peu plus de poids à celle de son Premier Ministre, Manuel Valls, qui, le 13 janvier 2015, rappelait que « la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical »⁴⁸. Ce positionnement rhétorique et stratégique

⁴⁵ La semi-périphérie est l'apport d'Immanuel Wallerstein qui ajoute à la dichotomie centre-périphérie de l'école de la Dependencia. Il la définit comme « de nature hybride, car tout à la fois pénétrée par le capital du centre sans pour autant disposer d'une base industrielle autonome, et jouant un rôle vital dans la reproduction du système dans son ensemble ». WALLERSTEIN Immanuel, *Le système du monde du XV^e siècle à nos jours*, vol 1. : Capitalisme et économie-monde, cité par BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, PFNSP, 2015, p. 261.

⁴⁶ Déclaration de François Hollande sur l'intervention militaire française au Mali, le 5 juin 2013 à Paris.

⁴⁷ Discours de François Hollande devant le Parlement réuni en Congrès, le 15 novembre 2015 à Versailles.

⁴⁸ Discours de Manuel Valls en hommage aux victimes des attentats, le 13 janvier 2015 à Paris.

ne fait pas par ailleurs l'unanimité au sein de la classe politique française. L'ancien Premier ministre, Dominique de Villepin, qui s'était déjà en son temps farouchement opposé à une association de la France à la GWOT du Président Bush, persiste à voir « la guerre contre le terrorisme (comme) une ânerie qui rajoute du terrorisme, catalyse les terroristes, leur donne un statut et les renforce »⁴⁹. Cependant, force est de constater que malgré le dépérissement de la doctrine de la guerre au terrorisme de l'autre côté de l'Atlantique, celle-ci est devenue et continue de représenter un bien de consommation qui a pignon sur rue en France dans les discours relatifs à la lutte contre le terrorisme. Ce bien de consommation est prêt à être exporté en Afrique dans le cadre du conflit Boko Haram, dans une forme de commerce triangulaire inversé. Le produit américain n'a donc pas été retiré du marché international. Sa circulation est assurée par le commerce que réalise la France près des Etats-clients de son champ, en l'espèce le Cameroun. L'enfant aura donc survécu à son géniteur⁵⁰.

B –La France comme courtier de la construction d'une synergie guerrière africaine contre Boko Haram lors du sommet de Paris

La solidarité, souvent vantée par le sens commun comme étant une caractéristique consubstantielle à l'Afrique, n'a pourtant pas moins eu besoin de la France en tant que véritable ombudsman, afin de se réaliser dans le cadre de la guerre contre Boko Haram. N'étant pas aussi ontologique que l'imaginaire collectif africain se prête à le penser, elle a pour se construire dû se dépouiller (le tenter tout au moins) de la carcasse d'un passé historique ayant effrité et

⁴⁹ Interview de Dominique de Villepin sur la Matinale d'Inter, le 6 septembre 2021.

⁵⁰ Malgré les attermoissements de la communauté internationale au départ, quand le président Bush a lancé son offensive messianique contre le terrorisme sur fond de dynamique manichéenne, la guerre au terrorisme semble s'être bien exportée et installée durablement dans le métalangage géopolitique et diplomatique. Mieux, la rupture du géniteur n'effrite pas la survivance de la logique qui est reprise à leur compte par d'autres Etats. Cette réussite du transfert renforce l'idée selon laquelle les modèles construits aux Etats-Unis ont tendance à se transformer en produit de première nécessité sur le marché international, tendant à structurer ses référents idéologiques et terminologiques. Elle met de ce pas un point d'honneur sur la puissance du soft power américain.

tendu les rapports entre Etats de la région. Par le sommet de Paris, la France s'est donc vu confier le rôle, sinon l'a conquis, de courtier diplomatique aux fins d'aider à fixer ou refixer une solidarité débridée.

En effet, jusqu'au sommet de Paris, Yaoundé s'était montré très réservé à l'idée d'une implication ouverte et guerrière dans ce conflit, ce en dépit des exactions menées par la secte sur son territoire avant cette date⁵¹. Il existait une forme d'omerta politique dans laquelle Etoudi semblait jouer la carte de l'ignorance. D'ailleurs, une partie de l'opinion publique, journalistique et scientifique camerounaise encourageait la distinction qu'il fallait faire entre « Boko Haram du Nigeria » et « Boko Haram au Cameroun »⁵². Distinction nécessaire pour retenir la seconde approche qui affermissait l'idée d'un problème nigéro-nigérian avec lequel il fallait garder ses distances. Prudence qui peinait à cacher la méfiance persistante entre les deux pays, pour qui le passif de Bakassi n'a pas déjà fait couler suffisamment d'eau sous les ponts. Cette obstination de Yaoundé à ne pas s'impliquer dans cette lutte, perçue comme le problème des autres, aurait alors conduit Goodluck Jonathan à se replier sur la France, pour que celle-ci invite à la même table le Cameroun et le Nigéria, ainsi que les dirigeants des autres pays francophones de la région représentés au sommet de Paris.

Le sommet devait donc servir à la pose des prémisses d'un dégivrage des relations entre Yaoundé et Abuja. Une source diplomatique française renforçait d'ailleurs cette idée en plaçant le sommet comme l'instance visant la création d'un « lien politique et

⁵¹ Il était d'ailleurs surprenant que la presse officielle ne parle pas des razzias, des enlèvements de Camerounais qui se déroulaient dans cette partie du territoire. Seul l'œil du Sahel y jetait des coups de projecteur qui peinaient à éclairer la conscience nationale des enjeux sécuritaires, le journal ne bénéficiant à ce moment que d'une très faible audience.

⁵² Cette distinction était portée sur le départ par SAIBOU Issa, spécialiste des conflits dans le bassin du lac Tchad et Directeur de l'Ecole normale supérieure de Maroua. Seulement, l'ancrage subséquent et plus présent de la secte dans la société camerounaise a fait évoluer de facto cette analyse pour une approche hybride plus fidèle à la réalité. Ce que nous avons remarqué lors de l'entretien qu'il nous a accordé à son domicile à Maroua le 23 juin 2019.

diplomatique entre les pays de la région »⁵³. En réalité, avant le sommet de Paris, Nigéria et Cameroun se regardaient en chiens de faïence campés derrière leurs frontières. Ces armées se présentaient comme de véritables calottes glaciaires évoluant en bloc monolithique. L'odeur de cette hostilité prégnante contribuait à réactualiser les rapports belliqueux entretenus entre les deux armées pendant plus d'une décennie, dans le cadre du conflit sur la péninsule de Bakassi, rétrocédée au Cameroun par l'ONU en 2007. Contexte qui justifiait le refus de chaque Etat d'accorder un droit de poursuite à l'armée de l'autre. Cependant, ces positions carrées n'accouchaient pas d'une stratégie fertile dans le cadre de la lutte contre Boko Haram⁵⁴.

Il faut dire que la médiation de Paris a eu l'effet de jeter les jalons d'un dialogue retrouvé. Pour preuve, le 3 juillet 2015 à Yaoundé, le président Hollande déclarait en conférence de presse : « le Président Biya m'a confirmé la gravité de la situation. Et donc la nécessité d'agir. Prochainement, le Président du Nigeria va venir ici au Cameroun. C'est très important parce qu'il faut que le Nigeria et le Cameroun aient les meilleurs rapports, les meilleures relations pour agir. Et je pense que ça correspond à l'état d'esprit qui avait été le nôtre lorsque nous avons réuni le sommet de Paris pour prendre des décisions importantes face à Boko Haram »⁵⁵. L'annonce de la venue du président du Nigéria fraîchement élu n'était pas spécieuse. Le 29 juillet 2015, Muhammadu Buhari

⁵³ Jeune Afrique, « Sécurité au Nigéria : le sommet à Paris affiche complet », <https://www.jeuneafrique.com/163796/politique/s-curit-au-nigeria-le-sommet-paris-affiche-complet/>, consulté le 21 juillet 2020.

⁵⁴ Au cours d'un entretien accordé en juillet 2017 à Yaoundé, un soldat de l'opération Alpha nous confiait la difficulté qui était la leur de poursuivre les hommes de Boko Haram en territoire nigérian. Cet état des choses handicapait sérieusement l'efficacité des ripostes, car Boko Haram se servait de ces injonctions républicaines pour perpétrer des attaques de part et d'autre des frontières et se replier sur des bases arrière où les armées respectives ne pouvaient pénétrer.

⁵⁵ Extrait de la conférence de presse de Paul Biya et François Hollande à l'occasion de la visite d'Etat au Cameroun du Président de la République française le 3 juillet 2015 à Yaoundé. <https://www.prc.cm/fr/actualites/interviews/1368-paul-biya-et-francois-hollande-face-a-la-presse-a-l-occasion-de-la-visite-d-etat-au-cameroun-du-president-de-la-republique-francaise>, consulté le 7 juillet 2017.

réalisait la prophétie en posant ses valises à Yaoundé avec dans sa délégation plusieurs gouverneurs des Etats des régions touchées par Boko Haram et limitrophes au Cameroun⁵⁶. Le président Biya se faisait désormais le chantre de la mutualisation des moyens promu au sommet de Paris. Il disait à son hôte : « nous devons mutualiser nos efforts, conjuguer nos forces, partager nos expériences »⁵⁷. Certes, les verrous n'ont pas totalement sautés à Paris, mais ils ont tout au moins connu des amenuisements qui seront plus tard consolidés par la participation de ces deux pays à la Multinational Joint Task Force rénovée (MNJTF). Les leçons apprises à Paris semblent donc avoir été retenues.

Aussi, au-delà de la solidarité nigéro-camerounaise (re)trouvée, le sommet de Paris a accouché d'un plan d'action régional fixant la feuille de route commune tracée par les Etats présents. Ce plan d'action concernait la coordination du renseignement, l'échange d'informations, le pilotage central des moyens, la surveillance des frontières, une présence militaire autour du lac Tchad et une capacité d'intervention en cas de danger. Sur le plan pratique, les Etats de la CBLT ont décidé de procéder à des patrouilles coordonnées, de partager le renseignement, d'échanger des informations sur le trafic d'armes et de mettre en place des mécanismes de surveillance des frontières⁵⁸. L'approche guerrière retenue par le Cameroun et ses pairs africains, francophones notamment, précise la continuation d'une guerre contre le terrorisme précédemment entamée par la France en Afrique dans le cadre de l'opération Serval, transformée plus tard en Barkhane. L'idée côté français était de considérer le front du bassin lac Tchad comme un étirement des théâtres du Sahel où elle s'est engagée. Considération stratégique qui lui faisait espérer en une intervention des forces françaises déjà présentes dans la région et stationnées à Ndjamena⁵⁹. François Hollande rassurait dans ce sens : « il n'est pas

⁵⁶ Cameroun Tribune N°10894/7093 du 30 juillet 2015.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Conclusions du Sommet de Paris sur la sécurité au Nigéria, 2014.

⁵⁹ Au cours de notre entretien avec MENYE Blaise Hilaire, Colonel adjoint n° 1 au Général de Brigade Commandant de la RMIA 4, chargé des opérations, le 18 juin 2019 à Maroua, ce dernier précisait les pressions subies par l'armée camerounaise venant des autorités françaises. Celles-ci voulaient que leur armée

besoin pour la France d'envoyer des unités militaires, elles sont présentes dans la région »⁶⁰. C'est donc à Paris que pour la première fois ces Etats entrent officiellement et ensemble en guerre contre Boko Haram, sous le conseil avisé et intéressé de la France.

Une fois la guerre déclarée, le travail diplomatique de la France consistait dorénavant à défendre l'approche retenue près des Nations Unies (II).

II– La diplomatie française au service de la légitimation internationale de la guerre contre Boko Haram près des Nations Unies

La guerre au terrorisme tend à s'imposer dans l'imaginaire de la politique internationale comme la référence archétypique qui structure la grammaire, mais aussi l'orientation de la lutte à engager. Cette orientation fait de la guerre le centre de gravité de l'ordre international, avec pour corollaire la (sur)militarisation des Etats en riposte à cette menace spécifique. La déclaration de guerre du président Biya au Sommet de Paris emporte ces conséquences certaines.

Déjà, une fois la déclaration exprimée, la réaction de Boko Haram n'a pas tardé. Le groupe désignait ainsi ouvertement pour la première fois le Cameroun comme un ennemi privilégié. Dans une vidéo, Abubakar Shekau, alors seul leader de Boko Haram encore unifié, menaçait : « Paul Biya si tu ne mets pas fin à ton plan maléfique, tu vas avoir droit au même sort que le Nigéria (...) tes soldats ne peuvent rien contre nous »⁶¹. La déclaration de guerre,

pénètre le théâtre du bassin du lac Tchad sanctuariser par les armées africaines impliquées dans la guerre contre Boko Haram. Il n'a eu de cesse de marteler : « aucun, je dis bien aucun étranger n'est sur le terrain de combat ».

⁶⁰ Lors de la conférence de presse qui a suivi le sommet de Paris sur la sécurité au Nigéria le 17 mai 2014.

⁶¹ Le Jour, N° 1845 du 8 janvier 2015. Il faut remarquer que la stratégie de communication de Boko Haram contre le Cameroun est évolutive, notamment pour la faction conduite par Abubakar Shekau. Alors qu'il était reproché à ce dernier son omnipotence se traduisant par une communication personnifiée du groupe ; les autres n'ayant pas droit à la parole, la secte a commencé à opérer une mue novatrice et stratégique à partir de 2017, alors qu'elle était poussée dans ses derniers retranchements à la fois par les forces armées de la région, mais aussi par

inédite pour la tradition stratégique du Cameroun⁶², emportait l'importation de l'approche de la guerre en Afrique. Par ailleurs, sa

les luttes territoriales l'opposant à ses anciens co-légionnaires passés depuis lors sous la coupe d'ISWA. Ainsi, dans une vidéo de 27 minutes, on voit Abubakar Shekau laisser deux combattants de la secte, de nationalité camerounaise, s'exprimer au nom de la faction. Cette rupture stratégique traduirait la volonté de ce dernier d'attirer davantage de Camerounais dans sa faction, qui n'aurait plus les bonnes grâces des djihadistes nigériens qui préfèrent rejoindre la faction d'ISWA. Le long de la frontière du Cameroun étant devenu pour ce dernier son ultime rempart, les camerounais pourraient constituer à l'avenir la ressource humaine principale de sa faction, ces derniers davantage au fait du théâtre d'opérations qu'ils connaissent. Voir L'œil du Sahel N° 903 du 20 mars 2017.

⁶² La culture stratégique du Cameroun, des présidents Ahidjo et Biya, opte régulièrement pour le règlement pacifique des conflits, notamment pour ce qui est des menaces venant de l'extérieur. Il faut par ailleurs souligner l'ambivalence des doctrines relatives à l'emploi de la force. Celles-ci oscillent entre un « réalisme dur » quand il s'agit de menaces internes, et un « idéalisme pacifique » pour ce qui concerne les menaces extérieures. Ainsi, quand il s'agit de mouvements populaires (maquis, villes mortes des années 1990, grèves estudiantines de 1992 et 2004, grève de la faim de 2008, crise anglophone à partir de 2016), l'Etat semble retenir l'option d'une répression avant-gardiste qui fait souvent tâche de sang. Par ailleurs, pour ce qui est des agressions extérieures (conflit de Bakassi), la résolution pacifique des conflits est la doctrine de mise. En outre, il ne faut pas voir dans les propos du président Biya, qui déclarait le 2 août 2014 : « on a eu à lutter contre ce même Nigéria pour Bakassi et avant, on a éradiqué les maquis des mouvements révolutionnaires, ce n'est pas le Boko Haram qui va nous dépasser », un enchevêtrement des doctrines des ripostes internes et externes. « Lutter contre le Nigéria » sans lui déclarer la guerre, dans une forme de défense de garde, tout en ayant recours à la Cour Internationale de Justice, telle est la démarche employée par le Cameroun. « Eradiquer les maquis », le verbe employé est suffisamment évocateur pour préciser le changement de paradigme qui s'opère. Toutefois, l'assimilation de la guerre contre Boko Haram à la lutte contre les révolutionnaires Upécistes exprime pour certains un malaise historique et un « inconscient profond » du Chef de l'Etat qui saluait pourtant, le 31 décembre 2009, à la veille du cinquantenaire de l'indépendance, « ceux qui se sont battus pour cette indépendance ». Ce combat ne saurait être détaché de la figure des militants Upécistes dont les principaux leaders semblent encore cantonnés du mauvais côté de l'histoire par le discours officiel. Lire avec intérêt SIGANGKWE TIEMENI, « A propos d'une comparaison malvenue entre Boko Haram et l'UPC historique. Boko Haram : une nouvelle version du maquis Upéciste ? », dans GWODA (A.A.) et WASSOUNI (F.), Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun, op.cit., pp. 269-287. Sur la dualité des doctrines du recours à la force, NCHARE NOM Théophile Mirabeau, « Lutte contre Boko Haram et refonte des concepts de défense et de sécurité au Cameroun », dans GWODA (A.A.) et WASSOUNI (F.) (dir.), Boko Haram au Cameroun :

légitimation au niveau de la communauté internationale en vue du soutien de celle-ci à l'effort de guerre nécessaire était une autre paire de manche. Si la France par le conseil s'était posée en « maître du jeu [de ce] multilatéralisme franco-africain informel »⁶³ et par elle initiée, elle devait dorénavant par le plaidoyer inscrire son travail diplomatique en faveur de l'intercession pour la mobilisation de cette communauté internationale à la cause de la guerre. Travail qui passait par l'activation du réseau d'inter-reconnaissance au sein des Nations Unies (A) qui a abouti à l'adoption d'une résolution en reste du Conseil de sécurité (B).

A –L'activation en demi-teinte du réseau d'inter-reconnaissance au sein du Conseil de sécurité par la France

L'affirmation du statut de grande puissance de la France, en Afrique notamment, passe par sa capacité de mobilisation de la communauté internationale dont l'instance faitière est l'ONU. La consolidation de son leadership en Afrique ne peut se soustraire de cette exigence qui met en relief son attribut de puissance dans ses rapports avec celle-ci. Dans ce sillage, après avoir réuni autour d'une même table, avec plus ou moins de succès, les différents acteurs concernés par la lutte au front contre Boko Haram à Paris, l'activité diplomatique de la France ne s'est pas arrêtée.

Déjà, sur l'éveil en faveur d'une prise en charge collective du fardeau Boko Haram, François Hollande assurait que la France ne peut pas être « la seule puissance à agir [...] la France ne peut pas régler tous les conflits du monde [...] On l'appelle partout ; en Libye, où c'est le désordre le plus absolu, on la sollicite. Au Nigeria, au Cameroun, dans la zone du Sahel, on l'appelle », avant d'ajouter, plus tranché, « je veux adresser un message à la communauté internationale et aux plus grands pays [...] Faites votre travail, ne faites pas la leçon (...) Faites votre devoir, personne ne le

dynamiques plurielles, Bruxelles, Peter Lang, 2017, pp. 123-143. Seulement, et là peut-être la novation de la culture stratégique s'impose, la menace Boko Haram n'est pas de nature étatique et se présente comme à la fois externe et interne.

⁶³ POKAM Hilaire De Prince, *Le multilatéralisme franco-africain à l'épreuve des puissances*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 186.

fera à votre place »⁶⁴. Ainsi, à la tribune des Nations Unies, il faisait remarquer que « le terrorisme n'est pas une réalité nouvelle [...] Il a de nouveaux noms, il ne s'appelle plus seulement Al-Qaida ou AQMI, mais Boko Haram ou Daech »⁶⁵. La désignation nominative de Boko Haram assimilée à un groupe terroriste apparaissait à l'occasion comme le premier marqueur majeur au sein de l'ONU réunie en assemblée. Ce qui devait contribuer à la mobilisation de la communauté internationale.

De plus, après que le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) ait autorisé la Force Mixte Multinationale (FMM) le 29 janvier 2015, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères de la France, en visite au Cameroun le 21 février 2015, affirmait : « c'est la France, membre permanent du Conseil de Sécurité, qui va défendre la proposition africaine, la proposition du Cameroun qu'il y ait cette Force interafricaine »⁶⁶. Ainsi, la France entendait jouer le rôle de porte-parole du Cameroun et de ses pairs africains près de l'ONU⁶⁷. Ce rôle dont elle se prémunit est le corollaire du système multilatéral créé par l'organisation du sommet de Paris, qui fluidifie en son sein la construction des « alliances diplomatico-stratégiques »⁶⁸.

Au cours d'une autre interview sur le sol camerounais, Laurent Fabius ajoutait : « nous la France, membre permanent du Conseil de Sécurité, nous allons travailler avec nos amis tchadiens, nos amis camerounais [...] pour faire approuver cette force. Ce qui aura pour effet de lui donner une grande légitimité internationale et aussi nous l'espérons d'alléger le fardeau financier, parce qu'un

⁶⁴ Challenges, « Faites votre travail dit Hollande », https://www.challenges.fr/monde/lead-1-boko-haram-un-detachement-de-liaison-francais-au-niger_116844, consulté le 14 septembre 2017.

⁶⁵ Ambassade de France au Cameroun, Extrait du discours de François Hollande au Conseil de Sécurité des Nations Unies lors de la 69e assemblée générale des Nations Unies le 24 septembre 2014, <https://cm.ambafrance.org/Combattants-etranagers-Intervention>, consulté le 10 juillet 2017.

⁶⁶ Cameroun Tribune N° 10785/6984 du 23 février 2015.

⁶⁷ « Tout acteur dans un système peut toujours être considéré comme le porte-parole tout autant que comme le produit d'un autre système », FRIEDBERG Erhard, *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1997, p. 253.

⁶⁸ POKAM (HDP), op.cit., p. 319.

autre aspect qui est très important et dont j'ai discuté avec le Président du Cameroun c'est le coût que tout cela représente pour les pays concernés. C'est la raison pour laquelle outre l'aide que la France apporte (...), nous voulons qu'il y ait une conférence des donateurs qui permette d'alléger la charge des pays concernés et singulièrement, pour le Cameroun »⁶⁹. Le rappel en exorde du statut de la France, en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, précisait le cadre au sein duquel allait s'exercer ce travail diplomatique. Travail qui devait aboutir sur une résolution du Conseil de sécurité, qui entérinerait le soutien de la communauté internationale et participerait à donner à la Force la légitimité nécessaire pour convaincre ensuite les pays riches de participer à son financement⁷⁰. La France devant assurer la présidence du Conseil au cours du mois de mars 2015, la question de la lutte contre Boko Haram allait être inscrite à l'ordre du jour. Le scénario du ministre était qu'une résolution du Conseil de sécurité soit votée fin mars début avril, à laquelle succéderait une conférence des donateurs en vue d'assurer l'équipement et le déploiement des troupes⁷¹. L'option de placer la FMM sous le Chapitre VII de la Charte de l'ONU était dans ce cadre envisagée.

De ce fait, le travail diplomatique de la France, sans totalement périlcliter, ne tiendra pas la promesse des fleurs sur les intentions précisées. Au terme de cette présidence, le Conseil n'a pris aucune résolution visant à faire passer la FMM sous mandat onusien. Le seul acte onusien sur la question à ce moment était la déclaration présidentielle du 19 janvier 2015 prise au terme de 7362^e séance du Conseil de Sécurité, alors que le Conseil était sous la présidence du Chili. La déclaration précise que le Conseil « prend note de la décision des États membres de la CBLT et du Bénin de

⁶⁹ RFI, « Lutte contre Boko Haram : l'urgence d'une résolution onusienne », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20150221-france-cameroun-boko-haram-urgence-une-resolution-onusienne-biya-fabius>, [transcription de l'audio de l'interview accordée à la chaîne de radio RFI].

⁷⁰ RFI, « Lutte contre Boko Haram : pourquoi faut-il une résolution de l'ONU ? », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20150223-lutte-boko-haram-pourquoi-resolution-onu-issoufou-fabius-financement-nigeria-niger>, consulté le 17 juillet 2020.

⁷¹ RFI, « Lutte contre Boko Haram : pourquoi faut-il une résolution de l'ONU ? », op. cit.

rendre opérationnelle la Force spéciale mixte multinationale, notamment par la mise en place d'un quartier général commun et le déploiement de contingents nationaux, aux fins de la conduite d'opérations militaires contre Boko Haram » et « demande instamment aux États membres de la CBLT et au Bénin de poursuivre leurs activités de planification en vue d'assurer la mise en place effective, viable et durable de la Force spéciale mixte multinationale »⁷². Or, une déclaration du Président du Conseil de sécurité n'a pas la portée d'une résolution du Conseil de sécurité⁷³.

En effet, les déclarations du Président du Conseil de sécurité et les résolutions du Conseil de sécurité sont pour les Nations Unies « deux instruments d'actions qui sont très proches par leur contenu, par leur valeur et par leurs effets, mais qui demeurent distincts. Cette distinction est utile dans la pratique, même si elle est difficile à justifier théoriquement, puisque le sentiment que la déclaration présidentielle est moins contraignante politiquement et juridiquement qu'une résolution est largement répandu »⁷⁴. Sur la typologie, la déclaration relevait des déclarations associées de façon lointaine à une résolution, préfigurant ainsi la résolution future⁷⁵.

B –Les impérities de la diplomatie française pour l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution à la hauteur des promesses faites au Cameroun

La crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad a été placée pendant longtemps sur le banc de touche de l'attention de la communauté internationale. Au cours d'une visite sur fond de mea culpa diplomatique du Conseil au Cameroun, le représentant permanent de la France à l'ONU, François Delattre, rappelait le « décalage flagrant entre d'un côté l'accumulation des défis qui se

⁷² Conseil de Sécurité, Déclaration du Président du Conseil de Sécurité, 19 janvier 2015, www.un.org/fr/sc/documents/statements/2015.shtml, consulté le 17 septembre 2017.

⁷³ TALMON Stefan, 'The Statements by the President of the Security Council', *Chinese Journal of International Law*, 2003, pp. 417–467.

⁷⁴ TAVERNIER Paul, « Les déclarations du Président du Conseil de sécurité », dans *Annuaire Français de Droit International XXXIX*, Paris, CNRS, 1993, pp. 84-104.

⁷⁵ Ibid., p. 96.

posent dans cette région et de l'autre, la réponse de la communauté internationale, qui était à la fois insuffisante et morcelée »⁷⁶. Il ajoutait : « cette visite était cruciale en elle-même, non seulement pour mettre un coup de projecteur sur la région du lac Tchad, mais aussi pour en faire une vraie priorité, dans la durée, de la communauté internationale. La région du lac Tchad, qui a toujours été une priorité pour la France, n'a pas eu en effet l'attention qu'elle méritât de la part de la communauté internationale. Cette visite contribue à réparer cette erreur, qui était aussi une injustice »⁷⁷. Ses propos comptaient aussi en rappel des efforts que la France avait réalisés afin de sortir la crise de la cage de fer de l'indifférence dans laquelle elle était emprisonnée au sein des arènes de la communauté internationale. La visite pouvait donc être pointée au tableau des maigres trophées glanés par son travail diplomatique au sein des Nations unies.

Accueillie par le MINREX et la Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies, Najat Rochdi, la délégation du Conseil de sécurité a été reçue en audience par le Chef de l'Etat et le Premier ministre à Yaoundé, avant de prendre la direction de l'Extrême-nord où elle a tenu des réunions élargies avec les acteurs locaux⁷⁸. Ayant pu, le temps d'un instant, toucher du doigt la réalité de la situation dégradée de la zone, le voile semblait par-là tombé, la cécité ôtée, la vue retrouvée ; « quand nous rentrerons à New York, nous ne resterons pas les bras croisés »⁷⁹ se voulait rassurant l'ambassadeur du Sénégal, Fode Seck.

A la pluie de mots et aux déclarations de bonne intention devaient désormais succéder le beau temps d'un travail décisionnel du Conseil, conséquent et cohérent aux enjeux qui lui ont été

⁷⁶ Représentation permanente de la France à l'ONU, « Lac Tchad : les trois enseignements de la visite du Conseil », <https://onu.delegfrance.org/Lac-Tchad-les-trois-enseignements-de-la-visite-du-Conseil>, consulté le 27 juillet 2020.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Rapport S/2017/403 du Conseil de sécurité sur la mission effectuée dans la région du bassin du lac Tchad (Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria) du 1^{er} au 7 mars 2017, 5 mai 2017.

⁷⁹ VOA News, 'Cameroon begs for international help against Boko Haram terror', op. cit.

révélés. D'ailleurs, la réussite de la mission, l'avait souligné François Delattre, « dépendra du suivi que nous en ferons et de la capacité que nous aurons, de retour à New York, à mettre en œuvre les orientations définies durant cette mission »⁸⁰. Pour joindre l'acte à la parole, de retour au siège, le Conseil adopte la résolution 2349, au terme de sa 7911^e séance de travail le 31 mars 2017. La maison brûle encore, autant commencer à la regarder. La visite effectuée semblait ainsi avoir permis de « constater l'existence d'une menace contre la paix »⁸¹ et d'apprécier l'urgence de dépasser le seuil de la simple déclaration du Président du Conseil du 19 janvier 2015.

La résolution 2349 consacre dès lors la légitimation et la légalisation internationale de la lutte contre la secte Boko Haram. L'encadrement juridique de la guerre engagée jusqu'alors bénéficiait tacitement au niveau de l'ONU d'une interprétation extensive de l'article 51 de la Charte de Nations Unies sur la légitime défense⁸². Cette interprétation avait été introduite devant le Conseil de sécurité au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, pour justifier la guerre entamée en Afghanistan contre les groupes terroristes⁸³. La résolution, sans faire passer la FMM sous le

⁸⁰ Représentation permanente de la France à l'ONU, « Conseil de sécurité : visite dans la région du lac Tchad », <https://onu.delegfrance.org/Conseil-de-securite-visite-dans-la-region-du-lac-Tchad>, consulté le 27 juillet 2020.

⁸¹ Article 39 de la Charte des Nations Unies

⁸² « Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales ».

⁸³ Ainsi, après avoir engagé des opérations militaires en Afghanistan le 7 octobre 2001, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne saisissaient le 8 octobre 2001 le Conseil de sécurité par lettres adressées au Président. Dans ces lettres, ils déclaraient que, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations unies, les mesures en question avaient été prises dans l'exercice du droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective. Cette interprétation semble ne pas

chapitre VII de l'ONU, « rappelle les communiqués du Conseil de paix et de sécurité sur Boko Haram, y compris celui qu'il a publié à l'issue de sa 484^e réunion, a conscience de l'appui que l'Union africaine ne cesse d'apporter à la FMM, et demande aux Etats membres de la Commission du bassin du lac Tchad et au Bénin de persévérer dans leurs efforts pour lutter contre Boko Haram et mettre en œuvre les dispositions des communiqués »⁸⁴. L'option retenue est celle de la conservation d'une force autochtone, sous mandat du CPS de l'UA, sans déploiement d'une coalition internationale sous commandement onusien aux termes des articles 42 à 50 de la Charte, et tel que l'avait promis la France au Cameroun.

Cette défaillance de la promesse française entame notamment la question du financement de la FMM. La résolution « engage [...] les Etats membres à verser de généreuses contributions au Fonds d'affectation spéciale de l'Union africaine et prie le Secrétaire général de mobiliser énergiquement la communauté internationale et les donateurs en faveur de cette initiative »⁸⁵. Les opérations africaines portées par la FMM devaient donc bénéficier d'un financement ad hoc de ladite communauté. Pourtant, à l'analyse du narratif des dirigeants de la région, cet engagement à une mobilisation dite énergique présente les caractéristiques d'un discours creux, ressemblant davantage à un vade-mecum. La volonté politique lobe sur les ambitions affichées. Invité de l'émission « Le débat africain » sur RFI, édition spéciale au cours du Forum sur la paix de Paris⁸⁶, Idriss Déby, porte-parole de circonstance (nouveau) des Etats impliqués dans la lutte contre Boko Haram, tempêtait : « on n'a pas de financement [...] on a demandé 12 milliards d'un côté pour le développement, et

aller au bout de l'effort, au regard de la doctrine suivant laquelle « on ne discute pas avec le terroriste ».

⁸⁴ Résolution du Conseil de sécurité 2349 du 31 mars 2017, S/RES/2349, p. 3.

⁸⁵ Résolution du Conseil de sécurité 2349 du 31 mars 2017, S/RES/2349, p. 3

⁸⁶ Du 10 au 12 novembre 2019, forum qui a connu la participation du président Biya. Ce sommet marquait aussi son grand retour sur la scène internationale, crédité du Grand Dialogue National perçu par ses pairs comme un succès démocratique dans les démarches visant à trouver une solution pacifique à la crise anglophone.

400 millions de dollars pour équiper nos armées pour faire face à la situation de l'insécurité contre le Boko Haram. Sur les 400 millions, rien jusqu'à aujourd'hui. Sur les 12 milliards, rien jusqu'à nos jours [...] Nous consacrons plus de 20 %, 30 % pour d'autres pays de nos budgets pour lutter contre le Boko Haram»⁸⁷. Ses propos véhéments rappellent que, quoique de basse intensité, la guerre contre Boko Haram n'est pas en période de solde, bien que sur le plan international elle semble malheureusement achalandée à l'encontre de la dévaluation. Cette guerre aussi à un coût et l'argent reste son nerf⁸⁸. Le défaut de provision financière est de nature à provoquer des ruptures de nerfs conséquentes de la crispation du système nerveux politique africain. On peut dans ce sens comprendre l'irritation du président Déby, qui, reprochant une «gouvernance mondiale déséquilibrée», ajoutait, plus acerbe : «quand il a été question de lutter contre le terrorisme au Moyen-Orient [...] plus de 200 avions ont été mobilisés, et quand il s'agit de l'Afrique, les grandes puissances qui ont de grands moyens estiment que ce n'est pas une priorité»⁸⁹. Cet agacement est d'autant plus renforcé que les engagements militaires se démultiplient à mesure que les foyers de menace s'étirent dans l'espace sahélo-saharien.

L'irritation dirigée contre la communauté internationale touche donc aussi au traitement différencié qu'elle réalise sur la question Boko Haram, comparée aux mobilisations opérées sur d'autres théâtres de même nature criminelle. Mieux, une étude comparée de la temporalité de l'activité décisionnelle du Conseil de sécurité, mettant aux prises le problème Boko Haram et d'autres menaces antérieures de nature similaire, jette davantage de lumière

⁸⁷ RFI, Emission Le Débat africain [Vidéo] Idriss Déby, Mahamadou Issoufou et Félix Tshisekedi sur RFI, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20191113-video-debat-idriss-deby-mahamadou-issoufou-felix-tshisekedi-forum-paix-securite>, [transcription de la vidéo de l'interview accordée à la chaîne RFI le 12 novembre 2019 à Paris]

⁸⁸ Au Cameroun, aux termes du président Paul Biya, les deux premières années de la guerre ont coûté sur le plan des opérations militaires près de 343 milliards de francs CFA, soit près de 2 % du PIB. Statistiques avancées au cours de la réunion avec les membres du Conseil de Sécurité lors de leur visite à Yaoundé le 3 mars 2017.

⁸⁹ Ibid.

sur cet écart de traitement. Ainsi, s'il a fallu au Conseil de sécurité, après le déclenchement de la légitime défense par les Etats de la région, environ trois ans pour prendre une résolution sur la crise sécuritaire au lac Tchad, il a fait preuve d'une plus grande célérité après les attentats du 11 septembre 2001. Il lui a fallu à ce titre respectivement 1 et 17 jours pour prendre les résolutions 1368 et 1373. Le temps de l'urgence fonctionne ainsi à géométrie variable, les quasi mêmes causes ne produisant pas les mêmes effets, sinon des effets dissemblables. La différence se situerait effectivement au niveau du «quasi même», le diable se cachant dans les détails, l'urgence aussi. Quoiqu'il en soit, la gestion onusienne de la crise sur le plan diplomatique fait penser à raison que le Conseil «traîne comme un boulet l'enlisement de la lutte contre Boko Haram»⁹⁰, et la France y est apparue estropiée, incapable de lui donner le coup d'accélérateur nécessaire et promis. Seulement, si les fruits de la résolution 2349 n'ont pas accompagné la promesse des mots retenus par la France, une réflexion prophylactique serait soucieuse d'une étiologie qui dépasse les accusations tranchées monocausales.

Il s'est observé au cours des débats du Conseil de sécurité une certaine réticence, tout au moins un enthousiasme débridé de certains membres permanents, notamment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui préféraient regarder ailleurs. Ce qui est non sans rappeler la dispute des alliés post-11 septembre au Conseil de sécurité sur la question de la guerre contre l'Irak sur fond de guerre au terrorisme. A l'inverse, cette guerre était envisagée par le couple américano-britannique, qui cherchait (désespérément) au sein du Conseil la caution diplomatique pour la guerre qu'ils étaient déterminés à mener contre le régime de Saddam Hussein. La France de Chirac fera essuyer un revers diplomatique cinglant à une Amérique encore blessée dans son orgueil par les attentats du 11 septembre. L'impuissance de la puissance américaine⁹¹ était ainsi de nouveau mise en relief par la résistance victorieuse de la France à l'idée d'une légitimation internationale par le Conseil de la guerre contre l'Irak. Le Cameroun, qui à cette date siégeait en

⁹⁰ KOUNGOU (L), «Coopération sécuritaire dans l'aire du bassin du lac Tchad en matière de lutte antiterroriste », op.cit., p. 25.

⁹¹ BADIE Bertrand, L'impuissance de la puissance. Essai sur les nouvelles relations internationales, Paris, Fayard, 2004.

qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, sera entenailler dans cette lutte des éléphants. Le président Bush va développer à l'égard du président Biya une diplomatie de séduction, qui, à coup de promesses⁹², visait à faire basculer Yaoundé côté américain en tant que soutien au sein du Conseil lors du vote. Cependant, faisant preuve d'une dextérité diplomatique lui permettant de n'égratigner ni la France ni les Etats-Unis, le Cameroun jouera la carte de l'équilibre par un discours nuancé lors des débats. Son représentant permanent, Martin Belinga Eboutou, par une tournure de langage futée, dira à propos de l'Irak : « nous sommes en faveur des inspections, mais elles ne devraient pas se prolonger ». Il était de ce pas difficile d'apprécier la position du Cameroun par rapport à cette guerre en suivant la logique des camps. Quoique, par un curieux hasard de calendrier, le 20 mars 2003, le président Biya est reçu en visite officielle à la Maison Blanche par un président Bush honni par la communauté internationale ; en chef de file la France, après avoir déclenché le même jour sa guerre contre l'Irak en contournant le cadre multilatéral onusien.

Le discours de Dominique de Villepin, représentant permanent de la France au Conseil de sécurité, fermement opposé à l'idée d'une guerre contre l'Irak qu'il ne fallait envisager qu'en dernier ressort, avait eu un retentissement éloquent lors du vote au sein du Conseil, s'attirant à l'occasion les foudres et la rancune des Américains et leurs alliés ad hoc. Cette position française s'inscrivait dans la continuité de la politique étrangère portée par le président Jacques Chirac. Celle-ci a été marquée au départ par une forme de néogaullisme qui consistait en la prise de distance et la volonté d'autonomie stratégique de la France vis-à-vis de son allié américain ; tout faisant, tout disant, tout puissant. Cependant, cette posture de la diplomatie chiraquienne s'est effritée au fil des années, sous la pression politique, sociale et économique américaine, marquée, pour ce qui est de la guerre d'Irak menée au nom de la guerre contre le terrorisme, par les campagnes de boycott

⁹² Parmi ces promesses, la réouverture du bureau de l'USAID à Yaoundé, le soutien des Etats-Unis dans la dispute contre le Nigéria relative à la péninsule de Bakassi.

des produits français outre-Atlantique. Le vin de l'effritement de cette position antagoniste a donc été ainsi tiré sous Chirac, mais a été bu sous Nicolas Sarkozy, au moment pourtant où le géniteur de la stratégie commençait à monter des signes d'épuisement d'une approche dont l'ivresse et l'étourdissement guerriers trahissaient les mauvais choix.

L'incapacité de la France à convaincre et mobiliser ses alliés au sein du Conseil, aux fins de soutien de la guerre contre Boko Haram dont elle a exporté la doctrine au Cameroun, n'est-elle donc pas la douce revanche diplomatique américaine à l'isolement porté par la France lors de la guerre d'Irak ? La France est ainsi apparue comme un roi dévêtu de ses vêtements de puissance. Ce que nous appelons diplomatie du roi nu. Il se réalise ici la résurgence d'une anarchie hobbesienne où la qualité d'amis, plus justement d'alliés, glisse dans les abysses de la rivalité entre puissances. L'étagé supérieur présente dès lors des configurations de joueurs multiples, où ces derniers sont à la fois partenaires et adversaires. Dans ce cadre, « la configuration des joueurs et du jeu est tellement complexe qu'aucun individu ne peut diriger la partie selon ses vues et ses objectifs. Il joue en dehors et à l'intérieur d'un réseau de joueurs interdépendants, où existe des alliances et des antagonismes, où l'on coopère et rivalise à différents niveaux »⁹³. Cette mise à nu du roi oblige par ailleurs à se poser la légitime question de savoir qui a déshabillé le roi ?

Cette incapacité à convaincre ses alliés semble ne pas être le seul fait d'une puissance impuissante soumise à la rivalité de ses pairs. Un diplomate français précisait d'ailleurs avant les réunions du Conseil de mars 2015 : « beaucoup dépendra de l'attitude du Nigeria et du Tchad, membres non permanents en ce moment, pour que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se prononcent »⁹⁴. Le rôle des Etats africains sur l'inclinaison que prendrait le Conseil était ainsi mis en avant. Cette situation du jeu présente une forme d'alliance tacite entre les joueurs des niveaux supérieur et inférieur

⁹³ ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, L'Aube, 1991, p. 101.

⁹⁴ VOA Afrique, « La France s'active à l'ONU pour la force régionale contre Boko Haram », <https://www.voaafrrique.com/a/la-france-sactive-a-lonu-pour-la-force-regionale-contre-boko-haram/2676393.html>, consulté le 17 juillet 2020.

contre le joueur A qu'est la France. Dès lors, « ce dernier n'a que fort peu de chances de les contraindre, par sa stratégie, à entrer dans son jeu ; quant à eux, ils ont au contraire de grandes chances de contraindre A, par leur stratégie, à réagir selon leur attente »⁹⁵.

A l'analyse, le roi semble donc aussi avoir été dénudé par ses valets africains, certains tout au moins qui ne partageaient pas ses vues stratégiques. Cette perception peut se vérifier par les termes retenus dans le communiqué final de la bipartite CEDEAO-CEEAC de Lomé. Après avoir relevé le besoin pour les Etats membres des deux communautés d'appuyer à la fois la FMM et la Force Conjointe G5 Sahel (FC-G5Sahel), ces communautés « demandent au Conseil de sécurité des Nations Unies de placer la Force du G5 Sahel sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies en vue de lui assurer un financement pérenne et multilatéral »⁹⁶. Le communiqué occultant délibérément la FMM de la demande, il trahirait la volonté africaine de ne pas placer cette Force sous ce chapitre VII, quoique ses difficultés de financement restent constantes, justifiant un certain essoufflement des troupes sur le théâtre⁹⁷.

De plus, si le principe « un Etat une voix » de l'AGNU voudrait assurer une certaine démocratisation de la gouvernance mondiale, il n'en demeure pas moins que l'équilibre de cette gouvernance se heurte à la configuration du Conseil de sécurité et la répartition des rôles qui y prévaut. Conseil qui répond de moins en moins aux attentes des petits, dont l'appétit de puissance grandit, et qui aspirent légitimement à une meilleure représentation au sein de cet organe dont « la composition actuelle ne reflète pas le monde dans lequel nous vivons » aux termes du président sud-africain Cyril Ramaphosa⁹⁸. C'est dans ce sens que le président Biya

⁹⁵ ELIAS (N.), op. cit., p. 102.

⁹⁶ Communiqué final du Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, Lomé, Togo, 30 juillet 2018.

⁹⁷ International Crisis Group, « Quel rôle pour la Force Multinationale Mixte dans la lutte contre Boko Haram ? », Rapport Afrique N° 291 | 7 juillet 2020.

⁹⁸ Allocution de Cyril Ramaphosa, président de l'Afrique du Sud et président en exercice de l'Union Africaine, à la 75^e AGNU le 22 septembre 2020. Assemblée

s'interroge s'il n'est pas « grand temps qu'une nouvelle architecture de notre Organisation permette, justement, à l'Afrique de mieux se faire entendre au sein d'une Assemblée générale revitalisée, d'un Conseil de Sécurité qui nous ouvre davantage et plus équitablement ses portes ? »⁹⁹. Réforme qui s'érode au fil des années, devenant impossible, tout au moins improbable, ceci du fait de toutes les parties¹⁰⁰. D'un côté, ceux qui ne la veulent pas, voyant d'un mauvais œil une réforme qui bouleverserait le rapport de force qui leur est pourtant favorable. Ces architectes du système international post-Seconde Guerre mondiale l'ont taillé à la mesure de leurs intérêts, refusant aux nouveaux venus, issus des processus de décolonisation, « de participer à la redéfinition ou au réajustement d'un droit qui s'imposait à eux »¹⁰¹. De l'autre côté, ces nouveaux venus, ceux qui la veulent, mais qui peinent tant à accorder leurs violons en faisant bloc autour d'une vision commune. La puissance des Nations unies se trouve ainsi privée de force et la France s'y épuise d'impuissance.

Conclusion

La guerre contre le terrorisme est un produit de marque américaine, achalandé sur les surfaces diplomatiques françaises, acheté par le Cameroun. Le processus de transfert international de cette politique publique sécuritaire s'est réalisé à la faveur d'une dialectique export-import. Les développements sus-apportés ont tenté de mettre en lumière la dynamique d'exportation de la doctrine de la guerre contre Boko Haram, des entrepôts de la diplomatie française vers le port stratégique camerounais. Par le truchement du sommet de Paris sur la sécurité au Nigéria qu'elle a (co) organisée, la France s'est positionnée en tant que maîtresse du jeu de la messe diplomatique célébrée. Les couloirs du sommet ont

générale qui s'est déroulée par visioconférence, en raison de la pandémie de la Covid-19.

⁹⁹ Déclaration de S.E.M. Paul Biya, Débat général sur le thème « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », 72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, 22 septembre 2017.

¹⁰⁰ MOREAU DEFARGES Philippe, « La réforme de l'ONU, obsédante et impossible », AFRI, Volume VII, 2006.

¹⁰¹ BADIE (B.), Nous ne sommes plus seuls au monde, un autre regard sur « l'ordre international », Paris, La Découverte, 2016, p. 27.

facilité la mise sur orbite de la doctrine de la guerre en tant que référentiel stratégique de la lutte déclenchée. La France, en bon père de famille, y a joué un rôle de conseiller placé au chevet de l'orientation de l'action publique des Etats africains, du Cameroun en l'espèce. Ce rôle lui a permis de revêtir les costumes d'entrepreneur du processus d'exportation de la doctrine, et de courtier assurant la préface de la construction d'une synergie guerrière africaine. Après avoir conseillé, elle s'est engagée à défendre la doctrine retenue près des pairs aux fins d'une légitimation internationale de la guerre actée par le Conseil de sécurité. Seulement, le travail diplomatique ici engagé s'est révélé plus ardu que pensé, la France présentant les signes d'un roi dévêtu de ses habits de puissance. Après avoir activé le réseau d'inter-reconnaissance au sein de l'ONU en faveur de la légitimation de la guerre exportée au Cameroun, elle s'est heurtée à des réticences d'alliés et de valets qui ont révélé les impérities de sa puissance diplomatique.

En outre, l'analyse des jeux diplomatiques en faveur de l'exportation de la doctrine de la guerre contre Boko Haram au Cameroun s'accompagne de l'identification d'une dynamique locale des acteurs, qui importent la guerre dans les formes qui conviennent au mieux à leurs intérêts. La greffe se réalise dans le va-et-vient entre la doctrine internationalement construite et les logiques endogènes spécifiques. L'exécutif camerounais s'est révélé dans ce sens comme un importateur-acteur rationnel. La grammaire de la guerre choisie par le président Biya a eu l'effet de produire dans la société camerounaise un réveil de la conscience collective et une fédération de l'énergie nationale retrouvée autour de la lutte engagée. Le Cameroun a su s'approprier la guerre en y introduisant à petites doses le concept de défense populaire. Celui-ci, dont l'une des traductions est la mise sur pied des comités de vigilance, assure, « la symbiose entre l'armée et la nation [et] représente la résistance morale et civique de la nation »¹⁰². Il sert de ciment national

¹⁰² MENGUELE MENYENGUE Aristide, « À propos du conflit comme mode alternatif de 'communalisation' : essai sur les comportements politiques à l'aune de la guerre contre Boko Haram au Cameroun », dans GWODA (A.A.) et WASSOUNI (F.) (dir.), *Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles*, op.cit., pp.44-61, p. 53.

articulant l'effet communalisant d'une nation qui se serre les coudes autour de son Chef. La guerre est ainsi productrice de la sublimation de la nation¹⁰³.

Par ailleurs, le président Biya s'est saisi du sommet de Paris comme une fenêtre d'opportunité. En se fendant d'une déclaration de guerre dont il n'a pas la coutume, il a engagé subtilement un jeu dans le jeu de la France, aux fins de tirer profit des gains politiques et symboliques qu'une pareille lutte pouvait procurer au régime d'Etoudi dont il est l'égérie. En effet, « le conflit contribue à empêcher le système d'étouffer dans la routine mortelle et permet aussi l'esprit de créativité »¹⁰⁴. Ainsi, en engageant son pays dans la guerre contre Boko Haram et en se réservant, face caméra, le privilège de cette déclaration au milieu de ses pairs, Paul Biya joue un jeu dont les enjeux sont doubles.

Sur la scène internationale, il bénéficie d'une caution diplomatique lui permettant d'être reconnu par les grands comme garant de la sécurité internationale à laquelle il participe en se rangeant du côté de la guerre. Cette caution renforce son capital politique et le positionne comme interlocuteur incontournable de la sécurité dans la région, partant de la stabilité du système

¹⁰³ Cette sublimation nationale s'observe par la rhétorique citoyenne en solidarité aux frères de l'Extrême-nord. On a vu affleuré sur les réseaux sociaux, les banderoles, pancartes, t-shirt portés lors des marches pacifiques, des journées de deuil national, des slogans de type « je suis Kolofata », « je suis Fotokol ». La guerre sert ainsi de cadre permettant de découvrir un patriotisme nouveau. Le sentiment d'appartenance à une même communauté est renforcé, les camerounais du Sud et d'ailleurs partageant avec émotion les peines de leurs compatriotes de l'Extrême-nord, qui, en période hors guerre, étaient perçus comme le lointain voisin, si loin que le liant social semblait si peu nous tenir. La guerre est ainsi opportunité de la rencontre de l'autre, elle comprime la distance et réinvente la musique d'une identité commune chantée en chœur par les cœurs en tout lieu affectés. Par ailleurs, les expressions « je suis Kolofata/Fotokol », rappellent la réaction citoyenne de la société française au soir des attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015. Là aussi une forme de transfert international se réalise, cette fois-ci à l'échelle non plus des Etats, mais des sociétés. Ici, non pas les politiques publiques, mais les habitudes civiles sont empruntées par la société civile camerounaise à la société civile française, prodige de la mondialisation et de l'intrication des rapports transnationaux accélérés par le pullulement des moyens de communication.

¹⁰⁴ COSER Lewis, *Les fonctions du conflit social*, Paris, PUF, 1982, p. 45.

international. Le temps de la guerre, les chantres d'une démocratie qui promeut l'alternance au pouvoir arrêteront de chanter à son oreille le cantique d'une Afrique qui devrait rompre avec l'habitus des hommes forts, pour se parer d'institutions fortes. Un homme fort, de type de Gaulle, est nécessaire face aux irascibilités du terrorisme aux rayures d'une apocalypse nazie. Le message semble passé.

Sur la scène nationale, la figure napoléonienne construite au bénéfice de la guerre cristallise les passions et les louanges d'une opinion publique et d'une presse médusée par la sagacité du Chef des armées camerounais. Ce qui participe à consolider et caporaliser son pouvoir, au point de moquer et d'éduquer sur les recettes de la longévité au pouvoir une France donneuse de leçon¹⁰⁵. De plus, la guerre contre Boko Haram est devenue vis-à-vis des nationaux un prétexte en faveur de la continuité du régime. Le discours est celui du nécessaire besoin pour les camerounais de donner leur confiance à Paul Biya, chef de guerre lucide, qui seul peut terminer une guerre qui, une fois commencée, n'est jamais prête de se terminer. L'argument politique joue particulièrement en période de compétition électorale. Ainsi, au cours de la campagne présidentielle, le candidat Biya, dont les habitudes casanières en tant que Président peinent à s'éroder en période de joutes électorales, n'a effectué qu'un seul déplacement au titre de sa campagne. Le lieu choisi n'était pas anodin. C'est à Maroua qu'il est uniquement descendu dans l'arène. Cette descente était donc électoralement calculée, car si la ville est le centre opérationnel de la région épicerie d'une guerre déclarée et déclenchée quatre ans plus tôt, il n'y avait alors jusqu'ici jamais mis pied, malgré les appels sur fond de critique de ses adversaires politiques. La guerre

¹⁰⁵ Le 3 juillet 2015, au cours de la conférence de presse accordée au palais d'Etoudi en clôture de la visite du président Hollande, Paul Biya répond d'un ton pédagogue à un journaliste d'un organe de presse française qui lui avait demandé s'il se présenterait aux élections de 2018 : « ne dure pas au pouvoir qui veut, mais qui peut ». Ceci en présence de son homologue français qui, pour ce qui le concerne, ne se présentera même pas à la présidentielle de 2017, dépassé par un premier mandat au cours duquel la confiance des Français à son égard n'a eu de cesse de s'effriter, au point de lui donner de pressentir qu'il ne passerait pas le premier tour s'il se représentait. D'ailleurs, son dauphin Manuel Valls ne remportera même pas les primaires du parti socialiste.

sert donc à réifier l'image du chef de l'Etat en tant que chef de guerre et défenseur de la nation, lui permettant de gouverner sans discontinuer un pays au moyen d'un régime revitalisé par les motions de soutien pendant la guerre.

Au demeurant, il convient de s'interroger sur la pertinence de cette option stratégique, exportée par la France, importée par le Cameroun. Si la doctrine de la guerre commercialisée sert la France dans la réaffirmation de son statut de grande puissance et la préservation de sa zone d'influence en Afrique, le Cameroun, ou plus justement son exécutif, à la conservation du pouvoir, qu'en est-il véritablement des populations directement victimes des exactions de la secte ? La spécificité du terrorisme de Boko Haram n'est-elle pas qu'il se nourrit de la frustration née du « poison de l'inégalité »¹⁰⁶ causée par une mondialisation tirée par ses cadors, artisans de la modernité et thuriféraires de l'émancipation universelle ? Emancipation contestée par la survivance des cultures humiliées, qui expriment leur dissidence à l'Unique en favorisant des recompositions bâtardes, dont l'un des avatars est le terrorisme au nom du religieux¹⁰⁷. Le diagnostic établi, ne faut-il pas lui apporter des remèdes appropriés qui adressent la problématique du désastre social qui carbure l'incendie terroriste ? Après six ans de guerre contre Boko Haram, n'est-il pas judicieux d'en faire l'inventaire et d'apprécier l'utilité de la force contre la terreur ?¹⁰⁸ La guerre ne nous a-t-elle pas finalement poussés à regarder ailleurs, nous détournant des vrais enjeux sociaux et sociétaux d'une région en déliquescence ? Qui veut la paix devrait commencer par arrêter la guerre, ou peut-être la continuer par d'autres moyens.

¹⁰⁶ KEMPF Hervé, *La fin de l'Occident, naissance du monde*, Paris, Seuil, 2013, p. 33.

¹⁰⁷ GWODA (A.A.), « Boko Haram ou le désir mimétique de la modernité contrarié : essai thérapeutique à une rationalité de la violence terroriste », dans GWODA (A.A.) et WASSOUNI (F.), *Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun*, op.cit., p. 88.

¹⁰⁸ SMITH (R.), op. cit., p. 24.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ARON Raymond, Paix et guerre entre les nations, Paris, Calmann-Lévy, 2015.
- BADIE Bertrand et SOUTS Marie-Claude, Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale, Paris, PFNSP, 1992.
- BADIE Bertrand, L'impuissance de la puissance. Essai sur les nouvelles relations internationales, Paris, Fayard, 2004.
- BADIE Bertrand, Nous ne sommes plus seuls au monde, un autre regard sur « l'ordre international », Paris, La Découverte, 2016.
- BATTISTELLA Dario, Théories des relations internationales, Paris, PFNSP, 2015.
- CHOUALA Yves Alexandre, La politique extérieure du Cameroun. Doctrines, acteurs, processus et dynamiques régionales, Paris, Karthala, 2014.
- COSER Lewis, Les fonctions du conflit social, Paris, PUF, 1982.
- DAVID Charles-Philippe, La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie, Paris, PFNSP, 2013.
- DESCARTES René, Discours de la méthode, Paris, Flammarion, 1973.
- DESPORTES Vincent, La guerre probable : penser autrement, Paris, Economica, 2007.
- FRIEDBERG Erhard, Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée, Paris, Seuil, 1997.
- FUKUYAMA Francis, La fin de l'histoire et le dernier homme, Paris, Flammarion, 2009.
- HUNTINGTON Samuel, Le choc des civilisations, Paris, Odile Jacob, 2000.
- KANT Emmanuel, Vers de paix perpétuelle, Paris, Hatier, 2013.
- KEMPF Hervé, La fin de l'Occident, naissance du monde, Paris, Seuil, 2013.
- KOUNGOU Léon, Boko Haram : parti pour durer, Paris, L'Harmattan, 2016.
- MERLE Marcel, La politique étrangère, Paris, PUF, 1984.
- MICHAILOF Serge, Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?, Paris, Fayard, 2018.
- MOYO Dambisa, L'aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique, Paris, JC Lattès, 2009.
- MULLER Pierre et SUREL Yves, L'analyse des politiques publiques, Paris, Montchrestien, 1998.
- PEROUSE de MONTCLOS Marc Antoine, L'Afrique nouvelle frontière du djihad ?, Paris, La Découverte, 2018.
- POKAM Hilaire De Prince, Le multilatéralisme franco-africain à l'épreuve des puissances, Paris, L'Harmattan, 2013.
- SMITH Rupert, L'utilité de la force : l'art de la guerre aujourd'hui, Paris, Economica, 2007.

Articles

- ANDREANI Gilles, « Diplomatie », dans DURIEUX Benoit, VILMER Jean-Baptiste Jeangène et RAMEL Frédéric et (dir.), Dictionnaire de la guerre et de la paix, Paris, PUF, 2017, pp. 377-382.
- BAGAYOKO-PENONE Niagalé « Approches française et américaine de la sécurité en Afrique subsaharienne », dans Revue internationale et stratégique 2001/2 (n° 42), pp. 161-170.
- BLIN Arnaud, « Les Etats-Unis face au terrorisme » dans CHALIAND Gérard et BLIN Arnaud (dir.), Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaida, Paris, Bayard, 2004, pp. 470-496.
- CHRESTIA Philippe, « Les sommets internationaux », dans Revue Etudes Internationales, vol. XXXI, n° 3, pp. 443-474, p. 445.
- DELPEUCH Thierry, « Comment la mondialisation rapproche les politiques publiques », L'Économie politique, N° 43, 2009 | 3, pp. 77-99.
- DOLOWITZ David et MARSH David, 'Learning from Abroad: the Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making', Governance, An International Journal of Policy and Administration, Vol 13 (1), 2000, pp. 5-24.
- FANYIM Gaius, « Logiques diplomatiques et dynamiques locales dans la lutte contre Boko Haram », dans GWODA Adder Abel et WASSOUNI François (dir.), Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun, Yaoundé, les Editions du Schabel, 2017, pp. 223-248.
- JOFFRIN Laurent, « Devoir d'ingérence », Le Nouvel Observateur, N° 2418, 7-13 février 2013, p. 5.
- KESSLER Marie-Christine, « La politique étrangère comme politique publique », dans CHARILLON Frédéric (dir.), Politique étrangère. Nouveaux regards, Paris, PFNSP, 2002, pp. 167-192.
- MENGUELE MENYENGUE Aristide, « À propos du conflit comme mode alternatif de 'communalisation' : essai sur les comportements politiques à l'aune de la guerre contre Boko Haram au Cameroun », dans GWODA (A.A.) et WASSOUNI (F.) (dir.), Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles, op.cit., pp.44-61
- MOHAMMAD-MAHMOUD OULD MOHAMEDOU, « Le nouveau 'grand jeu' des puissances coloniales au Sahel », dans GALY Michel (dir.), La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre, Paris, La Découverte, 2013, pp. 58-75.
- MOREAU DEFARGES Philippe, « La réforme de l'ONU, obsédante et impossible », AFRI, Volume VII, 2006.
- NCHARE NOM Théophile Mirabeau, « Lutte contre Boko Haram et refonte des concepts de défense et de sécurité au Cameroun », dans GWODA (A.A.) et WASSOUNI (F.) (dir.), Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles, Bruxelles, Peter Lang, 2017, pp. 123-143.

- NOREL Philippe, « Le concept d'hégémonie en histoire globale », disponible sur http://blogs.histoireglobale.com/le-concept-dhegemonie-en-histoire-globale_1831, consulté le 18 septembre 2020.
- SIGANGKWE TIEMENI, « A propos d'une comparaison malvenue entre Boko Haram et l'UPC historique. Boko Haram : une nouvelle version du maquis Upéciste ? », dans GWODA (A.A.) et WASSOUNI (F.), Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun, pp. 269-287.
- TALMON Stefan, 'The Statements by the President of the Security Council', Chinese Journal of International Law, 2003, pp. 417-467.
- TAVERNIER Paul, « Les déclarations du Président du Conseil de sécurité », dans Annuaire Français de Droit International XXXIX, Paris, CNRS, 1993, pp. 84-104.

Thèse

- MODZOM Marc François, Les silences présidentiels. Analyse des dispositifs et du traitement médiatique de la communication politique de Paul Biya, Président de la République du Cameroun, Thèse de Doctorat de Science de l'Information et de la Communication, Université de Yaoundé II, 2015.

Discours, déclarations et interview

- Déclaration de François Hollande sur l'intervention militaire française au Mali, le 5 juin 2013 à Paris.
- Déclaration de S.E.M. Paul Biya, Débat général sur le thème « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », 72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, 22 septembre 2017.
- Discours de Cyril Ramaphosa, président de l'Afrique du Sud et président en exercice de l'Union Africaine, à la 75^e AGNU le 22 septembre 2020.
- Discours de François Hollande devant le Parlement réuni en Congrès, le 15 novembre 2015 à Versailles.
- Discours de Manuel Valls en hommage aux victimes des attentats, le 13 janvier 2015 à Paris.
- Discours du président Paul Biya à la tribune de la 72^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 septembre 2017 à New York.
- Discours du président Paul Biya au corps diplomatique au cours de la cérémonie de remise des vœux le 8 janvier 2015 à Yaoundé.
- Interview de Dominique de Villepin sur la Matinale d'Inter, le 6 septembre 2021.

Périodiques

- Cameroun Tribune N° 10785/6984 du 23 février 2015.
- Cameroun Tribune N° 10894/7093 du 30 juillet 2015.
- L'œil du Sahel N° 903 du 20 mars 2017.
- Le Jour N° 1686 du 21 mai 2014.

Le Jour, N° 1845 du 8 janvier 2015.
Œil du Sahel, N° 631 du 28 août 2014.

Communiqués, rapports et résolutions

Communiqué final du Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, Lomé, Togo, 30 juillet 2018.
International Crisis Group, « Quel rôle pour la Force Multinationale Mixte dans la lutte contre Boko Haram ? », Rapport Afrique N° 291 | 7 juillet 2020.
Rapport S/2017/403 du Conseil de sécurité sur la mission effectuée dans la région du bassin du lac Tchad (Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria) du 1^{er} au 7 mars 2017, 5 mai 2017.
Résolution du Conseil de sécurité 2349 du 31 mars 2017, S/RES/2349.

Entretiens

MENYE Blaise Hilaire, Colonel adjoint n° 1 au Général de Brigade Commandant de la RMIA 4, chargé des opérations, le 18 juin 2019 à Maroua.
SAIBOU Issa, spécialiste des conflits dans le bassin du lac Tchad et Directeur de l'Ecole normale supérieure de Maroua, le 23 juin 2019 à Maroua.
SENY Boukar Lamine. Maire et Lamido de Kolofata, ex-otage de Boko Haram, le 15 juillet 2019 à Mora.
Soldat de l'opération Alpha sous anonymat, le juillet 2017 à Yaoundé.

Sites consultés

cm.ambafrance.org
onu.delegfrance.org
www.challenges.fr
www.france24.com
www.jeuneafrique.com
www.lemonde.fr
www.lexpress.fr
www.rfi.fr
www.un.org

Autres

Charte des Nations Unies

**LA COOPERATION ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE
TCHAD DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM**

TCHINENBA Armand

Doctorant en Science Politique

Université de Dschang au Cameroun/ Chercheur au CREGRISA

Email : armandtchinenba10@gmail.com

Résumé : Le présent article vise à analyser les actions et interactions entre le Tchad et les Etats-Unis dans le cadre de la lutte contre Boko Haram. Se fondant sur une démarche heuristique combinant la théorie constructiviste et données empiriques, ce travail démontre que les Etats-Unis participent de manière multiforme à la formation des forces tchadiennes. Par ailleurs, leurs actions ne sont pas dénuées d'enjeux.

Mots-clés : Boko Haram, Coopération, Etats-Unis, Tchad.

Abstract : This paper analyses the actions and interactions between Chad and the United States in the fight against Boko Haram. Based on a heuristic approach combining constructivist theory and empirical data, this work demonstrates that the United States participates in a multifaceted way in the training of Chadian armed forces. Moreover, their actions are not without stakes.

Keys word: Boko Haram, Chad, Cooperation, United States.

INTRODUCTION

Le partenariat en matière de sécurité collective est ainsi redevenu un des thèmes majeurs des relations internationales à l'ère de la mondialisation¹. En effet, l'Afrique en général, et le Tchad en particulier, constitue un réservoir d'approvisionnement en matière première pour les Etats-Unis, qui ne cesse de la convoiter depuis son accession à l'indépendance. Ainsi, pour préserver ou restaurer la paix, comme pour développer les échanges de toute nature (dans les domaines culturels, économiques, diplomatiques stratégiques, techniques, financiers, etc...) de nombreuses coopérations sont mises en place dans le cadre de négociations ponctuelles et/ou formelles, ou régulières et institutionnalisées². D'un point de vue historique, les relations diplomatiques entre le Tchad et les Etats-Unis ne datent pas d'aujourd'hui, mais remontent au début des années 1960. Au cours des années 1960 et 1970, les États-Unis d'Amérique avaient maintenu des liens économiques de niveau assez faible, y compris des garanties d'investissement et des aides aux projets, tels que la participation du Peace Corps. Il faut dire d'abord négligeable, l'assistance militaire des États-Unis a augmenté à partir de 1978, notamment en soutien à Habré, considéré comme un rempart contre la menace soviétique incarnée par la Libye du Colonel Kadhafi³. Cependant, c'est surtout après les attentats du 11 septembre 2001 que la collaboration entre Washington et N'Djamena s'est resserrée davantage⁴. Car, il inaugure une nouvelle ère de la conflictualité marquée par la

¹ CHOUALA Yves Alexandre, « L'Afrique dans le nouveau partenariat international : enjeux de civilisation et de puissance », *Études internationales*, vol. 34, n° 1, 2003, p. 53.

² NAY Olivier (dir), *Lexique de Science Politique, Vie et institutions politiques*, 3^e édition, 2014, p. 112.

³ COLLELO Thomas "Relations with the United States", in *Chad: A Country Study*, GPO for the Library of Congress, Washington, 1988.

⁴ BERGHEZAN Georges, *Eradiquer Boko Haram : acteur multiples, résultat incertain*, Note d'analyse, Bruxelles, 07 mars 2016, p. 21.

projection du terrorisme et du contreterrorisme à l'échelle planétaire⁵.

En effet, le Tchad souffre d'un problème d'insécurité depuis la double attaque terroriste de Boko Haram dans sa capitale politique le 15 juin 2015. Cette insécurité bien qu'ayant des origines nigérianes constitue un défi majeur pour le Tchad. Dans un contexte marqué par la guerre asymétrique des éléments de Boko Haram, la coopération s'avère importante pour contenir les exactions de ce dernier. Apparu en 2002 comme une secte d'inspiration salafiste réclamant une application plus stricte de la sharia dans le Nord du Nigeria⁶, le mouvement a intensifié ses actions en dehors du Nigeria notamment au Cameroun, au Tchad et au Niger. Le mouvement a été d'abord dirigé par Mohamed Yusuf. Ce n'est qu'après la mort de celui-ci qu'Aboukar Shekau reprend le mouvement basé à Maiduguri, chef-lieu de l'État du Borno. Ainsi, du fait de la porosité des frontières terrestres, le terrorisme que MOREAU DEFARGES Philippe qualifie de « nouveau fauve de la jungle mondiale »⁷, est entré dans le jeu depuis février 2012, avec l'infiltration des membres de la secte islamiste Boko Haram venant du Nigeria voisin. Malgré la mobilisation sous régionale, les éléments de Boko Haram continuent de semer le désarroi et la terreur. Selon une agence de l'ONU, entre la mi-mai et la mi-décembre 2013, plus de 1 200 personnes ont été tuées dans des attaques attribuées à Boko Haram. Ce chiffre n'inclut pas, faut-il le rappeler, les insurgés tués lors d'opérations militaires⁸. Ainsi, après l'enlèvement de 200 lycéennes en majorité chrétiennes à Chibok, les réponses sous

⁵ OYONO AFANE Pierre Claver, « Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad : Analyse d'une insurrection transnationale et perspectives pour une stratégie globale de stabilisation », Thèse de Doctorat en Science Politique, IRIC, Université de Yaoundé 2, p. 2, 2018.

⁶ BERGHEZAN (G), Boko Haram, fiche documentaire, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, 8 janvier 2016, p. 2.

⁷ MOREAU Philippe Défarges cité par POKAM Hilaire De Prince, Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique centrale depuis le nouveau millénaire, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 10.

⁸ UN: Over 1,000 killed in Boko Haram attacks, Al Jazeera, 16 December 2013.

régionales ont commencé à se manifester au regard du Sommet de Paris sur la sécurité au Nigeria et dans les pays limitrophes⁹.

Depuis son extension territoriale qui va d'ailleurs de pair avec une véritable explosion du nombre de victimes, Boko Haram est devenu en 2014 l'organisation terroriste la plus meurtrière du monde, responsable de la mort de 6 644 personnes, soit une augmentation de 317 % par rapport à l'année précédente¹⁰. Au côté Tchad, on estime à 117 000 réfugiés, retournés et déplacés¹¹. Pour ce faire, le Tchad, pays situé dans un complexe régional sécuritaire comme d'autres pays d'Afrique subsaharienne exposés à des externalités sur le plan sécuritaire¹², peut compter sur son armée, la plus puissante de la région¹³ engagée dans la lutte contre le Boko Haram dans la localité du Lac Tchad. Cependant, malgré que cette armée soit qualifiée comme étant l'armée la plus puissante de la région, elle ne fait pas reculer jusque-là les combattants dans leur détermination à déstabiliser la région. C'est pourquoi la coopération bilatérale trouve tout son sens entre Washington et N'Djamena dans la lutte contre l'insécurité dans la région du Lac Tchad. C'est d'ailleurs dans cette perspective que la Fédération Internationale des Ligues de Droits de l'Homme (FIDH)¹⁴ appelle les pays frontaliers du Lac Tchad et la communauté internationale à accroître la coopération et les actions concertées pour lutter contre Boko Haram dans le respect des droits humains, la protection des populations civiles et une meilleure gouvernance. Notre préoccupation dans cet article est d'abord de faire une analyse des actions résultant de la coopération entre les deux pays mais surtout

⁹ Boko Haram : Paris accueille un sommet africain pour contrer le groupe terroriste nigérian, Le Huffington Post, 17 mai 2014.

¹⁰ Selon institute for Economics and Peace, basé à Sydney cité par BERGHEZAN (G), Boko Haram, fiche documentaire, Note d'Analyse du GRIP, op. cit., p. 4.

¹¹ Rapport IOM, OCHA, UNHCR, juin 2016.

¹² POKAM (H.D.P), op. cit., p.12.

¹³ Selon le dernier classement du site américain spécialisée dans les forces armées à travers le monde, Globalfirepower, le Tchad est la première militaire dans la bande sahélo-saharienne (BSS). Gagnant trois places par rapport à 2020, il est à la 87^e position au monde et pointe à la treizième place en Afrique.

¹⁴ Fédération Internationale des Ligues de Droits de l'Homme, Résurgence de Boko Haram menace les Etats du Lac Tchad, Mars 2019, N°733f.

les jeux et enjeux de cette coopération en matière de la lutte contre le Boko Haram¹⁵. Dans une approche analytique enrichie par la théorie constructiviste des relations internationales, cet article analyse les jeux et enjeux de la coopération entre les Etats-Unis et le Tchad. Ainsi, il répond à la question de savoir : quels sont les jeux et enjeux de la coopération entre les Etats-Unis et le Tchad dans la lutte contre le Boko Haram ? De ce fait, l'hypothèse suivante a été formulée : Les Etats-Unis en tant partenaire mènent plusieurs actions dans un jeu coopératif dans la lutte contre le terrorisme.

Ainsi, dans une approche bilatérale adossée sur des données empiriques, cette réflexion cherche à comprendre toute la complexité autour des jeux et enjeux de la coopération entre le Tchad et les Etats-Unis. Il sera question primo de démontrer les actions de coopération entre N'Djamena et Washington à travers les jeux (I) et secundo, les enjeux de cette coopération bilatérale (II).

I - LES ACTIONS DE LA COOPERATION ENTRE LE TCHAD ET LES ETATS-UNIS DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM

L'expression relations internationales ne peut être comprise sans parler aussi des relations interétatiques et transnationales¹⁶. Comme telles, elles nous permettent de comprendre ce qui se joue, se décide et se passe ici et ailleurs, avec sa géométrie variable pour reprendre l'expression de NDA Paul¹⁷ à la lumière de la lutte contre le Boko Haram que mènent le Tchad et les Etats-Unis. Ceci dit, cette première partie du développement va s'articuler sur les actions de coopération autour de la formation

¹⁵ « Boko Haram » est une juxtaposition de deux mots. Boko renvoyant à Book (« livre » en anglais) désigne par extension l'école laïque. Le terme Haram renvoi à une interdiction en haoussa et signifie « l'école occidentale est un péché ». MINTEU KADJE Danielle, « Acteurs et instruments dans la lutte contre Boko-Haram : trajectoires camerounaise et nigériane », Sens Public. Revue Internationale, [http:// www.senspublic.Org](http://www.senspublic.Org) (consulté le 11 décembre 2020).

¹⁶ GUILHAUDIS Jean François, Les relations internationales, Paris, Editions Du Juris-classeur, 2002, p. 3.

¹⁷ NDA Paul, Sociologie Politique, Paris, L'Harmattan, 2017.

des forces armées tchadiennes à travers plusieurs programmes(A) et les dotations en matériel à l'armée tchadienne (B).

A - Une coopération articulée autour de la formation de forces armées tchadiennes

D'emblée, les Etats-Unis participent à la sécurité de l'Afrique à travers un certain nombre de programmes d'aide au maintien de la paix. Tout d'abord, le programme ACRF African Crisis Response Forces ou Forces de Réponses aux Crises africaines, repose sur la formation continue, l'accueil dans les centres de formations et d'entraînement étrangers des bataillons africains¹⁸. En 1998, les Etats-Unis après les incidents terroristes à Nairobi au Kenya, à Dar es Salam en Tanzanie, Washington s'est investi dans l'appui au développement des capacités africaines en matière de lutte contre le terrorisme international. C'est dans cette logique que les Etats-Unis participent à la formation des forces armées tchadiennes avec des exercices pratiques orientés contre la menace asymétrique de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad. Les Etats-Unis matérialisent la formation à travers le programme IMET(International Military Education Training) qui prévoit la formation des officiers africains dans les écoles américaines, une assistance militaire et un entraînement de haut niveau aux militaires¹⁹ tandis que le programme J-CET(Joint Combined Exchange Training) prévoit l'envoi en Afrique d'équipes de forces spéciales américaines pour former les soldats et officiers à la maîtrise des manifestations populaires²⁰, à la gestion des réfugiés,

¹⁸ NJIKAM AMMA Saniou, La participation des Etats membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU à la lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Dschang, FSJP, 2021, p. 97.

¹⁹ A titre d'illustration la formation du Groupe Spécial Anti-terroriste (GSAT) du Tchad dont la dernière formation eu lieu avant l'entrée en guerre des forces tchadiennes contre Boko Haram au côté du Cameroun.

²⁰ FONGOU NIMPA, La participation de la France et des Etats-Unis à la gouvernance de la sécurité en Afrique centrale depuis la fin de la guerre froide, Mémoire de Master en Science Politique, Université de Dschang, FSJP, 2015, p.71.

aux techniques létales de contre-insurrection, de lutte antiguérilla, de la lutte contre le terrorisme²¹ et le trafic de la drogue.

Dans cette coopération bilatérale, Washington privilégie une logique appréciée par certains américains qui, voient dans ce vol de reconnaissance une option stratégiquement choisie qui permet de sauver ses hommes en termes des pertes humaines²². Par ailleurs, en dehors de la formation, les américains procèdent aussi à l'installation des drones afin de mieux surveiller le périmètre d'opération des insurgés islamistes et fournir des renseignements aux forces armées tchadiennes qui elles, mènent une guerre terrestre contre le Boko Haram. Par ailleurs, la mission du déploiement de ces drones s'accompagne le plus souvent des unités des forces américaines assignées à des missions de renseignement. A partir des bases où sont installées les drones, les américains procèdent à des opérations de surveillance et de collecte d'informations via les drones dans toute la zone d'opération. C'est ainsi que pour manifester sa diplomatie coopérative à l'enlèvement des filles de Chibok, les Etats-Unis ont envoyé en mai 2014 avec l'autorisation des autorités de N'Djamena, un contingent de 80 soldats américains chargé de localiser les positions où l'ennemi aurait caché ces filles dans la forêt²³. Ces soldats américains mènent des activités de renseignement et de formations des forces tchadiennes à la lutte antiterroriste dans le cadre de la stratégie d'intervention américaine « light footprint », qui consiste à apporter un soutien logistique, financier et de renseignement à des troupes africaines²⁴.

²¹ Nous avons ici la formation des forces armées tchadiennes et le Bataillon d'Intervention Rapide du Cameroun dans le cadre de la lutte contre Boko Haram.

²² Ceci est une expérience de l'intervention américaine en Irak. Lire aussi OLSSON Christian, Les perceptions militaires américaines de l'ennemi insurgé en Irak. *Éléments de sociologie compréhensive, Dans stratégie*, 2013/2(N°103), p. 55-80.

²³ RFI, « un contingent américain au Tchad pour pister les lycéennes nigérianes », 22 mai 2014. Consultable sur <http://www.rfi.fr/afrique> 2014, Consulté le 18 mars 2022.

²⁴ MCLAUCHLIN Theodore, BOISVERT Marc-André, MAIGA Aboubacar, « Les formations militaires internationales et l'instabilité politique en Afrique subsaharienne », *Cahier du CÉRIUM Working Paper*, (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales), N°019, Université de Montréal, 2019, p. 21.

Il s'agit en outre de 40 soldats américains chargés d'opérer avec les drones de surveillance acheminés et 40 autres, responsables de la sécurisation des hommes et des appareils²⁵. C'est dans ce sillage que l'ex-président Barak Obama déclarait : « qu'elles resteraient sur le terrain tant que leur aide sera requise et devraient assurer des missions au- de-là du Nord du Nigeria et la zone environnante »²⁶. L'Afrique qui fait face à la problématique de l'insécurité n'était épargnée de la promesse du département d'état américain chargé de la question de défense. C'est ainsi qu'au nom de la guerre contre le terrorisme l'ex-président américain Georges Bush affirme : « qu'il ne laisserait pas les terroristes menacer les peuples africains ni utiliser l'Afrique comme une base pour menacer le monde »²⁷.

En inscrivant Boko Haram sur la liste des organisations terroristes étrangères, les Etats-Unis disposent des conseillers et instructeurs militaires sur le terrain en vue de former et de soutenir les forces de sécurité. Dans la zone du Sahel où se trouve le Tchad, les Etats-Unis appuient les opérations conjointe de G5 Sahel contre Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), puis l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS). De même, dans les régions du Lac Tchad, ils soutiennent depuis le milieu de la décennie, les efforts régionaux (Force Mixte Multinationale) contre le Boko Haram et ses groupes dérivés²⁸. De même, les unités d'environ 200 hommes du 10^e Groupe de forces spéciales de l'armée américaine ont été déployés au Mali, au Tchad, au Niger, et en Mauritanie afin

²⁵ PIAMEU NDE Prince Darwin, Les Etats-Unis et la France à la lutte contre le Boko Haram en Afrique, Mémoire de Master en Science Politique, Université de Dschang, FSJP, 2017, p. 61.

²⁶ The Washington Post, US; deploys 80 troops to Chad to help find kidnapped Nigerian schoolgirls, 21 may [http:// www. Washingtonpost.com](http://www.Washingtonpost.com).

²⁷ ABRAMOVIC Pierre « Activisme militaire de Washington en Afrique », dans le Monde Diplomatique, 2004/7(n°604), p. 14.

²⁸ POKAM (H.D.P), Jeux et Enjeux géopolitiques de la participation de la France et des Etats-Unis dans la gouvernance sécuritaire en Afrique centrale depuis le nouveau millénaire, dans EBOGO Franck (dir), Dynamiques géopolitiques et conjonctures in-sécuritaires en Afrique centrale, Offrande au Pr Joseph Vincent NTUDA EBODE, Tome 3, Intégration sous régionale et gouvernance sécuritaire en Afrique centrale, pp. 109-134.

d'entraîner les armées de ces pays dans la lutte antiterroriste et d'améliorer leur coordination avec les forces armées américaines²⁹.

Il faut également dire que les Etats-Unis à travers ses programmes « Trans-Sahara Counterterrorism Initiative » de 2005, le « West Africa Regional Security initiative, l'Antiterrorism Assistance et surtout de son programme FLINTLOCK », qui sert de plateforme idoine pour la formation conjointe des forces armées africaines en générale et du Tchad en particulier en vue du renforcement des capacités dans la lutte contre le terrorisme international. Le Tchad comme membre ayant bénéficié de cette formation a eu à abriter cet exercice en 2015³⁰ sur son sol, plus précisément, dans la zone désertique située entre Faya-Largeau et la localité de Mao et notamment en 2017 (fin février à mi-mars). Cette formation a permis au Tchad d'accueillir plus de 800 militaires venus de 24 pays pour faire du Tchad la base de l'exercice de FLINLOCK des forces multinationales. Bien que l'exercice soit fondamentalement axé sur la formation militaire, il met également l'accent sur le volet humanitaire, le médical et les événements de sensibilisation vétérinaires ainsi que des opportunités pour les leaders de la société civile et religieux de s'engager au côté des hommes en tenue (les militaires) mobilisant ainsi toutes les composantes sociologiques. C'est pour la troisième fois que le Tchad a accueilli l'exercice FLINTLOCK³¹ avec des hôtes multiples, l'exercice de cette année testera véritablement notre capacité à coordonner au-delà des frontières³². Selon le Général de Brigade, BOLDUC Donald par ailleurs commandant spécial des opérations des Etats-Unis en Afrique. Ces offres de formation

²⁹ POKAM (H.D.P), op. cit.

³⁰ MAMADOU Djimtebeye, Le Tchad et les Etats-Unis renforcent leur partenariat sécuritaire, tchadinfos.com, consulté 06/09/2022.

³¹ FLINTLOCK est le premier exercice du Commandement des Forces des Opérations Spéciales Etats-Unis-Afrique. Ces activités s'étendent du Tchad, Burkina- Faso, Cameroun, Niger, Nigeria, Mauritanie, Maroc, Tunisie, Sénégal, Australie, Danemark, France, Allemagne, Italie, Norvège, Espagne Royaume-Uni et les Etats-Unis.

³² Selon le General de l'armée tchadienne Zakaria.

américaine s'inscrivent dans le renforcement du partenariat stratégique³³.

L'objectif de cette opération spéciale vise à renforcer la capacité des pays partenaires dans la région, à protéger leurs frontières, assurer la sécurité de leur peuple et augmenter la capacité de tous les partenaires à travailler ensemble pour faire face aux crises sécuritaires mais surtout à développer les compétences des éléments venant de tous les pays et surtout le Tchad, le Nigeria, le Cameroun et le Niger dans la lutte contre Boko Haram. Comme le précise le chargé de la sécurité internationale au Pentagone : « notre stratégie régionale en matière de défense vise à donner plus de pouvoir aux Etats et organismes africains afin qu'ils assurent eux-mêmes la stabilité du continent »³⁴. Il faut également rappeler que depuis le lancement de cet exercice, le Tchad partenaire des Etats-Unis a déjà eu à abriter pour la troisième fois cet entraînement des Forces des Operations Spéciales Etats-Unis-Afrique. Le programme ACOTA est conçu pour offrir une formation aux forces africaines afin d'améliorer leur habileté à mener des opérations de maintien de la paix, même si elles doivent avoir lieu dans des environnements hostiles. Cependant, puisque la formation inclut des opérations militaires tant défensives qu'offensives, elle développe également l'habileté des forces qui y participent à s'engager dans des opérations de la police contre des civils non armés, dans des opérations anti-insurgés et même dans des opérations militaires conventionnelles contre les forces militaires des autres pays. Ainsi, dans ses différents programmes et formations, 19 pays africains³⁵ dont le Tchad, ont bénéficié de cette expertise américaine. Par ailleurs, la coopération entre les deux pays ne s'arrête pas seulement au niveau de la formation des forces armées tchadiennes mais aussi

³³ MVELLE Guy, « Aide internationale et lutte contre Boko Haram », Le politiste, RGSP, pp.187-224, p. 197.

³⁴ NYE Joseph, Chargé de la sécurité internationale au Pentagone cité par POKAM (H.D.P.), Jeux et Enjeux géopolitiques de la participation de la France et des Etats-Unis dans la gouvernance sécuritaire en Afrique centrale depuis le nouveau millénaire, op.cit.

³⁵ FOUNGOU NIMPA, op. cit., p. 72.

met à la disposition de forces armées des véhicules et matériels militaires.

B - La dotations des forces armées tchadiennes en matériels

Au regard de la tournure que prend la lutte contre le Boko Haram, Washington condamne ses attaques barbares et se dit disposé à poursuivre son appui aux côtés du gouvernement tchadien. En effet, le 13 décembre 2016, marque la date à laquelle les Etats-Unis ont remis officiellement 20 véhicules blindés de marque Toyota à l'Armée Nationale Tchadienne le jeudi au Camp de 27 à N'Djamena³⁶. Selon le Lieutenant-Colonel Charles Lewis, le but est de fournir un soutien matériel pour permettre à l'armée tchadienne de faire face à Boko Haram dans la région du Lac Tchad³⁷. La cérémonie de remise de ces véhicules s'est tenue en présence du chef service de sécurité des Etats-Unis le Lieutenant-Colonel Charles et du 2^e adjoint chef d'état-major le général des armées, Gal Nguinambaye Bardé. L'officier américain a souligné en outre l'importance du partenariat entre le Tchad et les Etats-Unis. Au total, 60 véhicules de marque Toyota Davids qui seront remis au contingent tchadien de la force conjointe multinationale regroupant le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad pour ses opérations de lutte contre le terrorisme de Boko Haram. Ce don de véhicules militaires est estimé à un montant de 8,4 milliards de francs CFA symbolisant la confiance qu'ont les Etats-Unis en la capacité du Tchad pour faire face à la secte islamiste de Boko Haram, a-t-il conclu.

Toujours dans le cadre de la lutte et dans le but d'appuyer et renforcer les dispositifs militaires tchadiens sur le terrain face aux terrorismes, le gouvernement américain a fait un don de 55

³⁶ ISANGO Eddy, « Afrique : Lutte contre Boko Haram : les Etats-Unis offrent des véhicules blindés à l'Armée Nationale Tchadienne pour la lutte contre le Boko Haram », 9 décembre 2016, Consultable à l'adresse <http://www.voafrique.com>.

³⁷ Propos du Lieutenant-colonel Charles Lewis, officier de l'armée américaine lors de la cérémonie de remise des véhicules au camp de 27 à N'Djamena le 13 décembre 2016.

véhicules tactiques aux forces tchadiennes du G5 Sahel³⁸. Ce sont des véhicules blindés, gros porteurs, tractopelles, pick-up, pour un montant de 49 milliards FCFA qui ont été offerts. En remettant les clés des véhicules au Général Djimadoum Tiraina Robert, Chef d'état-major Général des Armées, 1^{er} adjoint, la chargée d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis Jessica d'avis Ba a rendu un hommage mérité aux vaillants soldats tchadiens tombés sur le champ d'honneur lors de la « colère de Boma ». L'armée tchadienne joue un rôle capital dans la préservation de la sécurité dans le Sahel³⁹. Ainsi, ce n'est qu'en combattant le terrorisme que l'Etat tchadien et son allié américain pourront éviter ce qui est convenu d'appeler « l'afghanisation » du Sahel ou de la région du Lac Tchad⁴⁰. De même, en 2019, les Etats-Unis ont fourni plus de 25 millions de dollars en équipement pour aider les forces de sécurité tchadiennes dans leur mission⁴¹.

De plus, le 19 novembre 2020, l'ambassade des Etats-Unis au Tchad et l'armée de l'air tchadienne ont organisé une cérémonie avec distanciation sociale à la base aérienne Adjé Kosséi de N'Djaména pour le renforcement des relations bilatérales en matière de sécurité avec du matériel de défense et d'autres ressources pour permettre au Tchad de remplir sa mission de promotion de la sécurité et de lutte contre le terrorisme de Boko Haram. A cette occasion, les Etats-Unis ont remis 22 véhicules de marque Land Cruiser et d'équipements supplémentaires pour soutenir la formation médicale, la sécurité des aéroports et les opérations antiterroristes. Ces matériels de défense sont fournis par le Département d'Etat des Etats-Unis et acheminés par le bureau de la coopération militaire de l'ambassade des Etats-Unis à N'Djaména pour soutenir le Tchad par le biais du Partenariat antiterroriste transsaharien. Cette action n'est pas seulement un don mais est le résultat d'un partenariat, un investissement rendu

³⁸ Tchad Infos, Tchad-USA, Le gouvernement américain offre 55 véhicules au contingent Tchadien du G5 Sahel, mis à jour le 03 juillet 2020.

³⁹ Déclaration de la chargée d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis Jessica d'avis Ba le 19 novembre 2020 à la base aérienne Adjé Kosséi de N'Djaména.

⁴⁰ Journal La voix N° 544 du 17 au 23 février 2021.

⁴¹ Tchadinfos.com, Consulté le 9 juillet 2022.

possible par les citoyens des Etats-Unis pour les citoyens du Tchad⁴².

En plus de ce don en matériel, Washington a financé, dans le cadre de son Programme Global Security Contingency Fund (GSCF), à une hauteur de 40 millions de dollars les armées de la région y compris le Tchad. En septembre 2015, le département d'Etat américain a fait un autre don à une hauteur de 45 millions de dollars pour l'achat du matériel de défense en vue d'appuyer la Force Multinationale Mixte de lutte contre le Boko Haram dans la région du Lac Tchad. En tout, le montant de l'aide américaine aux pays touchés par la crise sécuritaire dans la région du Lac Tchad s'est élevé à 400 millions de dollars⁴³. Par ailleurs, le 16 novembre 2018, les Etats-Unis ont accordé une aide (financière, logistique) à l'armée tchadienne pour combattre les groupes djihadistes.

Cette aide est composée de plusieurs équipements militaires au titre de la lutte contre le terrorisme dans la région du Lac Tchad, et plus particulièrement contre Boko Haram. Le montant de cette aide est évalué à 1,3 millions de dollars⁴⁴. Aussi, comme « la menace de Boko Haram et de l'Etat islamique en Afrique est centrée principalement sur les marais et les voies fluviales, du bassin du Lac Tchad et du Nord-Est du Nigeria »⁴⁵, les responsables américains ont profité de la même occasion pour remettre six (6) bateaux de patrouilles et six (6) camionnettes avec des pièces de rechanges à la « brigade de sécurisation fluviale du Tchad »⁴⁶, lors d'une cérémonie à l'état-major à N'Djamena. Ce don en matériel

⁴² Propos de la chargée des affaires à l'ambassade des Etats-Unis au Tchad, Madame Jessica d'avis Ba le 19 novembre 2020 à la base aérienne Adjé Kosseï de N'Djamena.

⁴³ BLANCHARD Ploch Lauren, "Nigeria's Boko Haram: frequently asked question", congressional research service, march 2016, p. 13.

⁴⁴ BLANCHARD (P L), op. cit.

⁴⁵ Selon l'explication de l'US AFRICOM, le commandement militaire américain pour l'Afrique.

⁴⁶ Le montant du don, destiné à l'armée tchadienne est estimé à 1,3 million de dollars et vise à renforcer la capacité de l'armée dans la lutte contre le terrorisme, selon l'Ambassade des Etats-Unis. Voir Alwida Info/ par DJIMET Wiche Wahili- 16 novembre 2018.

vient renforcer la coopération militaire entre N'Djamena et Washington dans le cadre de la lutte contre le terrorisme de Boko Haram dans la région du Lac Tchad. Présent à la cérémonie, le Chargé d'affaire de l'Ambassade des Etats-Unis au Tchad, M. Richard Bell, a indiqué que « ce matériel est destiné à la brigade de sécurisation fluviale dans la lutte contre Boko Haram et l'Etat Islamique (Daesh) dans le Bassin du Lac Tchad. Nous sommes convaincus que le renforcement de capacité de la lutte fluviale du Tchad constitue un atout majeur pour la force multinationale mixte des pays du Bassin du Lac Tchad dans la lutte contre le fléau des groupes terroriste. Nous connaissons la valeur des forces armées du Tchad et je rends un hommage respectueux à l'armée dont le courage lui a valu une juste renommée loin au-delà des frontières du pays »⁴⁷.

Selon un responsable américain, qui s'exprimait dans le cadre d'un symposium autour du thème : « le Nigeria : défis et perspectives pour la promotion d'une paix durable »⁴⁸. Ce nouvel appui porte l'enveloppe globale mobilisée par les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme dans le bassin du Lac Tchad et en Afrique de l'Ouest, depuis l'année 2015 à 700 millions de dollars, soit près de 392 milliards de francs FCA⁴⁹. La supervision militaire de la sous-région par le Commandement Européen de l'Armée américaine (USEUCOM), est significative de la volonté des Etats-Unis de prendre position en Afrique Centrale et d'y « établir un mandat régional »⁵⁰. Les Etats-Unis ont surtout développé un

⁴⁷ La déclaration du chargé des affaires de l'Ambassade des Etats-Unis au Tchad M. Richard Bell, le 16 novembre 2018 à la direction générale de l'état-major de l'armée de terre.

⁴⁸ Ce symposium a été organisé par l'Institut Américain de la Paix à Washington (United States Institute of Peace).

⁴⁹ ATCHA Emmanuel, Des nouveaux fonds américains pour appuyer la lutte contre Boko Haram, consultable à l'adresse <https://afrique.latribune.fr/politique/04/10/2017>.

⁵⁰ Depuis le printemps 2002, le Pentagone a « réorganisé l'ACRI en ACOTA (African Contengency Operations Training), à la fois pour le « maintien de la paix et l'aide humanitaire » et la formation à l'environnement « hostile ». Cette formation comprend entre autres, la dotation en matériel offensif standardisé (fusils d'assaut, mitrailleuse, mortier).

programme d'aide en vue de soutenir les efforts de la lutte contre le Boko Haram. Fixé à hauteur de 40 millions de dollars, cette aide est destinée à accroître la coopération interministérielle dans les pays situés autour du Lac Tchad ; ces fonds doivent aussi renforcer la sécurité frontalière notamment à travers l'amélioration des patrouilles et des dispositifs de reconnaissance aux frontières⁵¹. L'attention portée à la sécurité frontalière est d'autant plus pertinente que les terroristes profitent de la porosité des frontières pour se mouvoir impunément à travers les pays. Toutefois, des questions demeurent quant à la qualité et à la fidélité des informations transmises aux forces locales. Ces inquiétudes n'empêchent pas qu'on apprécie l'appui des forces armées américaines et le soutien apporté à l'armée tchadienne et aux forces sous régionales. En un mot comme en mille, il était question de parler des enjeux de la coopération entre les Etats-Unis et le Tchad. Les résultats montrent que le jeu coopératif entre Etats-Unis et le Tchad participe à la formation et dotation des forces armées tchadiennes. Qu'en est-il des vrais enjeux de cette coopération ?

II – LES ENJEUX DE LA COOPERATION ENTRE LE TCHAD ET LES ETATS-UNIS DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM

La coopération est la marque de la politique étrangère⁵² car, elle constitue un enjeu d'ouverture au tiers-monde. C'est dans cette logique que les Etats-Unis participent à la construction et reconstruction de cette coopération⁵³. En effet, depuis 2014, les Etats-Unis mènent des actions de sécurisation dans le Bassin du Lac Tchad. Ces actions consistent non seulement à entretenir et renforcer les capacités opérationnelles des forces africaines, mais aussi à maximiser une préparation matérielle du combat contre

⁵¹ BELOMO Chantal Pélagie, Définition d'une pensée stratégique et militaire du Cameroun : Entre prospective et fabrique de l'historicité, Paris, Publibook, 2017, p. 82.

⁵² TSHIYEMBE Mwyila, La politique étrangère des grandes puissances, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 216.

⁵³ Ibid.

Boko Haram⁵⁴ car, si la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent est bien au fondement de l'action collective menée, il n'en demeure pas moins qu'on évoque les enjeux liés à l'influence des acteurs. Ainsi, nous pouvons dire que la coopération entre Washington et N'Djamena est mue par des enjeux manifestes (A) et enjeux latents (B).

A - Les enjeux manifestes de la coopération entre les Etats-Unis et le Tchad

Dans les relations internationales, les enjeux manifestes sont « ceux que l'acteur avance pour justifier son action »⁵⁵. Par ailleurs, il y a des actions inavouées. Ainsi, plusieurs enjeux se cachent derrière la notion de coopération entre les Etats-Unis et le Tchad qu'elle soit qualifiée « d'ingérence ou d'intervention étrangère »⁵⁶. En parlant des enjeux manifestes, ceux-ci se déclinent autour de l'éradication de la menace Boko Haram considérée comme ennemie des Etats-Unis et pour le Tchad comme une menace à la stabilité politique (1) et la recherche de la sécurité économique (2).

1 - L'éradication de la secte Boko Haram dans la région du Lac Tchad

En mai 2003 le Mali a été choisi pour accueillir un séminaire consacré à la lutte contre le terrorisme dans la région: l'Algérie, le Tchad, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, le Nigeria et le Sénégal y participaient⁵⁷. La France et l'Allemagne étaient également représentées. Après les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont accru leur investissement militaire en Afrique. La « guerre contre le terrorisme » leur fournit les prétextes nécessaires. Lors de sa tournée africaine de juillet 2003, le Président Bush a affirmé que : « nous ne laisserons pas les terroristes menacer les

⁵⁴ COMOLLI Virginia, The evolution and impact of Boko Haram in the Lake Chad Basin », October 2017.

⁵⁵ ROJOT Jacques, Théorie des organisations, Paris, Editions ESKA, 2013, p. 127.

⁵⁶ POKAM (HDP), op.cit., p. 129.

⁵⁷ IBRAMOVICI Pierre, L'activisme militaire de Washington en Afrique, dans Monde Diplomatique, 2004 (N°604), pp.14-15.

peuples africains ni utiliser l'Afrique comme base pour menacer le monde »⁵⁸. Au lendemain de la décolonisation, « le continent noir », véritable « chasse gardée » de l'ancienne colonie (France), intéresse aussi bien les américains. La participation de ces acteurs à la lutte contre le terrorisme le démontre à merveille. En effet, le Tchad, pays frontalier souffre d'un problème d'insécurité lié aux exactions de forces transnationalistes de Boko Haram venues du Nigeria voisin. Après la mise sur pied d'une force régionale de lutte contre le terrorisme (FMM), et de nombreux sommets organisés à l'échelle, régionale et internationale, la question de Boko Haram reste toujours un grand défi pour la région et pour le Tchad en ce sens qu'elle continue à perturber le circuit économique. Malgré les multiples rencontres et sommets, le résultat reste mitigé. Car, Boko Haram menace les agendas nationaux, sous régionaux et internationaux des Etats. C'est sûrement ce résultat mitigé qui anime les Etats-Unis qui à inscrire Boko Haram sur la liste noire des organisations terroristes étrangères. Ainsi, comme l'affirme le Colonel Victor en ce terme : Nous disons que depuis longtemps que, si la pression devient trop dure pour les terroristes en Afghanistan, au Pakistan, en Irak et ailleurs, ils trouveront de nouveaux endroits où travailler, et les régions du Sahel et du Maghreb font partie de ces endroits »⁵⁹

L'ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun, Michael S. Hoza, informe que sa tête est mise à prix ; c'est-à-dire qu'une prime est promise pour celui qui aura tué ABOUBAKAR Shekau. Ainsi, une somme de 3,5 milliards de FCFA sera le montant que peut décrocher le tueur de l'homme ou qui aura donné des indications précises pour sa capture. Pour les Américains, la secte islamiste dont il est le principal chef est devenue « synonyme de terrorisme planétaire et d'islamisme fanatisé et barbare »⁶⁰. Les enjeux de la

⁵⁸ Service d'Information du Département d'Etat des Etats-Unis, Washington Files, 16 juillet 2003.

⁵⁹ La déclaration du Colonel Victor Nelson responsable du Programme PSI pour le bureau du secrétaire d'Etat à la défense chargée des questions liées à la sécurité internationale, le 23 mars. Lire ABRAMOVICI Pierre, Activisme militaire de Washington en Afrique, dans Monde diplomatique, juillet 2004, pp.14-15.

⁶⁰ Eclairage, N° 018 du 13 mars 2015, p. 3.

coopération⁶¹ militaire entre les deux pays étant majeurs pour Washington pour qui, le Nigeria foyer de la menace terroriste et son voisin du Tchad représentent respectivement le premier et le quatrième fournisseur du pétrole en Afrique. Par ailleurs, le sommet de Paris pour la sécurité au Nigeria, où le Tchad était également représenté a permis d'intensifier la mobilisation sous régionale et internationale pour lutte contre le terrorisme du groupe Boko Haram⁶². Ainsi, dans cette logique d'intensification de la mobilisation internationale, les Etats-Unis, et d'autres partenaires tels que le Royaume-Uni, la France, et l'UE ont coordonné leur soutien à cette coopération régionale : expertise technique, programme de formation et soutien à des programmes de gestion des espaces frontaliers.

En outre, depuis les attentats terroristes perpétrés le 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis et les menaces qui pèsent sur les principales zones d'approvisionnement de biens et services, la sécurisation physique des voies d'accès aux gisements sont considérés comme des cibles stratégiques à protéger militairement de ces menaces réelles ou supposées⁶³. L'observation du comportement des acteurs du grand jeu pétrolier sur l'échiquier international révèle que ceux-ci utilisent des stratégies ou moyens aussi divers que variés pour réaliser leurs ambitions ou contrer les menaces qui s'y opposent. Pour l'essentiel, l'on se contentera de classer ces moyens dans ces catégories généralement admises par la démarche d'analyse géopolitique. Il s'agit notamment des moyens diplomatiques et militaires. Dans ce cas précis, l'on peut observer le comportement de Washington à partir de la mobilisation de ces moyens militaires et diplomatiques très remarquables sur le continent de manière générale et dans le cas d'espèce, sa présence en (équipement, formations et expertise) sur le territoire tchadien et sa représentation diplomatique. En outre, les actions coopératives entre les Etats-Unis et le Tchad s'inscrivent dans le souci de sécurisation

⁶¹ PIAMEU NDE (P. D), op.cit., p. 106.

⁶² Conclusion du Sommet de Paris pour la sécurité au Nigeria, samedi 17 mai 2014. www.france24.com ou encore www.jeuneafrique.com. Politique. Consulté le 09 juillet 2022.

⁶³ MAOUNDONODJI (G), op. cit., p. 165.

de citoyens américains et leurs partenaires africains⁶⁴. Par ailleurs, en octobre 1996 lors de sa tournée africaine, le Secrétaire d'Etat WARREN Christopher déclare que : « le temps est fini où l'Afrique pouvait être divisée en sphères d'influence, où des puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers de pays comme leur domaine réservé. Aujourd'hui, l'Afrique a besoin du soutien de tous ses amis et pas du patronage exclusif de quelques-uns »⁶⁵. Tout ceci nous amène à considérer l'Afrique comme un « espace-enjeu ».

Par ailleurs, en luttant contre le Boko Haram dans la région du Lac Tchad, Washington entend sans doute poursuivre la reconstruction d'une diplomatie forte entre lui et N'Djamena, car Boko Haram est désormais inscrit dans la liste des organisations terroristes. La formation de 4000 soldats tchadiens et bien d'autres constituent d'une part à l'autonomisation des armées africaine et en particulier l'armée tchadienne. C'est dans cette logique que le Chef de Bureau de Lutte Antiterroriste de l'United States Army Africa (USARAF) déclare : « en aidant les africains à s'aider eux-mêmes, cela signifie que nous ne devons pas nous impliquer. Si les africains résolvent les problèmes africains, le gouvernement américain ne devra pas utiliser l'armée pour résoudre les problèmes africains »⁶⁶. Cet appui intervient alors que les deux pays viennent à peine d'améliorer leurs relations. En effet, l'administration américaine avait décidé en avril dernier de retirer le Tchad⁶⁷ de sa liste noire⁶⁸ alors que les services américains reprochaient aux autorités tchadiennes de manquer de partager les informations en matière de

⁶⁴ POKAM. (H. D. P), op. cit., p. 147.

⁶⁵ PHILPOT Robin, Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali, Montréal, Les intouchables, 2003, p. 196.

⁶⁶ Etats-Unis. Army, « USARAF trains 4000 troops in Chad, Guinea, Malawi », 6 juin 2014, Consulté le 11 février 2021 dans le [https:// www. army/article/ 127485/usaraf](https://www.army/article/127485/usaraf).

⁶⁷ Voir afrique.latribune.fr. Consulté le 06/09/2022.

⁶⁸ Après avoir été placé en septembre 2017 par Washington sur une liste noire, le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson ancien PDG d'Exxon Mobil (une société qui exploite le pétrole tchadien) retire le Tchad de la liste noire en décembre 2017 lors de sa visite au Tchad en vue de « renforcer le contrôle sur les passeports » et le partage d'informations.

sécurité et à la lutte contre le terrorisme⁶⁹. Après les enjeux sécuritaires, qu'en est-il des enjeux économiques ?

2 – La sécurisation des activités économiques

Les partenariats génèrent pour le compte des participants, des profits collectifs dans la mesure où « gouverner, du point de vue de la gouvernance, est toujours un processus interactif parce qu'aucun acteur public ou privé, ne dispose des connaissances et des ressources nécessaires pour s'attaquer seul aux problèmes »⁷⁰. Ceci est de nature à multiplier les chances de succès des projets car, ce qui est décisif pour ce succès, c'est la synergie de ressources, c'est-à-dire la « valeur ajoutée » obtenue du fait que les partenaires combinent leurs ressources au lieu d'agir seuls. Dans cette nouvelle gouvernance, les acteurs s'associent, mettent en commun leurs ressources, leur expertise, leurs capacités et leurs projets, et créent une nouvelle synergie d'action fondée sur le partage des responsabilités.

De nombreux experts et responsables politiques ont souligné d'une manière générale, « dans une politique extérieure réaliste, l'Afrique n'est pas un enjeu à non issue pour les Etats-Unis »⁷¹, au sens où ce qui s'y passe n'aurait pas d'impact déterminant sur la puissance internationale et la sécurité américaine. Cette affirmation mérite sans doute d'être nuancée, mais elle semble pouvoir s'appliquer en Afrique centrale si l'on considère la faiblesse des intérêts américains pris au sens classique. Cependant, depuis 1990, la politique extérieure des Etats-Unis revendique une dimension plus « idéaliste », dans laquelle la croissance économique, l'implantation de la démocratie et de la défense des droits humains sont élevés au rang d'intérêts nationaux. L'oléoduc Tchad-

⁶⁹ La tribune d'Afrique, Tchad : des équipements militaires américains pour renforcer la lutte antiterroriste, Par ATCHA Emmanuel, mis à jour le 18/11/2018. Consultable dans <https://afrique.latribune.fr>.

⁷⁰ POKAM (H.D.P), « Partenariats internationaux et gouvernance des collectivités locales au Cameroun », Cahier de la coopération décentralisée, N°2, Aout 2010, pp. 96-115.

⁷¹ BROOKS Sean, « American Foreign Policy Toward Burundi », PRIMA, Vol. 2, n°2, 2001, p. 2.

Cameroun a été pensé au courant de l'année 2000 pour faciliter l'exploitation et la commercialisation du pétrole tchadien.

Le Tchad est un pays enclavé et sans accès au littoral. Le port le plus proche de la capitale est celui du port autonome de Douala distant de 1700 km de la capitale politique tchadienne. Le corridor qui permet l'acheminement des marchandises du port vers la capitale tchadienne a connu des moments difficiles, obligeant ainsi les usagers de la route à faire à un long trajet en passant par la capitale économique Moundou à cause des attaques terroristes de Boko Haram dans le septentrion camerounais et notamment l'axe Maroua-Kousseri. La coopération Tchad-Etats-Unis peut apporter ce que H.D.P. Pokam appelle la « réduction du bruit » et à diminuer la nuisance de la secte islamiste de Boko Haram afin de permettre aux usagers de la route de circuler librement. En effet, depuis la radicalisation du phénomène de Boko Haram et la fermeture des frontières par le Nigeria et le Tchad, et avec le Nord du Cameroun, la vie semble s'être ralentie dans cette zone du pays.

L'économie s'est vue paralyser avec la baisse des importations des marchandises en provenance des pays voisins. La menace sécuritaire a mis de façon notoire en péril les transactions commerciales autrefois assez fructueuses entre le Tchad et ses pays voisins (Cameroun et Nord du Nigeria)⁷². Il n'est point à démontrer que l'économie de l'ensemble du pays provient étroitement du commerce avec le Nigeria et Cameroun voisins (Carburants, textiles, médicaments, vivres pour ne mentionner que ceux-là)⁷³. C'est dans cette logique de prévention et de la sécurité de la sécurisation de l'économie que le Président de la République du Tchad déclare que : « les éléments de Boko Haram ont égorgé 20 commerçants tchadiens entre Kousseri et Maroua. Pendant deux

⁷² TCHINENBA Armand, *Le Tchad dans la lutte contre le Boko Haram*, Mémoire de Master en Science Politique, Université de Dschang, FSJP, 2018, p. 87.

⁷³ PAHIMI Patrice (dir), « Boko Haram et l'extrême Nord du Cameroun : analyses perspectives des dynamiques socio-économiques », pp. 349-372, dans François WASSOUNI et GOWDA Adder Abel, *Boko Haram au Cameroun : Dynamiques plurielles*, Editions scientifiques internationales, Bruxelles, 2017.

semaines, rien n'entre au Tchad et rien ne sort. On partait vers l'asphyxie si on n'était pas engagé contre le groupe terroriste Boko Haram ». Cette déclaration explique et justifie ainsi l'intervention des forces armées tchadiennes par la nécessité de « soulager » son pays et de « dresser l'étau sur l'économie nationale »⁷⁴. Les Etats-Unis sont les principaux pays importateurs du pétrole du Tchadien⁷⁵. L'armée, les compagnies pétrolières et les sociétés américaines de conseil en sécurité raflent la mise. C'est ainsi que le 23 et 24 mars, les Chefs d'Etats-majors de huit pays (Tchad, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal, Algérie et Tunisie), ont pour la première fois, participé à une discrète réunion au siège du Commandement Européen de l'Armée américaine⁷⁶.

Les ressources naturelles, qui constituent un élément de richesse et aussi de puissances sont fondamentalement pour les économies de Washington. L'accès et le contrôle de ces gisements sont l'une des raisons déterminantes de l'intervention américaine à la gouvernance sécuritaire en Afrique centrale en générale et au Tchad en particulier. Pour IBRAMOVICI Pierre, la stratégie américaine en Afrique pourrait se résumer à deux axes fondamentaux : d'une part, l'accès illimité aux marchés-clés, aux sources d'énergie et autres ressources stratégiques, et d'autre part, la sécurisation militaire des voies de communication, notamment pour permettre l'acheminement des matières premières vers les Etats-Unis⁷⁷. Selon POKAM Hilaire de Prince, l'enjeu minier est indissociable de l'enjeu géopolitique en Afrique⁷⁸. Ainsi, une fois évoquée la recherche de la sécurité économique par les Etats-Unis, il sera judicieux de relever les enjeux implicites de la coopération entre les deux pays.

⁷⁴ Propos du Président de la République Idriss Deby Itno lors du Sommet extraordinaire des chefs d'Etats du Bassin du Lac Tchad CBLT tenu le jeudi 29 novembre à N'Djamena au Tchad.

⁷⁵ Lire MAOUNDONODJI (G), op. cit.

⁷⁶ ABRAMOVICI (P) op. cit.

⁷⁷ Ibid., p.15.

⁷⁸ Lire à ce sujet POMAM (H.D.P), Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique centrale depuis le nouveau millénaire, op. cit.

B - Les enjeux latents de la coopération entre le Tchad et les Etats-Unis

Dans cette partie sera articulée tour à tour la construction de l'identité américaine (1) et de la sécurisation de la voie d'accès aux ressources pour favoriser l'installation des firmes américaines (2).

1 - La construction de l'identité et la défense des intérêts américains

La construction de l'identité nationale des Etats-Unis provient de la mobilisation de leur armée en Afrique. Car, selon BACEVICH Andrew⁷⁹, « l'appareil militaire n'est plus seulement un instrument de politique étrangère, mais presque sans que personne ne s'en rende compte, la force armée est devenue une composante essentielle de ce qui restait de l'identité nationale américaine (...) ». L'identité de rôle ne dépend pas des qualités intrinsèques de l'Etat mais existe exclusivement en rapport avec la relation que les États développent avec les autres. L'identité de rôle concerne les propriétés qui caractérisent les relations d'un Etat avec les autres, qui le perçoivent comme une puissance hégémonique⁸⁰. Ainsi, le déploiement d'AFRICOM dans la région ne correspond pas seulement aux intérêts américains, mais il constitue une part des responsabilités des Etats-Unis sur la scène internationale en tant que puissance hégémonique. Cette mobilisation de l'armée américaine procure non seulement du prestige au pays mais surtout constitue en même temps une démonstration de puissance car, les Etats-Unis façonnent ainsi le système international en fonction de ses valeurs et ses intérêts⁸¹.

L'Afrique Centrale est également une des sous-régions du continent noir qui constitue la carte politique d'un monde global sous la menace du terrorisme international⁸². La géopolitique

⁷⁹ BACEVICH Andrew cité par POKAM (H.D.P), op. cit., p. 128.

⁸⁰ BATTISTELLA Dario cité par POKAM (H.D.P), op., cit., p. 151.

⁸¹ BADIE Bertrand cité par POKAM (H.D.P), op. cit., p. 129.

⁸² Cf. NGODI Stanislas, L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances, Paris, L'Harmattan, 2010.

mondiale du pétrole d'abord, la spécificité de la région⁸³, ensuite la production du pétrole dans le Golfe de Guinée suscite des nombreuses convoitises⁸⁴. La coopération bilatérale entre les deux pays contribue d'une part à la construction de l'identité nationale et d'autre part, l'accroissement de l'influence américaine, à la défense de l'intérêt. En nouant cette coopération bilatérale, les Etats-Unis, meilleurs ennemis du terrorisme, n'entendent pas jouer un rôle nouveau car, depuis l'effondrement de bloc de l'Est, les Etats-Unis ont l'ambition d'être les seuls maîtres du monde.

En effet, le Golfe de Guinée occupe une place importante dans la pétro-stratégie américaine. En se positionnant comme acteur étranger majeur et grand client du pétrole sub-saharien, Washington travaille à consolider sa sécurité énergétique, élément fondamental de sa sécurité nationale. La production d'un désordre sécuritaire pour les Etats du Golfe de Guinée ne saurait profiter aux puissances extérieures dépendant directement du pétrole africain. L'Afrique Centrale est désormais le théâtre d'une compétition entre les oligopoles, dans un contexte aujourd'hui mondialisé⁸⁵. Les puissances émergentes mènent une diplomatie active et ont diversifié leurs alliances, notamment avec les pays africains. Par ailleurs, parler de l'Afrique Centrale comme « espace-enjeu », c'est reconnaître qu'elle est passée d'une région stratégiquement moins importante à un espace de rivalité ; espace où les acteurs, fussent-ils étatiques ou non, se déploient, chacun avec des stratégies diverses. Il disposerait d'un des plus grands gisements sous-marins de pétrole connus au monde, soutiennent de nombreux spécialistes⁸⁶. Visiblement, l'or noir, qui est au centre de gros enjeux, constitue un sujet de préoccupation majeure qui intègre à la fois des données sous régionales, continentales et voire globales. L'exploitation du pétrole tchadien de Doba par un Consortium dont les intérêts sont majoritairement détenus par deux Majors américains à savoir Exxon

⁸³ LACOSTE Yves, Géopolitique du pétrole, Paris, La Découverte, 2006.

⁸⁴ COPINSCHI Philippe et Pierre Noël, « L'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole », dans Afrique Contemporaine, Printemps 2003, pp. 35-36.

⁸⁵ HUGON Philippe, Géopolitique de l'Afrique, Paris, SEDES, 2e éd. 2009.

⁸⁶ NGODI Stanislas, L'Afrique centrale face aux nouveaux enjeux sécuritaires du XXe siècle, CODESRIA, 13^e Assemblée Générale, 2011, Rabat (Maroc), p. 6.

Mobil et Chevron, pouvait a priori accroître le rôle des Etats-Unis au Tchad, au nom de la défense de leur intérêt national⁸⁷.

De manière générale, les attentats terroristes du 11 septembre 2001 suivis de la déflagration de la crise du Darfour en février 2003 vont conduire Washington à revoir leur perception du Tchad, désormais épicerie de la nouvelle géopolitique africaine. Ce pays, carrefour entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne est, de ce fait, un « État tampon idéologique ». Il est également à la lisière du Sahel dont la frontière géographique est le Soudan, situé sur « l'axe du Mal » défini par l'Amérique de Georges Bush. Ainsi, le Tchad est intégré dans les dispositifs géopolitique et géostratégique des États-Unis en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme dans cette partie de l'Afrique. Il est l'un des pays participant à l'Initiative Anti-Terroriste Pan-Sahélienne. C'est d'ailleurs, dans cette perspective que les États-Unis développent des programmes de formation et d'entraînement des unités militaires spécialisées dans la région. Cependant, Washington semblait n'avoir sur le Tchad qu'une doctrine : « Mieux valait déléguer aux Français le suivi de la vie politique tchadienne dans la mesure où les intérêts économiques américains étaient convenablement défendus par les firmes elles-mêmes, Exxon en tête »⁸⁸. Les Etats-Unis multiplient des actions concertées avec les pays limitrophes dans la perspective de sécuriser cette région stratégique⁸⁹.

Les puissances occidentales, mues par des considérations géostratégiques dont la finalité est la transformation de l'espace politique, économique et géographique de leurs partenaires africains au mieux de leurs intérêts, motivés par le seul souci de compenser leur légitimité politique insuffisante, ont une conception convergente de la sécurité en Afrique noire. Celle-ci ne prend pas assez en compte les aspirations des populations africaines⁹⁰. La sécurité se résume ici à la protection et à la défense de leurs intérêts

⁸⁷ MAOUNDONODJI (G), op. cit., p. 390.

⁸⁸ International Crisis Group, Tchad : Vers le retour de la Guerre ? Rapport Afrique n°111, 1er juin 2006.

⁸⁹ Ibid., p. 8.

⁹⁰ Ibid., p. 3.

dans cette partie du continent. Leur vision de la sécurité y est essentiellement structurée par la logique des sphères d'influence voire les logiques de puissance.

Depuis les Attentats du 11 Septembre 2001, nombre d'observateurs notent qu'il y a de « fortes convergences au plan géopolitique entre les différents axes prioritaires de la politique étrangère et de sécurité des Etats-Unis, à savoir : d'une part, la guerre contre le terrorisme et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, l'expansion de la démocratie et la chasse aux tyrans ; et d'autre part, la quête des hydrocarbures »⁹¹. La géostratégie pétrolière ou la pétro-stratégie des Etats-Unis tient donc compte de cette confluence. Comme le souligne LORENZO Bellamy, le directeur de Chevron Texaco en Angola, le pétrole constitue le « moteur premier » des intérêts américains⁹². C'est en cela que POWEL Colin répond que : « Nous sommes ici pour rester »⁹³. Cette déclaration indique de façon claire la volonté de la puissance dominante de placer le Golfe de Guinée sous un imperium de longue durée, pour des besoins pétroliers. Dans le secteur pétrolier par exemple, les conflits violents continuels en Afrique représentent une menace massive pour les investissements et la fiabilité de leur approvisionnement en pétrole. Sur un autre plan, la menace du terrorisme sur le continent suscite aussi des craintes de la part des Etats-Unis⁹⁴. Tous ces facteurs et bien d'autres expliquent le soutien logistique, financier et technique que Washington apporte aux initiatives africaines de paix et de sécurité en Afrique.

Dans la Quadrenal Defense Review (QDR) de septembre 2001, le Pentagone présente le pétrole comme un enjeu stratégique pour les Etats-Unis⁹⁵ et la sécurité des sources

⁹¹ PHILIPPE SEBILLE Lopez, Géopolitiques du pétrole, op. cit. p. 81.

⁹² Ecofinance, n°33, p. 47.

⁹³ Déclaration de l'ancien secrétaire d'Etat, à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle ambassade américaine à Luanda en septembre 2002.

⁹⁴ TRAORE Bakary, « La contribution africaine au maintien de la paix onusienne : enjeux et dessous d'un engagement croissant », Note d'analyse du GRIP, 30 août 2013, Bruxelles, p. 7.

⁹⁵ MAOUNDONODJI (G), op. cit.,

d'approvisionnement, dont l'instabilité aujourd'hui aggravée par de nouvelles menaces, est un impératif pour les forces armées américaines. « Toutes les régions désignées comme source potentielle de pétrole sont instables ou entretiennent de forts sentiments anti-américains, quand ce n'est pas les deux (...). Une politique énergétique visant à permettre aux Etats-Unis d'accéder à des réserves de pétrole situées dans des régions à instabilité chronique n'est réaliste que dans la mesure où les Etats-Unis sont capables de projeter leur puissance militaire dans ces régions »⁹⁶. La politique d'énergie et de sécurité des Etats-Unis semble devoir embrasser toute « l'Afrique médiane » pour le contrôle des hydrocarbures et la lutte contre le terrorisme. A ce propos, deux voies stratégiques traduisent cette orientation de la pensée militaire américaine : l'oléoduc Tchad-Cameroun à l'Ouest, et l'oléoduc Hagleig-Port-Soudan à l'Est, dans la perspective d'une liaison stratégique Tchad-Soudan⁹⁷. Pour terminer, nous disons que l'intervention des Etats-Unis s'inscrit dans une logique d'appropriation unilatéraliste de la lutte contre le terrorisme pour avoir été la première fois frappés au cœur de leur superpuissance.

2 - La sécurisation des voies d'accès aux ressources et installations des firmes américaines

Dans son discours à la tribune de l'institution continentale, BARAK Obama avance les grands axes de sa politique à l'égard du continent africain. « L'Afrique change », a lancé le président appelant ainsi le « monde à changer son regard sur l'Afrique » et à « abandonner » les vieux stéréotypes d'une Afrique enlisée pour toujours dans la pauvreté et les conflits ». Les lignes directrices de la diplomatie américaine sont en revanche plus constantes : « appui aux régimes (amis) engagés dans la lutte antiterroriste, soutien aux investissements pour tenter de rattraper la prééminence chinoise et

⁹⁶ KLARE Michael, « Les vrais desseins de M. George W. Bush », Le Monde Diplomatique, n° 67, p. 13.

⁹⁷ MVOMO ELA Wullson, Pétrostratégie et appels d'empire dans le Golfe de Guinée, Enjeux, N° 22, Mars, 2005.

défense de certaines valeurs démocratiques⁹⁸. Marqué à son tour par l'histoire du terrorisme, Washington veut développer sa stratégie de lutte contre le terrorisme sur le continent africain et notamment dans la région du Lac Tchad. C'est la raison de leur présence au Tchad car, le terrorisme est parti pour durer, l'Afrique continent d'avenir est « le champ de bataille de demain »⁹⁹. Ainsi, comme terrain de bataille, la présence américaine sur le continent africain et en particulier au Tchad où ils ont installé leur base s'inscrit dans une logique d'occupation durable de l'espace géostratégique africaine en vue d'un contrôle et d'une projection sur le théâtre dans cette partie de l'Afrique considérée relevant un pré-carré français. Car, l'Afrique subsaharienne n'est plus la chasse gardée des anciennes puissances coloniales française.

Les Etats-Unis sont présents dans cette région depuis plusieurs décennies, en particulier au Nigeria, en Angola et au Tchad, avec Exxon Mobil et Chevron Texaco. En outre, depuis que l'instabilité prévaut au Moyen Orient, la stratégie américaine d'approvisionnement en pétrole est surtout réorientée vers les pays du Golfe de Guinée¹⁰⁰. Par ailleurs, on observe que la malaisienne Pétronas est entrée dans le Consortium qui exploite le pétrole tchadien. Les compagnies chinoises se font de plus en plus présentes aussi, mais dans la plupart des pays africains producteurs de pétrole : Mauritanie, Gabon, Congo, Nigeria¹⁰¹. La compétition est dorénavant ouverte entre ces différents acteurs et il n'est pas impossible qu'elle se mue en confrontation directe ou indirecte entre les pays dont les compagnies se disputent les gisements pétroliers en Afrique. Ainsi, au regard de cette rude compétition entre les différents acteurs, les Etats-Unis multiplient des stratégies lesquelles s'orientent vers la recherche d'autres pôles pétroliers car, après les attentats du 11 septembre, ils avaient le choix entre réduire

⁹⁸ L'extrait du discours de l'ancien président américain Barak Obama le 27- 28 juillet 2015 depuis la tribune de l'Union Africaine à Addis- Abeba en Ethiopie. www.lemonde.fr/International.

⁹⁹ PIAMEU NDE (P.D), op. cit., p. 103.

¹⁰⁰ MAOUNDONODJI (G), op. cit., p. 213.

¹⁰¹ ROSS Michael, "Does oil Hinder Democracy?", World Politics, n°53, April, p. 325.

leur consommation ou rechercher des pôles pétroliers d'approvisionnement. Cependant, la dernière fut retenue car, la première s'avérerait suicidaire pour l'économie américaine¹⁰².

D'un autre point de vue, la coopération entre Washington et N'Djamena peut être expliquée par le fait que l'Afrique Centrale soit riche en ressources minières et énergétiques et donc le souci pour les Américains de contrôler cet espace géostratégique et de garantir l'accessibilité à l'exploitation de ces ressources par les firmes américaines. Par ailleurs, les attentats du 11 Septembre 2001 et la déclaration de la guerre contre le terrorisme par le Président Bush qui, déterminé à combattre le terrorisme partout dans le monde annonce la nécessité pour les Américains de trouver une fois de plus une alternative au pétrole du Golfe Persique¹⁰³. Dès lors, le combat contre le terrorisme à donner une possibilité de créer une nouvelle menace, celle de la compétition pour l'accaparement et le contrôle des ressources africaines par les Etats-Unis. Les « américains vont tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de l'Afrique, à commencer par la France. Nous ne laisserons plus l'Afrique aux Européens »¹⁰⁴. La fin de la décennie 1980 et le début des années 1990 sont marqués par la chute du Mur de Berlin, ayant entraîné dans son sillage la disparition du communisme et le triomphe du libéralisme. Cette mutation n'épargne aucune aire géographique et contribue à redessiner la carte géopolitique du monde avec une prolifération de nouveaux États, à telle enseigne que le géopolitologue français, François Thual, n'hésite pas à parler de « Planète émietée », « morceler et lotir » étant comme un « nouvel art de dominer le monde »¹⁰⁵.

L'Afrique devient le point de convergence et le centre d'attraction des grandes puissances en course, voire en compétition pour ses ressources. Dès 1993, le Sous-Secrétaire d'État américain

¹⁰² FONGOU (N), op. cit., p. 138.

¹⁰³ PIAMEU NDE (P.D), op. cit., p. 105.

¹⁰⁴ RON Brown, Secrétaire américain au Commerce, Sommet Afro-Américain de Dakar, mai 1995.

¹⁰⁵ Voir THUAL François, La planète émietée. Morceler et lotir. Un nouvel art de dominer, Paris, Arléa, 2002.

aux Affaires Africaines, George Moose, dans une déclaration faite devant le Sénat, indiquait : « nous devons assurer notre accès aux immenses ressources naturelles de l'Afrique, un continent qui renferme 78% des réserves mondiales de chrome, 89% de platine et 59% de cobalt »¹⁰⁶. En effet, dans leur « vision géopolitique planétaire des hydrocarbures », les États-Unis placent l'Afrique au cœur de leur « pétro-diplomatie » en opérant un redéploiement stratégique de la région du Golfe Persique vers le Golfe de Guinée¹⁰⁷. Par ailleurs, l'enjeu pétrolier a toujours été au cœur de la politique étrangère des Etats-Unis depuis au moins un demi-siècle. Les différentes administrations américaines, de Truman à Georges W. Bush en passant par J. F. Kennedy, Lyndon B. Johnson, Richard Nixon, Jimmy Carter, Georges H. Bush et Bill Clinton, ont élaboré leur doctrine de politique étrangère en l'articulant autour de la protection des intérêts américains et surtout pétroliers. L'examen de la diplomatie pétrolière des Etats-Unis sous l'administration de George W. Bush confirme cette réalité¹⁰⁸.

Dès le début de son premier mandat de 2001, l'une des priorités du président américain nouvellement élu est la nécessité d'augmenter les flux d'hydrocarbures vers les Etats-Unis. Les Etats-Unis qui étaient confrontés à la crise énergétique (pénurie de gaz et de pétrole surtout) ont accentué l'accroissement des importations de pétrole en provenance de l'étranger. La déclaration du Secrétaire d'Etat américain confirme cette nécessité quand il affirme : « Les Etats-Unis sont confrontés à une importante crise énergétique pour les deux prochaines décennies. Tout échec à relever ce défi menacera notre prospérité économique nationale, compromettra notre sécurité nationale et modifiera totalement notre mode de vie »¹⁰⁹.

¹⁰⁶ MAOUNDONODJI (G), op. cit., p. 16.

¹⁰⁷ PHILIPPE SEBILLE-Lopez, Géopolitiques du pétrole, Paris, Armand Colin, 2006, p. 71.

¹⁰⁸ MAOUNDONODJI (G). op. cit., p. 167.

¹⁰⁹ Déclaration du secrétaire d'état à l'énergie lors du Sommet national sur l'énergie, Mars 2001.

En plus de l'implantation de bases militaires, les Etats-Unis développent des programmes de formation, organisent des stages ou conférences à l'intention des responsables militaires des pays alliés ou amis¹¹⁰. Les Etats-Unis ont octroyé 72 milliards de FCFA aux pays du Bassin du Lac Tchad y compris le Tchad. Ces fonds extraits du budget du département d'Etat à la défense visent à lutter contre le terrorisme de Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)¹¹¹. En octroyant ces fonds, il est question pour Washington de permettre aux nations partenaires de protéger leurs frontières mais surtout leurs ressortissants. En mai 1995, lors d'un sommet afro-américain organisé à Dakar, Ron Brown, le secrétaire américain au commerce affirmait : « Les Américains vont tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de l'Afrique, à commencer par la France. Nous ne laisserons plus l'Afrique aux Européens »¹¹². A l'analyse, ce discours montre l'ambition pour Washington de se projeter sur le continent.

On se rappelle encore lors de la campagne présidentielle de 2000 pendant laquelle le candidat républicain George W. Bush déclarait que : « l'Afrique n'était pas une priorité stratégique nationale », alors même que les principales compagnies pétrolières américaines, notamment le Consortium pétrolier composé d'Exxon Mobil (Etats-Unis), Chevron (Etats-Unis) et Petronas (Malaisie) qui exploite le pétrole tchadien du Bassin de Doba avait fait connaître, au Sous-Comité Afrique de la Chambre des Représentants, leur intérêt pour le pétrole africain lors d'une réunion consacrée aux potentiels énergétiques de l'Afrique. Pourtant, quelques mois seulement après son installation à la Maison Blanche, le Président Bush va changer sa conception de l'Afrique tout en témoignant que : « Nous autres américains nous ne voulons pas nous contenter d'être les spectateurs du progrès de l'Afrique. Nous voulons la pousser vers un avenir brillant, grâce à une politique de soutien à la liberté et à la démocratie »¹¹³.

¹¹⁰ MAOUNDONODJ (G), op. cit., p. 172.

¹¹¹ POKAM (HDP), op. cit., p. 120.

¹¹² PHILPOT (R), ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali, op.cit., p. 96.

¹¹³ ABA Jean Daniel cité par MAOUNDONODJI (G), op., cit., p. 203.

En tant que ressource d'intérêt vital, le pétrole est l'objet de toutes les inclinaisons des acteurs qui veulent s'approprier la rente pétrolière, accéder aux gisements pétrolifères afin de contrôler les réserves (...). Cette volonté d'appropriation de la rente pétrolière suscite généralement des rivalités, entraînant des crises, provoque des altercations territoriales. Sachant que les ressources naturelles constituent un élément de richesses et aussi de puissances¹¹⁴, et fondamentalement pour les économies des pays industriels qu'ils soient asiatiques, européens et américains¹¹⁵, l'accès et le contrôle de ces gisements sont l'une des raisons déterminantes de la présence de la puissance américaine. L'enjeu géostratégique de cette présence américaine est la sécurisation et l'exploitation des ressources naturelles qu'est le pétrole. La déclaration de Walter Kansteiner, secrétaire adjoint américain aux affaires africaines de Georges Bush en 2002 confirme l'ambition américaine : « le pétrole africain est d'un intérêt national stratégique pour nous et il va croître et devenir plus important pour nous au fur et à mesure que nous allons avancer »¹¹⁶.

Dans la pratique, on verra que c'est l'accès et l'exploitation du pétrole africain en général et celui du Tchad en particulier qui sera l'objectif prioritaire de la politique africaine des Etats-Unis. Cela se remarque à travers la Nouvelle Politique Nationale de l'énergie (NEP), laquelle reprend l'orientation stratégique du NIC. Exxon Mobil Corporation (Exxon, Etats-Unis), leader du consortium pétrolier pour le Tchad est présent dans plus de cent pays (exploration, production, distribution)¹¹⁷. En réalité, dans la coopération entre les Etats-Unis et les pays africains et surtout le Tchad, une chose est sûre, c'est l'enjeu de l'exploitation du pétrole tchadien qui attire les Américains. L'Afrique continentale représente 12% de la production mondiale de pétrole et 10% des réserves mondiales prouvées. Les Etats-Unis importent environ 60% du pétrole africain (celui-ci constitue plus de 90% des exportations africaines vers les Etats-Unis) contre 20%

¹¹⁴ LAVIEILLE Jean-Marc, Relations internationales, Parsi, Ellipses, 2003, p. 31.

¹¹⁵ POKAM (HDP), op. cit., p. 136.

¹¹⁶ Ibid., p. 139.

¹¹⁷ MAOUNDONODJI (G), op. cit., p.252.

respectivement pour la Chine et pour l'Union Européenne¹¹⁸. Ainsi, sous couvert de la guerre contre le terrorisme, les Etats-Unis ont renforcé leur présence en Afrique et notamment au Tchad. Conscient de sa dépendance en matière premières stratégiques, Washington multiplie les accords politiques et militaires avec nombre des pays africains afin de « sécuriser » ses approvisionnements.

Conclusion

Les configurations sécuritaires et in-sécuritaires qui structurent la guerre asymétrique qui oppose le groupe Boko Haram aux Etats de la région ne sont pas dissociables. Ainsi, les acteurs étatiques sont tout aussi bien pourvoyeurs de sécurité que d'insécurité¹¹⁹. En effet, la porosité¹²⁰ des frontières entre les Etats, la difficulté naturelle d'organiser une surveillance dans cette zone désertique et accidentée font de cette « zone » un « délit idéal » pour les éléments d'Abubakar Shekau. D'où la nécessité de savoir : quels sont les jeux et enjeux de la coopération entre les Etats-Unis et le Tchad dans la lutte contre le Boko Haram ? De ce fait, l'hypothèse suivante a été formulée : Les Etats-Unis en tant partenaire mènent plusieurs actions dans un jeu coopératif dans la lutte contre le terrorisme en général et le Boko Haram en particulier. Ainsi, dans une approche analytique enrichie par la théorie constructiviste des relations internationales, le présent travail a permis de montrer à partir d'une approche interactive les actions de coopération entre les deux pays. Il en ressort de cette analyse que les Etats-Unis mènent plusieurs actions en faveur de la lutte contre Boko Haram. Dans cette coopération, leurs interactions

¹¹⁸ NGODI (S), L'Afrique centrale face aux nouveaux enjeux sécuritaires du XXI^e siècle, op. cit., p. 5.

¹¹⁹ DOURYANG DOMGA Michel, Insécurité à l'épreuve de la guerre asymétrique au Nord du Cameroun et du Nigeria : les acteurs étatiques dans François Wassouni et Adder Abel Ngwoda (dir) Boko Haram au Cameroun : Dynamiques plurielles, Editions Scientifiques Internationales, Bruxelles, 2017, pp. 63-92.

¹²⁰ Lire à ce sujet TCHEUNTEU SIMO Joël Simplicie, Le Cameroun face à la porosité de ses frontières internationales, : Essai d'une analyse géopolitique, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Maroua, 2021.

sont motivées par de divers enjeux à la fois manifestes (l'éradication de la secte Boko Haram dans la région et la sécurisation des activités économiques) et latents telle que la construction de l'identité, intérêt américain et la sécurisation des voies d'accès aux ressources et installations des firmes américaines. Par ailleurs, le Tchad en tant qu'« espace enjeu » est le théâtre de la lutte d'influence entre les « rivaux stratégiques »¹²¹ car, la progression de l'influence de la Chine et de la Russie y préoccupe les Etats-Unis . Que faut-il faire pour stopper l'avancée des actions terroristes en Afrique en générale et au Bassin du Lac Tchad en particulier ? Les réponses strictement militaires sont-elles adéquates ? La coopération militaire peut-elle endiguer définitivement la question du terrorisme ? La réponse est non. Pour mettre terme aux problèmes d'insécurité, Willy Brandt lie la question d'insécurité aux questions structurelles socio-économiques et du développement car, « là où l'existence dans ses nécessités les plus élémentaires reste menacé, il n'est pas permis de parler de la sécurité »¹²². Face aux problèmes de développement et d'insécurité, l'Etat devrait renforcer sa présence sur le territoire à travers un processus cohérent suivi d'un programme de développement et procéder à une redistribution équitable des ressources du pays.

¹²¹ POKAM (HDP), *Jeux et Enjeux géopolitiques de la participation de la France et des Etats-Unis dans la gouvernance sécuritaire en Afrique centrale depuis le nouveau millénaire*, op. cit., p.131.

¹²² Willy Brandt cité par POKAM (HDP), *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique centrale...* op. cit., p. 207.

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAMOVIC Pierre « Activisme militaire de Washington en Afrique », dans le Monde Diplomatique, 2004/7(n°604), pp.14-15
- ATCHA Emmanuel, Des nouveaux fonds américains pour appuyer la lutte contre Boko Haram, <https://afrique.la Tribune.fr/politique/04/10/2017>, Consulté en ligne le 31/08/2022.
- BELOMO Chantal Pélagie, Définition d'une pensée stratégique et militaire du Cameroun : Entre prospective et fabrique de l'historicité, Paris, Publibook, 2017.
- BERGHEZAN Georges, Boko Haram, Fiche documentaire, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, 8 janvier.
- BERGHEZAN Georges, Eradiquer Boko Haram : acteur multiples, résultat incertain, Note d'analyse, Bruxelles, 07 mars 2016.
- BLANCHARD PLOCH Lauren, "Nigeria's Boko Haram: frequently asked question", Congressional Research Service, March 2016.
- CHOUALA Yves Alexandre, « L'Afrique dans le nouveau partenariat international : enjeux de civilisation et de puissance », Études internationales, vol. 34, n° 1, 2003, pp. 53-78.
- COPINSCHI Philippe et NOEL Pierre, « L'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole », dans Afrique contemporaine, Printemps 2003, pp. 35-36.
- FOUNGOU NIMPA, La participation de la France et des Etats-Unis à la gouvernance de la sécurité en Afrique centrale depuis la fin de la guerre froide, Mémoire de Master en Science Politique, Université de Dschang, FSJP, 2015.
- GUILHAUDIS Jean François, Les relations internationales, Paris, Editions du Juris-classeur, 2002.
- HUGON Philippe, Géopolitique de l'Afrique, Paris, SEDES. 2e éd. 2009.
- ISANGO Eddy, Afrique : Lutte contre Boko Haram : « Les Etats-Unis offrent des véhicules blindés à l'Armée Nationale Tchadienne pour la lutte contre le Boko Haram », 9 décembre 2016, <http://www.voaafrique.com> Consulté en ligne le 29/08/2022.
- KLARE Michael, « Les vrais desseins de M. George W. Bush », Le Monde Diplomatique, n°67.
- LACOSTE Yves, Géopolitique du pétrole, Paris, La Découverte, 2006.
- LAVIEILLE Jean-Marc, Relations internationales, Paris, Ellipses, 2003.

- MAOUNDONODJI Gibert, Les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation du pétrole au Tchad, Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Faculté de Sciences Economiques, Sociales et Politiques, Janvier 2009.
- MCLAUCHLIN Theodore, BOISVERT Marc-André, MAIGA Aboubacar, « Les formations militaires internationales et l'instabilité politique en Afrique subsaharienne », Cahier du CÉRIUM Working Paper, (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales), N°019, Université de Montréal, 2019.
- MVELLE Guy, « Aide internationale et lutte contre Boko Haram », Le politiste, RGSP, pp.187-224.
- MVOMO ELA Wullson, « L'Afrique subsaharienne dans la géostratégie du terrorisme et du contreterrorisme : un défi tactique et stratégique et du contreterrorisme : un défi politique stratégique et opérationnel pour la communauté de défense et de sécurité », Actes du colloque International organisé par la cour supérieure interarmées de Défense (CSID) sur « les années africaines face au terrorisme », les 13-14 avril 2011.
- MVOMO ELA Wullson, « Pétrostratégie et appels d'empire dans le golfe de Guinée » article réédité in Jean-Lucien EWANGUE (dir), Enjeux géopolitiques en Afrique centrale, Paris, L'Harmattan, 2010.
- NAY Olivier, (dir), Lexique de Science Politique, Vie et institutions politiques 3^e édition, 2001.
- NDA Paul, Sociologie Politique, Paris, L'Harmattan, 2017.
- NGODI Stanislas, L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances, Paris, L'Harmattan, 2010.
- NGODI Stanislas, L'Afrique centrale face aux nouveaux enjeux sécuritaires du XX^e siècle, CODESRIA, 13^e Assemblée Générale, Rabat (Maroc), 2011.
- NJIKAM AMMA Saniou, La participation des Etats membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU à la lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Dschang, FSJP, 2021.
- OLSSON Christian, Les perceptions militaires américaines de l'ennemi insurgé en Irak. Eléments de sociologie compréhensive, Dans stratégie, 2013/2(N°103), p.55-80.
- OYONO AFANE Pierre Claver, Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad : Analyse d'une insurrection transnationale et perspectives pour une stratégie globale de stabilisation, Thèse de Doctorat en Science Politique, IRIC, Université de Yaoundé, 2018.
- PAHIMI Patrice (dir), Boko Haram et l'extrême Nord du Cameroun : analyses perspectives des dynamiques socio-économiques, dans Boko Haram au

Cameroun : Dynamiques plurielles, Editions Scientifiques
Internationales, Bruxelles, 2017, pp. 349-387

PEROUSSE DE MONTCLOS Marc Antoine, « Question de recherche », N°40,
juin 2012.

PHILPOT Robin, ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali, Montréal, Les
intouchables, 2003.

PIAMEU NDE Prince Darwin, Les Etats- Unis et la France à la lutte contre le
Boko Haram en Afrique, Mémoire de Master en Science Politique,
Université de Dschang, FSJP, 2017.

POKAM Hilaire de Prince « Partenariats internationaux et gouvernance des
collectivités locales au Cameroun », Cahier de la coopération
décentralisée, N°2, Aout 2010. pp. 95-115.

POKAM Hilaire de Prince, Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique
centrale depuis le nouveau millénaire, Paris, L'Harmattan, 2018.

POKAM Hilaire de Prince, « Jeux et enjeux géopolitique de la participation de la
France et des Etats-Unis dans la gouvernance sécuritaire en Afrique
centrale depuis le nouveau millénaire », EBOGO Frank (dir) dans
Dynamiques géopolitiques et conjonctures in-sécuritaires en Afrique
centrale, Tome II : intégration sous régionale et gouvernance sécuritaire
en Afrique centrale, Paris, L'Harmattan, 2022, pp.109-134.

POKAM Hilaire de Prince, Multilatéralisme franco-africain à l'épreuve des
puissances, Paris, L'Harmattan, 2013.

ROJOT Jacques, Théorie des organisations, Paris, Editions ESKA, 2013.

SEBILLE-Lopez Philippe, Géopolitiques du pétrole, Paris, Armand Colin, 2006.

TCHEUNTEU SIMO Joël Simplicie, Le Cameroun face à la porosité de ses
frontières internationales, : Essai d'une analyse géopolitique, Thèse de
doctorat en Science Politique, Université de Maroua, 2021

TCHINENBA Armand, Le Tchad dans la lutte contre le terrorisme de Boko
Haram, Mémoire de Master en Science Politique, Université de
Dschang, FSJP, 2019.

Thomas Collelo, Relations with the United States, in Chad: A Country Study,
GPO for the Library of Congress, Washington, 1988.

THUAL François, La planète émietée. Morceler et lotir. Un nouvel art de
dominer, Paris, Arléa, 2002.

TRAORE Bakary, « La contribution africaine au maintien de la paix onusienne :
enjeux et dessous d'un engagement croissant », Note d'analyse du GRIP,
Bruxelles, 30 août 2013.

**LA COOPERATION ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE
TCHAD DANS LA LUTTE CONTRE BOKO HARAM**

123

TSHIYEMBE Mwayila, La politique étrangère des grandes puissances, Paris,
L'Harmattan, 2010.

**PROCESSUS ELECTORAUX ET INSECURITE EN
AFRIQUE CENTRALE :
le cas des élections générales de 2020-2021 en République
Centrafricaine**

Boris METSAGHO MEKONTCHO

Dr/Ph.D en Science Politique/ FSJP-Université de Dschang-
Cameroun

E-Mail : metsaghomekontcho@gmail.com

Résumé : Sous la forme d'une chronique sociologique, cet article se propose d'analyser l'insécurité liée aux processus électoraux en Afrique centrale, à partir des élections générales de 2020-2021 en République Centrafricaine comme cas d'étude. Il montre que ces élections sont advenues dans un contexte d'impasse politique et d'insécurité grandissante animée par des groupes armés non-étatiques. Ce qui a constitué des risques de violences dans la phase pré-électorale, électorale et post-électorale. Ces violences électorales ont amplifié en retour l'insécurité, ébranlant davantage les fondements de l'Etat Centrafricain et ont des effets tant sur le plan politique, économique que social. Ce qui interpelle les partenaires internationaux à réinventer leurs politiques de promotion de la démocratie et d'assistance électorale dans les pays en conflit. C'est une erreur de se montrer trop formaliste et de vouloir à tout prix maintenir une élection dans un contexte d'insécurité et de faillite de l'Etat, d'absence de l'Etat de droit, de réconciliation nationale, etc.

Mots clés : Afrique centrale, Insécurité, Processus électoral, République Centrafricaine.

Abstract : In the form of a sociological chronicle, this article aims to analyse the insecurity linked to electoral processes in Central Africa, using the 2020-2021 general elections in the Central African Republic as a case study. It shows that these elections took place in a context of political deadlock and growing insecurity driven by non-state armed groups. This created risks of violence in the pre-election, election and post-election phases. This electoral violence has in turn increased insecurity, further undermining the

foundations of the Central African state and having political, economic and social effects. This calls on international partners to reinvent their policies of democracy promotion and electoral assistance in countries in conflict. It is a mistake to be too formalistic and to want at all costs to maintain an election in a context of insecurity and state failure, absence of the rule of law, national reconciliation, etc.

Keywords: Central Africa, Central African Republic, Electoral process, Insecurity.

INTRODUCTION

Le début des années 1990 a été marqué en Afrique par une vague de démocratisation et par l'universalisation du discours démocratique, entraînant la réintroduction du multipartisme et des élections concurrentielles dans la plupart des pays du continent¹. Il s'agissait pour beaucoup d'une redécouverte, après une longue parenthèse autocratique durant laquelle, des régimes monopartisans furent mis en place au nom des impératifs de la construction nationale et du développement, mais aussi pour élaborer des stratégies d'accaparement des ressources internes ou des rentes liées à l'extraversion des élections dans le cadre du parti unique ou de l'administration locale étaient parfois tenues, elles prenaient bien souvent la forme de plébiscites à la régularité contestable. Compte tenu de l'importance des élections dans la consolidation de la stabilité et de la paix, l'ingénierie constitutionnelle a beaucoup innové en matière électorale durant cette période de démocratisation. Aujourd'hui, la mise en place des cadres normatifs (codes électoraux) et institutionnels (création d'institutions électorales en charge du contrôle et de la supervision des élections) a permis d'obtenir même si ce n'est que de façon relative, des processus électoraux paisibles et crédibles. L'élection s'est ainsi imposée comme la procédure de désignation légitime des dirigeants politiques à la fois par les responsables et par les institutions régionales. En réalité, par définition, les élections devraient être une forme pacifique de compétition. Pour reprendre la définition d'Olivier IHL, « le vote tend à opposer à la rhétorique vindicative

¹ DARRACQ Vincent, MAGNANI Victor, « Les élections en Afrique : un mirage démocratique ? », Politique étrangère, n°4, hiver 2011, pp. 839-850.

de la force une autre scénographie : celle d'une adhésion silencieuse par laquelle s'établit rituellement mais pacifiquement le mécanisme politique de la délégation »². Ainsi, l'élection est et devrait rester un mécanisme politique pacifique à travers lequel les citoyens délèguent le pouvoir à des représentants.

Toutefois, cette banalisation des processus électoraux peut néanmoins être trompeuse et masquer une grande diversité de situations politiques. Elle ne va pas systématiquement de pair avec une plus grande stabilité politique³. En effet, trente ans après le « printemps de l'Afrique »⁴, les processus électoraux en Afrique révèlent un bilan mitigé de l'ingénierie électorale durant la période des transitions démocratiques des années 1990. A l'observation, la démocratie électorale qui était supposée être un moyen de concilier les intérêts sociaux divergents de la collectivité et une solution de sortie de crise, est aussi, par un insidieux retournement, un facteur de tensions et d'instabilités. La plupart des scrutins organisés sur le continent sont devenus des moments conflictogènes⁵ générant des

² IHL Olivier, « L'urne électorale. Formes et usages d'une technique de vote », *Revue Française de Science Politique*, vol.43, n°1, 1993, pp. 30-60.

³ CROUZEL Ivan, « Elections et risque d'instabilité en Afrique : favoriser des processus électoraux légitimes », SAIIA Occasionnal Paper 2009, août 2014, p. 5.

⁴ BOURGI Albert, CASTERAN Christian, *Le printemps de l'Afrique*, Paris, Hachette, 1991.

⁵ Pour un approfondissement sur la violence électorale, voir Groupe des sages de l'Union Africaine, *Le renforcement du rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des différends et conflits violents liés aux élections en Afrique*, Union Africaine, 2009; Groupe des sages de l'Union Africaine, « Consolider le rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits », 2012, 120 p ; Voir Institut Gorée, « Elections, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest », Dakar, 2010, 124 p ; Institut Gorée, *Violence électorale en Guinée, au Sénégal et au Togo*, Dakar, 2015, 100p. ; Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance & Les Afriques dans le Monde, *Elections et risques d'instabilité en Afrique. Quel appui pour des processus électoraux, légitimes ?*, mai 2014, 52 p ; HÖGLUND Kristine, « Electoral violence in conflict-ridden societies : concepts, causes, and consequences », *Terrorism and Political Violence*, vol. 21, n° 3, 2009 ; pp. 412-427 ; COLLIER Paul et VICENTE Pedro C., « Votes and violence: evidence from a field experiment in Nigeria », *The Economic Journal*, vol. 124, n° 574, 2014, pp. 327-355 ; HAFNER-BURTON Emilie M., HYDE Susan D. et JABLONSKI Ryan S., « Surviving elections : election violence, incumbent victory, and post-election repercussions », *British Journal of Political Science*, vol. 48, n° 2, avril 2018, pp. 459-488

violences électorales⁶. Ils perdent de plus en plus leur fonction de mécanisme pacifique et légitime de délégation du pouvoir, et ne sont plus tant des moments de sérénité ou de jouissances populaires. Ils ne sont plus dans la plupart des cas, un vecteur de cohésion sociale, un outil de construction d'une régulation partagée et un facteur de stabilisation politique. C'est ce qui a amené Jakkie CILLIERS à déclarer : « Les violences liées aux élections constituent, à côté des conflits armés, l'un des facteurs les plus importants de l'instabilité dans beaucoup des pays africains »⁷. La fréquence accrue des violences électorales et des crises de citoyenneté est un indicateur fort de changements dans le panorama sécuritaire en Afrique et renforce l'idée que les élections dans cette région du monde seraient inévitablement dysfonctionnelles, et que le continent ne serait en quelque sorte pas suffisamment mûr pour une telle procédure⁸.

L'Afrique centrale représente l'une des sous-régions du continent où les processus électoraux au lieu de contribuer à la consolidation de la démocratie, au renforcement de la légitimité des catégories gouvernantes (notamment en sortie de crise), constituent au contraire des sources d'instabilité et de fragilisation des processus de construction de l'Etat et de la société. Ceux-ci n'ont

⁶ La violence électorale est une forme de violence politique. Elle se définit comme suit : « Des actes ou des menaces de coercition, d'intimidation ou de dommages physiques infligés en vue d'influencer un processus électoral ou qui se manifestent dans un contexte de course électorale. Lorsqu'elle est perpétrée dans le but d'exercer un impact sur le processus électoral, la violence peut être employée pour influencer soit sur le processus des élections proprement dit, comme dans le cas d'actions visant à retarder, perturber ou faire avorter un scrutin, soit sur les résultats : la détermination des vainqueurs dans les courses électorales à des mandats politiques ou pour obtenir l'approbation ou le rejet de questions référendaire ». Voir The Democratic Governance Group (UNDP), Elections and Conflict Prevention Guide. A Guide to Analysis, Planning and Programming, New York, October 2009, p.4. Quel que soit la phase du cycle électoral concernée ou bien l'intensité de la violence liée aux élections, cette dernière peut avoir des effets négatifs sur le processus électoral. Une défaillance à n'importe quel stade du processus électoral peut générer de la violence électorale.

⁷ CILLIERS Jakkie, « Future (im) Perfect? Mapping Conflict, Violence and Extremism in Africa », Institute for Security Study Paper, N°.287, octobre 2015, pp. 4, 9-10.

⁸ DARRACQ (V.) et MAGNANI (V.), « Les élections en Afrique : un mirage démocratique ? », op.cit.

été au contraire qu'une façade permettant le maintien d'élites dirigeantes dont les discours changent mais non les pratiques, voire un vecteur d'insécurité. Une représentation cartographique des conflits et crises liés aux élections permet de révéler, de façon plus éclairante et apostrophante que, de nombreuses élections sont marquées par des déchaînements de violence politique peu compatibles avec les exigences d'une démocratie fonctionnelle. A titre d'illustration, les violences électorales qui ont eu lieu au Congo en 1993, 1994, 2016, 2021)⁹; en RDC (2006, 2011¹⁰; 2017-2018¹¹); au Burundi (2015 et 2020)¹², au Gabon en (2009 et 2016)¹³, au Tchad (2006, 2016, 2021) sont des cas bien connus où les processus électoraux ont été des vecteurs d'instabilité et de violences politico-communautaires. La République Centrafricaine n'est pas en reste. Elle représente un cas d'école où les périodes électorales (excepté le succès relatif des scrutins post-transition de 2015-2016) ont cristallisé des tensions et déclenché des épisodes de violence dans le pays. Les élections générales de 2011 ont fortement contribué à l'embrasement du pays. Au lieu de permettre une consolidation des dix ans de missions de la paix de l'ONU, elles ont plutôt catalysé l'émergence des mouvements hostiles au président François Bozizé, vainqueur du scrutin à l'époque. Il en est de même du récent processus électoral (2020-2021) qui s'est traduit

⁹ BEKOE Dorina, « Trends in Electoral Violence in Sub-Saharan Africa », Peace Brief n°13, United States Institute of Peace, Washington, 2010.

¹⁰ GEROLD Gérard, « RD Congo : analyse comparative des violences électorales (2006-2011) », Fondation pour la recherche stratégique, note n°28/13, novembre 2013.

¹¹ Voir The Carter Center, Les Élections Présidentielles, Parlementaire et Provinciales Harmonisées de 2018 République démocratique du Congo, Rapport de la Mission d'Expert Electoraux du Carter Center, 2018.

¹² LARCHER Laurent, « Burundi, élections et violences à huit clos », La Croix du 19 mai 2020. Url : <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Burundi-elections-violences-huis-clos-2020-05-19>.

¹³ Au sujet de la dynamique des conflits et contestations concernant les processus électoraux au Gabon, lire par exemple ISTA, Rapport de la gouvernance en Afrique III : Etude sur les élections et la gestion de la diversité au Gabon, Libreville, avril 2012 ; FORTUNE (M-M), Les élections politiques au Gabon de 1990 à 2011, op.cit.; BIYOGUE BI NTOUGOU Jean Delors et LUNTUMBUE Michel « Enjeux électoraux au Gabon : quelques hypothèses sur l'élection présidentielle d'août 2016 », dans Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP), Note n°33, 8 août 2016.

par des violences meurtrières dans la phase pré-électorale, électorale et post-électorale et ont replongé le pays dans un nouveau cycle d'instabilité. Ce qui contraste avec la déclaration faite par Mankeur Ndiaye, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RCA qui dirige la Mission des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA), lors d'un point de presse le 22 décembre 2020 : « en RCA, ne pas organiser les élections entraînerait une instabilité incontrôlable »¹⁴. D'où l'ambition de cette réflexion, d'explorer à travers une démarche sociologique, les facteurs ayant conduit à faire des différents moments de ce processus électoral une source d'instabilité de la RCA.

Notre préoccupation dans le cadre de cette étude consistera tout d'abord, de mettre en évidence le contexte d'impasse politique et d'insécurité grandissante dans lequel s'est déroulé ce cycle électoral. Ensuite, elle s'intéressera aux facteurs de déclenchement de ces violences dans la pré-électorale, électorale et post-électorale. Enfin, elle tentera de démêler les effets de ces violences électorales sur la Centrafrique elle-même, que sur les pays voisins de la sous-région Afrique centrale.

I - L'ORGANISATION DES ELECTIONS GENERALES DES ELECTIONS GENERALES DE 2020-2021 DANS UN CONTEXTE D'INSECURITE PERMANENT ET DE FRAGILITE DE L'ETAT

Cette partie offre un bref aperçu sur la situation sécuritaire en RCA depuis 2013 à la suite de la victoire militaire de Michel Djotodia sur François Bozizé. En effet, la stabilité n'est pas revenue dans le pays dans la mesure où, la prise de pouvoir par l'ex-Séléka a été la touche finale de l'effondrement aussi progressif qu'inéluctable de l'Etat centrafricain¹⁵. Cette prise de pouvoir de la Séléka en mars 2013 achève de transformer la Centrafrique en pot-pourri¹⁶.

¹⁴ ONU Info, « En RCA, ne pas organiser les élections entraînerait une instabilité incontrôlable », url : <https://www.news.un.org/fr> , publié le 12 décembre 2020, consulté le 09 février 2020.

¹⁵ International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport n°230, 21 septembre 2015.

¹⁶ CHAUVIN Emmanuel et SEIGNOBOS Christian, « L'imbroglio Centrafricain. Etats, rebelles et bandits », Afrique Contemporaine, vol.4, n°248, pp.119-148.

Historiquement, la RCA est un pays qui pâtit d'une instabilité quasiment chronique depuis son indépendance mais surtout la fin des années 1990. La terminologie fait florès dans la catégorisation de ce pays. Avec cette pléthore notionnelle, on est tenté de parler de la RCA avec « adjectifs ». Elle est présentée comme le prototype d'un « Etat failli »¹⁷, un « Etat fantôme »¹⁸, « Etat d'anarchie »¹⁹, « Etat en déroute »²⁰. L'index mondial 2015 des Etats fragiles et faillis du Fonds pour la paix, publié le 17 juin 2015, classe la RCA au 176^{ième} rang sur 178²¹. Au plan politico-sécuritaire, la RCA n'a connu qu'une expérience très limitée des institutions démocratiques au sens du droit public. Son histoire électorale et constitutionnelle est l'une des plus tragiques de la sous-région. Depuis son accession à l'indépendance le 13 août 1960, la dévolution au pouvoir en RCA n'a été opérée qu'aux « sons de canons » jusqu'en 2013. En lieu et place des urnes, les mutineries, les rebellions et les coups d'État, soit cinq à ce jour (1965, 1979, 1981, 2003 et 2013), ont été érigés en mode privilégié d'accession au pouvoir²². La RCA est parvenue à mener de façon

¹⁷ HUGON Philippe, Les défis de la stabilité en Centrafrique, Paris, IRIS, février 2014.

¹⁸ International Crisis Group, « République Centrafricaine : Anatomie d'un Etat fantôme », dans Rapport Afrique, N°136 -13, décembre 2007.

¹⁹ Human Rights Watch, « République Centrafricaine. Etat d'anarchie : rebellions et exactions contre la population civile », volume 19, n°14, septembre 2007.

²⁰ NGUELE ABADA Marcelin, « La question de l'État de droit en Afrique après 50 ans d'indépendance », Enjeux, Yaoundé, n°41, octobre-décembre, 2009, pp. 13-18.

²¹ L'index des Etats fragiles et faillis a été publié le 18 juin 2015 par le magazine américain Foreign Policy et The Washington post. L'index est constitué à partir de 12 indicateurs et 100 sous-indicateurs. L'index prend en compte la légitimité du pouvoir, l'effectivité de l'administration, le respect des droits de l'Homme, les interventions transnationales, la sécurité durable et la pauvreté. La RCA fait partie des quatre pays classés dans la catégorie « very high alert ».

²² La plupart des présidents ont pris le pouvoir par un coup d'Etat militaire malgré qu'ils soient élus plus tard dans le cadre d'élections nationales. Les faits sont parlants : à part deux civils, David Dacko, successeur de Boganda (qui reviendra néanmoins au pouvoir en 1979 par un coup d'État), Ange-Félix Patassé élu président le 22 octobre 1993 et Faustin Archange Touadéra en 2016. Tous les présidents centrafricains, militaires de carrière, depuis l'indépendance ont obtenu leur première accession au pouvoir à la faveur d'un coup d'État. Jean Bedel Bokassa inaugure cette triste « tradition » le 31 décembre 1965 en renversant Dacko. Une décennie plus tard, le 1^{er} décembre 1976, il prend le titre d'«

pacifique, seulement deux passations de pouvoir depuis l'instauration de la démocratie pluraliste – l'une en 1993 et l'autre en 2016.

La situation politique et sécuritaire de la RCA cette dernière décennie découle du coup d'Etat de mars 2013 qui a ouvert la pandore de l'instabilité et des gouvernements de transition. Celui-ci était mené par la Séléka – alliance composée de plusieurs groupes armés au Nord-Est du pays et dont les combattants majoritairement musulmans étaient en partie originaires du Tchad et du Soudan voisins – contre le régime de François Bozizé. Cet événement a plongé la RCA dans un cycle d'instabilité politique qui semble interminable. Ainsi, à la suite de l'intervention armée de la France et de l'Union africaine en 2014, Michel Djotodia démissionna²³. Un gouvernement intérimaire fut formé et le processus de réconciliation lancé pour aboutir en mai 2015 au Forum de Bangui. Le Forum a mis le pays sur la voie des élections et du retour à l'ordre constitutionnel²⁴.

Les élections de sortie de crise organisées en fin 2015 et début 2016 ont suscité un fort engouement des Centrafricains et une forte attente. Cette séquence politique a été suivie d'une réduction du niveau de la violence et d'une accalmie sécuritaire de quelques

empereur », mais il est chassé en septembre 1979 par une intervention française (opération « Barracuda ») au profit de son prédécesseur, Dacko. Deux ans plus tard, le 1er septembre 1981, André Kolingba prend le pouvoir par la force. Patassé sera à son tour renversé, le 15 mars 2003, par François Bozizé qui perdra le pouvoir du fait de l'offensive rebelle de Michel Djotodia. En 2013, Bozizé est renversé par un coup d'Etat mené par Michel Djotodia et sa coalition du Nord, la Séléka.

²³ International Crisis group, « Réduire les tensions électorales en République centrafricaine », Rapport Afrique N°296, 10 décembre 2020, p.3.

²⁴ Une nouvelle constitution fut adoptée par référendum populaire en décembre 2015 avec 93 % des voix et une participation de 38 % des électeurs. Cette nouvelle constitution élargit le pouvoir de la législature, mit en place un Sénat pour compléter l'actuelle Assemblée nationale et fixa une limite de deux mandats à la présidence. L'ancien Premier ministre Faustin-Archange Touadéra remporta le second tour de l'élection présidentielle en février 2016 avec 62 % des voix. Le Premier ministre Simplicie Sarandji nomma plusieurs des anciens rivaux du Président au sein d'un gouvernement de 23 membres formé en avril 2016 – un geste salué comme une étape importante vers l'intégration politique. Le gouvernement fut remanié en septembre 2017 pour intégrer des représentants issus d'un éventail plus large de factions politiques et de groupes armés.

mois au cours de laquelle, les groupes armés ont adopté une position plus attentiste, jugeant les intentions du nouveau pouvoir à Bangui. Cependant, ce répit tout relatif a donc rapidement été enterré. Les conditions de sécurité se sont détériorées depuis la mi-2016 tandis que la fragmentation des groupes armés a contribué à la montée des violences accentuant ainsi la fragilité de l'Etat. La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), qui comprend plus de 12 000 Casques bleus, n'a pas su compenser le départ de la force française Sangaris en octobre 2016 et d'exercer une réelle dissuasion militaire sur les groupes armés. La légitimité du président Faustin-Archange Touadéra, acquise par les urnes, ne lui a fourni aucun levier d'influence efficace contre les rebelles²⁵. Ce qui démontre que l'élection d'un gouvernement (Faustin Archange Touadéra) issu des urnes a créé l'illusion de progrès qui se dissipe rapidement face au retour du réel après les élections, c'est-à-dire la réapparition des problèmes qui caractérisaient la transition (insécurité, absence de développement, mauvaise gouvernance)²⁶. La RCA continue de faire face à des conflits entre factions et intercommunautaires, faisant d'elle, l'un des États les plus fragiles du continent africain. Des milliers de personnes ont été tuées dans les violences et 1,2 million ont été déplacées de force. Pendant cette période, l'économie s'est contractée d'un tiers, faisant de la RCA l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, avec un revenu par habitant inférieur à 300 dollars.

Les groupes armés contrôlent toujours des territoires dans la majeure partie du pays et le niveau de violence est en augmentation par rapport aux deux années précédentes. Ils se sont imposés comme les « vrais patrons » de la Centrafrique²⁷. Ils n'ont rien de politique ni de militaire et se répartissent en trois grandes familles :
- la mouvance anti-Balaka (depuis 2017, ils se font appeler les « auto-défenses ». Depuis 2015, les anti-Balaka sont scindés en deux groupes respectivement fidèles à Maxime Mokom, nommé

²⁵ International Crisis group, « Eviter le pire en République Centrafricaine », Rapport Afrique N°253, 28 septembre 2017.

²⁶ VIRCOULON Thierry et TARIF Mathilde, « Transitions politiques. Les déboires du modèle de crise en Afrique », Etudes de l'Ifri, Ifri, décembre 2016.

²⁷ VIRCOULON Thierry, « Ecosystème des groupes armés en Centrafrique », Note de l'Ifri, Ifri, avril 2020.

ministre en charge du Désarmement, de la Démobilisation, de la Réintégration et du Rapatriement en mars 2019 et à Patrice-Edouard Ngaïssona ;

- les groupes issus de l'ex-Séléka dont les plus grandes factions sont : le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) de Nouredine Adam et Abdoulaye Hissene ; l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darassa ; le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) de Mahamat Al-Khatim ; le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ) de Toumou Deya Gilbert ; le Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique (RPRC) de Zakaria Damané et Gontran Djono Ahaba ;

- d'autres groupes armés encore sont nés avant ou après le conflit entre ces deux forces antagonistes : Révolution et justice d'Armél Sayo ; le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) d'Abdoulaye Miskine ; le groupe Retour, réclamation et réhabilitation (3R) d'Abass Sidiki ; le groupe Siriri ; l'Armée de résistance du seigneur (Lord Resistance Army, LRA) de Joseph Kony²⁸.

La caractéristique de la persistance de cette conflictualité en RCA depuis la mi-2016 est qu'elle ne s'est pas traduite par des affrontements entre seigneurs de guerre et forces gouvernementales mais par des affrontements entre groupes armés pour le contrôle des territoires et des ressources. Depuis la défaite de la Séléka, ces affrontements opposent : les anti-Balaka et les groupes armés musulmans ; les anti-Balaka entre eux ; et les groupes armés entre eux. La Centrafrique est donc devenue un champ de bataille aussi fratricide que désordonnée²⁹. Comme la conflictualité centrafricaine est une lutte économique généralisée et de plus en plus communautaire, les revendications de ces groupes armés sont essentiellement des revendications économiques qui visent la

²⁸ Sur l'écosystème des groupes armés en Centrafrique, lire VIRCOULON (T), « Ecosystème des groupes armés en Centrafrique », op. cit.

²⁹ Sur l'état des lieux des affrontements entre les groupes armés en RCA depuis 2016 jusqu'en 2020, lire Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides, République Centrafricaine. Situation sécuritaire, Bruxelles, juin 2020 ; VIRCOULON (T), « Ecosystème des groupes armés en Centrafrique », op.cit ; International Crisis group, « Réduire les tensions électorales en République centrafricaine », Rapport Afrique, n°296, 10 décembre 2020.

légitimation de leur contrôle sur les ressources de certains territoires. Mais au-delà de ces ressources, ils réclament aussi un accès aux ressources de l'Etat.

Ces groupes armés défient « l'autorité de l'Etat » en s'attaquant aux forces nationales et internationales (la FACA et la MINUSCA)³⁰. Ils commettent aussi des exactions sur les civils et les travailleurs humanitaires³¹. En fin 2016, la violence des groupes armés à l'intérieur du pays, alimentée par des tensions communautaires, ethniques et économiques, s'est intensifiée de nouveau faisant de nombreux morts et provoquant un déplacement massif de la population. Ces violences se sont poursuivies en 2017 et 2018, et les civils en sont les victimes principales³². Ni l'armée centrafricaine, fantomatique et cantonnée à Bangui, ni la MINUSCA, forte de 12 000 hommes, ne se révèlent capables d'inverser le rapport de force.

Dans un effort de construction d'un gouvernement inclusif qui puisse apporter la paix, le pouvoir de Faustin-Archange Touadéra a négocié et signé un accord de paix – le huitième depuis 2013 – à Khartoum (Soudan), avec quatorze groupes armés reconnus, le 5 février 2019. Cet accord constituait une feuille de route politique et sécuritaire et accorde aux chefs rebelles 13 postes ministériels et a introduit des unités spéciales de sécurité mixtes (USMS) associant les forces de sécurité du gouvernement et des rebelles. Cette initiative n'a pas eu des effets durables³³ car, ses effets initiaux se sont vite dissipés, notamment s'agissant de la baisse de l'insécurité. Si elle a permis un redéploiement partiel des forces armées nationales et des autorités civiles, ainsi que la mise en place de mécanismes locaux et nationaux de concertation avec les groupes armés, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des groupes armés a pris du retard. Le nombre d'incidents sécuritaires est resté également élevé. Le retour progressif de l'Etat

³⁰ Sur les attaques perpétrées par les groupes armés contre les forces nationales et internationales, voir Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides, République Centrafricaine. Situation sécuritaire, op.cit., p. 21-26.

³¹ Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides, République Centrafricaine. Situation sécuritaire, op.cit., p. 23-25.

³² Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides, République Centrafricaine. Situation sécuritaire, op.cit., p.7.

³³ Ibid.

est en partie cosmétique. Ailleurs, les signes de progrès sont moindres³⁴. Car, sept mois seulement après la signature de cet accord, les combats ont repris entre groupes armés eux-mêmes ; groupes armés et forces armées nationales ou des Nations Unies, de même que les violences de masse contre les civils.

En 2020, les affrontements dans les régions comme le Nord-Est entre groupes armés et les attaques de ces groupes contre les forces de sécurité ont même augmenté par rapport à l'année 2019³⁵ avec des coûts humains, économiques, sociaux et politiques importants³⁶. Mankeur Ndiaye, le représentant du Secrétaire général de l'ONU pour la RCA, déclarait fin juin 2019 qu'en dépit d'avancées importantes, « la population centrafricaine et la communauté humanitaire continuent de subir au quotidien des actes de violences attribués en grande partie à des groupes armés pourtant signataires de l'accord »³⁷.

Dans l'ensemble, le cycle électoral de 2020 est advenu dans un contexte de persistance d'insécurité chronique et de désordre extrême depuis mi-2016. Les élections de sortie de crise organisées en 2015 n'ont pas permis le retour à un véritable ordre politique stable et à la paix positive. Ce qui démontre une fois de plus que, l'organisation précipitée des élections dans un contexte de fragilité et de déflation de l'appareil d'Etat, de remise en cause profonde de sa souveraineté, de divisions profondes de la société (partition du pays, enjeux communautaires), d'absence de cohésion sociale et de réconciliation nationale, de pauvreté et d'inégalités socio-économiques, a constitué une fuite en avant porteuse d'instabilité politique en période préélectorale, électorale et post-électorale.

³⁴ VIRCOULON (T), « Centrafrique : quand l'objectif est la négociation et non la paix », *The Conversation*, 31 mars 2019.

³⁵ International Crisis group, « Réduire les tensions électorales en République centrafricaine », op.cit., p. 1.

³⁶ Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides, République Centrafricaine. Situation sécuritaire, op.cit., p.34-37 ; World Bank Group, « Briser le cycle des conflits et de l'instabilité », *Cahiers Economiques de la République Centrafricaine*, n°1, mars 2018.

³⁷ ONU Info, 20/06/2019, url.

II – LES FACTEURS DE VIOLENCES LIEES AUX ELECTIONS GENERALES DE 2020-2021 EN RCA

Au cours du processus électoral de 2020-2021 en RCA, les violences ont été observées principalement pendant la phase préélectorale et post-électorale. Pour ce qui est du scrutin, certes quelques actes de violences ont été observés mais de très faible intensité. Cette partie a donc pour objectif d'examiner les facteurs déclencheurs de ces violences électorales.

A- Les sources des violences préélectorales

Pour déterminer les facteurs catalyseurs des violences préélectorales en RCA ainsi que ses manifestations, nous nous sommes surtout inspirés du rapport d'International Crisis Group³⁸ commis en décembre 2020, qui nous semble édifiant à cet égard. Selon ce document, avant même le début du processus électoral, on observait déjà les lignes de tensions politiques entre les forces de l'opposition et le pouvoir gouvernant en place à un mois de la convocation du corps électoral. Ces tensions politiques présageaient déjà les risques de violences pré-électorales. Les principales sources de ces tensions politiques tournaient autour de : l'opposition à la candidature de Touadéra, la méfiance de l'opposition vis-à-vis de l'Autorité Nationale des Elections, le durcissement du pouvoir de Faustin-Archange Touadéra, le refus du retour des anciens présidents et la collusion entre François Bozizé et les groupes armés.

1 - Le refus de la candidature de Touadéra par l'opposition

Le refus de toute candidature du président Faustin Archange Touadéra a constitué l'un des points de cristallisation des tensions préélectorales. Presque tous les opposants à Touadéra étaient unis par le désir de le faire tomber. Ce désir à faire tomber Touadéra les a amenés à former des alliances. Ils se sont d'abord réunis en mai 2019 au sein de la Coalition E-Zingo Biani, une plateforme regroupant 24 signataires dont les principaux partis de l'opposition ainsi que les principales organisations de la société civile. Cette

³⁸ International Crisis group, « Réduire les tensions électorales en République centrafricaine », op.cit.

plate-forme incluait surtout les forces profondément hostiles à l'accord de paix de 2019, perçu comme un pacte électoral entre le pouvoir en place et les groupes armés non-étatiques. En avril 2020, E-Zingo Biani s'est auto-dissoute lorsque ses chefs de file ont rejoint la Coalition de l'opposition démocratique (COD 20-20), une nouvelle plateforme initiée en décembre 2019 par l'ancien Premier ministre et finaliste du second tour de la dernière présidentielle de 2016, Anicet-Georges Dologuélé.

2- La méfiance de l'opposition à l'égard de l'Autorité Nationale des Elections et l'absence de consensus autour des règles du jeu électoral

La méfiance de l'opposition vis-à-vis de l'Autorité Electorale Nationale et l'absence de consensus autour des règles et des normes qui organisent et encadrent le jeu de la compétition électorale ont été l'une des sources du désordre préélectoral.

a-La crise de l'opposition à l'égard de l'Autorité Nationale des Elections

La crise de confiance des partis de l'opposition envers l'ANE a constitué un facteur de catalyseur de la violence préélectorale. En effet, les partis d'opposition ont accusé l'ANE d'être à la solde du pouvoir, bien qu'une loi ait été votée en juillet 2020 afin de lui accorder, en principe, davantage d'indépendance. Conformément à cette loi, onze nouveaux membres dirigeants de l'ANE, dits commissaires électoraux, ont remplacé, en octobre, les commissaires précédents considérés par l'opposition comme favorables au président sortant. Cependant, l'opposition doutait également de l'indépendance des nouveaux commissaires, car ils ont été majoritairement choisis par les pouvoirs publics et le parti au pouvoir. Par ailleurs, le fait que l'ANE n'avait toujours pas élu un nouveau bureau, alors que le mandat du bureau actuel arrive à échéance quatre jours avant les élections, a davantage contribué à la détérioration du climat d'harmonie qui doit exister entre les partis de l'opposition et le pouvoir politique.

b - L'absence de consensus autour des règles du jeu électoral

La violence peut avoir lieu à n'importe quelle étape du cycle électoral. Avant l'élection, lorsque l'une des parties constate que l'autre partie établit de manière unilatérale des règles du jeu qui la favorisent. La modification du code électoral adoptée par le gouvernement après des retards dans l'exécution du calendrier électoral a été source de tension. Le gouvernement a décidé de proroger le délai d'enregistrement des électeurs et de publication des listes électorales d'un mois, jusqu'au 27 octobre, tout en conservant la date fixée pour les élections. Les partis de l'opposition qui souhaitaient que les élections soient reportées à 2021, ont dénoncé la mauvaise préparation des élections ainsi que de supposées fraudes en faveur du gouvernement perpétrées lors des opérations d'enregistrement menées par l'ANE. D'évidence, dans un contexte de crise de consensus autour des règles du jeu politique, les élections sont donc régulièrement des moments de forte tension, d'éclosion de fortes polarités et de cristallisation. Cette contestation des règles du jeu électoral traduit une crise de la culture du dialogue et de la tolérance chez les acteurs du jeu politique centrafricain. L'intolérance politique se manifeste par l'absence de compromis qui est l'envers même du principe démocratique, surtout des acteurs qui sont au pouvoir. Comme l'écrit Mamadou Gazigo: « La continuité de n'importe quel processus démocratique dépend largement de la capacité des acteurs à faire des consensus et des compromis, et à régler leurs différends par les voies légales et constitutionnelles. En effet, lorsque les conflits deviennent insolubles parce que les acteurs refusent tout compromis, les risques de rupture de la démocratie augmentent »³⁹. Cette culture de compromis et tolérance n'est pas encore ancrée dans les mœurs des hommes politiques centrafricains. L'on comprend donc pourquoi les conflits et les violences sont en RCA devenus insolubles dans la société politique centrafricaine, parce que les acteurs politiques refusent tout compromis et, les risques de la mort de la démocratie augmentent de conflits politiques.

³⁹GAZIBO (M.), « Les variables discriminantes de la démocratisation », dans GAZIBO (M.) (dir.), Introduction à la politique africaine, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp. 190-273.

c - La criminalisation et la répression de l'opposition par le pouvoir de Touadéra

Le recours à la force par le pouvoir de Touadéra pour intimider et brutaliser ses adversaires de l'opposition, a constitué l'un des facteurs de la crispation de la scène politique centrafricaine et de la violence pré-électorale. Face aux critiques et à la pression de l'opposition, à l'effritement de sa majorité à l'Assemblée nationale et aux démissions d'anciens alliés du gouvernement en 2017 et 2018, le pouvoir de Faustin-Archange Touadéra a opéré un durcissement qui polarisé encore davantage la scène politique. Cette attitude autoritaire s'est traduite par l'interdiction et la répression de plusieurs marches de protestation de l'opposition. Le gouvernement a pris des mesures restrictives contre certains opposants, en particulier la famille de Bozizé, dont le fils était poursuivi pour détournement de deniers publics, exactions et interdiction de quitter le territoire.

Plus inquiétant encore, de nouveaux groupes ont émergé et ont joué un rôle d'intimidation dans le processus électoral. Des groupes de jeunes notoirement proches du pouvoir, tels que le Mouvement des Requins et le Mouvement Centrafrique Debout, ont fait leur apparition en mi-2019. Ils ont perturbé les rassemblements de l'opposition, menacé verbalement les opposants, leurs enfants et leurs proches. Tout cela a contribué à une atmosphère politique délétère entravant la bonne préparation des élections.

d – Le retour des anciens chefs d'Etat

Au-delà des antagonismes entre l'opposition et Touadéra, le retour des anciens présidents comme Michel Djotodia⁴⁰ et, surtout, François Bozizé a constitué un facteur de polarisation supplémentaire, étant donné sa détermination à retrouver le fauteuil présidentiel et sa proximité avec certains groupes armés, notamment de la mouvance anti-Balaka, et des hauts gradés de l'armée centrafricaine. Ce dernier est revenu clandestinement à Bangui le 15 décembre 2019, après un exil de cinq ans en Ouganda malgré le

⁴⁰ Contrairement à Bozizé, l'ancien président et chef de la Séléka Michel Djotodia semble avoir de bonnes relations avec Touadéra. A son retour à Bangui en janvier 2020, il a été reçu dès le lendemain par l'actuel président. La posture de ce dernier pourrait s'expliquer par le fait que Djotodia garde une influence sur certains groupes armés.

mandat d'arrêt international émis contre lui par les autorités centrafricaines en mai 2013 pour crimes contre l'humanité ainsi que les sanctions adoptées par les Nations Unies depuis mai 2014.

Ce retour de François Bozizé semblait constituer une menace pour le camp du président sortant Faustin-Archange Touadéra. Car, depuis son retour, il avait lancé une opération de reconquête de l'opinion publique dont le succès relatif a surpris et embarrassé non seulement le pouvoir, mais également les chefs d'opposition. Les partis de François Bozizé et de Faustin-Archange Touadéra partagent pratiquement le même électorat dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays. Alors, si François Bozizé était parvenu à être candidat, cela aurait empêché Faustin-Archange Touadéra de gagner au premier tour et une confrontation entre ces deux principaux protagonistes du jeu politique au second tour aurait été possible. Mais, tout a changé depuis la décision d'invalidation de la Cour constitutionnelle le 05 décembre 2020. Cette décision de la Cour provoqua la colère dans les rangs du Kwa Na Kwa, le parti de François Bozizé. Elle a suscité des alliances politiques entre Bozizé et les groupes armés.

5 – Rejet de la candidature de François Bozizé, création d'une alliance avec les groupes armés et déclenchement de la violence contre le pouvoir

L'éviction de l'ancien président François Bozizé du jeu de la compétition électorale l'a amené à choisir la violence comme instrument politique alternatif dans sa détermination à revenir à la tête de l'Etat centrafricain. Il a pris la décision d'entrer en collusion avec certains groupes armés. C'est ainsi que le 17 décembre 2020, est créé une coalition avec certains groupes armés qui hier se battaient ensemble. Il s'agit de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC). Ce mouvement comprend 6 groupes armés, 4 issus de la Séléka et 2 des anti-balaka. La CPC réunit : Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R) d'Abbas Sidiki (à dominante peule), Mouvement Patriotique pour la Centrafrique (MPC) de Mahamat AL-Khatim (à dominante arabe) ; l'Union pour la Paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darassa (à dominante peule); le Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC) d'Adam Nouredine (à dominante ROUNGA et Sara) ; les Anti-Balaka aile

Ngaissona de Dieudonné Ndamaté et les Anti-Balaka aile Mokom de Maxime. Les six groupes sont officiellement placés sous commandement unifié (sans que le commandant en chef de la CPC soit connu) et sont de connivence avec François-Bozizé.

Après sa mise en place, cette coalition a déclenché un cycle d'actes de violences contre le pouvoir de Faustin-Archange Touadéra dans plusieurs régions du pays le 18 décembre 2020⁴¹ afin de contraindre le gouvernement à annuler la tenue des élections législatives et présidentielle du 27 décembre 2020⁴². A partir du 18 décembre 2020, ces groupes armés ont conquis des parties des préfectures de Lobaye, Ouham, Ouham-Penda, Nana-Grabizi, Ombella-Mpoko et Ouaka, bloquant ainsi les principales routes d'approvisionnement vers Bangui⁴³. Le jeudi 24 décembre 2020, des combats ont repris à Bakouma, à environ 800 km au Nord-Est de Bangui, selon Vladimir Monteiro, porte-parole de la Mission des Nations Unies en Centrafrique. Dans la ville de Bambari, à quelques 400 km de la capitale Bangui, a été le théâtre de combats entre groupes rebelles et forces armées. Dans un communiqué du 23 décembre 2020, cette Coalition des Patriotes pour le Changement a déclaré un cessez-le-feu unilatéral de 72h, qui devrait être observé par l'ensemble des troupes combattantes de la coalition. Les signataires de ce communiqué invitaient également le pouvoir à observer de même un cessez-le-feu sur la même période et ont appelé le chef de l'Etat, à « suspendre les élections dont les conditions de bon déroulement n'ont jamais été réunies ». Cependant, cette trêve a été très tôt rompue avant le jour de son expiration, à cause de l'entêtement du gouvernement à organiser le scrutin à tous les prix. C'est pour cela que le vendredi 25 décembre 2020, la CPC a repris avec les actes de violence. Les attaques se

⁴¹ « Centrafrique : la fusion des principaux groupes armés à l'approche de l'élection présidentielle », Jeune Afrique du 19 décembre 2020, Url : <https://www.jeuneafrique.com/1093386/politique/centrafrique-fusion-des-principaux-groupes-armes-a-lapproche-de-la-presidentielle/> , publié le 19 décembre 2020, consulté le 20 décembre 2020.

⁴² GRILHOT Gaël, « Centrafrique : à Bangui, peur sur la ville », Le Monde, 24 décembre 2020.

⁴³ VERGNES Florent, « Sauver les élections en RCA et évite un nouveau cycle de violences », International Crisis Group Africa, Related Press du 22 décembre 2020.

sont produites à Dékoa et Bakouma (Sud) au cours duquel, trois Casques bleus burundais ont été tués⁴⁴.

B- Les actes de violences perpétrés par les groupes armés le jour du scrutin

Le 19 décembre 2020, donc neuf jours avant la tenue du premier tour des scrutins présidentiel et législatifs du 27 décembre, les groupes rebelles de la Coalition des Patriotes pour le Changement avait menacé de « marcher sur Bangui » pour empêcher la tenue du scrutin. Cependant, grâce à l'appui sécuritaire des forces armées rwandaises, paramilitaires russes et des Casques bleus de la MINUSCA, le vote s'est déroulé dans un climat excepté de graves violences principalement à Bangui comme lors de la phase préélectorale et postélectorale.

Mais, satisfecit ne signifie pas autant que, le déroulement de ce scrutin a été totalement exempt d'actes de violences dans d'autres localités en dehors de Bangui. Le quotidien Jeune Afrique rapporte quelques actes de violence survenus le jour du vote : « loin de Bangui, des combats sporadiques ont lieu depuis neuf jours. Des incidents épars ont été rapportés dimanche et des milliers de personnes ont été empêchées de voter ou privées de leurs cartes d'électeurs jamais arrivées en raison de l'insécurité, selon des responsables locaux et de l'ONU anonymes. Ainsi, dans le Nord-Ouest, à plus de 500 km de Bangui, des rebelles ont saisi du matériel électoral à Kouï, menacé de tuer des agents électoraux à Ngaoundaye, et quiconque ira voter à Bocaranga, comme dans de nombreuses autres bourgades, selon des responsables locaux et de l'ONU sous couvert de l'anonymat »⁴⁵.

⁴⁴ « Centrafrique : la Cour constitutionnelle rejette tout report des élections », Jeune Afrique, 25 décembre 2020. url : <https://www.jeuneafrique.com/1096243/politique/centrafrique-la-coalition-rebelle-rompt-son-cessez-le-feu-trois-casques-bleus-tues/> , consulté le 08 janvier 2021.

⁴⁵ « Elections : les Centrafricains ont voté, l'explosion de violence redoutée n'a pas eu lieu », Jeune Afrique, 27 décembre 2020. Url : <https://www.jeuneafrique.com/1096795/politique/les-centrafricains-ont-vote-lexplosion-de-violence-redoutee-na-pas-eu-lieu/> , consulté le 08 janvier 2021.

De façon globale, même si le jour du scrutin n'a pas connu de violences de haute intensité, les violences ont repris quelques jours après.

C - Les violences post-électorales consécutives au refus de la défaite électorale et à la contestation des résultats électoraux par l'opposition

Dans un système démocratique, l'acceptation, mais surtout le respect rigoureux des règles du jeu démocratique⁴⁶ par tous les acteurs constitue une condition incontournable pour garantir le fonctionnement de la démocratie et de la stabilité politique. En revanche, leur non-respect constitue une source de violence politique. La contestation des résultats est devenue quasi consubstantielle à l'exercice des scrutins en RCA en particulier et en Afrique en général. Les perdants dénoncent presque toujours des fraudes et demandent, en vain, l'annulation de l'élection. C'est le cas du scrutin du 27 décembre 2020 en RCA qui a fait l'objet d'une contestation et d'un rejet par l'ensemble des partis de l'opposition, qui se sont présentés contre Faustin Archange Touadéra. Ces contestations ont été perceptibles à travers la publication de plusieurs communiqués de contestation du processus et de la légitimité de ces résultats électoraux. Le mercredi 30 décembre 2020, la coalition de l'opposition COD-2020, a publié un communiqué réclamant l'annulation des élections. En outre, après l'annonce des résultats préliminaires du premier tour de ces élections présidentielle et législatives par l'ANE⁴⁷, le lundi 4 janvier 2021, neuf candidats de l'opposition⁴⁸, ont déposé le 6 janvier 2020 auprès de la Cour constitutionnelle un recours collectif en

⁴⁶ Ces règles sont : les citoyens et les protagonistes acceptent les résultats des élections, les gagnants des élections n'abusent pas de leur pouvoir aux dépens des perdants ; les perdants des élections respectent les décisions prises par les gagnants sans intervenir dans le processus décisionnel) par tous les protagonistes. Voir DAHL, Robert, *Democracy, liberty and equality*, Oxford; Toronto, Norwegian University Press, 1989, p. 108-114.

⁴⁷ Selon l'ANE, Faustin-Archange Touadéra aurait obtenu près de 54% des voix, écartant la nécessité d'un second tour de scrutin.

⁴⁸ Ce collectif de candidats de l'opposition est constitué de : Anicet-Georges Dologuélé, Martin Ziguélé, Mahamat Kamoun, Crépin Mboli-Goumba, Alexandre Ferdinand Nguendet, Abdou Karim Meckassoua, Catherine Samba-Panza, Nicolas Tiangaye et Désiré Kolingba.

annulation du scrutin présidentiel du 27 décembre 2020 et l'organisation d'une nouvelle élection. Dans le document adressé à la présidente de la Cour, Danièle Darlan, les neuf candidats, qui contestent la victoire au premier tour de Faustin-Archange Touadéra, ont dénoncé une « proportion inquiétante de votes par dérogation, la non-remise de procès-verbaux aux représentants des candidats, des manœuvres d'intimidation, des achats de vote ou encore des fraudes massives »⁴⁹. A la suite de la proclamation des résultats définitifs du premier tour de ce scrutin le 18 janvier 2021 par la Cour constitutionnelle, la « Coalition de l'Opposition Démocratique (COD-2020) », constituée de 15 partis politiques a également publié le 19 janvier 2020, un communiqué de contestation des résultats.

Ce refus de la défaite électorale a conduit à la reprise des violences par les groupes armés de la CPC afin de remettre en question la légitimité des résultats électoraux. Ainsi, le samedi 2 janvier 2021, ces groupes armés ont lancé une attaque à Damara à 70 km au Nord de Bangui, et fief du président sortant Faustin Archange Touadéra. Les groupes rebelles se sont emparés, le dimanche 3 janvier, de la ville de Bangassou, à 750 km à l'Est de Bangui. La veille, une autre attaque rebelle avait visé Damara, fief du président sortant et favori du scrutin, Faustin Archange Touadéra. En outre, le 9 janvier 2021, ils ont attaqué des positions de l'armée centrafricaine et de la mission des Nations Unies (MINUSCA) en ville. Les affrontements intenses se sont déroulés dans des zones densément peuplées de Bouar. De violents combats ont éclaté à nouveau le 17 janvier. Les résultats électoraux sont eux aussi le prolongement de la guerre civile par d'autres moyens comme en RCA. Ces élections générales sont donc apparues comme le prolongement de la guerre civile par d'autres moyens.

Ces contestations post-électorales traduisent une crise de la culture d'acceptation de la défaite chez les acteurs politiques centrafricains. Elles sont le signe que, les élections ne plus approuvées en RCA comme mode de régulation du jeu politique par

⁴⁹ OLIVIER Mathieu, « Centrafrique : neuf opposants déposent un recours en annulation de l'élection présidentielle », Jeune Afrique, 08 janvier 2021. Url : <https://www.jeuneafrique.com/1101463/politique/centrafrique-neuf-opposants-deposent-un-recours-en-annulation-de-lelection-presidentielle/>

les hommes politiques en Centrafrique. Ils ont une préférence pour la résolution de leurs antagonismes par la violence que par la voie de la justice constitutionnelle. Bertrand BADIE souligne à juste titre : « Une élection n'a de sens que si elle est approuvée comme mode de régulation politique par tous ceux qui y participent. Le vrai défi d'une élection est de faire en sorte que la minorité battue tienne son échec pour légitime. Cette acceptation de la majorité par la minorité n'est pas donnée dans le jeu des comportements politiques. Elle est construite à partir de l'acceptation sincère du jeu démocratique, mais aussi à partir de l'idée qu'il est avantageux pour celui qui est défait de s'installer dans un jeu politique d'opposition »⁵⁰. Or en Afrique en général, les perdants aux élections invoquent toujours la manipulation intentionnelle des processus démocratiques et électoraux pour justifier le recours à la violence. On posera donc l'idée qu'une élection est fonctionnelle si, d'une part, on est certain de pouvoir la tenir dans des conditions matérielles qui la rendent sincère et si, d'autre part, on a acquis la conviction que vainqueurs et vaincus accepteront le verdict des urnes, et caleront leur comportement politique futur sur ces résultats.

Ces violences électorales ont des conséquences négatives sur la RCA elle-même et sur les pays voisins.

III – LES EFFETS DES VIOLENCES ELECTORALES DE 2020-2021

La crise sécuritaire consécutive aux violences électorales en RCA engendre des conséquences désastreuses tant sur la RCA elle-même que sur les pays de la sous-région. Ces violences électorales en RCA ont entravé le bon déroulement du processus électoral et conduit à une faible participation électorale des citoyens ; amplifié davantage la mort de la paix et de stabilité la crise humanitaire notamment la multiplication des déplacés internes et des réfugiés.

A - Les effets pervers sur le processus électoral

Les actes de violence électorale perpétrés par les groupes rebelles ont perturbé le déroulement des activités électorales

⁵⁰ BADIE Bertrand, « En Côte d'Ivoire, l'ONU a été juge pas médiatrice », disponible sur <https://mobile.lemonde.fr> publié le 01/ 11/2011 et consulté le 07/08/2019.

notamment les opérations d'inscription électorale, de distribution des cartes d'électeur, du déroulement des campagnes électorales des candidats et du vote. Comme le relève le Réseau Arc-en-Ciel : « Les contraintes sécuritaires liées à la présence de groupes armés dans une partie du territoire national ont rendu difficile l'évaluation exacte de la portée des opérations d'inscription électorale menées par l'ANE et ses démembrements. Il s'agit plus exactement des localités du Nord et du Nord-Est du pays (Vakaga, Haut-Mbomou). Malgré les assurances de l'ANE, certains acteurs politiques proches de l'opposition ont notamment souligné la couverture partielle de certaines localités de l'ouest du pays, plus particulièrement dans la préfecture de l'Ouham Pende. De même, dans la Nana-Mambéré, le contexte sécuritaire a fortement impacté le déploiement du personnel de l'ANE et du matériel nécessaire à l'inscription des électeurs. D'ailleurs, un convoi militaire de la MINUSCA y a été attaqué le 13 juillet 2020 par des éléments supposés des 3R »⁵¹. International Crisis Group fait le même constat : « Certains groupes armés ont utilisé plusieurs tactiques visant à déstabiliser le processus pré-électoral. Dans huit sous-préfectures dans le nord-ouest et le sud-est (sur les 71 que compte le pays), les groupes armés 3R et UPC ont sciemment perturbé les opérations d'enregistrement, entraînant un nombre d'inscrits bien plus bas que la moyenne nationale. Ces groupes et d'autres, comme le MPC et une faction des anti-Balaka, ont également entravé la précampagne électorale ou tenu des propos ciblant des candidats, en réponse à leurs critiques virulentes contre les chefs de ces groupes. En février 2020, Martin Ziguélé a été retenu plusieurs heures par des membres du groupe 3R à Bocaranga dans l'ouest. Dans le Centre, des anti-Balaka ont perturbé la tenue d'un rassemblement politique de Mahamat Kamoun en août 2020. En outre, même dans la grande majorité du pays où les groupes armés n'ont pas manifesté d'hostilité envers le processus électoral, l'insécurité endémique, la

⁵¹ Le Réseau Arc-en-Ciel, *Projet d'observation citoyenne des élections pour un processus crédible, transparent et apaisé en République Centrafricaine (2020-2021). Rapport thématique d'observation électorale sur l'établissement du fichier électoral et la production des cartes d'électeur en RCA (1er juin – 15 décembre 2020)*, p. 15.

criminalité et la faible présence de l'Etat créent un climat peu propice à la tenue de la campagne électorale ou du scrutin »⁵².

C'est la raison pour laquelle, les populations se sont illustrées par une faible mobilisation dans les centres d'inscription électorale. Le nombre d'électeurs inscrits a été plus faible que celui obtenu lors du processus électoral de 2015. En effet, l'ANE et le gouvernement prévoyaient d'inscrire 2,5 millions d'électeurs en 2020 contre 1 954 000 en 2015, pour tenir compte de l'augmentation démographique et du nombre de personnes en âge de voter, estimé à trois millions. Cependant, seul 1,85 million d'électeurs se sont inscrits, soit 100 000 de moins qu'en 2015. Le recours aux menaces et à l'intimidation par les groupes armés rebelles a donc privé une partie de citoyens Centrafricains de leurs droits.

Ces violences électorales ont également entravé le déroulement du vote dans la grande partie du territoire de la Centrafrique. Dans près de la moitié des bureaux, « le vote n'a pas pu avoir lieu ou bien les bulletins ont été détruits », a expliqué Théophile Momokoama, rapporteur général de l'ANE⁵³. Le jour du vote, une proportion importante de l'électorat n'a pas pu se rendre aux urnes, car sa sécurité n'était pas assurée. Plusieurs centres de vote dans les sous-préfectures touchées par l'insécurité n'ont été ouverts. A titre d'illustration, dans le Nord-Ouest du pays, les groupes rebelles de la CPC ont empêché l'ouverture d'environ 800 bureaux de vote sur 5 408⁵⁴. Sur l'ensemble du territoire national, selon le ministre de l'Administration du Territoire de la Centrafrique : « sur un total de 71 Sous-préfectures, 29 n'ont pas voté tandis que dans six autres Sous-préfectures, il n'y a eu qu'un vote partiel »⁵⁵. C'est pour cela que, le taux de participation a été faible soit 76,32% dans les bureaux de vote ouverts et 32,25% si on

⁵² International Crisis group, « Réduire les tensions électorales en République centrafricaine », Rapport Afrique de Crisis Group, N°296, 10 décembre 2020, p.20.

⁵³ « Centrafrique/ élections : le vote a lieu dans 85 % des bureaux », sur www.aa.com.tr, publié le 15 décembre 2020 (consulté le 29 décembre 2020).

⁵⁴ « Centrafrique/ élections : le vote a lieu dans 85 % des bureaux », sur www.aa.com.tr (consulté le 29 décembre 2020).

⁵⁵ « Centrafrique : la réélection du président Touadéra validée par la Cour constitutionnelle », sur France 24, 18 janvier 2021 (consulté le 21 janvier 2021).

prend en compte l'ensemble des inscrits, y compris ceux des zones où le vote n'a pas pu avoir lieu. Seulement environ 910.000 électeurs ont pris part au vote sur 1,8 million d'électeurs inscrits sur les listes électorales⁵⁶. Si de loin ces élections apparaissent comme un succès selon la Communauté internationale (le G5+), de près elles ne peuvent pas faire figure de « bonnes élections » et leur signification pose problème.

Les violences liées aux processus électoraux contribuent donc à construire un sentiment de l'inutilité du vote et provoquer par la même occasion une désaffection dans le corps social et politique. Elles mettent en péril la démocratie, en altérant les mécanismes courants de la compétition politique mais, de manière plus radicale, en accentuant la résignation et l'isolement des masses populaires vis-à-vis des hommes politiques. En dehors des conséquences politiques, ces violences électorales ont entraîné aussi de graves effets sociaux et économiques.

B - Les effets sociaux

Les effets sociaux découlant des violences électorales en RCA portent principalement sur la fragilisation de la sécurité et la paix sociale, l'afflux des déplacés internes et des réfugiés et les violations des droits de l'Homme.

1 - La fragilisation de la paix sociale et de la stabilité

Les violences électorales, peu importe leur dimension géographique, peuvent gravement impacter sur la paix et la stabilité d'un Etat. Comme le relève le Groupe des Sages : « La violence, qu'elle soit locale ou nationale, affecte négativement la stabilité sociale et si elle n'est pas bien maîtrisée peut, juxtaposée avec d'autres divisions conflictuelles, mener à l'anarchie et à la guerre civile »⁵⁷. C'est le cas des violences liées au processus électoral de 2020 en RCA, qui ont fait dérailler le processus de paix, ont fragilisé davantage la sécurité de la population qui, jusqu'ici était déjà en faillite. Les acquis de la démocratisation de la société centrafricaine obtenus au cours de ses dernières années tombent en

⁵⁶ « Centrafrique : la réélection du président Touadéra validée par la Cour constitutionnelle », op. cit.

⁵⁷ Groupe des Sages de l'Union africaine, « Les conflits et la violence politique résultant des élections. Consolider le rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits », La collection Union africaine, New York : International Peace Institute, décembre 2012, pp. 40-41.

désuétude. On peut parler de la « mort violente de la démocratie »⁵⁸ centrafricaine.

Ces violences électorales ont contribué à saper davantage les fondements sociaux de la société politique centrafricaine et rendent les élections contreproductives pour l'établissement d'une régulation démocratique et stabilisée. Elles minent encore plus la construction de la confiance des citoyens sur l'utilité des élections comme un moyen de légitimation des dirigeants et de la formule politique du pays; de régulation du conflit politique en contribuant à la canalisation de la violence politique, d'institutionnalisation des principes démocratiques dans les pratiques politiques ; d'inclusion politique en tant que moment privilégié de mobilisation des acteurs politiques, des membres de la société civile et des citoyens⁵⁹.

Ces élections n'ont pas permis l'instauration d'un gouvernement stable et apaisé, au moins pendant un certain temps, le climat politique. Ces violences électorales ont donc produit une crise politique et institutionnelle et aggravent davantage la question de la rémanence des groupes armés dans un contexte de fragilité chronique de l'Etat. Plus d'un an après cette crise électorale, ses effets sur la stabilité du pays se font encore ressentir. L'avenir de l'accord de paix et la stabilité de la RCA se trouve aujourd'hui compromise. Le 4 juin 2022 devant le Conseil de sécurité de l'ONU, Rugwabiza, Cheffe de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en RCA (MINUSCA), a fait état d'une situation sécuritaire inquiétante, marqué par la persistance des violations du cessez-le-feu par toutes les parties qui poursuivent leurs opérations et actes de belligérance, la persistance de la stigmatisation et l'incitation publique à la violence contre des leaders de l'opposition ou à l'égard de certains partenaires de la République centrafricaine en prévenant que ces comportements risquent de se traduire en actes de violence et sont de nature à saper le processus de réconciliation nationale⁶⁰. Dans le

⁵⁸ LEVITSKY Steven, ZIBLATT Daniel, *How democracies die*, New York, Crown, 2018.

⁵⁹ CROUZEL Ivan, « Elections et risque d'instabilité en Afrique : favoriser des processus électoraux légitimes », op.cit., p. 5.

⁶⁰ ONU, "Conseil de sécurité : inquiétudes face aux violations du cessez-le-feu en République centrafricaine « au bord du chaos » selon la société civile", CS/14945 du 22 juin 2022.

même sens, Ekomo Lina, Présidente du Réseau pour le leadership de la femme en Centrafrique (RELEFCA), a aussi fait état d'une véritable « culture de la violence criminelle » dans le pays. Selon elle, la population est prise en étau entre la rébellion, l'armée nationale, les mercenaires et des milices qui sèment la terreur et la mort, dénonçant en particulier les tueries de masse perpétrées par la Coalition des patriotes pour le changement centrafricains (CPC) mais aussi par l'armée nationale et les milices du régime appelées « requins ». Ces dernières exercent des menaces physiques à l'encontre des opposants, torturent à mort des citoyens et enlèvent et assassinent les personnes qu'elles ciblent. Elle a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à considérer la RCA comme une « situation d'urgence » nécessitant des « mesures d'urgence »⁶¹.

2 - La multiplication des déplacés internes

Les violences préélectorales et post-électorales en RCA ont contraint une proportion importante des populations civiles, à se déplacer à l'intérieur du pays. D'après la Commission Centrafricaine des Mouvements de la Population, au 13 janvier 2021, quelques 58.000 d'individus étaient toujours déplacés à l'intérieur des régions touchées par l'insécurité⁶². Selon l'ONG Médecins Sans Frontières, les violents combats opposant les groupes rebelles de la CPP à l'armée nationale centrafricaine et la MINUSCA le 17 janvier dans la ville de Bouar, ont provoqué le déplacement de 8 000 personnes dont de nombreuses familles et de jeunes enfants. Près de la moitié se sont installées dans l'ancienne cathédrale de la ville de Bouar, le plus grand des six camps de fortune qui accueillent les déplacés⁶³.

Ces afflux des déplacés internes forcés ont produit une crise humanitaire dans les camps d'accueil. Comme c'est le cas de la ville de Bouar situé à l'Ouest de la RCA, où, les déplacés de

⁶¹ ONU, « Conseil de sécurité : inquiétudes face aux violations du cessez-le-feu en République centrafricaine « au bord du chaos » selon la société civile », op. cit.

⁶² ONU Info, « RCA : 120 000 personnes ont fui les violences, un expert de l'ONU appelle à sanctionner les responsables », Url : <http://news.un.org/fr/story/2021/01/1086772>, publié le 15 janvier 2021.

⁶³ ONG Médecins Sans Frontières, « République centrafricaine : les milliers de déplacés de Bouar vivent dans la peur », Url : <https://www.msf.fr/actualites/republique-centrafricaine-les-milliers-de-deplacés-de-bouar-vivent-dans-la-peur>, publié le 27 janvier 2020.

le cas des élections générales de 2020-2021 en République Centrafricaine

violences electorales sont controntes a des difficultes de se loger, de se nourrir, d'avoir accès à une eau potable de qualité. Comme le décrivent Benjamin Abbo et Amadou Nafissa « à Bouar, par exemple, à 500 km au Nord-ouest de Bangui, environ 10.000 déplacés internes regroupés sur 6 camps d'accueil, vivent dans des conditions précaires. Depuis une semaine nous vivons à l'air libre. C'est difficile de trouver à manger, affirme une déplacée. Il nous manque beaucoup de choses ici. On dort dehors, il n'y a pas d'eau ni de nourriture, les enfants souffrent. Il y a les moustiques...on souffre beaucoup, ajoute une autre déplacée, mère de famille »⁶⁴. Dans le même sens, Tristan Le Lonquer, chef de mission de Médecins Sans Frontières (MSF) en RCA note : « C'est le dénuement le plus total. Les conditions de vie sur les sites accueillant les déplacés sont déplorables, notamment faute d'un accès suffisant à l'eau. Le réseau d'eau n'est plus fonctionnel et les quelques puits accessibles en ville ne suffisent pas à subvenir aux besoins de tous les déplacés. On se trouve face à une réelle pénurie d'eau »⁶⁵.

Les organisations humanitaires sont victimes de la brutalité de ces violences électorales extrêmes, conduisant à une aggravation de l'insécurité humanitaire. Leurs infrastructures humanitaires ont fait l'objet de nombreux pillages et elles ont ainsi dû réduire ou suspendre leurs activités alors que les besoins des déplacés s'accroissent⁶⁶.

3 - L'afflux des réfugiés

L'insécurité consécutive aux violences électorales en RCA a conduit à l'arrivée massive des réfugiés dans les pays voisins à savoir la RDC, le Tchad, le Congo et au Cameroun. Ce qui constitue une autre menace de stabilité pour ces pays, car, la question des réfugiés représente un exemple troublant des effets de

⁶⁴ ABBO Benjamin, NAFISSA Amadou, «La paix, à manger... les besoins des déplacés de Bouar », <https://m.dw.com/fr/la-paix-%C3%A0-manger-les-besoins-des-d%C3%A9plac%C3%A9s-de-bouar/a-56272000> , publié le 19.01.2021

⁶⁵ ONG Médecins Sans Frontières, « République centrafricaine : les milliers de déplacés de Bouar vivent dans la peur », Url : <https://www.msf.fr/actualites/republique-centrafricaine-les-milliers-de-deplaces-de-bouar-vivent-dans-la-peur>, publié le 27 janvier 2020.

⁶⁶ Ibid.

le cas des élections générales de 2020-2021 en République Centrafricaine

la sécurité sociale pour les États et leurs populations⁶⁷. La proximité géographique et la porosité des frontières entre la RCA et ces pays, fait d'eux une terre d'exil logique pour les populations centrafricaines fuyant les conflits violents liés au processus électoral. Ces réfugiés sont constitués essentiellement des personnes vulnérables, notamment des femmes, des enfants, des personnes âgées à risque, des personnes handicapées et des survivants de violences basées sur le genre (VBG). Selon l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), suite à l'assaut des rebelles dans la périphérie de Bangui le 13 janvier 2021, à la violence dans les villes de Damara (préfecture d'Ombella-M'Poko) et de Bangassou (Mbomou) en RCA les 2 et 3 janvier 2021, les autorités locales du côté de la RDC ont signalé l'afflux de plus de 90 000 réfugiés de la RCA vers la RDC. En outre, environ 46, 000 réfugiés ont été signalé à Ndu, Kanzawi, Chefferie Deni et seize autres localités dans la province du Bas Uélé, plus de 35 000 dans les localités de Yakoma, Boduna, Pandu et quatorze autres villages de la province du Nord Ubangi ; environ 10 000 dans les localités de Rivière Congo, Bandulku, Libenge, Zongo et huit autres sites de la province⁶⁸.

Le Cameroun quant à lui, a accueilli près de 4. 891 réfugiés centrafricains principalement dans la ville de Garoua-Boulai. Par ailleurs, 4. 858 personnes sont arrivées au Tchad et environ 338 individus en République du Congo. Au total, selon l'Organisation des Nations Unies, au 29 janvier 2021, on a enregistré plus de 200 000 personnes déplacées. Cet afflux est venu alourdir le nombre de réfugiés et de déplacés internes qui, en fin 2020, comptaient environ 1.2 million selon le HCR⁶⁹.

Avec ces afflux massifs de la population, la situation humanitaire déjà fragile, s'est encore détériorée davantage. Les besoins sociaux et humanitaires se sont accrus. Comme le souligna

⁶⁷ Bertrand BADIE cité DAVID Charles-Philippe, La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie, Paris, PFNSP, 2013, p.124.

⁶⁸ Agence Nationale de Nations pour les Réfugiés (UNHCR), Nouvel afflux de Centrafricains fuyant vers la République démocratique du Congo, 22 janvier 2021, consulté le 10 mars 2021.

⁶⁹ Agence Nationale de Nations pour les Réfugiés (UNHCR), Nouvel afflux de Centrafricains fuyant vers la République démocratique du Congo, 22 janvier 2021, consulté le 10 mars 2021.

Fran Aquiza, Représentant de l'UNICEF en RCA : « La nouvelle vague de violences et de déplacement accroît les besoins humanitaires au moment où les populations doivent déjà faire face aux conséquences de la pandémie du COVID-19. Pour les enfants et les femmes les plus vulnérables, les affrontements violents constituent une menace directe à leurs droits fondamentaux. Ils sont susceptibles d'entraîner une augmentation de l'incidence de la malnutrition chez les enfants et les violations flagrantes de leurs droits »⁷⁰.

Ces violences électorales ont provoqué des bouleversements sociaux majeurs dans la vie des réfugiés centrafricains. Il s'ensuit beaucoup de traumatismes et de troubles post-traumatiques, surtout parmi les victimes, y compris beaucoup de femmes et d'enfants⁷¹. De plus, vingt mois après le déclenchement de cette crise électorale, la situation humanitaire demeure toujours critique.

4 - Les violations graves des droits de l'homme

L'ampleur de la violence électorale (avant, pendant et après) observée a porté un coup grave à la dignité humaine. De juillet 2020 à juin 2021, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 526 cas de violations et d'abus des droits de l'homme et du droit international humanitaire à travers le pays impliquant 1.221 victimes, dont 847 hommes, 146 femmes, 59 filles, 32 garçons et 137 victimes dont le sexe et/ou l'âge n'ont pas été établis⁷². Les enquêtes de la DDH ont établi que les groupes armés affiliés à la CPC ont été responsables de 286 (54%) des incidents et de 730 (60%) des victimes. Les FACA, les FSI et les autres personnels de sécurité ont été responsables de 240 (46%) incidents, affectant 491 (40%) victimes⁷³. Les femmes et les filles ont été victimes de graves violences sexuelles. A titre illustratif, de

⁷⁰ UNICEF, Communiqué de presse du 22 janvier 2021 sur la République centrafricaine. Url : <https://www.unicef.org/communique-de-presse/republique-centrafricaine-la-recrudescence-de-la-violence-et-des-deplacements-menace-des-milliers-d-enfants-deja-touche-par-la-crise-humanitaire-et-le-covid-19>

⁷¹ ASEN Elisabeth, « Le calvaire des réfugiés centrafricains au Cameroun », url : <https://m.dw.com/fr/le-calvaire-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-centrafricains-au-cameroun/a-56281996>, publié le 20.01.2021, consulté le 10 mars 2021.

⁷² MINUSCA/ United Nations Human Rights, Rapport public sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République Centrafricaine durant la période électorale, juillet 2020- juin 2021, p. 5.

⁷³ Ibid., p. 15.

janvier à juin 2021, la DDH a documenté 131 incidents confirmés de violences sexuelles liées au conflit (VSLC), y compris 115 viols, 12 tentatives de viol, 1 cas d'esclavage sexuel impliquant quatre (4) victimes, et trois (3) mariages forcés. Ces incidents ont impliqué 154 victimes (84 filles, 70 femmes)⁷⁴.

Ces violences électorales en Centrafrique ont également impacté les activités économiques locales et transfrontalières.

C - Les effets économiques

La crise sécuritaire consécutive aux violences électorales en RCA a perturbé l'activité économique locale et transfrontalière. Car, « un régime qui subit une grave crise politique interne est, en effet une menace pour ses voisins »⁷⁵.

1 - Les effets sur l'économie centrafricaine

En ce qui concerne les effets sur l'économie locale, l'on a observé la pénurie et hausse des prix inhérents à la baisse de l'approvisionnement des produits importés notamment alimentaires en provenance des pays voisins principalement le Cameroun. Car, près de 1 500 véhicules transportant de marchandises en provenance du Cameroun et à destination de la Centrafrique ont été bloqués sur le corridor Garoua-Boulai/ Bangui. En outre, les activités économiques locales dans les zones occupées par les groupes armés de la CPC ont été en cessation⁷⁶.

2 - Les effets sur l'économie transfrontalière entre le Cameroun et la RCA

En ce qui concerne le secteur commerce transfrontalier, l'activité économique était pratiquement en arrêt à cause du blocage du corridor Douala-Garoua-Boulai –Bangui, qui relie les deux pays et par lequel transite une proportion importante de marchandise

⁷⁴ MINUSCA/ United Nations Human Rights, Rapport public sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République Centrafricaine durant la période électorale, op. cit

⁷⁵ FOGUE TEDOM Alain, Enjeux géopolitiques et conflits politiques en Afrique noire, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 7.

⁷⁶ Cité par KOUAGHEU Josiane, « Les attaques de rebelles paralysent la route qui relie le Cameroun et la République centrafricaine », Le journal Le Monde Afrique, 02-02-2021. Url : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/02/02/les-attaques-rebelles-paralysent-la-route-qui-relie-le-cameroun-et-la-centrafrique_6068535_3212.html, consulté le 04 avril 2021.

importée par les groupes armés. Près de 1500 véhicules à destination de la Centrafrique chargés de marchandises ont été immobilisés pendant plus d'un mois. Ce blocage a entraîné des pertes économiques énormes. Les principaux effets sont : le périssabilité des produits alimentaires (oignons, tomates, etc.) entraînant du coup la raréfaction de ces produits sur le marché de Bangui, les pertes financières pour les opérateurs économiques et propriétaires de ces vivres s'élevant à des millions de FCFA. Certains transporteurs ont été contraints d'investir dans l'achat de groupes électrogènes et de carburant afin d'alimenter les camions frigorifiques contenant des produits frais⁷⁷.

Les violences électorales orchestrées par les groupes armés, ont également eu des conséquences négatives sur l'activité commerciale dans les villes camerounaises frontalières avec la RCA comme Garoua-Boulai. Les revenus des commerçants locaux propriétaires des boutiques de cette ville ont considérablement chuté. Car, les clients centrafricains, qui avaient l'habitude de traverser la frontière pour s'approvisionner du côté de l'Est-Cameroun, ont déserté. Pour certains commerçants, « le chiffre d'affaires a chuté de plus de 70 % », affirme, un vendeur de chaussures dans la ville de Garoua-Boulai⁷⁸.

En définitive, les élections générales de décembre 2020 étaient une occasion de renforcer la légitimité et la crédibilité des institutions publiques. Cependant, loin de « domestiquer » et de civiliser le conflit politique comme le veut la théorie démocratique, ces élections ont au contraire, suscité la violence pré-électorale, électorale et post-électorale. Elles sont apparues une fois de plus comme un vecteur supplémentaire de polarisation de la société et d'instabilité de la société centrafricaine. La spirale de violence observée tout au long de ce processus électoral, démontre une fois de plus, que la RCA est condamnée à demeurer éternellement dans l'insécurité et dans un cycle de violence politique très difficile à briser.

Ces violences électorales sont lourdes de conséquences. Sur le plan politico-sécuritaire, le fonctionnement de l'Etat centrafricain

⁷⁷ KOUAGHEU (J), op. cit.

⁷⁸ Ibid., op. cit..

et sa survie est davantage remise en cause. La crise sécuritaire engendrée par ces violences électorales à bouleverser davantage les conditions d'existence des populations ainsi qu'à un blocage des efforts de démocratisation. Sur le plan électoral, elles ont perturbé le bon déroulement des activités électorales et favorisé une faible participation électorale. Sur le plan social, en plus de pertes en vie humaines dont aucun bilan n'est connu jusqu'ici, ces violences et conflits politiques ont entraîné un afflux des réfugiés dans les pays voisins. Cette instabilité a profondément affecté l'activité économique locale et transfrontalière.

Cette instabilité liée aux élections du 27 décembre 2020 démontre une fois de plus les conséquences désastreuses de l'organisation des processus électoraux dans un contexte de démilitarisation, de démobilisation et de réintégration sociale inachevées, d'absence de stabilité des institutions et de réconciliation intercommunautaire, de cohésion sociale, mais aussi de la justice et la lutte contre l'impunité, de la protection des droits de l'homme et de relance économique pour une prospérité mieux partagée. L'organisation précipitée des élections dans un contexte d'insécurité est une fuite en avant porteuse d'instabilité préélectorale, électorale et post-électorale. Ce qui interpelle les partenaires internationaux à revoir leurs politiques d'assistance à la gouvernance électorale dans les pays en conflit. C'est une erreur de se montrer trop formaliste et de vouloir à tout prix maintenir les élections dans le contexte d'insécurité et de fragilité de l'Etat. Bertrand Badie attire l'attention à ce sujet en ces termes : « Une démocratie ce n'est pas juste un protocole électoral, c'est tout un système d'Etat de droit. Une élection n'a de sens que si elle est approuvée comme mode de régulation politique par tous ceux qui y participent. Ainsi, s'il n'y a pas d'élection sans démocratie instituée, pas de démocratie possible sans Etat installé, et pas d'Etat concevable sans nation construite autour d'un contrat social »⁷⁹.

Par ailleurs, il faut que les entrepreneurs politiques centrafricains deviennent des « bons esprits », de « purs démocrates

⁷⁹ BADIE Bertrand, « Du dévoiement des élections », dans Nouveaux mondes. Carnets d'après-guerre froide, Paris, Le Monde Interactif/CNRS Éditions, 2012. p. 200.

»⁸⁰, car, si les scrutins électoraux sont des catalyseurs ou des accélérateurs du déclenchement de la violence, c'est parce que les acteurs ou les entrepreneurs politiques sont dépourvus de la culture démocratique. Il est impératif que tous les acteurs du jeu politique de la Centrafrique développent un patriotisme de crise, de la sincérité et de la responsabilité. Car, ce sont les acteurs sociaux et politiques qui font, défont et pourquoi pas refont la gouvernance. Ainsi, en tant que jeux d'acteurs, les parties prenantes se doivent de s'interroger sur leurs pratiques et sur le devenir d'une Centrafrique en pleine mutation démographique, économique, sociale et politique.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAUVIN Emmanuel et SEIGNOBOS Christian, « L'imbroglia Centrafricain. Etats, rebelles et bandits », *Afrique contemporaine*, vol.4, n°248, pp.119-148.
- Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides, République Centrafricaine. Situation sécuritaire, Bruxelles, juin 2020.
- CROUZEL Ivan, « Elections et risque d'instabilité en Afrique : favoriser des processus électoraux légitimes », *SAIIA Occasional Paper* 2009, août 2014.
- DARRACQ Vincent, MAGNANI Victor, « Les élections en Afrique : un mirage démocratique ? », *Politique étrangère*, n°4, hiver 2011, pp.839-850.
- Democratic Governance Group (UNDP), *Elections and Conflict Prevention Guide. A Guide to Analysis, Planning and Programming*, New York, October 2009.
- FOGUE TEDOM Alain, *Enjeux géopolitiques et conflits politiques en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- GAZIBO Mamoudou, « Les variables discriminantes de la démocratisation », dans GAZIBO Mamoudou (dir), *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp.190-273.
- Groupe des sages de l'Union Africaine, *Le renforcement du rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des différends et conflits violents liés aux élections en Afrique*, Union Africaine, 2009.
- HEUNGOUP Hans De Marie, « En Centrafrique, la plaie des groupes armés », *Afrique XXI*, 4 juillet 2022.
- HUGON Philippe, *Les défis de la stabilité en Centrafrique*, Paris, IRIS, février 2014.

⁸⁰ Carolien Van Ham et Staffan I. Lindberg, cité par JACQUEMOT Pierre, *De l'élection à la démocratie en Afrique (1960-2020)*, Paris, Fondation Jean Jaurès Editions, 2020.

- IHL Olivier 1993 « L'urne électorale. Formes et usages d'une technique de vote », Revue française de science politique, vol.43, n°1, 1993, pp.30-60.
- International Peace Information Service (IPIS) & Danish Institute for International Studies (DIIS), République Centrafricaine : Cartographie du conflit, Anvers, Septembre 2018.
- Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance & Les Afriques dans le Monde, Elections et risques d'instabilité en Afrique. Quel appui pour des processus électoraux, légitimes ? mai 2014.
- Institut Gorée, Elections, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest, Dakar, 2010.
- International Crisis group, « Eviter le pire en République Centrafricaine », Rapport Afrique N°253, 28 septembre 2017.
- International Crisis group, « Réduire les tensions électorales en République centrafricaine », Rapport Afrique N°296, 10 décembre 2020.
- International Crisis Group, « République Centrafricaine : Anatomie d'un Etat fantôme », dans Rapport Afrique, N°136 -13, décembre 2007.
- International Crisis Group, « Centrafrique : les racines de la violence », Rapport Afrique, n°230, 21 septembre 2015.
- JACQUEMOT Pierre, De l'élection à la démocratie en Afrique (1960-2020), Paris, Fondation Jean Jaurès Edition, 2020.
- LEVITSKY Steven, ZIBLATT Daniel, How democracies die, New York, Crown, 2018.
- MINUSCA/ United Nations Human Rights, Rapport public sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République Centrafricaine durant la période électorale, juillet 2020- juin 2021.
- Réseau Arc-en-Ciel, Projet d'observation citoyenne des élections pour un processus crédible, transparent et apaisé en République Centrafricaine (2020-2021). Rapport thématique d'observation électorale sur l'établissement du fichier électoral et la production des cartes d'électeur en RCA (1er juin – 15 décembre 2020), janvier 2021.
- VERGNES Florent, « Sauver les élections en RCA et évite un nouveau cycle de violences », International Crisis Group Africa, Related Press du 22 décembre 2020.
- VIRCOULON Thierry et TARIF Mathilde, « Transitions politiques. Les déboires du modèle de crise en Afrique », Etudes de l'Ifri, Ifri, décembre 2016.
- VIRCOULON Thierry, « Ecosystème des groupes armés en Centrafrique », Note de l'Ifri, Ifri, avril 2020.

L'ÉTAT À L'ÉPREUVE DE L'INSÉCURITE EN AFRIQUE CENTRALE : IMPOSSIBLE CONSTRUCTION D'UNE PAIX DURABLE ?

Par

Ordy BETGA MBOFUNG

PhD en Science Politique

Email : ordybetga@yahoo.fr

Résumé : Depuis leur accession à l'indépendance, plusieurs pays d'Afrique centrale ont connu et continuent de subir de longues périodes d'instabilité. Même certains pays considérés pendant longtemps comme havres de paix font face à des turbulences liées à la multiplication des menaces sécuritaires, avec des conséquences dramatiques sur les économies et le développement des pays directement affectés, mais aussi des effets de contagion pour l'ensemble de la sous-région. Quelles sont alors les stratégies des États pour faire face à ces menaces sécuritaires en Afrique centrale ? Quelles sont les contraintes à la construction d'une paix durable en Afrique centrale et comment les surmonter ? En nous fondant sur les approches constructiviste et critique de sécurité, ainsi qu'une analyse des données documentaires, nous avons relevé que les États d'Afrique centrale en partenariat avec des acteurs régionaux et internationaux, mettent en œuvre un ensemble de politiques de paix et de sécurité mais font face à de nombreuses contraintes. Toutefois, avec une volonté claire et ferme de toutes les parties prenantes, et traduite en actions en faveur d'une approche sécuritaire sous-régionale holistique et axée sur la prévention, il est possible de briser la spirale de conflictualité dans laquelle se trouvent la plupart des pays d'Afrique centrale, et de construire une paix plus durable.

Mots clés : Afrique centrale, État, gouvernance sécuritaire, insécurité

Abstract : Since gaining independence, several Central African countries have experienced and continue to experience long periods of instability. Even some countries long considered to be havens of

peace are facing turbulence due to the multiplication of security threats, with dramatic consequences for the economies and development of the countries directly affected, but also contagion effects for the entire sub-region. What then are the strategies of States to deal with these security threats in Central Africa? What are the constraints to building sustainable peace in Central Africa and how can they be overcome? Based on the constructivist and critical security approaches, as well as an analysis of documentary data, we found that Central African States, in partnership with regional and international actors, are implementing a range of peace and security policies, but face numerous constraints. However, with a clear and firm commitment from all stakeholders, towards a holistic and preventive sub-regional security approach, it is possible to break the spiral of conflict in which most Central African countries find themselves, and to build a more sustainable peace.

Key words: Central Africa, insecurity, security governance, State

INTRODUCTION

La paix est une denrée rare en Afrique centrale. Depuis leur accession à l'indépendance, plusieurs pays de cette sous-région ont connu et continuent de subir de longues périodes d'instabilité. Même certains pays considérés pendant longtemps comme havres de paix, à l'instar du Cameroun, font face à des turbulences liées à la multiplication des menaces sécuritaires. Les conflits internes, guerres civiles et séparatistes, rebellions armées prospèrent dans plusieurs pays. L'Afrique centrale n'est pas épargnée par le phénomène du terrorisme, de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Bien que l'intensité du phénomène varie énormément d'un contexte à l'autre, tous les pays en sont affectés, ce même indirectement¹. Le Cameroun et le Tchad subissent de plein fouet la violence de la secte Boko Haram depuis une décennie², comme l'ensemble du bassin du Lac Tchad dans lequel le groupe a progressivement établi son sanctuaire. Un groupe tel l'Armée de Résistance du Seigneur originaire de l'Ouganda est depuis plusieurs décennies actif dans le sud de la RCA et en RDC. L'État islamique dans la province de l'Afrique centrale (ISCAP) et les Allied Democratic Forces (ADF) sévissent également en RDC. Des groupes rebelles (à l'instar de Seleka et anti-balaka en RCA ou du M23 dans l'Est de la RDC) ou séparatistes (tels les combattants ambazoniens au Cameroun) déploient également des techniques relevant du terrorisme et de l'extrémisme violent.

L'insécurité transnationale est également une réalité en Afrique centrale, du fait surtout de la porosité des frontières, de la circulation et de la prolifération des armes en raison notamment de la multiplication des conflits et de la présence de nombreux groupes

¹ Comme le relève Angela MEYER, « L'expansion de Boko Haram représente une menace sécuritaire directe pour le Tchad et le Cameroun, dont certaines zones voisines du Nigeria ont été la cible d'attaques perpétrées par le mouvement islamiste. Pour les autres pays de la sous-région, la menace, bien qu'indirecte, est tout aussi réelle », dans Rapport sur l'Afrique Centrale p. 3.

² Les premiers indices de la présence de Boko Haram au Cameroun remontent à 2009 même si le groupe entame effectivement des opérations violentes contre le pays dès 2012 pour les étendre au Tchad dès 2015 cf. International Crisis Group, Cameroon : Confronting Boko Haram, Africa Report N°241, 16 November 2016, p. 8.

armés qui trouvent dans les frontières enclavées et hors de contrôle des institutions étatiques, un refuge idéal à partir duquel sont planifiées et lancées les opérations criminelles transnationales. La criminalité transfrontalière en Afrique centrale prend la forme d'un banditisme transfrontalier connu sous le nom de « coupeurs de route », phénomène récurrent le long de la frontière Cameroun-Tchad-RCA avec des bandits qui opèrent par embuscade³. Les vols divers et kidnappings avec demandes de rançon sont alors fréquents. Le phénomène est aujourd'hui l'apanage des groupes armés professionnels à l'instar de militaires révoqués ou déserteurs, des rebelles démobilisés ou encore des groupes rebelles en activité qui sillonnent les frontières à la recherche d'approvisionnement⁴. On note également la prolifération de trafics multiples, avec notamment le commerce illicite de minerais par des groupes armés, parfois avec la complicité d'acteurs étatiques, l'exemple de l'Est de la RDC est fort révélateur. C'est bien un secret de polichinelle de dire que les ressources naturelles notamment extractives représentent depuis un enjeu important de conflits dans plusieurs pays de la sous-région Afrique centrale. Leur rôle trouble dans l'émergence et le prolongement de conflits a donné lieu à ce que Auty a qualifié de « malédiction des ressources »⁵. Les activités criminelles sont assez rentables pour leurs auteurs et perpétuent la boucle d'insécurité dans la sous-région.

Pendant plusieurs décennies, les actes de piraterie maritime concernaient presque exclusivement le Nigéria, liés à l'exploitation du pétrole dans le Delta du Niger, mais ils vont rapidement s'étendre à l'ensemble du Golfe de Guinée jusqu'en Angola, précisément à partir de 2008, date marquant le début de

³ NGODI Etanislav, « L'Afrique centrale face aux enjeux sécuritaires du XXI^e siècle », dans GAHAMA Joseph, Les perspectives de l'Afrique au XXI^e siècle, Dakar, CODESRIA, 2015, p. 89.

⁴ NDUTUMU Samuel, « Insécurité en Afrique centrale : pour une approche interrégionale CEEAC/CEDEAO », dans Les défis stratégiques africains, Étude de l'IRSEM, n°25, 2013, p. 70.

⁵ Cité par HELLENDORF Bruno, « Ressources naturelles, Conflits et construction de la paix en Afrique de l'Ouest », GRIP, Juillet 2012, sur <https://knowledge-uclga.org/IMG/pdf/ressourcesnaturellesconflitsetconstructiondelapaixenafriquedelouest.pdf> consulté le 27/10/2021.

l'intensification et de la multiplication des actes de piraterie en haute mer dans le Golfe de Guinée, au point d'être qualifiée par International Crisis Group en 2012 de « seconde menace émergente sur le continent africain » et « d'une des zones maritimes les plus dangereuses de la planète »⁶. La piraterie maritime est une préoccupation grandissante pour les États d'Afrique centrale d'autant plus que sept États sur 11 membres de la CEEAC possèdent des côtes sur le Golfe de Guinée, notamment : l'Angola, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la RDC et São Tomé e Príncipe. Les importantes ressources diverses qui existent et transitent dans la région en font une zone hautement stratégique non seulement pour les États d'Afrique centrale mais également pour les puissances occidentales à l'instar des États-Unis qui en ont fait un nouveau centre de gravité énergétique⁷.

Ces multiples et complexes défis sécuritaires ont des conséquences dramatiques sur les économies et le développement des pays directement affectés, mais avec des effets de contagion pour l'ensemble de la sous-région. L'insécurité menace la sécurité humaine des populations de façon globale en accentuant les retards dans l'atteinte des objectifs de développement durable dans la sous-région. Quelles sont alors les stratégies des États pour faire face à ces menaces sécuritaires en Afrique centrale ? Quelles sont les contraintes à la construction d'une paix durable en Afrique centrale et comment les surmonter ?

Notre grille d'analyse repose sur les approches constructiviste et critique de sécurité en Relations Internationales. Le constructivisme pour apprécier la définition et mise en œuvre des stratégies sécuritaires par les États d'Afrique centrale en fonction de leur perception de la menace⁸, et la théorie critique dans la prise en compte de l'élargissement du champ de la sécurité à

⁶ International Crisis Group, Le Golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque, Rapport Afrique, n°195, 12 décembre 2012, p. 1.

⁷ LUNTUMBUE Michel, « Piraterie et insécurité dans le golfe de Guinée : défis et enjeux d'une gouvernance maritime régionale », Note d'analyses du GRIP, 30 septembre 2011, p. 5.

⁸ MACLEOD Alex, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », Cultures et conflits, 52, octobre 2004, pp. 11-49.

d'autres dimensions au-delà du militaire, dont les secteurs politique, sociétal, économique et environnemental selon Barry Buzan⁹. L'analyse d'importantes données documentaires nous a permis d'aboutir à deux principales conclusions : les États d'Afrique centrale en partenariat avec des acteurs régionaux et internationaux mettent en œuvre un ensemble de politiques de paix et de sécurité (I) mais font face à de nombreuses contraintes à surmonter pour la construction d'une paix durable (II).

I – LES STRATÉGIES ÉTATIQUES POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Pour Kenneth WALTZ, la sécurité est l'objectif premier des États dont dépend la satisfaction d'autres buts. La sécurité fait par conséquent partie des missions régaliennes de l'État qui a la responsabilité de la sécurisation de son territoire ainsi que des personnes et des biens qui s'y trouvent, il dispose du monopole de la coercition légitime contre ses adversaires et rivaux. Face aux multiples menaces sécuritaires émergentes que nous avons soulignées dans la section précédente, les États d'Afrique centrale ont développé un ensemble de stratégies visant au renforcement de leurs capacités de réaction voire d'anticipation.

Au niveau national, plusieurs États d'Afrique centrale vont longuement investir dans des recrutements massifs au sein des forces de défense et de sécurité pour faire face aux exigences de la lutte contre les groupes rebelles et armés. Le besoin croissant en homme va également justifier les efforts en vue de la création ou redynamisation des groupes d'autodéfense et comités de vigilance au niveau local dans les zones fortement affectées par le terrorisme ou la criminalité transfrontalière. Ces groupes reçoivent l'appui des autorités administratives. L'adoption de lois anti-terroristes quoique controversées relève des stratégies étatiques de lutte contre le phénomène. Plus récemment les États se sont engagés sur les traces des Nations Unies à l'élaboration de stratégies nationales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent

⁹ Ibid, p. 39.

qui devraient intégrer une approche plus holistique axée surtout vers la prévention. Les stratégies de lutte contre l'insécurité reposent à la fois sur la coopération bilatérale (A) et multilatérale (B).

A - La coopération bilatérale pour le renforcement de l'appareil sécuritaire national

Les États d'Afrique centrale misent sur la coopération bilatérale pour redynamiser leur secteur militaire et sécuritaire et améliorer les capacités opérationnelles de leurs forces de défense et de sécurité. Il faut distinguer ici la coopération bilatérale entre pays de la sous-région de la coopération bilatérale avec les grandes puissances. L'ampleur et les enjeux de la criminalité transfrontalières ont poussé les États partageant des frontières à mutualiser leurs efforts en vue d'un meilleur contrôle des frontières. C'est le cas par exemple des commissions mixtes Cameroun-Tchad ou Cameroun-RCA.

Par ailleurs, les États de l'Afrique centrale ont signé des accords de coopération militaire avec une ou plusieurs des grandes puissances mondiales. La coopération militaire traditionnelle a surtout d'abord lieu avec la France qui maintient depuis les indépendances des relations privilégiées avec ses anciennes colonies considérées comme son pré-carré sur le continent. Les accords de coopération militaire et/ou de défense consistent en général principalement en la formation des personnels de défense et de sécurité et l'octroi de matériels militaires. C'est par exemple en vertu de son accord de coopération militaire avec le Tchad que la France est intervenue à trois reprises (2006, 2008 et 2019) pour contrecarrer des tentatives de coups d'État contre le régime du feu Idriss Deby Itno¹⁰. La France est aussi intervenue plusieurs fois en RCA dans le cadre de l'accord de défense signé avec le pays le 15 août 1960, prévoyant son soutien en cas d'attaque de l'État centrafricain. C'est le cas avec les opérations Barracuda en 1979 qui ont conduit à l'éviction de Bokassa au profit de David Dacko, Almandin I, II et III entre 1996-1998 pour soutenir les forces

¹⁰ Institute for Peace and Security Studies (IPSS), Chad conflict insight, April 2021, p.8, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Chad-Conflict-Insights-vol-1-23042021.pdf> consulté le 06/05/2022.

armées centrafricaines face aux multiples mutineries, Boali à partir de 2003 et Sangaris dès décembre 2013¹¹ et qui s'achève en octobre 2016. La France va par ailleurs avoir en RCA un rôle prééminent aux côtés des forces multilatérales.

Dans le cadre du partenariat avec le Cameroun et en soutien du pays dans le conflit l'opposant au Nigéria au sujet de la péninsule de Bakassi, la France a mené entre février 1994 et mai 2008 l'opération Aramis durant laquelle quelques 68 instructeurs ont formé les forces camerounaises à diverses compétences : commandement, logistique, renseignement etc¹². Des instructeurs français ont formé des militaires camerounais en tir de combat et déminage à Ngaoundéré du 4 au 17 octobre 2015¹³. Les formations concernent également les hauts responsables des armées dans les pays partenaires qui bénéficient de stages en France ou dans les écoles à vocation régionales appuyées par la France à l'instar de l'École supérieure internationale de guerre de Yaoundé (ESIG). Le dernier accord de partenariat de défense liant la France au Cameroun conclu en 2009 est entré en vigueur le 1^{er} Août 2012¹⁴.

Les États-Unis apportent également un soutien technique, financier et matériel aux pays d'Afrique centrale dans leurs efforts de lutte contre les menaces sécuritaires. C'était le cas au Tchad, au Cameroun contre Boko Haram, en RDC contre l'État islamique dans la province de l'Afrique centrale (ISCAP). De façon globale, les États-Unis sont plus actifs sur le terrain de la lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée et interviennent davantage en soutien aux initiatives sous-régionales notamment à travers des initiatives tels le programme African Partnership Station (APS) lancé en 2006, le commandement américain pour l'Afrique (AFRICOM), les exercices multinationaux de formation navales appelés « Obangame Express » dont la première édition a eu lieu à

¹¹ BENINGA Paul-Crescent, MANGA ESSAMA Déflorine Grâce. and MOGBA Jean Raymond, *Persistence of the Conflict in the Central African Republic: Understanding in Order to Act*, Yaounde, Friedrich Ebert Stiftung, 2018, p. 14.

¹² POKAM Hilaire de Prince, *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique Centrale depuis le nouveau millénaire*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 82.

¹³ Ibid, p. 83.

¹⁴ POKAM (HDP), op. cit., p. 81.

Douala en mars 2011, ensuite à Calabar en février 2012¹⁵. En mars 2022, « Obangame Express 2022 » s'est déroulé à Dakar avec la participation de 32 pays dont ceux de la CEEAC concernés par l'insécurité maritime¹⁶.

Dans le champ de la coopération militaire avec les pays d'Afrique centrale, les rivaux des puissances occidentales à l'instar de la Chine et de la Russie commencent à gagner du terrain. La Russie a signé des accords de coopération militaire avec quatre pays de la CEEAC spécifiquement le Cameroun, la RCA, la RDC et le Tchad. Cette coopération militaire intègre la formation des cadres de l'armée (en 2018, cinq instructeurs militaires et 170 instructeurs civils russes ont été envoyé en RCA pour former le personnel militaire local¹⁷ ; 150 officiers camerounais ont été formés en Russie en juillet 2022 par exemple) ainsi que la fourniture d'armes et équipements militaires. D'après le Stockholm International Peace Research Institute, la Russie est depuis quelques années le premier fournisseur d'armes du continent africain avec 49% de part de marché en 2019, suivie par les États-Unis, la Chine et la France. La Russie séduit désormais les pays africains à travers la qualité des services proposés dont le déploiement de conseillers militaires parfois par l'entremise de sociétés militaires privées (Wagner est la plus importante) qui s'occupent du volet formation et de la protection de certains hommes d'État dans les pays partenaires. Elle mise également sur sa politique de non-ingérence dans la gouvernance interne des partenaires africains et de promotion de la souveraineté des États pour parfaire son attractivité et s'imposer. Elle apparaît donc comme une alternative idéale face aux conditionnalités occidentales difficilement observées par les pays

¹⁵ Ibid, p. 94-95.

¹⁶ <https://www.navy.mil/Press-Office/News-Stories/Article/2956920/international-exercise-obangame-express-2022-set-to-begin/> consulté le 13/07/2022.

¹⁷ SUKHANKIN Sergey, « Société militaires privées russes en Afrique subsaharienne : atouts, limites, conséquences », *Russie.Nei.Visions*, n°120, Ifri, Septembre 2020, sur https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/sukhankin_societes_militaires_privees_russes_afrique_2020.pdf consulté le 04/10/2022.

africains¹⁸. La présence de la Russie en RCA et des paramilitaires de Wagner a entraîné la rupture du partenariat militaire avec la France sur fonds de tensions diplomatiques. Les récents événements marqués par la guerre en Ukraine vont certainement davantage complexifier le triangle relationnel occident-Afrique centrale-Russie. Ce qui aurait un impact sur la consolidation du multilatéralisme dans la sous-région en matière de paix et de sécurité.

B - La coopération multilatérale en faveur de la sécurité en Afrique centrale

La régionalisation de la sécurité collective en Afrique centrale a progressivement émergé tel un impératif face aux menaces sécuritaires qui transgressent les frontières étatiques. La mise en commun des ressources est donc essentielle, dans un contexte où les organisations régionales et sous-régionales africaines sont interpellées depuis plusieurs décennies à une responsabilité plus accrue dans la prévention et la gestion des crises sur le continent. Comme le remarquait en 1995 le Secrétaire Général des Nations unies Boutros Ghali « les fondateurs des Nations Unies, dans le chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, ont envisagé un rôle important pour les organisations régionales en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est de plus en plus évident que les Nations Unies ne peuvent faire face à tous les conflits potentiels et réels qui agitent le monde. Les organisations régionales et sous-régionales ont parfois un avantage comparatif à jouer un rôle de premier plan dans la prévention et le règlement des conflits et à aider les Nations Unies à les contenir »¹⁹. Avis partagé par Ban Ki-Moon qui estime que les organisations régionales sont « bien placées pour comprendre les causes

¹⁸ BETGA Ordy, « Accord de coopération militaire Nigéria-Russie : Réflexions sur les ambitions russes sur le continent africain », note d'analyse du CEIDES, Septembre 2021, <https://www.ceides.org/wp-content/uploads/2021/09/Accord-de-coop%C3%A9ration-militaire-Nig%C3%A9ria-Russie.-pdf.pdf> consulté le 20/09/2021.

¹⁹ United Nations, Improving Preparedness for Conflict Prevention and Peace-keeping in Africa: Report of the Secretary General, UN Doc. A/50/711-S/1995/911, 01.11.1995 <http://www.un.org/documents/ga/docs/50/plenary/a50-711.htm> consulté le 17/06/2022.

profondes de nombreux conflits et autres problèmes de sécurité à proximité de chez elles et pour influencer leur prévention ou leur résolution, grâce à leur connaissance de la région »²⁰. Angela Meyer explique l'avantage comparatif des organisations régionales dans la prévention et la résolution des conflits par leur proximité géographique qui est un atout important pour comprendre les menaces majeures communes à la région et améliorer la volonté politique de les combattre en vertu d'un intérêt commun, une vision socio-culturelle homogène ou partagée, les relations personnelles entre leaders politiques susceptible de favoriser la confiance, ainsi que moins de bureaucratie²¹. Toutefois, malgré les efforts de l'Union Africaine et de la CEEAC pour prendre la main sur les questions de sécurité dans la sous-région Afrique centrale, la présence de l'ONU et autres partenaires multilatéraux tel l'UE demeurent incontournables dans le théâtre de la sécurisation des pays les plus affectés par les crises. La mise en œuvre du principe des « solutions africaines aux problèmes africains » n'est pas toujours aisée, de même que « l'africanisation » du maintien de la paix sur le continent et dans les différentes sous-régions, d'où la récurrente nécessité pour les acteurs internationaux d'apporter leur « appui aux solutions africaines »²².

Cette coopération multilatérale face aux crises sécuritaires s'est déployée dans le cadre d'initiatives pour la veille stratégique et la prévention des conflits en Afrique centrale (1), de missions de maintien de la paix (2), dans le cadre de la coopération en matière de sécurité maritime (3) et de la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad (4).

1 - Les initiatives de veille stratégique et de prévention des conflits en Afrique centrale

²⁰ MEYER Angela, *Peace and Security Cooperation in Central Africa. Developments, Challenges, Prospects*. Nordiska Afrikainstitutet, 2011, p. 25.

²¹ MEYER (A), op cit. , p. 25.

²² ESMENJAUD Romain et FRANKE Benedikt, « Qui s'est approprié la gestion de la paix et de la sécurité en Afrique ? » dans *Revue internationale et stratégique*, N°75, 2009 sur <https://www.cain.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-37.htm>, pp.40-41, consulté le 04/07/2022.

Les premiers efforts de mise en œuvre d'un mécanisme de prévention des conflits en Afrique Centrale débouche sur la création en mai 1992 par le Secrétaire Général de l'ONU, et conformément à la résolution de l'AGONU 64/37B du 6 décembre 1991, d'un comité consultatif permanent sur les questions de sécurité en Afrique centrale (CCPNUQSAC). Il se présente comme un excellent instrument de coopération entre la CEEAC et les Nations unies en matière de prévention des conflits à travers la diplomatie préventive. Le comité se réunit tous les six mois pour évaluer la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale et délivre un rapport. Depuis l'ouverture en 2010 d'un Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), il assure le secrétariat du CCPNUQSAC et appuie la CEEAC en matière de prévention des conflits.

La coopération entre États d'Afrique centrale en matière de paix et de sécurité se tient dans le cadre de l'architecture de paix et de sécurité de la CEEAC qui se positionne progressivement comme un acteur incontournable pour la sous-région. Créée en octobre 1983, la CEEAC va connaître une longue période d'hibernation dès le début des années 1990 en raison des multiples turbulences et conflits qui déstabilisent plusieurs pays de la sous-région. Les pays d'Afrique centrale décident de la réactiver lors du sommet extraordinaire de février 1998 lors duquel ils reconnaissent la nécessité d'une réforme de l'institution pour mieux faire face aux défis de paix et de sécurité en Afrique centrale. C'est ainsi qu'est créé en février 1999 le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) dont le protocole est adopté en 2000. Deux principaux instruments du COPAX sont le mécanisme d'alerte rapide en Afrique centrale (MARAC) et la force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC).

Conformément au Règlement de la FOMAC, les domaines d'action de la Force ne se limitent pas au maintien, à la consolidation et au soutien à la paix mais incluent aussi un volet axé sur la prévention avec des déploiements préventifs, des missions d'observation et de surveillance, l'application de sanctions ou encore des activités policières telles que des enquêtes en matière de

fraude et de crime organisé²³. Le MARAC quant à lui a été conçu pour être un important outil de prévention des conflits à travers l'alerte rapide, la collecte et l'analyse des données à travers la sous-région en vue de déterminer les risques pour la paix et la sécurité et de prendre des mesures préventives adaptées. Tous ces mécanismes reçoivent évidemment l'appui des partenaires internationaux. Ces mécanismes fonctionnent tant bien que mal, bien que dans un contexte contraignant sur lequel nous revenons plus loin.

En matière de prévention, les pays membres de la CEEAC ont adopté un certain nombre d'instruments juridiques dont l'accord de coopération judiciaire et policière (1999) en vue de favoriser le partage d'information et de renseignement pour faire échec à la criminalité transfrontalière. Face au défi que représente la prolifération des armes dans la sous-région, les pays d'Afrique centrale ont également adopté en 2010 à Kinshasa la convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Sa mise en œuvre effective contribuera à prévenir et combattre l'insécurité.

2 - Les missions internationales de maintien de la paix en Afrique centrale : cas de la RCA, de la RDC et du Tchad

La RCA a connu une succession de crises sociopolitiques ayant conduit à une instabilité chronique et à la fragilisation de l'appareil étatique transformant le pays en « État fantôme »²⁴. Si pendant plusieurs décennies à partir de son indépendance, les interventions sont principalement celles de la France dans le cadre de leur accord de défense, cette dernière va progressivement réexaminer son engagement militaire en RCA pour évoluer vers un plus grand multilatéralisme tout en maintenant un rôle de premier plan. La première mission internationale en RCA est lancée en janvier 1997 à l'initiative de la France à la suite des multiples mutineries qui

²³ MEYER Angela, « Prévenir les conflits en Afrique centrale. La CEEAC entre ambitions, défis et réalités », Rapport Afrique de l'ISS, numéro 3, août 2015, p. 8.

²⁴ International Crisis Group, Central African Republic; Anatomy of a Phantom State, Africa Report n°136, 13 December 2007.

fragilisent le pouvoir de Patassé. La MISAB (mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui) constituée de troupes de six pays africains dont le Burkina Faso, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad et Togo, a pour but de veiller au respect de la trêve et assurer le désarmement des protagonistes²⁵. Elle est ensuite remplacée dès avril 1998 par la MINURCA (mission des Nations Unies en République centrafricaine). Celle-ci supervise l'organisation des élections législatives (novembre-décembre 1998) et présidentielles (septembre 1999), qui offrent une nouvelle légitimité au président Patassé. Au départ des casques bleus en février 2000, l'ONU maintient une présence politique dans le pays, à travers le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), devenu en avril 2009 le Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix (BINUCA)²⁶. En 2001, la communauté des États sahélo-sahéliens (CEN-SAD) déploie un contingent de 300 hommes à Bangui pour sécuriser la capitale. Cette force de maintien de la paix sera remplacée par des troupes de la FOMUC (force multinationale de la CEMAC) en octobre 2002 avec un effectif de 380 éléments²⁷. La présence de cette dernière ne va malheureusement pas empêcher le coup d'Etat de mars 2003 par Bozizé.

En 2007, les Nations Unies autorisent la mise en place de la MINURCAT (mission des nations unies en République Centrafricaine et au Tchad), ainsi que de l'EUFOR Tchad/RCA (Mission de l'Union européenne au Tchad et en RCA). En 2008, la FOMUC est remplacé par la mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX I et plus tard II) sous le commandement de la CEEAC qui détient officiellement un mandat de paix et de sécurité en Afrique Centrale contrairement à la CEMAC, et est engagée dans un processus d'opérationnalisation de son architecture de paix et de sécurité dont la mise sur pied effective de la FOMAC.

²⁵ International Crisis Group, *Implementing the Peace and Security Architecture: Central Africa*, Africa Report n°181, November 2011, p. 6.

²⁶ ESMENJAUD Romain, « Les opérations de paix africaines en Centrafrique et au Darfour » dans *Les défis stratégiques africains : la gestion de la conflictualité en Afrique centrale*, Études de l'IRSEM, n°25, 2013, p. 77.

²⁷ International Crisis Group, *Central African Republic; Anatomy of a Phantom State*, op. cit., p. 14.

La MICOPAX est ensuite remplacée par la mission internationale de soutien à la paix en Centrafrique (MISCA) conduite par l'Union Africaine, qui sera à son tour remplacée en septembre 2014 par la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) dont le mandat a été renouvelé en 2021 jusqu'en novembre 2022. Le mandat de la MINUSCA couvre : la protection des civils ; les bons offices et appui au processus de paix y compris à la mise en œuvre du cessez-le-feu et de l'APPR ; l'aide à l'acheminement immédiat, complet, en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire ; la protection du personnel et des biens des Nations Unies ; la promotion et la protection des droits humains ; dialogue républicain et élections locales de 2022 ; appui à l'extension de l'autorité de l'État, au déploiement des forces de sécurité et au maintien de l'intégrité territoriale ; appui à la réforme du secteur de la sécurité ; appui au processus de DDR²⁸. La multiplicité des opérations multilatérales de maintien de la paix en RCA, couplé aux autres efforts nationaux et bilatéraux, témoigne bien de la complexité de la crise centrafricaine qui demeure un casse-tête pour les instances internationales, régionales et sous-régionales.

La MINURCAT s'est déployée dès 2007 à l'Est du pays de même qu'au Nord-Est de la RCA pour faire face aux incidences du conflit au Darfour- dans ces pays frontaliers, en même temps que l'EUFOR Tchad-RCA. Le mandat de la MINURCAT en 2007 réside prioritairement dans la sécurité et la protection des civils ainsi que les droits de l'Homme et l'État de droit. En 2009, son mandat est élargi avec une composante militaire pour lui permettre de prendre la relève de l'EUFOR Tchad-RCA dont le mandat s'achève, et le retrait de la MINUCART du Tchad se fait progressivement en 2010 à la demande du gouvernement tchadien²⁹.

Le pays qui connaît depuis plusieurs décennies de nombreux épisodes de guerre civile et d'instabilité, va également être une

²⁸ Cf. Résolution 2605 (2021) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

²⁹ SEBAHARA Pamphile, « Bilan en demi-teinte d'une opération de paix : la MINURCAT en Centrafrique et au Tchad », note d'analyse pour le GRIP, février 2011, sur https://grip.org/wp-content/uploads/2011/02/NA_2011-02-11_FR_P-SEBAHARA.pdf, p.5, consulté le 06/05/2022.

destination pour les missions onusiennes de maintien de la paix. En novembre 1999 au cœur de la deuxième guerre du Congo, le conseil de sécurité des Nations unies déploie la MONUC avec un effectif de 500 militaires observateurs pour veiller à l'application de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka. Avec la persistance des violences, l'effectif de la MONUC sera par la suite élargi à 5000 au regard des besoins immenses³⁰. En 2010, la MONUC est transformée en mission des Nations Unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO) avec un mandat élargi à la protection des civils et des travailleurs humanitaires, à l'appui du gouvernement en vue de la stabilisation des régions les plus volatiles et du renforcement des institutions étatiques. Face à la multiplication des attaques des groupes rebelles et notamment ceux du M23, le Conseil de Sécurité des Nations Unies décide en 2013 de la création au sein de la MONUSCO d'une « brigade d'intervention » avec pour but de neutraliser et désarmer les groupes armés et rebelles dans l'Est de la RDC. Cette mesure provisoire a eu quelques résultats concluants, mais malheureusement le cycle de violences n'a pas été interrompu longtemps, avec la prolifération continue des groupes armés dans la région dont les ADF et ISCAP, et dès janvier 2022 également la résurgence du M23. Le mandat de la MONUSCO a été renouvelé en 2021, même si elle évolue désormais dans un environnement assez hostile, avec des manifestations anti-MONUSCO qui se multiplient à l'Est de la RDC, très souvent sanctionnées par une répression sanglante³¹. Pour le moment, l'ONU n'envisage un « retrait progressif et responsable » de la MONUSCO d'ici 2024, sous réserve de la satisfaction de 18 conditions dont la réduction sensible des menaces armées, la mise en place d'un nouveau programme de désarmement,

³⁰ NAGEL Robert. FIN Kate and MAENZA Julia, United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of Congo (MONUSCO), Georgetown Institute for Women, Peace and Security, 2021, <https://giwps.georgetown.edu/wpcontent/uploads/2021/05/MONUSCO-Case-Study.pdf> p.2, consulté le 06/05/2022.

³¹ En juillet 2022, quatre casques bleus et 32 manifestants ont été tués en une semaine de manifestations contre la MONUSCO. L'on dénombrait également près de 170 blessés. Sur <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/rdc-36-morts-nouveau-bilan-officiel-des-manifestations-anti-onu-dans-l-est-20220802> consulté le 04/10/2022.

le rétablissement de l'autorité de l'État dans les zones de conflits etc.³²

2 - La coopération sous-régionale en matière de sécurité maritime

L'insécurité maritime est une préoccupation majeure pour les États de la CEEAC depuis plusieurs années, avec la montée en puissance du phénomène de piraterie maritime. Dès 2009, ils vont adopter un protocole sur une stratégie de sécurisation des intérêts vitaux des États dans le Golfe de Guinée. Le centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) basé à Pointe Noire au Congo est chargé de la mise en œuvre de la stratégie. Cette stratégie a pour but de protéger les ressources naturelles maritimes, sécuriser les routes maritimes, lutter contre l'immigration clandestine, le trafic de drogue, la circulation des armes légères et de petit calibre, la piraterie et les kidnappings en haute mer ainsi que la pollution des mers. En vue de la mise en œuvre de cette stratégie, la zone maritime de la CEEAC a été divisée en deux principales zones, A constituée de l'Angola, Congo et RDC, et D constituée du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Équatoriale et São Tomé e Príncipe. Les États de la zone D, plus affectés par l'insécurité maritime ont signé en mai 2009 un accord technique de coopération établissant les modalités de leur coopération en matière de sécurité maritime, et en août 2009 un accord sur un plan de surveillance commune (SECMAR 1) et les patrouilles ont débuté un mois plus tard. Le bilan positif de ces patrouilles conjointes a abouti en février 2011 à la mise en place de SECMAR 2, avec l'appui des partenaires internationaux dont les États-Unis³³.

Le protocole de 2009 recommande déjà une collaboration plus accrue avec les pays d'Afrique de l'ouest dans la lutte contre l'insécurité dans le golfe de Guinée. C'est ainsi que faisant suite à la résolution 2039/2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies exhortant les États du golfe de Guinée à mettre en place une

³² RIGAUD Christophe, « RDC : le délicat retrait de la Monusco de nouveau sur la table », 01^{er} août 2022, sur <http://afrikarabia.com/wordpress.rdc-le-delicat-retrait-de-la-monusco-de-nouveau-sur-la-table> consulté le 04/10/2022.

³³ International Crisis Group, Implementing... op. cit., p. 14.

stratégie régionale de lutte contre la piraterie maritime, les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC, la CEDEAO et la Commission du golfe de Guinée (CGG) vont se réunir à Yaoundé du 24 au 25 juin 2013. Le sommet de Yaoundé a débouché sur l'adoption d'un code de conduite relatif à la prévention et à la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'ouest et du centre ; l'adoption d'un mémorandum d'entente entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre³⁴. L'une des retombées du sommet est également la création en 2014 du centre interrégional de coordination (CIG) basé à Yaoundé, structure d'échange d'information et de coordination qui fait la jonction entre le centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) et le centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'ouest (CRESMAO) chargés d'implémenter les stratégies mises en place pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

3 - Lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad

Dans le bassin du lac Tchad ravagé par le terrorisme et l'extrémisme violent, les États de la Commission du Bassin du lac Tchad ne vont pas manquer de conjuguer leurs efforts pour faire face à l'ennemi commun. En 1998, la CBLT crée la Force Multinationale Mixte (FMM) avec pour mandat de combattre la criminalité et le trafic d'armes pour assurer la libre circulation des biens et des personnes dans la région du lac Tchad. Lors du sommet extraordinaire de la CBLT à Niamey (Niger) en octobre 2014, le mandat de la FMM va être étendu aux opérations de contre-terrorisme pour faire face à la menace de Boko Haram de plus en plus meurtrière³⁵. La FMM a engrangé un certain nombre de victoires contre Boko Haram, mais la résilience de la secte et la recrudescence de ses attaques démontrent que sa capacité de

³⁴ Voir communiqué final du sommet sur <https://au.int/sites/default/files/newsevents/pressreleases/27463-pr-maritime-summit-final-communique.pdf> consulté le 25/04/2022.

³⁵ Institute for Peace and Security Studies, Cameroon Conflict Report, Peace and Security Report, Vol.1, March 2020.

nuisance demeure importante et requiert davantage de vigilance et de soutenabilité des efforts des parties prenantes.

La CEEAC demeure également préoccupée par le phénomène du terrorisme dans le bassin du lac Tchad qui, bien qu'affectant prioritairement le Cameroun et le Tchad, a d'importantes répercussions sur l'ensemble de la sous-région. C'est ainsi que lors de la session extraordinaire du COPAX le 16 février 2015 à Yaoundé, les chefs d'États et de gouvernements de la CEEAC ont décidé de la création d'un fonds de soutien multidimensionnel et d'une aide d'urgence de 50 milliards de FCFA destinée à soutenir les forces engagées sur les différents théâtres d'opérations sur plusieurs volets (humanitaire, logistique, communication, politique et diplomatique)³⁶.

Ces multiples actions salutaires pour la lutte contre toutes formes de menaces sécuritaires sont toutefois compromises par un ensemble de contraintes qu'il convient de surmonter pour une paix durable en Afrique centrale.

II – SURMONTER LES CONTRAINTES À LA CONSTRUCTION D'UNE PAIX DURABLE EN AFRIQUE CENTRALE

Malgré les multiples efforts des États et de leurs partenaires pour contrecarrer les différentes menaces sécuritaires dans la sous-région, le mal persiste en prenant toujours plus d'ampleur. C'est le signe que la lutte contre l'insécurité en Afrique centrale s'opère dans un contexte contraignant (A), d'où l'urgence de mettre en œuvre des stratégies pour surmonter ces contraintes et améliorer la gouvernance sécuritaire (B).

A - Les contraintes majeures à la paix et sécurité collective en Afrique centrale

Ces contraintes sont d'une part, inhérentes aux États (1) et d'autre part, liées à la nature de la régionalisation de la sécurité collective en Afrique centrale (2).

³⁶ POKAM (HDP), op. cit., p. 124.

1 - Les contraintes inhérentes aux États

Ces contraintes sont multiples, mais peuvent être résumées en deux principales à savoir la mauvaise gouvernance (a) et la politisation, faiblesse structurelle et opérationnelle des armées (b).

a - La mauvaise gouvernance

Les problèmes de mauvaise gouvernance sont malheureusement communs à la plupart des États en Afrique centrale et constituent une contrainte sérieuse à la construction de la paix dans la sous-région, au regard notamment de ses conséquences multiples dont la fragilisation des États. La mauvaise gouvernance entraîne en effet d'importants dysfonctionnements au cœur de la machine étatique en l'empêchant de remplir ses fonctions régaliennes, lesquels ont un lien de causalité avec les multiples conflits qui perdurent dans la sous-région.

L'incapacité pour certains États de garantir l'accès aux services de base (éducation, santé, emploi etc.) généralement aggravée par la mauvaise gestion publique et les pratiques de corruption ; les carences de la gouvernance démocratique à travers l'absence ou la limitation des libertés publiques, la confiscation du pouvoir, l'absence de justice sociale entraînent une perte de confiance des citoyens envers le gouvernement en place ainsi que l'érosion de la légitimité des dirigeants³⁷. Cette fragilité institutionnelle a justifié les nombreux coups d'État ou tentatives dans plusieurs pays de la sous-région, la violence apparaissant comme la seule possibilité d'accession au pouvoir en raison de la fermeture du jeu démocratique ; les militaires invoquant d'ailleurs les nombreux manquements de l'État ou du gouvernement en place comme arguments justifiant le renversement du dirigeant politique en poste. Les discriminations et frustrations qui découlent de la mal gouvernance sont propices à la radicalisation qui accouche de la violence, on peut s'en rendre compte à l'analyse des contextes

³⁷ BOUNOUNG FOU DA Boniface, « De la fragilité des États de l'Afrique centrale à une pensée reconstructive des États en déconstruction : essai d'analyse », dans *Enjeux*, Les États fragiles d'Afrique centrale, N°38, Janvier-Mars 2009, p. 11.

d'émergence de la plupart des guerres civiles et rébellions en Afrique. Plusieurs recherches indiquent que la frustration politique, les revendications non prises en compte et la marginalisation sont les principaux facteurs qui poussent les jeunes à rejoindre les rangs d'organisations terroristes et de groupes radicaux³⁸. Comme le relève Angela Meyer, « en Afrique centrale, les crises sont souvent générées et nourries par les problèmes socio-économiques, par la pauvreté et le chômage, ainsi que par l'incapacité de l'État à fournir les services de base et à contrôler l'intégralité du territoire »³⁹. Plusieurs États en Afrique centrale se retrouvent également en situation de fragilité en raison de leur incapacité à contrôler l'ensemble de leurs territoires (qui deviennent des terreaux propices au développement de la criminalité et/ou groupes armés) et leur incapacité à maintenir le monopole de l'usage de la force. Dans un tel contexte, « un État incapable de garantir sa souveraineté territoriale et d'y assurer la sécurité est un danger non seulement pour sa population mais également pour ses voisins et le reste du monde »⁴⁰. L'exportation de la violence et des risques devient inévitable en raison de la porosité des frontières et ce phénomène est perceptible en Afrique centrale⁴¹. La porosité des frontières favorise la libre circulation des armes et des criminels, ce qui aggrave davantage l'insécurité.

La mauvaise gouvernance entraîne aussi une insuffisance de ressources et moyens financiers à mettre au service du développement et de la lutte contre l'insécurité. Comment garantir l'accès de tous aux services sociaux de base lorsque les fonds censés y être alloués sont détournés pour des intérêts privés ? Remarquons avec Oliver Vallée que « si la pauvreté, la malnutrition, l'absence d'eau potable ravagent encore de nombreux pays, la faute incombe particulièrement à la corruption »⁴². La

³⁸ MEYER (A), « Prévenir les conflits en Afrique Centrale... », op.cit., p. 13.

³⁹ Ibid., p. 13.

⁴⁰ CHATAIGNER et MARGO cités par BOUNOUNG FOU DA (B), op.cit., p.11.

⁴¹ On peut citer l'impact du conflit en RCA à l'Est du Cameroun, l'impact du génocide rwandais dans le déclenchement de la première guerre du Congo etc.

⁴² VALLÉE Olivier, La construction d'un discours de la corruption dans le cadre de la mondialisation : les cas du Cameroun et du Nigéria, Thèse de Doctorat en science politique, Université de Paris I, Panthéon Sorbonne, 2008, sur

socialisation des populations pour les rendre moins vulnérables aux séductions/influences des groupes extrémistes nécessite d'investir efficacement d'importantes ressources financières. La prise en charge de la riposte militaire aux menaces sécuritaires requiert également d'importants moyens financiers qui font parfois défaut aux États. Même au niveau des opérations régionales de maintien de la paix, la soutenabilité des missions est souvent remise en cause en raison de l'insuffisance des contributions financières des États d'Afrique centrale, d'où leur extrême dépendance des financements extérieurs. Malheureusement, le désir de se protéger entraîne la réticence des États à s'attaquer véritablement aux problèmes de mauvaise gouvernance, d'où des politiques en trompe l'œil, pourtant aucun secteur n'est épargné, et notamment l'armée.

b - Politisation, faiblesse structurelle et opérationnelle des armées

Les armées sont l'expression de la force au nom du droit pour assurer la sécurité. Subordonnées (en principe) au politique et à un État de droit, leur fonction première est la défense de l'intégrité territoriale et la sécurisation des frontières nationales⁴³. Plusieurs armées en Afrique centrale ont souvent une forte responsabilité dans la survenance ou perpétuation des crises sécuritaires. La répression policière et/ou militaire étant souvent à l'origine de la radicalisation des citoyens et du choix de la lutte armée face à la non productivité des revendications pacifiques parfois fondées. Les tensions armée-citoyens peuvent s'expliquer par le détournement des missions des armées au profit de la sécurité du pouvoir politique et non des citoyens, et ceci dès l'époque coloniale. Les forces armées sont ainsi très politisées, ce qui entraîne également une militarisation de la politique.

L'analyse de nombreux coups d'État dans la sous-région rend bien compte du fait que soit les forces armées s'arrogent

https://www.fasopo.org/reasopo/jr/thèse_Vallée.pdf, p.85, consulté le 30/12/2012.

⁴³ COURTIN Nicolas, HUGON Philippe et LE GOURIELLEC Sonia, « Contours, entours et détours des armées en Afrique », dans « Afrique contemporaine », n°260, avril 2016, p. 17.

unilatéralement le droit de renverser le pouvoir politique, soit des hommes politiques négocient le soutien des militaires pour accéder au pouvoir. « Si le haut niveau de professionnalisme militaire de certains pays occidentaux a rendu obsolète la possibilité pour des politiciens de détourner à leur profit l'appareil de sécurité de l'État, la manipulation des allégeances militaires reste chose commune dans de nombreux pays africains »⁴⁴. Aujourd'hui encore, plusieurs pays d'Afrique centrale sont dirigés par des anciens militaires arrivés par des coups d'État mais ayant réussi à asseoir leur légitimité par les urnes, tandis que d'autres leaders politiques doivent leur longévité à la loyauté des forces armées entretenue par plusieurs mécanismes dont la corruption. De telles relations ont pour conséquence des forces armées plus partisans et moins professionnelles aux yeux de la société, et donc une diminution du respect pour l'institution, respect qui est nécessaire pour recruter des soldats dévoués, disciplinés et compétents⁴⁵. L'on arrive souvent à des situations où les populations préfèrent faire confiance aux milices et groupes armés non étatiques au détriment des forces armées étatiques, ce qui complique en général les opérations sur le terrain.

Dans certains pays, l'expérience des coups d'État militaires va justifier pendant longtemps l'attribution de peu de ressources aux armées, sans doute de peur qu'une armée trop fortifiée ne représente une grande menace pour le pouvoir politique en place au regard des antécédents. Plusieurs armées vont ainsi évoluer avec des sous effectifs, et sous équipements ne leur permettant pas de répondre efficacement aux diverses menaces sécuritaires. La faiblesse des capacités opérationnelles des armées peut s'expliquer par : les déficiences dans la chaîne de commandement menant à l'indiscipline, insuffisance de la supervision des pratiques relatives aux achats, faiblesses de la gestion des ressources réduisant les capacités opérationnelles, baisse du moral, et mission désalignée ou obsolète⁴⁶. Les problèmes de corruption ne sont pas en reste, avec

⁴⁴ OUEDRAOGO Émile, Pour la professionnalisation des forces armées en Afrique, papier de recherche du Centre d'Études stratégiques de l'Afrique, n°6, juillet 2014, p. 23.

⁴⁵ Ibid., p. 24.

⁴⁶ OUEDRAOGO (É), op. cit., p. 27.

les détournements de primes et matériels, les cas de contrebande des armes aux groupes rebelles par des membres de l'armée régulière etc.

Certaines armées comme celle du Tchad se démarquent quand même à travers la mobilisation de moyens humains et matériels qui leur ont permis d'engranger un certain nombre de victoires face à Boko Haram par exemple, mais la sophistication permanente des moyens et méthodes des groupes criminels représente un défi permanent pour les armées étatiques qui doivent davantage se former et se doter de personnels expérimentés et bien formés en nombre suffisant, ainsi que de matériels de pointe en bon état. Les contraintes budgétaires ne sont malheureusement pas toujours favorables au recrutement et à l'acquisition des matériels adaptés, avec un impact négatif sur la soutenabilité des missions de terrain.

2 - Les contraintes à la régionalisation de la sécurité collective en Afrique centrale

Nous analysons ici les jeux troubles et rivalités entre États en Afrique centrale (a) et les lacunes de la gouvernance sécuritaire sous-régionale (b).

a - Les jeux troubles et rivalités entre États

L'une des faiblesses de la CEEAC en tant que communauté économique régionale est son manque d'homogénéité et les rapports entre pays de la CEEAC n'ont pas toujours été des plus cordiaux. La multitude des crises, conflits et guerres ayant éclaté en Afrique centrale ont été le résultat de jeux et manœuvres de certains voisins des États concernés. Les rivalités entre leaders politiques au sujet de positionnements géopolitiques et contrôle des ressources naturelles à l'intérieur voire à l'extérieur de leurs territoires, vont pendant longtemps et jusqu'à ce jour alimenter un certain nombre de conflits. En RCA par exemple, le Tchad a appuyé la rébellion qui a mis au pouvoir François Bozizé en 2003, avec le soutien tacite de la CEMAC, à travers des mercenaires tchadiens qui vont par ailleurs prolonger l'instabilité du pays pendant le mandat de Bozizé.

Les conflits entre Bozizé et le président tchadien Idriss Deby vont favoriser le succès du coup d'État de la Séléka en 2013⁴⁷.

Pendant longtemps la RDC (ex-Zaïre) va servir de base arrière à plusieurs mouvements armés opérant en Angola, au Burundi et au Rwanda. Ces pays vont en signe de représailles soutenir l'accession au pouvoir de Laurent Kabila lors de la première guerre du Congo, remplacé après son décès par son fils Joseph KABILA. La rupture entre Kabila et ses alliés d'autrefois va entraîner l'invasion de l'EST de la RDC par l'Ouganda et le Rwanda parfois sous couvert divers groupes rebelles⁴⁸, à travers un jeu d'alliances complexes justifiant l'instabilité chronique de la région depuis plusieurs décennies. Malgré les démentis, le Rwanda est accusé par le gouvernement de la RDC de soutenir le Mouvement du 23 mars (M23)⁴⁹ dont la résurgence des attaques depuis janvier 2022 est une sérieuse préoccupation. Ce jeu trouble des acteurs étatiques privilégiant parfois leurs intérêts personnels/nationaux à la sécurité régionale est une entrave à la lutte effective contre la criminalité transnationale. Ces différentes tensions se répercutent au niveau de la gouvernance sécuritaire régionale, avec des phénomènes de boycott et les difficultés de construction et de mise en œuvre d'une politique sécuritaire commune.

b - Lacunes de la gouvernance sécuritaire sous-régionale

En plus des rivalités et de la méfiance entre États membres de la CEEAC qui font obstacle à une coopération effective en matière de paix et de sécurité, de nombreuses contraintes intrinsèques à la structure et au fonctionnement de cette institution régionale

⁴⁷ MEYER (A), « Prévenir les conflits ... », op.cit., p. 5.

⁴⁸ NGODI Stanislas, « Alliances et désalliances dans le conflit en République Démocratique du Congo », sur <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/5547/2834.pdf>, p. 12, consulté le 13/06/2022.

⁴⁹ D'ailleurs, dans un rapport d'août 2022, des experts de l'ONU affirment détenir des preuves des attaques de militaires rwandais contre l'armée congolaise et de leur soutien au M23. Voir https://www.lemonde.fr/Afrique/article/2022/08/04/un-rapport-confidentiel-de-l-onu-accuse-des-militaires-rwandais-d-attaques-contre-l-armee-congolaise-et-de-soutien-au-m23_6137182_3212.html consulté le 04/10/2022.

entravent le succès d'une politique sécuritaire commune. Les contraintes financières figurent en tête d'affiche. Très peu d'États membres s'acquittent de leurs contributions, ce qui non seulement compromet l'opérationnalisation effective des organes de paix et de sécurité tels la FOMAC ou le MARAC ou encore le conseil des sages toujours en attente, mais entraîne une dépendance excessive vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers et notamment européens. L'incapacité de la CEEAC à remplir ses engagements financiers justifie l'insuffisance des effectifs des contingents déployés sous sa responsabilité notamment dans le cadre de MICOPAX I et II, ainsi que son incapacité à déployer d'autres missions subséquentement⁵⁰. L'engagement moyen de plusieurs pays au sein de la CEEAC pourrait notamment s'expliquer par leurs multiples affiliations à d'autres institutions régionales plus actives⁵¹, ce qui a souvent créé des divisions au sein de l'organisation, pourtant cela pourrait être un avantage au regard du caractère transnational et transrégional des menaces⁵² à travers aussi l'intensification de la coopération entre les diverses organisations. Plusieurs États préfèrent également privilégier les relations bilatérales amicales ou fraternelles au détriment d'un cadre d'action régional. En fin de compte les multiples initiatives régionales demeurent plus dans le registre de la théâtralisation. Les autorités sous-régionales n'ont pas de réel pouvoir face aux chefs d'État qui privilégient encore la souveraineté étatique et ne tolèrent pas d'ingérence.

B - Quelques pistes de solution pour une paix durable en Afrique centrale

La construction d'une paix durable en Afrique centrale est assurément un long processus, mais sans doute point impossible si tous les acteurs assument leurs responsabilités et que les ressources et actions convergent vers ce but. Sans être exhaustives, des mesures en faveur de la bonne gouvernance (a), la réforme du

⁵⁰ MEYER Angela, *Peace and security cooperation in Central Africa*, op. cit., p. 26.

⁵¹ L'appartenance à une multitude d'institutions régionales crée des conflits d'intérêts, la compétition parfois négative et une dispersion des moyens et ressources.

⁵² MEYER (A), « Prévenir les conflits ... », op. cit., p. 15.

secteur de la sécurité (b), la promotion de la sécurité humaine (c) et le renforcement de la coopération régionale en matière de paix et de sécurité (d) permettraient de limiter le spectre des conflits.

1 - La bonne gouvernance

La gouvernance s'est fortement révélée empreinte de jugement de valeur, parler de gouvernance sur la scène internationale aujourd'hui renvoie implicitement à la bonne gouvernance promue par les acteurs internationaux comme la gestion saine des affaires publiques. Comme le souligne Pierre De Senarclens, « la Banque Mondiale a utilisé la notion de gouvernance de manière prescriptive pour désigner les institutions et pratiques qui seraient en théorie nécessaires au développement de l'Afrique, régime qu'elle a défini en recourant à l'idée de bonne gouvernance »⁵³. Appliquée à tout secteur, elle renvoie donc à une gestion saine et efficace dudit secteur en vue de l'atteinte d'objectifs spécifiques. Selon Marie-Claude Smouts, la gouvernance suppose en résumé l'instauration d'un véritable État de droit, une bonne administration dans laquelle les organismes publics gèrent de façon correcte et équitable les dépenses publiques, la reddition des comptes par les dirigeants politiques, basée sur les principes de responsabilité et d'imputabilité, ainsi que la transparence⁵⁴.

La bonne gouvernance est une exigence à satisfaire pour rendre possible la paix et la sécurité en Afrique centrale. Comme nous l'avons déjà souligné, plusieurs facteurs d'insécurité trouvent leur racine dans la mauvaise gouvernance et ses corollaires qui caractérisent plusieurs États dans la sous-région. Mettre sur pied des conditions propices au développement, à la paix et à la cohésion sociale passe par la mise en œuvre effective des principes de la bonne gouvernance à tous les niveaux, elle est une garantie d'une

⁵³ DE SENARCLENS Pierre, « Gouvernance et crise des mécanismes de régulation internationale », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, N°155, mars 1998, p. 98.

⁵⁴ SMOUTS Marie-Claude, « Du bon usage du concept de gouvernance en relations internationales », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, N°155, mars 1998, p. 88.

action publique plus efficace et efficiente. Elle implique la participation des citoyens, la transparence, la non-discrimination, la minimisation de la corruption, la reddition des comptes, la prise en compte des aspirations et besoins des minorités et groupes vulnérables, l'État de droit et le respect des droits humains. Lorsque toutes ces conditions sont réunies, les citoyens se sentent mieux compris et mieux intégrés et la criminalité devient marginale dans la société. Selon la Banque Mondiale, le partage des pouvoirs, la redistribution des richesses, la résolution pacifique des différends, les sanctions et dissuasions sont des moyens susceptibles de prévenir ou réduire les risques de conflits violents qui résultent généralement de trois types de défaillances dans la gouvernance : le pouvoir sans limite des individus, groupes et gouvernements ; l'absence d'accord entre les participants à l'arène de négociation ou l'exclusion des individus ou groupes concernés de cette arène⁵⁵.

La bonne gouvernance permet de garantir à l'État le monopole de l'usage de la violence. La question de la redistribution des richesses est fondamentale. On a vu le rôle que joue la compétition pour l'accès aux ressources naturelles dans le déclenchement des conflits en Afrique centrale. Appliquer les principes de la bonne gouvernance à la gestion des ressources naturelles extractives en permettant aux communautés de bénéficier véritablement et durablement des retombées de l'exploitation minière renforcera la paix et la sécurité dans plusieurs régions affectées par ces types de conflits.

La bonne gouvernance démocratique est également essentielle lorsque l'on sait que la plupart des situations conflictuelles en Afrique émanent des contestations pré et post-électorales, et de la confiscation du pouvoir par certaines élites depuis plusieurs décennies, et le sentiment d'une impossible alternance pacifique via les urnes. Comme le relève Marc-Louis Rapovia, « c'est en engageant le processus démocratique que les États d'Afrique Centrale vont se départir des troubles et des conflits nés de la mauvaise gouvernance, des périls de l'autocratie et de la déliquescence de l'État. Le déblocage du processus démocratique,

⁵⁵ World Development Report 2017, p. 110.

transformerait les contre-pouvoirs armés en contre-pouvoirs de débat d'idées et de stratégies alternatives de développement. De plus, il garantirait l'alternance au pouvoir par le biais du vote, notamment du suffrage universel, de telle sorte qu'il préviendrait toute forme de guerre civile de contrôle de pouvoir »⁵⁶.

a - La réforme du secteur de la sécurité : réviser le mandat des forces armées et dépolitiser leur rapport au système dirigeant.

Les principes de la bonne gouvernance doivent également être appliqués au secteur de la sécurité, dans le cadre notamment de stratégies nationales de sécurité prenant en compte à la fois les menaces internes et extérieures. Il est impératif d'engager et/ou poursuivre la professionnalisation des forces armées et de défense à travers l'éducation et la formation pour leur rappeler leurs missions au service de la nation et mieux les préparer à faire face efficacement aux multiples menaces sécuritaires. Les armées doivent être apolitiques⁵⁷ et cesser d'être uniquement des instruments au service de régimes autoritaires. Ce n'est qu'à ce prix que le lien « armée-nation » sera renforcée, ainsi que la collaboration avec les populations contre le crime favorisée. Il importe également qu'elles puissent disposer de toutes les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour leur déploiement sur le terrain, ce qui renforcerait leurs capacités opérationnelles.

b - La promotion de la sécurité humaine

Combattre l'insécurité en Afrique centrale revient surtout à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité, et agir sur les situations pré-confliktuelles. Ceci suppose contrairement à la tendance globale, que les approches purement militaires soient remplacées par des approches humaines de la sécurité. Le concept de sécurité humaine n'est pas nouveau, évoqué pour la première fois en 1994 dans le Rapport du PNUD sur le développement

⁵⁶ Cité par POKAM (HDP), op. cit., p. 197.

⁵⁷ OUEDRAOGO (E), op. cit., p. 40.

humain qui relève que « pour la plupart des gens aujourd'hui, le sentiment d'insécurité provient davantage des préoccupations de la vie quotidienne que de la crainte d'un événement mondial cataclysmique »⁵⁸. La pauvreté, le chômage, la famine, les maladies, le non accès à l'éducation etc. sont les véritables défis de millions d'individus au quotidien, et sont parmi les causes structurelles de la violence et des conflits. C'est face à ce constat que la communauté mondiale a adopté le concept de sécurité humaine dont les ambitions ont d'abord été transcrites dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) devenus Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015.

Il est donc essentiel pour les gouvernements et leurs partenaires de maximiser sur les projets de développement en vue de renforcer la sécurité humaine des citoyens, à travers l'accès à une éducation de qualité, aux soins, à l'emploi décent, aux infrastructures essentielles, à la nourriture etc. ceci une fois encore nécessite une bonne gestion des ressources disponibles, loin de la cupidité et de l'égoïsme de certains leaders. Mettre les ressources financières au profit de la sécurité humaine dans la lutte contre l'insécurité suppose également une réduction des énormes budgets accordés aux dépenses militaires. C'est un dilemme même au niveau mondial où l'on enregistre depuis plusieurs décennies une croissance exponentielle des dépenses militaires qui ont atteint en 2020 le record historique de 2 000 milliards de dollars américain⁵⁹ tandis que malheureusement les fonds pour financer les ODD manquent criardement. Il est ainsi question de trouver un mode de gouvernance qui réussisse à trouver l'équilibre entre la sécurité militaire et la sécurité humaine, en évitant d'exagérer les dépenses militaires pour pouvoir réinvestir le surplus dans les projets et programmes en faveur de la sécurité humaine. Travailler à développer la sécurité humaine contribuera à prévenir certains risques d'insécurité.

⁵⁸ BRZOSKA Michael, OMITOOGUN Wuyi and Elizabeth SKÖNS Wuyi, *The Human Security Case for Rebalancing Military Expenditure*, Stockholm International Peace Research Institute, 2022, p. 13.

⁵⁹ BRZOSKA (M), OMITOOGUN (W) and SKÖNS WUYI (E), *op. cit.*, p. 2.

c- Le renforcement de la coopération sous-régionale en matière de sécurité

Il faudrait que les États d'Afrique centrale s'approprient véritablement toutes les réformes de la CEEAC en matière de gouvernance sécuritaire et que chacun joue sa partition, en termes de contributions financières pour le fonctionnement des organes dédiés à la sécurité et à la prévention des conflits. Il est essentiel de limiter la dépendance financière de cette institution vis-à-vis des bailleurs de fonds, afin de renforcer son autonomie de décision et d'action en matière de prévention et de résolution des conflits. Nous le réitérons, il est urgent de maximiser sur le désamorçage des situations pré-conflictuelles à travers la diplomatie préventive et les offres de bons offices, mais surtout en rendant pleinement opérationnel le mécanisme d'alerte rapide (MARAC). La prévention des conflits coûte bien moins cher et est bien plus efficace que la gestion et la résolution des conflits. Telle est d'ailleurs la vision onusienne de la paix et de la sécurité, il vaut mieux prévenir que guérir, apaiser les tensions avant qu'elles ne dégénèrent en conflits⁶⁰. La nécessité d'une bonne coopération sous-régionale et des efforts pour anticiper les violences et prévenir l'instabilité et l'insécurité est particulièrement évidente en Afrique centrale⁶¹. Il faudrait donc évoluer vers une plus grande intégration de la sous-région, avec une institution véritablement supranationale et qui s'impose aux États membres sans entrave en application du principe de subsidiarité.

Conclusion

En définitive, la récurrence et la résurgence des menaces sécuritaires en Afrique centrale suscitent de nombreuses inquiétudes, au regard de leur impact multiforme sur les États et leurs populations. Les efforts consentis depuis plusieurs décennies par les États et leurs partenaires régionaux et internationaux n'ont jusqu'ici pas permis d'enrayer définitivement le phénomène de

⁶⁰ ELA ELA Emmanuel, « Les mécanismes de prévention des conflits en Afrique Centrale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, PUF, 2001/2-3, p. 229.

⁶¹ MEYER (A), « Prévenir les conflits... », *op.cit.*, p. 5.

l'insécurité, mais il ne faut pas céder au désespoir. Avec une volonté claire et ferme de toutes les parties prenantes, et traduite en actions en faveur d'une approche sécuritaire sous-régionale holistique et axée sur l'anticipation et la prévention des crises et conflits, il est possible de briser la spirale de conflictualité dans laquelle se trouvent la plupart des pays d'Afrique centrale, et de construire une paix plus durable.

BIBLIOGRAPHIE

- BATTISTELLA Dario, *Théories des Relations internationales*, Paris, PFNSP, 2015.
- BENINGA Paul-Crescent, MANGA ESSAMA Déflorine Grâce. and MOGBA Jean Raymond, *Persistence of the Conflict in the Central African Republic: Understanding in Order to Act*, Yaounde, Friedrich Ebert Stiftung, 2018.
- BETGA Ordy, « Accord de coopération militaire Nigéria-Russie : Réflexions sur les ambitions russes sur le continent africain, note d'analyse du CEIDES », Septembre 2021, <https://www.ceides.org/wp-content/uploads/2021/09/Accord-de-coop%C3%A9ration-militaire-Nig%C3%A9ria-Russie.-pdf> consulté le 20/09/2021.
- BOUNOUNG FOUDA Boniface, « De la fragilité des États de l'Afrique centrale à une pensée reconstructive des États en déconstruction : essai d'analyse », dans *Enjeux, Les États fragiles d'Afrique Centrale*, N°38, Janvier-Mars 2009, pp.11-23.
- COURTIN Nicolas, HUGON Philippe et LE GOURIELLEC Sonia, « Contours, entours et détours des armées en Afrique », dans *De Boeck Supérieur « Afrique contemporaine »*, n°260, avril 2016, pp.15-25.
- DE SENARCLENS Pierre, « Gouvernance et crise des mécanismes de régulation internationale », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, N°155, mars 1998, pp.91-104.
- ELA Ord Emmanuel, « Les mécanismes de prévention des conflits en Afrique Centrale », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, PUF, 2001/2-3, pp.227-239.
- ESMENJAUD Romain et FRANKE Benedikt, « Qui s'est approprié la gestion de la paix et de la sécurité en Afrique ? » dans *Revue internationale et*

stratégique, N°75, 2009 sur <https://www.cain.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-37.htm>, pp.37-46 consulté le 04/07/2022.

ESMENJAUD Romain, « Les opérations de paix africaines en Centrafrique et au Darfour » dans Les défis stratégiques africains : la gestion de la conflictualité en Afrique centrale, Études de l'IRSEM, n°25, 2013, pp.77-84.

HELLENDORF Bruno, « Ressources naturelles, Conflits et construction de la paix en Afrique de l'Ouest », GRIP, Juillet 2012, 39p, <https://knowledge-uclga.org/IMG/pdf/ressourcesnaturellesconflitsetconstructiondelapaixenafriquedelouest.pdf> consulté le 27/10/2021.

Institute for Peace and Security Studies (IPSS), Chad conflict insight, April 2021, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Chad-Conflict-Insights-vol-1-23042021.pdf> consulté le 06/05/2022.

Institute for Peace and Security Studies, Cameroon Conflict Report, Peace and Security Report, Vol.1, March 2020.

International Crisis Group, Cameroon: Confronting Boko Haram, Africa Report N°241, 16 November 2016.

International Crisis Group, Central African Republic; Anatomy of a Phantom State, Africa Report n°136, 13 December 2007.

International Crisis Group, Implementing the Peace and Security Architecture: Central Africa, Africa Report n°181, November 2011.

International Crisis Group, Le Golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque, Rapport Afrique, n°195, 12 décembre 2012.

LUNTUMBUE Michel, « Piraterie et insécurité dans le golfe de Guinée : défis et enjeux d'une gouvernance maritime régionale », Note d'analyses du GRIP, 30 septembre 2011.

MACLEOD Alex, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », Cultures et conflits, 52, octobre 2004, pp. 11-49.

MEYER Angela, « Prévenir les conflits en Afrique Centrale. La CEEAC entre ambitions, défis et réalités », Rapport Afrique de l'ISS, numéro 3, août 2015.

MEYER Angela, Peace and Security Cooperation in Central Africa. Developments, Challenges, Prospects. Nordiska Afrikainstitutet, 2011.

- Michael BRZOSKA, Wuyi OMITOOGUN and Elizabeth SKÖNS, *The Human Security Case for Rebalancing Military Expenditure*, Stockholm International Peace Research Institute, 2022.
- NAGEL Robert, FIN Kate and MAENZA Julia, United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of Congo (MONUSCO), Georgetown Institute for Women, Peace and Security, 2021, <https://giwps.georgetown.edu/wpcontent/uploads/2021/05/MONUSCO-Case-Study.pdf> consulté le 06/05/2022.
- NDUTUMU Samuel, « Insécurité en Afrique centrale : pour une approche interrégionale CEEAC/CEDEAO », dans *Les défis stratégiques africains, Étude de l'IRSEM*, n°25, 2013, pp.69-76.
- NGODI Etanislav, « L'Afrique centrale face aux enjeux sécuritaires du XXI^e siècle », dans GAHAMA Joseph, *Les perspectives de l'Afrique au XXI^e siècle*, Dakar, CODESRIA, 2015, pp.79-101.
- NGODI Stanislas, « Alliances et désalliances dans le conflit en République Démocratique du Congo », sur <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/5547/2834.pdf> consulté le 13/06/2022.
- OUEDRAOGO Émile, *Pour la professionnalisation des forces armées en Afrique*, papier de recherche du Centre d'Études stratégiques de l'Afrique, n°6, juillet 2014.
- POKAM Hilaire de Prince, *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité en Afrique Centrale depuis le nouveau millénaire*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- SEBAHARA Pamphile, « Bilan en demi-teinte d'une opération de paix : la MINURCAT en Centrafrique et au Tchad », note d'analyse pour le GRIP, février 2011, sur https://grip.org/wp-content/uploads/2011/02/NA_2011-02-11_FR_P-SEBAHARA.pdf consulté le 06/05/2022.
- SMOUTS Marie-Claude, « Du bon usage du concept de gouvernance en relations internationales », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, N°155, mars 1998, pp.85-92.
- SUKHANKIN Sergey, « Société militaires privées russes en Afrique subsaharienne : atouts, limites, conséquences », *Russie.Nei.Visions*, n°120, Ifri, Septembre 2020, sur https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/sukhankin_societes_militaires_privées_russes_afrique_2020.pdf consulté le 04/10/2022.
- United Nations, *Improving Preparedness for Conflict Prevention and Peace-keeping in Africa: Report of the Secretary General*, UN Doc. A/50/711-S/1995/911, 01.11.1995

<http://www.un.org/documents/ga/docs/50/plenary/a50-711.htm> consulté le 17/06/2022.

VALLÉE Olivier, La construction d'un discours de la corruption dans le cadre de la mondialisation : les cas du Cameroun et du Nigéria, Thèse de Doctorat en science politique, Université de Paris I, Panthéon Sorbonne, 2008, sur http://www.fasopo.org/reasopo/jr/thèse_Vallée.pdf, consulté le 30/12/2012.

World Bank, World Development Report 2017.

COMBATTING TERRORISM IN THE SAHEL REGION : THE NEED TO APPLY HARD AND SOFT POWERS IN CONTEXT

By Albert MBIATEM (PhD)

Email : albertmbiatem@yahoo.com

Abstract : Insufficient attention paid to contexts has over time led to uninformed decisions, unsuitable policies and ineffective actions in the fight against terrorism across the globe including the Sahel region in Africa. The extensive use of hard power or even its relative combination with soft power has not enabled individual states, bilateral engagements and multilateral alliances to curb terrorism as their strategies considerably lack appropriate responses to contextual exigencies and realities. Poor governance, high levels of youth unemployment, poverty and porous borders among other societal vices in Sahel countries, have facilitated the expansion of radical ideologies and deadly terror. Relying on data gathered via desk research, this qualitative study argues that, the use of either hard power or soft power, or their combination, is likely to produce sustainable outcomes when it is guided by a deep knowledge of a context that it fits in. this study maintains that either form of power or the combination of both should be exercised as long as it fits the context and its possible situational mutability.

Keywords : Combat, Context, Hard Power, Soft Power, Terrorism.

Résumé : L'attention insuffisante accordée aux contextes a conduit au fil du temps à des décisions mal informées, des politiques inadaptées et des actions inefficaces dans la lutte contre le terrorisme à travers le monde, y compris la région du Sahel en Afrique. L'utilisation intensive du hard power ou même sa combinaison relative avec le soft power n'a pas permis aux actions unilatérales, bilatérales et multilatérales de freiner le terrorisme car leurs stratégies manquent considérablement de réponses appropriées aux exigences et réalités contextuelles. La mauvaise gouvernance, les niveaux élevés de chômage des jeunes, la pauvreté et les

frontières poreuses parmi d'autres vices de la société dans les pays du Sahel, ont facilité l'expansion des idéologies radicales et la terreur mortelle. S'appuyant sur des données recueillies d'une recherche documentaire, cette étude qualitative soutient que l'utilisation du hard power ou du soft power ou de leur combinaison, est susceptible de produire des résultats durables lorsqu'elle est guidée par une connaissance approfondie d'un contexte dans lequel elle s'inscrit. Cette étude soutient que l'un ou l'autre forme de pouvoir ou leur combinaison, doit être exercée tant qu'elle s'adapte au contexte et à des possibles mutations situationnelles.

Mots-clés: Soft Power, Hard Power, Terrorisme, Combattre, Contexte

INTRODUCTION

Transnational terrorism which is increasingly characterised by a multiplication of players and a diversification of operating modes, has for decades stood as a major security threat in regions across the globe despite long existing unilateral, bilateral and multilateral counterterrorism responses. Efforts by terror-affected states and even their “powerful allies” in the fight against terrorism since 2013 in the Sahel region, are yet to produce expected outcomes. This is mainly because power approaches have not fitted contextual exigencies and realities. Questions such as “power for who?” and “power for what?” must be asked¹ before actions are taken. This simply implies that the nature of the problem best informs actions to be taken and not vice-versa. Clearly grasping the contextual situation and adapting strategies to its eventual mutability remains fundamental in the fight against terrorism. As the tools of power change, so do strategies.²

The jihadist armed groups, in addition to their long-time presence in key parts of the Sahel region have repositioned

¹ NYE Joseph, “Soft Power”, Foreign Policy, No. 80, Twentieth Anniversary (Autumn, 1990), p. 160.

² Ibid., pp. 157-158.

themselves and extended their activities across northwest African borders, where they interact with and interfere in already existing conflicts.³ Yet the overused military approach and the underused non-military approach continue to lack in countering violent extremism and its underlying causes in the region. It is thus with reference to the complex security picture and the gaps in counterterrorism responses that this study argues that: it is not just about the use of soft power or hard power or their combination but most importantly is about how, when and where to apply either power or their combination.

This study aims to shed light on the primacy of contextual exigencies and realities in adopting counterterrorism strategies in the Sahel region. It contends that, the use of either hard power or soft power, or their combination, is likely to produce sustainable outcomes when it is guided by a deep knowledge of a context that it fits in. This study attempts to answer the following two research questions: How limited are counterterrorism strategies in the Sahel region given the overreliance on hard power? How contextually adopted hard and soft power approaches stand to produce sustainable solutions against terror related issues in the region?

The Sahel context in this sense necessitates soft power and hard power to respectively uphold the rebuilding of states' capacity that meets up with societal needs and a war against terrorism primarily geared to protect citizens. Akinola OLOJO et al note in this line that: "the counter-terrorism toolkit should be broadened to include non-military approaches. It is clear that the crisis in the Sahel has reached an impasse, with states unable to achieve total military victory."⁴ A conceptual clarification of hard and soft power, a contextual presentation, an assessment on existing counterterrorism

³ RAINERI Luca and STRAZZARI Francesco, "Jihadism in Mali and the Sahel: evolving dynamics and patterns". European Union Institute for Security Studies (EUISS). Brief Issue 21, 2017, p. 1.

⁴ OLOJO Akinola, DAKONO Baba and MAÏGA Ibrahim, "Insecurity in the Sahel Won't be Solved at High-level summits", Institute for Security Studies, 2020, 10 February. <https://issafrica.org/iss-today/insecurity-in-the-sahel-wont-be-solved-at-high-level-summits>. Accessed 22 January 2021.

actions and a contextual analysis of soft power and hard power in the Sahel region, shall altogether structure this paper.

I - CONCEPTUAL AND CONTEXTUAL PRESENTATIONS

The conceptual and contextual discussions are necessary to situate analyses of this study that in its second part argues for the primacy of the context in effecting decisions and actions against terrorism.

A - Conceptual Framework

The concept of power has been split by Joseph NYE in two main forms: hard power and soft power. While the usage of hard power has for many centuries shaped international politics mainly through military might, Joseph NYE introduced in the late 1980s soft power which to him simply means shaping the preferences of others through appeal and attraction. Hard power from the realist perspective however prevails globally despite increasing scholarly and policy appeals to applied in tandem with soft power on confronting terrorism in the post-September 11 2001 era. Focus in this study is made on soft power and hard power as their encompassing nature substantially cuts across economic power and smart power among other forms of power.

1 - Soft Power

Soft power lies in the ability to attract and persuade rather than coerce. It is about influence, example, credibility, and reputation as it arises from the attractiveness of a country's culture, political ideals, and policies.⁵ In behavioural terms, soft power is attractive power; whether that attraction in turn yields desired policy outcomes has to be judged in particular cases. According to Joseph NYE a country draws its soft power from the following three resources: "its culture (in places where it is attractive to others), its political values (when it lives up to them at home and abroad), and

⁵ NYE Joseph, *Soft Power : The Means to Success in World Politics*. New York: Public Affairs, 2004, p. x.

its foreign policies (when they are seen as legitimate and having moral authority).”⁶ It refers to the ability of an entity to shape the preferences of others through economic or cultural appeals not via coercion in the form of military strength. Through soft power thus, an actor can get others to desire what it desires, without the other being ordered to desire it.⁷ Legitimacy is central for this form of power. Soft power does not belong to the government in the same degree hard power does. Since soft power unlike hard power does not imply the monopoly on violence, it can also be exercised beyond state construct as the situation on the ground requires. Firms, universities, foundations and churches among other non-governmental groups develop soft power of their own⁸ that contributes in achieving set goals.

Soft power in the fight against terrorism is perceptible when due attention by either state or non-state actors is given to root causes of terrorism. Soft power in this line “seeks to undo the radicalisation process by engineering the individual’s return to moderate society, usually by providing them with a stable support network, probing their original reasons for radicalising, and divorcing them from their extreme beliefs and social contacts.”⁹ In order to sustainably overcome, it is necessary to understand and refute the ideology behind radicalisation and violent extremism rather than simply strive to eliminate every terrorist in sight. Proponents of this approach lay emphasis on the ‘War on Ideas’ as there is on the ‘War on Terror.’¹⁰ The soft power approach to counterterrorism in countries of the Sahel region should target factors that facilitate the flowing of extremist ideas between terrorists and local populations.

⁶ NYE (J) op, cit. p. 11.

⁷ Ibid., p. 166.

⁸ Ibid., p. 17.

⁹ STERN Jessica, “Mind Over Martyr. How to Deradicalize Islamist Extremists.” Foreign Affairs No. 89, 2010, p. 108.

¹⁰ HOEFT Gabriel, “‘Soft’ Approaches to Counter-Terrorism: An Exploration of the Benefits of Deradicalisation Programs” International Institute for Counterterrorism, 2015, p. 4.

2 - Hard Power

Originally, hard power was measured by criteria such as territory, population size, natural resources, geography, economic strength and military might. Linked to realist underpinnings, hard power is the oldest form of power in situations where countries do not recognise any superior authority and thus have to focus on power politics. This power is defined as an ability to reach one's goals through coercive actions or threats,¹¹ with the use of military and economic means to influence the behaviour or interests of other political actors. Ernest Wilson describes hard power as the capacity to coerce another to act in ways in which that entity would not have acted otherwise.¹² Joseph Nye defines hard power as “the ability to use the carrots and sticks of economic and military might to make others follow your will”¹³. Hard power can be useful in establishing or changing a state of political hegemony or balance of power. Power in this form is often aggressive and is effectively exercised when a stronger political actor imposes on another of lesser military and/or economic power.

Hard power has emerged as the most preferred tool in combating terrorism in the post-September 11, 2001 era. Such an offensive security tactic is upheld by the belief that transnational terrorism, perpetrated by the Islamic State of Iraq and Syria (ISIS) and al-Qaeda among other terrorist groups, constitutes an act of irregular war, and by extension a national security threat, and therefore, military forces are better equipped.¹⁴ The term “war on terror” – referred to the ongoing military campaign led by the U.S., U.K. and their allies against organisations and regimes identified by

¹¹ RAIMZHANOVA Aigerim “Power in IR : Hard, Soft, and Smart”, Institute for Cultural Diplomacy and the University of Bucharest, 2015, p. 6.

¹² WILSON Ernest, “Hard Power, Soft Power, Smart Power”, The Annals of the American Academy of Political and Social Science. Vol. 616, No.1, 2008, pp. 110–124.

¹³ NYE Joseph, "Propaganda Isn't the Way: Soft Power", 2003, 10 January, Analysis & Opinions, International Herald Tribune.

¹⁴ ASHRAF Ali (2018), “Hard Power and the War on Terror in South Asia, 10 September, The Daily Star. <https://www.thedailystar.net/opinion/global-affairs/news/hard-power-and-the-war-terror-south-asia-1631500>. Accessed 22 January 2021.

them as terrorist – remains a faithful depiction of hard power in overcoming violent extremism. The use of hard power in combating terrorism in the Sahel region reflects the involvement of national armies, the G5 Joint Sahel Force and international military cooperation especially from France and the US.

B - The Sahel Region and Challenged Counterterrorism Responses

At the start of the third decade of the 21st century, the Sahel region continues to witness major terror-related setbacks: weak governance, recurring violence and instability. But the multiplication of security responses in the Sub-Sahara Sahel space, even if they are considerable, have demonstrated their limits, partly because they treat symptoms rather than the many endogenous, transnational or exogenous causes that generate and nourish the violence.¹⁵

1 - The Sahel Region

The threats to the stability of states in the region have emanated from diverse sources linked to different expressions. These include secessionist armed struggles and terrorism in Mali, Burkina Faso, Ivory Coast and Niger, as well as unstable narco-states in Guinea-Bissau and Guinea financed by the influx of money from the trafficking of South American cocaine.¹⁶ Deep-rooted and complex tensions have sustained pockets of instability: trafficking networks manipulated by political and business elites, livelihoods under attack, the failure of nation states to provide economic and social security for its citizens. The climate crisis and associated land degradation are also major factors in the region.¹⁷

¹⁵ INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE, “Investir dans la Paix et la Prévention de la Violence au Sahel-Sahara : Troisièmes Conversations Régionales”, *Compte-rendu du Séminaire*, 2018, Septembre, p. 1.

¹⁶ SOUR Lofti, “The Strategy of Securitization in African Sahel: Regional Arrangements and Transnational Security Challenges”, *International Journal of Political Science (IJPS)*, Vol. 1, Issue 2, 2015, p. 6.

¹⁷ REZA Alexandra, “Why are French soldiers in the Sahel? Protesters Have an Answer”, *The Guardian*, 2020, 20 February.

Figure 1: The highlighted space in the map below represents the Sahel area under study



Source: African Faith and Justice Network

The following characteristics are predominant in the West African terror-affected Sahel region states: Lack of state control over an entire territory that leaves ungoverned spaces to transnational criminal and terrorist groups; the youth population represents over 40% of the population;¹⁸ the lack of future prospects for young people living in certain areas; the attractiveness of terrorist groups that offer more lucrative activities and attract young people in the quest for hope and alternatives; the revival of the anti-neocolonialist discourse is taken up by terrorist actors with a disillusioned youth; the very high homogeneity of identity complicates the control of boundaries and governance of these spaces and these transnational communities, a role often devolved to central authorities.¹⁹

Very little has been done to address chronic poverty and underdevelopment as state inability, neglect, clientelism and corruption sustain unstable regimes with low internal and external legitimacy.²⁰ The economic and social divide which has

<https://www.theguardian.com/commentisfree/2020/feb/20/france-soldiers-sahel-emmanuel-macron-protest>. Accessed 22 January 2021.

¹⁸ ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE “Conférence sur la Lutte Contre le Terrorisme et Prévention de la Radicalisation Violente”, Rapport, Novembre, 2016, p. 9.

¹⁹ Ibid.

²⁰ SOUR, 2015, p. 6.

predominantly pushed some citizens to join or pay allegiance to Jihadist groups continues to be bitterly felt in the lives of millions of people in the Sahel region. The Sahel's natural resources endowment and potential have not prevented 40% of the population from living below the poverty line as the region remains one of the least developed in the world. While maternal and infant mortality rates are among the highest, nearly 2.5 million school-age children are out of school and half the population does not have access to safe drinking water.²¹ Very little social protection are allocated to citizens among whom many are poorly protected and often forced to work in undignified conditions for meagre incomes. Deteriorating climate conditions further increase people's vulnerability and above all affect those who are the least able to cope.²² With such structural deficiencies, most less-privileged citizens remain highly vulnerable to attractive but in reality flattering opportunities offered by extremist groups.

In addition to the aforementioned structural setbacks, the fall of the Gaddafi regime in Libya in 2011 facilitated the penetration or extension of terrorism in the Sahel region –the unstable Libya at one point became the main source of arms for violent extremist groups as the country lost control of a large part of the stockpiles it had amassed over 40 years.²³ The formation of a jihadist section in the Sahel has been strongly molded by unstable local and regional context. The Arab geopolitical consequences of the unrests in the Greater Maghreb and the war in Libya and Mali, which indirectly favoured connections between political and security dynamics in North Africa and the Sahel, set the foundations for a convergence of local and global tensions and the rise of new transnational non-state actors, particularly in the north of Mali.²⁴ Mali was used by different armed groups as an easy point of entry in the region. The

²¹ OXFAM, "Sahel: Fighting Inequality to Respond to Security and Development Challenges", OXFAM Briefing Paper, July, 2019, p. 10.

²² Ibid.

²³ KONÉ Hassane, "Where Do Sahel Terrorists Get their Heavy Weapons?" Institute for Security Studies, 12 February, 2020.

²⁴ COOKE Jennifer and SANDERSON Thomas, "Militancy and the Arc of Instability, Violent Extremism in the Sahel", Center for Strategic & International Studies, 2016.

geographic attention of terrorist attacks has moved eastwards from Mali to Burkina Faso and is progressively menacing West African coastal States. This is to say that, extremist groups have ceased to be confined only to the Sahelian states of Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritania and Chad. Their menace is spilling over into other West African states – Ivory Coast, Benin, Ghana and Togo. Extremists have significantly tapped into a terrorist economy, using these four latter states as sources or transit zones of funding and logistics.²⁵

Exploiting the porosity of the region's borders, transnational armed groups filled the political vacuities existing in many parts of the Sahel, taking advantage of deep antipathies of local populations/ethnic groups (such as the Tuaregs, the Arab tribes, the Moors, the Peuls, the Songhai and Fulani communities in Mali, Niger and Burkina Faso) towards central authorities.²⁶ Terrorist groups have in addition taken advantage of the incapability of governments to provide basic services and protection of local communities and to defuse tensions and conflicts over access to natural resources. The groups as a result of the state weakness have fueled the resentment of local communities towards the central government and increased recruitment of young people in their ranks.²⁷ It is thus difficult to clearly grasp the terror context in countries of the region since officially designated terrorist groups attacking some places provide at the same time protection where they find loyalty among civilian populations. According to Mohamed Ibn Chambas, the Head of the UN Office for West Africa and the Sahel (UNOWAS), the Sahel region has experienced a shattering swell in terrorist assaults against civilian and military

²⁵ KWARKYE Sampson, "Breaking Terrorism Supply Chains in West Africa", Institute for Security Studies, 8 June, 2020. <https://issafrica.org/iss-today/breaking-terrorism-supply-chains-in-west-africa>. Accessed 22 January 2021.

²⁶ DENTICE Giuseppe, "Terrorism in the Sahel Region: An Evolving Threat on Europe's Doorstep", EuroMesco, Policy Brief, No. 80, 18 February, 2018, p. 2.

²⁷ LACHER, Wolfram and GUIDO Steinberg, "Spreading local roots: AQIM and its Offshoots in the Sahara", In Guido Steinberg and Weber Annette (eds), *Jihadism in Africa. Local causes, regional expansion, international alliances*, 2015, pp. 69-83. Berlin: Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP).

targets even if in some places, extremists seem to offer protection to populations, as well as social services in exchange for loyalty.²⁸

The Complexe W-Arly-Pendjari Park overlapping Burkina Faso, Niger and Benin covers a dense forest which makes aerial surveillance challenging while providing food through poaching. Terrorist groups, despite collaborating when they face a common enemy, are also in competition and need new communities in which to implant themselves. These groups often infiltrate spaces where the social contract between the state and citizens is truncated or feeble. They cooperate with other criminal groups such as illegal poachers, gold miners or traffickers, who also have an interest in maintaining state absence or weakening state presence.²⁹ Linked with the causes of terrorism are the motivations of the various groups involved in the violence, motivations, that provide some clues to the underlying causes.³⁰

Terrorism is seen as both *mala prohibita* acts and *mala in se* acts in the Sahel region. *Mala prohibita* acts are “crimes that are made illegal by legislation”; *mala in se* acts are “crimes that are immoral or wrong in themselves.”³¹ Terrorism in the Sahel region appears multifaceted as different (about five in total) terrorist groups affiliated to ISIS and al-Qaida have been identified. In the region, terrorist groups have redefined their strategy by parasitising and intensifying inter-community conflicts. This strategy opens up two perspectives for them: the multiplication of areas of instability in the region and the pressure on the international community.³²

²⁸ UN NEWS, “‘Unprecedented terrorist violence’ in West Africa, Sahel region”, 8 January, 2020. <https://news.un.org/en/story/2020/01/1054981>. Accessed 20 January 2020.

²⁹ THÉROUX-BÉNONI Lori-Anne and ADAM Nadia, “Hard Counter-terrorism Lessons from the Sahel for West Africa’s Coastal States”, ISS, 2019. <https://issafrica.org/iss-today/hard-counter-terrorism-lessons-from-the-sahel-for-west-africas-coastal-states>. Accessed on 11 March 2020.

³⁰ LUTZ Brenda and LUTZ James, “Terrorism” in Collins Alan (ed), *Contemporary Security Studies*, Fourth Edition, Oxford, 2016, p. 316.

³¹ RUSH George, *The Dictionary of Criminal Justice* (5th ed.). Guildford, CT McGraw-Hill, 2002, pp. 204–205

³² BAKARY Sambe, “Terrorisme dans le Sahel : Pourquoi il Faut changer de Paradigme”, *Le Point*, 20 June, 2019. <https://www.lepoint.fr/afrique/terrorisme->

With reference to the above presentation of the terror context in the region, it is appropriate to affirm that the state's monopoly on the use of violence is heavily challenged by terrorist groups.

2 - Cramped Counterterrorism Responses in the Sahel Region

The Afghan lesson of the United States (US) should have brought the international community to the facts: the Kalashnikovs, alone, will not defeat an ideology or will not solve the structural problems which feed the radicalisation of the young people joining the Islamic State in the Greater Sahara.³³ Over eight years since unilateral and multilateral counterterrorism efforts have been carried out against terrorism in the Sahel region, yet terrorism remains active in that area of the African continent. Terror persistence in the said region puts into question the approach that has largely relied on military might. The combined military actions of states and the UN peacekeeping missions offer only limited space to soft power approaches despite its potential for tackling deep-rooted structural issues that include poor governance, corruption, injustice, high youth unemployment and poverty.

There is no doubt that the war arsenals put in place to combat terrorism in the Sahel region outdates that of designated terrorist groups. Military pressure by national armies, the French Operation Barkhane and to a lesser extent the Group of Five (G5) Sahel Joint Force has pushed extremists beyond their initial operational areas³⁴ but has failed to diminish their capacity to launch deadly attacks in cities and villages of targeted states in the region. As rightly pointed out by Vincent Desportes, there are increasingly few adversaries ready to become victims of wars fought conventionally. The notion of war which was previously grounded on military might has been in the course of time undermined in contexts where adversaries change shape and adopt new forms of resistance liable to counteract and get around even

[dans-le-sahel-pourquoi-il-faut-changer-de-paradigme-20-06-2019-2320157_3826.php#](https://www.dans-le-sahel-pourquoi-il-faut-changer-de-paradigme-20-06-2019-2320157_3826.php#). Accessed 22 January 2020.

³³ BAKARY (S), op. cit.

³⁴ THÉROUX-BÉNONI Lori-Anne and ADAM Nadia, 2019, op.cit.

newly invented weapons.³⁵ The fight against terrorism in this sense cannot be a war in a classical sense as destruction cannot be the major argument.³⁶

State actors' repressive and discriminatory stance towards populations in the hinterlands has rather strengthened local support for extremist groups. The northern Mali, the Liptako-Gourma border regions between Mali, Niger and Burkina Faso or the peripheries of the countries situated around the Lake Chad Basin,³⁷ are areas where residing populations have freely or under pressure expressed their support for the designated terrorist groups. It explains why national armies and administrative authorities have been retreating from the hinterlands and vast rural areas. Salafist-Jihadist groups and other non-state actors at different points in time have taken advantage of the security vacuum, to legitimise themselves as alternatives to state powers.³⁸

The counterterrorism military responses of the Joint Force of the G5 Sahel made up of Burkina Faso, Chad, Mali, Mauritania and Niger, and backed by the French Barkhane Operations, have appeared insufficient to address the deep-rooted terror predicament in the Sahel Region. This can simply be explained by the fact that the overreliance on hard power can in no way remedy situations in the region that require more soft power approaches often linked to governance and development. The French support – 4,500 French military personnel deployed, 75 cooperation officers for security system reform, 8,700 African soldiers trained, 120 combat operations in 2018 and €14 million in equipment donations³⁹ – in

³⁵ DESPORTES Vincent, *La Guerre Probable: Penser Autrement*, Paris, Economica, 2007, p. 3.

³⁶ *Ibid.*, p. 99.

³⁷ CENTER FOR STRATEGIC & INTERNATIONAL STUDIES, "Between Jihadi-salafism and Local Conflict: Evolving Security Threats in the Maghreb and Sahel", 2017. https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/event/170718_Maghreb_Sahel_roundtable.pdf?0GjSOBzTvAokw6nZzWqyw6dZccAG0noH. Accessed 16 March 2020.

³⁸ DENTICE, *op.cit.*, p. 3.

³⁹ FRANCE DIPLOMATIE, "France's Action in the Sahel", Ministry for Europe and Foreign Affairs, 2019. <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign->

According to the United Nations (UN), terrorist attacks in 2021 continued to cost many lives in Burkina Faso, Mali and Niger. In Burkina Faso, more than 100 civilians, including 7 children were killed in June; in Mali, a total of 307 attacks against civilians were reported in April and May; and in Niger the death toll rose to more than 400 people following attacks against civilians in Tillabéri and Tahoua regions in the first quarter of 2021.⁴¹ In the Sahel region, over 4,000 deaths were reported in 2019 compared to an estimated 770 deaths in 2016.⁴² Such increase in loss of lives and as a whole the lack of expected outcomes, have been the main instigating factors of the anti-French protests in January 2020 in Bamako Mali. Protesters described French troops more as an occupation force than a real counterterrorism intervention force. While burning French flags, protesters requested an end to the carnage produced by France's occupation, which the Malian government justified by appealing to the global war against "terrorist" networks that

AP NEWS, "UN envoy: Terrorist attacks surging in Sahel and West Africa", 2020. <https://apnews.com/c8481aae55ca1a13aebdf34c9fe12595>. 9 January. Accessed 28 March 2020.

threaten to conquer Mali.⁴³ In June 2020, protesters in Bamako defied the COVID-19 assembly restrictions to demand the resignation of Mali President Ibrahim Boubacar Keita on the claims he has been lacking competencies to coordinate counterterrorism efforts. He will finally be ousted in August 2020 via a military coup led by Colonel Assimi GOITA. The less productive “all military” approach against terrorism remains predominant under the Malian military regime. The Malian forces and their Russian ally (Wagner Mercenaries) have been linked to massacres in which several hundreds of civilians died between January and mid-April 2022.⁴⁴

The Sahel stagnation that is taking shape for the option of “all military” approach is plagued with a dilemma. This new Sahelian dilemma thus resides in the difficult position of states in the region and their international partners. In the solutions proposed to fight terrorism, there is almost a loss of sense of priorities. There are thus troubling interrogations between the imperative of managing security emergencies and the need for a change of paradigms in the face of the obvious failure of the “all military” approach. The overreliance on hard power as described above has just led to limited outcomes. The context in the Sahel terror-affected countries where serious structural setbacks prevail amidst excessive armed violence, shall inform the type of actions to be taken across both hard and soft power perspectives.

II - THE CONTEXT IS KING FOR COUNTERTERRORISM ACTIONS

Actions have been initiated by national, regional and international actors to address the spread of transnational terrorism occasioned by a multiplicity of causes. Counterterrorism measures become more difficult since there is no single overwhelming cause or origin of terrorism, both because different factors cause terrorism and because terrorism itself is an act that can be used by different

⁴³ SOLER Salvador, “Protesters in Mali Demand the Departure of French Troops”, 2020. <https://www.leftvoice.org/protesters-in-mali-demand-the-departure-of-french-troops>. Accessed 14 April 2020.

⁴⁴ BURKE Jason and AKINWOTU Emmanuel, “Russian mercenaries linked to civilian massacres in Mali”. The Guardian. 4 May, 2022.

groups for different objectives. Thus, identifying a specific cause to a given terror outbreak is fundamental in combating terrorism. The threefold analogy of SEDERBERG to combat terrorism from war, crime and cause⁴⁵ perspectives, emerges most relevant in the Sahel region context as the use of military actions and police techniques must be guided by a governance addressing underlying causes.

The aforementioned depiction of the Sahel terror context mainly alludes to the loss of state legitimacy in terror-affected areas with terrorist groups filling political vacuums, thus attracting local populations, mostly the frustrated youth in pursuit of better alternatives. Therefore, the idea of using extreme methods or even exclusively warlike approaches to eradicate terrorism appears less impactful precisely because of the extremist, multifaceted and adaptable nature of the terror phenomenon.⁴⁶ Soft power appears equally most useful as its effective application especially in regard to structural and community demands is likely to discourage a good number of current and potential members from staying and joining terrorist groups. While it would be on the one hand “suicidal” to undermine hard power in confronting violent extremism, it would be on the other hand “unproductive” if proper attention to the use of soft power is not given with the intention of finding sustainable solutions as the context requires. This simply means that either

⁴⁵ War, crime and cause perspectives in the fight against terrorism is developed by Peter SEDERBERG. The first perspective is to think of terrorism in the context of an enemy to be defeated in war. The war analogy presumes that the use of military methods can be successful and that it is possible to achieve victory. A second perspective for dealing with terrorists is to rely on normal police techniques that deals with crime committed. The third perspective is to consider terrorism as a disease, emphasizing both symptoms and underlying causes. It assumes that there is a need for long-term strategies that address the basic causes, even if there can be successes along the way in treating symptoms. See SEDERBERG Peter, “Global Terrorism: Problems of Challenge and Response”, in Charles KEGLEY Jr (ed), *The New Global Terrorism: Characteristics, Causes, Controls*, Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall, 2003, pp. 267-284.

⁴⁶ UNODC, “Lutte contre le Terrorisme dans la Région du Sahel: Cadre Juridique, Techniques D’enquête et Coopération Policière”, Nations Unies, Vienne, Juillet, 2012.

https://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Lutte_contre_le_terrorisme_dans_la_region_du_sahel_2012/Lutte_contre_le_terrorisme_Sahel.pdf.

Accessed 20 July 2021.

forms of power (hard and soft) or their combination are productive when exercised contextually. Understanding the context emerges as a condition *sine qua non* to propose a solution to a given predicament as the tools utilised in the fight against terrorism shall be structured by realities and exigencies on the ground. Only an honest appreciation and account of the situation on the ground will clearly inform counterterrorism actions. The issue here is how, when and where hard power and soft power instruments are to be used.

A - Soft Power: Rebuild States' Capacity and Respond to Societal Needs

The social contract emerges most useful to strengthen states to confront the persistent terrorism threat. But this form of contract appears largely absent in most terror-affected African countries including those in the Sahel region where state-society relations are overly stressed. Patrick CHABAL and Jean-Pascal DALOZ describe the state in Africa as no more than a *décor*, a pseudo-Western façade masking the realities of deeply personalised political realities.⁴⁷ The establishment of a reflective social contract would obviously be useful in drastically reducing vacuities exploited by opportunistic terrorist groups. By demonstrating its capacity to respond to societal needs especially in remote areas often manipulated by terrorist groups, the authority of the state would gain due popular recognition. Underlying issues such as poor governance, unequal distribution of resources, poverty, illiteracy, unemployment and human rights violation must be addressed beforehand in order to reach a grounded social contract underpinned by smooth state-society relations. Such would capacitate the state from within, thereby strengthen its legitimacy.

The rebuilding of states' capacity and legitimacy is more than never before required to counter the actions of terrorist groups that have gone as far as to assume functions traditionally devolved to governments. These groups have been present in cross-border

⁴⁷CHABAL Patrick and DALOZ Jean-Pascal, *Africa Works: Disorder as a Political Instrument*, African Issues, Oxford, 1999, p. 6.

communities especially in the Sahel region.⁴⁸ On the path to rebuild the state capacity, the question should be: whose peace and security are we building?

When central state authorities start to lose their legitimacy, non-state actors increase their capacities with a view to being organised at the grassroots level. According to the International Federation for Human Rights (FIDH), the effective occupation of the northern regions of Mali by the MNLA, Ansar Dine and other armed groups has resulted in these Islamist groups imposing Sharia law and local populations have had a new way of life foisted on them.⁴⁹ As Central authorities prove that they face difficulties in connecting with people and developing a force of attraction, some non-state actors they regard as terrorists do not only use violence to secure popular loyalty but also their capacity to build closer and face-to-face networks towards increasing their legitimacy and soft power over people. It is therefore the responsibility of each state in the region to address the internal tentacles of terrorism. By identifying what has contributed to facilitating the penetration or the establishment of terror trends in some of their communities, states would benefit from seeking an inclusive solution. States are required to develop novel mechanisms in order to increase their legitimacy and capacity to inform communities about their role as well as in regard to the problems posed by illegal organisations.

Albeit the extreme violence of terrorist groups in the Sahel region requires a responsible use of hard power, the root causes of the terror predicament in the region do not. Soft power rather emerges most suitable to address structural deficiencies often related to controversial distribution of wealth and subsequently the lack of access to essential resources by a part of the population. Pillar (I) and pillar (III) of the UN Global Counterterrorism Strategy look toward this direction. The strategy through these pillars insists on the relevance of addressing conditions conducive to the spread of terrorism and the need of building states' capacity to prevent and

⁴⁸ ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, op.cit.

⁴⁹ AMDH-FIDH, "War crimes in North Mali", 2013. <https://www.fidh.org/IMG/pdf/mali592ang.pdf>. Accessed 20 June 2021.

combat terrorism.⁵⁰ These two key pillars further uphold the importance of state's ability to govern and distribute the resources to its population as to prevent it or part of it from falling prey to the manipulation of inherently opportunistic terrorist groups. MOUSSEAU in the same vein sees the need of states to hinder terrorist recruitment by providing new economic opportunities for the less privileged and offering services such as healthcare and education that can otherwise be provided by radical Islamist groups.⁵¹

The state's ability to govern and implement the utilitarian duties in an impartial and dedicated manner – that also does not lead to a backlash by disgruntled groups – must be highly considered in barring the way to terrorism.⁵² Such ability is the more needed in states of the Sahel region where governments in countries like Mali, Chad, Niger, Mauritania and Burkina Faso fail to respond equitably to citizens' demands and needs. The popular perception in these countries like in many others of Sub-Saharan Africa is that, as soon as votes are cast, elected government officials retreat back into their comfortable government offices with little or no concern to the needs of their electorates or citizens at large. In the terror-affected countries where governments lack control of some areas, state capacity and/or authority is to be largely built around credibility. This is to say that the state's capacity from a soft power lens can be best built on legitimacy so as to reassure citizens of full reliance on its protection as prescribed by the constitution.

The report of a seminar organised by the International Peace Institute strongly suggested prevention initiatives in an inclusive and pragmatic approach focused on search for concrete results.⁵³

⁵⁰ UNITED NATIONS, "The UN Global Counter-Terrorism Strategy, unanimously adopted in September 2006 by the UN General Assembly in the form of a resolution and an annexed Plan of Action(A/RES/60/288)" 2006.

⁵¹ MOUSSEAU Michael, "Urban Poverty and Support for Islamist Terror: Survey Results of Muslims of Fourteen Countries." *Journal of Peace Research*. Vol. 48, No. 1, 2011, p. 35.

⁵² FEARON James and DAVID Laitin, "Ethnicity, Insurgency, and Civil War." *American Political Science Review* Vol. 97, No.1, 2003 pp. 75-90.

⁵³ INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE, op.cit., p. 11.

The report stressed on the need to multiply spaces for dialogue in order to allow exchanges between all parties stakeholders (public institutions, responsible politicians, young people, women, civil society, media, defence and security forces, actors educational and cultural, religious leaders and traditional, researchers, etc.). This dialogue must also take place - as much as possible - with some members of these violent extremist groups because it may be impossible to talk about causes and impact of terrorism without including members of these groups in the conversations. This requires establishing a strategy for engaging a dialogue with the most radical armed groups.⁵⁴ The US-Taliban talks that began in the late 2010s – as President Trump in September 2018 appointed Zalmay KHALILZAD as special adviser on Afghanistan with the stated goal of facilitating an intra-Afghan political peace process⁵⁵ – is a strong signal that dialogue is possible despite contrasted ideologies among warring parties. The US on 29 February 2020 signed a conditional peace agreement with the Taliban, which called for the withdrawal of foreign troops in 14 months if the Taliban uphold the terms of the agreement.⁵⁶ If the US which at some point in time deployed up to 100,000 troops to combat the Taliban regime for the latter's protection to al-Qaeda terrorist group, has in recent years opted for talks with the regime, it is possible to equally include extremist groups operating in the Sahel region in a dialogue process.

Much more endogenous elements are needed to rebuild states in the Sahel region mainly due to the fact that the process of state creation in Africa was not initially inherent to the society and as a result has lacked legitimacy. While there has been a semblance of vertical legitimacy (which comes down to the degree of fit between society and the political institutions), horizontal legitimacy (which is about the level of consensus about who ought to partake in the

⁵⁴ INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE, op.cit.

⁵⁵ KHAN Sahar, "Zalmay Khalilzad Will Try to Pave Way for Taliban Talks with Afghanistan", CATO Institute, 18 September, 2018.

⁵⁶ DADOUCH Sarah, GEORGE Susannah and LAMOTHE Dan, "U.S. Signs Peace Deal with Taliban Agreeing to Full Withdrawal of American Troops from Afghanistan", The Washington Post, 29 February 2020.

social contract)⁵⁷ has appeared very much lacking. Mali which has become the epicentre of terrorist activities in the Sahel region needs more of solutions centered on legitimacy. It can be recalled that, even when this country was vented for its democratic evolution and considerable stability in the 1990s, it had not resolved the resinous problem of the separatist Tuareg rebels. Although the important areas of the north of the country that have fallen into the hands of different terrorist groups can be reconquered through an effective military campaign, the lacking legitimacy in that part of the country would persist if the state is not rebuilt in order to effectively address citizens' needs. An inclusive endogenous counterterror approach remains fundamental since the endogenous gaps in the first place facilitated the penetration of "exogenous Salafi-jihadist groups" in the country.

In other terror-affected countries of the region such as Niger, Burkina Faso, Chad and Mauritania, state-society relations must equally be consolidated around a social contract that indiscriminately takes into account societal needs. In Burkina Faso for instance, the social contract that was in process under the visionary leadership of President Thomas SANKARA was halted when the former colonial power – France – succeeded to impose through a military coup Blaise COMPAORE as the head of state in the late 1980s. Terrorism, which progressively became endogenous in Burkina Faso with some locals recruited by jihadist groups on the basis of their social, economic, religious and political inclinations, can best be curbed by the state's willingness to deepen local legitimacy in policies and actions⁵⁸ that enhance national cohesion and human security. The excessive vulnerability of this country since the late 2010s speaks to the need of rebuilding the state capacity around trustful state-society relations as to effectively transform conditions that have facilitated the penetration of terrorism. In Chad, the increasing strength of the national army has

⁵⁷ ENGLEBERT Pierre, *State Legitimacy and Development in Africa*, 2000, Lynne Rienner, London.

⁵⁸ THE CONVERSATION, « Comment S'explique la Prolifération des Groupes Extrémistes au Burkina Faso ? », 5 Septembre, 2019. <https://theconversation.com/comment-sexplique-la-proliferation-des-groupes-extremistes-au-burkina-faso-122566>. Accessed 2 June 2020.

not prevented a good number of Chadians from joining the ranks of terrorist groups since the state's presence and realisation are not felt in some areas of the country. Niger, is consistently ranked near the bottom in the United Nations' Human Development Index (HDI) – 187th of 188 countries for 2015 and 189th out of 189 countries in the 2018 and 2019 reports.⁵⁹ In order to prevent its vulnerable citizens from pursuing alleged better alternatives with Jihadist groups, the state of Niger with its supposed massive incomes from uranium among other natural resources must put in place a people-centred development strategy. In Mauritania, incomes from gold and copper exploitation and extensive deposits of iron ore, which account for almost 50% of total exports must be impartially used to respond to lacking basic needs of citizens and thus discourage them from succumbing to alternatives offered by terrorist groups.

The rising economic, social and political divide that makes the lives of millions of people tougher and shorter in the Sahel region calls for the urgent need to address inequality. The governments and international community responses to the humanitarian, food, climate and security crises must essentially be geared towards inequality and injustice. Policies and actions respectively conceived and implemented through such lens would get populations on the path of inclusive development and provide lasting solutions.⁶⁰ The populations in the region seek their most basic rights as well as greater justice, accountability and transparency at all levels. Such popular expectations must be addressed for inequality to be reduced at all levels. To this end, only a responsible and transparent governance would be useful.⁶¹

Despite being criticised for failing to provide basic social services,⁶² governments in the region have reduced development spending and instead increased defence and public security

⁵⁹ UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, "2018 Statistical Update: Human Development Indices and Indicators", Human Development Reports, 2019.

⁶⁰ OXFAM, *op.cit.*, p. 4.

⁶¹ *Ibid.*, pp. 6-8.

⁶² OXFAM-SCI-ACF, « Sahel: Priorité Résilience et Développement ». Note D'information, Decembre, 2018.

spending. Between 2013 and 2018, military spending nearly quadrupled in Mali, increased by 2.5 times in Niger, and doubled in Burkina Faso.⁶³ This state of affairs simply reveals how insufficient funds are allocated to build state capacity from development perspective. The context in the Sahel region countries therefore requires sufficient funds to be allocated to structural and development programmes that remain key elements of soft power in countering terrorism. Ultimately needed, is a comprehensive approach to address peace and security challenges in the vast Sahel region while calling for more investment in better governance, social services and youth opportunities.⁶⁴

Besides the fact that terrorism in its transnational form can be curbed by reshaping international relations and as a result addressing the issue of clash of civilisations, the leadership capacity of the state appears crucial for curbing the spread of terrorism and related trends across borders. The process-based approach to leadership that is perceived as the outcome of dynamic, collective activity, via the building of relationships and networks of influence⁶⁵, is essential for establishing trust between leaders and followers. This approach allows maximum inclusion in decision making and can better contribute to consolidate the state legitimacy needed in countries (with strained state-society relations) of the Sahel region. As more people are required in the process, governments should collaborate with key individuals from community, religious, political party and civil society organisation settings to confront terrorism in all its forms. This implies that the centralisation of power and the resulting prioritisation of self-interests as observed over time in most terror-affected countries of the region must give way to a system of governance that prioritises

⁶³ JEUNE AFRIQUE, «Tribune Sahel : Comment Joindre L'urgent au Durable » 15 Mai, 2019.

<https://www.jeuneafrique.com/mag/773227/politique/tribune-sahel-comment-joindre-urgent-au-durable/>. Accessed 7 June 2020.

⁶⁴ UN NEWS, "Peace and Security Challenges in Africa's Sahel Region Require 'Holistic Approach', Says UN Official" 23 May, 2018. <https://news.un.org/en/story/2018/05/1010532>. Accessed 9 June 2020.

⁶⁵ KIM James, "Leadership in Context. Lessons from a New Leadership Theory and Current Development Practice", The King's Fund, 2011, p. 6.

the needs of citizens regardless of their political, ethnic or religious affiliation. In addition, it is fundamental for political leadership to provide real and timely opportunities to fast growing and economically-deprived youth populations in the region as their adherence to the extremist cause is sometimes more motivated by structural opportunities than ideological principles proposed by Jihadist groups.

B - Hard Power: Combating Terrorism by Providing the Feeling of Protection to the People

World politics has only partly changed and the traditional geopolitical agenda is still relevant. Thus, military power remains the dominant approach in combating terrorism. Since destruction cannot be the major argument in the fight against terrorism, hard power should be exercised within legal framework and practical precision in order not to cause more damages in addition to that already caused by terrorist groups. The modes of operation of regular armed forces must give a feeling of protection to the citizens in order for the latter to maintain or increase their recognition to the state as the sole holder of the monopoly on violence. The defence and security forces are at the forefront when it comes to fighting violent extremism, and their contribution to prevention efforts is also an essential part of a comprehensive approach.⁶⁶ The counterterror actions of these forces must be carried out within existing laws while proportionally responding to threats. In the region, the perceived or actual abuses of these regular forces, as well as impunity which implicates them, stand as factors that motivate young people to join violent extremist groups. Experience shows that success or failure of military intervention largely depends on interaction with and participation of civilian populations. To build and strengthen the citizens' trust, it is

⁶⁶ CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (CHEDS) du Sénégal et Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse, « Séminaire régional : Forces de défense et de sécurité dans la prévention de l'extrémisme violent en Afrique », Dakar, Sénégal, 9 et 10 octobre 2017. see www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2018/02/BAT_RAPPORT-2017.pdf.

important that this form of intervention is not perceived as being itself a threat or perpetrators of violence against the population.⁶⁷

The protective role of the military force is a relevant asset in bargaining among states.⁶⁸ The questions on “security for what?” and “security for who?” must guide military actions against terrorism. In the context of the Sahel region, military actions by local armies, the coalition and external forces must primarily respond to the security needs of local populations. Hard power actions would require a people centred approach to guarantee not only the security of the state but most importantly that of individuals whose views the state represents according to the liberal trend. Bintou Keita, the head of the UN Secretariat for Peacekeeping Operations in a statement raised concerns on the place of the local population in the security construct: “Let us not forget those who suffer the most, the local population - civilians - who continue to be intimidated and harassed and live in fear for their lives on a daily basis; who cannot send their children to school...”.⁶⁹ Stability and sustainable peace are thus likely attainable when the objectives of counterterror actors give prime and ultimate importance to the security of the local populations.

After over seven years of unilateral and multilateral military engagements, the number of terrorist attacks has increased considerably in the region. Military engagements on the ground, which are sometimes disruptive and themselves guilty of human rights violations, only exacerbate the conflict. Abuses committed on both sides by regular armed forces and the Jihadist groups reduce the sense of security among communities and individuals. The January 2020 anti-French protest in Mali demanding the departure of the French Army from Mali, raises concerns regarding how hard power has been used to combat terrorism. There is a need to rethink the entire military approach if the over 5000 French troops deployed in the region to assist in the fight against terrorism

⁶⁷ INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE, op. cit, p. 7.

⁶⁸ NYE (1990), op. cit, p. 160

⁶⁹ UN News “Statement of Bintou KEITA”, 2018.
<https://news.un.org/en/story/2018/05/1010532>. Accessed 10 June 2020.

are asked to leave. The military engagement in the region must respond to people's expectations and by so doing make them feel protected. As earlier noted, human dimension of security must be prioritised to reach a long term solution. This encompasses political, economic, social, cultural and psychosocial factors, which affect men and women differently.⁷⁰ "...The consequences must be weighed to ensure that it will not do more harm than good to the people it seeks to protect."⁷¹ Only a responsible use of hard power instruments would make the state and foreign partners trustworthy in the eyes and as a result the radical groups its populations of the region.

Hard power is required not only to scrupulously observe the law of the land but also to consider some contextual peculiarities. In the West African Sahel context where different forms of transnational organised crimes have facilitated the penetration and establishment of terrorist groups, the monopoly on violence by the state shall be exercised on the basis of existing rules that suit the situation on the ground. It is therefore necessary to address other crimes – which have weakened the authority of the state in some areas – in order to effectively combat the problem of terrorism comprehensively. But adopting such an approach must take into account some contextual realities. Besides the fact that illicit activities have a long tradition in remote areas across the Sahel, many people survive by smuggling items like subsidised cigarettes or foods. While people make a living on such crimes they have however funded a myriad of armed groups and corruption networks.⁷² The hard power exercised by the government to quench violence in such a context must be accompanied by instrumental soft power ingredients that would

⁷⁰ OXFAM, op. cit., p. 8.

⁷¹ THE ECONOMIST, "The UN and Humanitarian Intervention: to Protect Sovereignty, or to Protect Lives?", 15, 2008. May. <https://www.economist.com/international/2008/05/15/to-protect-sovereignty-or-to-protect-lives>., Accessed on 9 March 2020.

⁷² ZOGG Benno, "Organized Crime: Fueling Corruption and Mali's Desert War" International Peace Institute, 27 February, 2020. <https://theglobalobservatory.org/2018/02/organized-crime-corruption-mali/>. Accessed 11 June 2020.

provide better human and structural development opportunities in the affected areas.

The stigmatisation of some citizens due to their ethnic identity has to an extent trivialised counterterrorism efforts in the region. In Burkina Faso for instance, the army has repeatedly been accused of discriminative brutality toward the Fulani community, perceived as being guilty by association to jihadist groups. This has in turn led to increasing militancy from some Fulani youth”.⁷³ In Mali, Fulanis are equally stigmatised on the ground for interacting with jihadist groups. The state has in a way maintained an aggressive policy toward nomads, of which the Fulanis make up a large proportion.⁷⁴ The fight against violent extremism should not be guided by any form of stigmatisation against an ethnic group. All citizens, irrespective of ethnic origin must feel protected by the regular armed forces. Even the terrorist caught in action should undergo a fair trial not summary executions. With regard to this latter instance, legislative reforms around terrorism are needed to address the challenges of investigating, prosecuting and adjudicating terrorism offences.⁷⁵

Although there is an unprecedented rise in defence spending in countries of the region, financial constraints remain very visible among national armies. Without better tracking on how that money is spent, there is little to ensure that it will go to the areas that need it most in a new era of terror attacks, namely counter-terrorism programmes. “With such limited oversight on military spending, there are many opportunities for corruption and graft that can in turn contribute to rising insecurity in the region.”⁷⁶ The problem of food supply in military police barrack of Inita in Burkina Faso, is an

⁷³ BBC NEWS, “Burkina Faso's War against Militant Islamists” May, 2019. <https://www.bbc.com/news/world-africa-39279050>. Accessed 11 June 2020.

⁷⁴ INTERNATIONAL CRISIS GROUP, “Central Mali: An Uprising in the Making?”, Crisis Group Africa Report N°238, 6 July, 2016, p. 5

⁷⁵ NGARI Allan and OLOJO Akinola, “Besieged but not relenting. Ensuring Fair Trials for Nigeria’s Terrorism Suspects”, Institute for Security Studies, West Africa Report 29, 2020.

⁷⁶ TIME, “Corruption in Military Defense Spending Could Be Behind Rise in Africa Terror Attacks” 18 January, 2016. <https://time.com/4184472/military-corruption-africa-terror-attacks/>. Accessed 11 June 2020.

example of poor management raised by many observers following the terrorist attack on the same barrack where 49 gendarmes lost their lives. Two security personnel responsible for the northern area of the country, where the attack took place, were subsequently removed from their posts by President Roch KABORE.⁷⁷ The morale among soldiers decreases especially when some commanding officers misappropriate funds allocated for those in the lower ranks. In order to encourage the frontline soldiers to uphold the necessary notions of integrity and discipline in the exercise of their duties, authorities must ensure that their financial and material resources are duly allocated. Jihadist groups continue to destabilise the region as member states of the G5 Sahel are yet to mutualise their efforts in line with the multilateral group's objectives. The Force and the G5 Sahel countries as a whole must enhance capacities in regard to logistics, finance among other areas in order to effectively assume its assigned regional role against violent extremism.

CONCLUSION

Deep-rooted and complex tensions in the Sahel region have sustained pockets of instability: trafficking networks manipulated by political and business elites, livelihoods under attack, the failure of nation states to provide economic and social security for its citizens. The multiplication of security responses, have however demonstrated their limits, partly because they treat symptoms rather than the many endogenous, transnational or exogenous causes that generate and sustain the violence. In the face of terror persistence, counterterrorism approaches in the Sahel region need to be primarily informed by contextual exigencies/realities linked to the root causes of the predicament and the prevailing terror manifestation.

⁷⁷ HENRY Wilkins, "Death Toll from Burkina Faso Attack Rises to 53", VOA, 18 November 2021. <https://www.voanews.com/a/death-toll-from-burkina-faso-attack-rises-to-53-/6317271.html>. Accessed 1 January 2022.

The phenomena of violence and violent extremism are complex, and call for responses specific to each context. Counterterrorism engagement from either soft or hard power perspectives is not likely to produce expected outcomes in the Sahel region if the interests pursued do not match contextual exigencies and realities. The prioritisation of collective interests over self-centered interests is very crucial in this context of transnational and multifaceted terror trends. Bearing in mind that the stakes of actors involved in the fight against terrorism in the Sahel region are not just ostensible but also latent, only an identification and an attachment to a common goal can set a clear path to a sustainable solution. In the Sahel region like in different parts of the world, the fight against terrorism has been over-securitised without enough attention paid to the drivers of socio-political insecurity. The key response to terrorism, is the transformation of conditions conducive to violence through a real investment of collectively built peace.⁷⁸ This study therefore proposes soft power and hard power responses that flexibly fit the terror context and its situational mutability. The context is king⁷⁹, as its deep knowledge is a primary prerequisite in adopting counterterrorism strategies. The relevance of the local context as demonstrated in this study thus emerges instrumental for further studies on counterterrorism discourse.

BIBLIOGRAPHY

- AMDH-FIDH, “War crimes in North Mali”, 2013. <https://www.fidh.org/IMG/pdf/mali592ang.pdf>. Accessed 20 June 2021.
- AP NEWS, “UN envoy: Terrorist attacks surging in Sahel and West Africa”, 2020. <https://apnews.com/c8481aae55ca1a13aebdf34c9fe12595>. 9 January. Accessed 28 March 2020.
- ASHRAF Ali, “Hard Power and the War on Terror in South Asia, 10 September, The Daily Star, 2018. <https://www.thedailystar.net/opinion/global-affairs/news/hard-power-and-the-war-terror-south-asia-1631500>. Accessed 22 January 2021.

⁷⁸ TIME, op. cit.

⁷⁹ MAHMOUD Youssef with MBIATEM Albert (2021), *Whose Peace Are We Building? Leadership for Peace in Africa*. I.B Tauris, p. 3.

- BAKARY Sambe, “Terrorisme dans le Sahel: Pourquoi il Faut changer de Paradigme”, Le Point, 20 June, 2019. https://www.lepoint.fr/afrique/terrorisme-dans-le-sahel-pourquoi-il-faut-changer-de-paradigme-20-06-2019-2320157_3826.php#. Accessed 22 January 2020.
- BBC NEWS, “Burkina Faso’s War against Militant Islamists” May, 2019. <https://www.bbc.com/news/world-africa-39279050>. Accessed 11 June 2020.
- BURKE Jason and AKINWOTU Emmanuel, “Russian mercenaries linked to civilian massacres in Mali”. The Guardian. 4 May, 2022.CENTER FOR STRATEGIC & INTERNATIONAL STUDIES, “Between Jihadi-salafism and Local Conflict: Evolving Security Threats in the Maghreb and Sahel”, 2017. https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/event/170718_Maghreb_Sahel_roundtable.pdf?0GjSObzTvAokw6nZzWqyw6dZccAG0noH. Accessed 16 March 2020.
- CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (CHEDS) du Sénégal et Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse, « Séminaire régional: Forces de défense et de sécurité dans la prévention de l’extrémisme violent en Afrique », Dakar, Sénégal, 9 et 10 octobre 2017. see www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2018/02/BAT_RAPPORT-2017.pdf.
- CHABAL Patrick and DALOZ Jean-Pascal, *Africa Works: Disorder as a Political Instrument*, African Issues, Oxford, 1999.COOKIE Jennifer and SANDERSON Thomas, “Militancy and the Arc of Instability, Violent Extremism in the Sahel”, Center for Strategic & International Studies, 2016.
- DADOUCH Sarah, GEORGE Susannah and LAMOTHE Dan, “U.S. Signs Peace Deal with Taliban Agreeing to Full Withdrawal of American Troops from Afghanistan”, The Washington Post, 29 February, 2020.
- DENTICE Giuseppe, “Terrorism in the Sahel Region: An Evolving Threat on Europe’s Doorstep”, EuroMesco, Policy Brief, No. 80, 18 February, 2018.
- DESPORTES Vincent, *La Guerre Probable: Penser Autrement*, Paris, Economica, 2007.
- ENGLEBERT Pierre, *State Legitimacy and Development in Africa*, Lynne Rienner, London, 2000.
- FRANCE DIPLOMATIE, “France’s Action in the Sahel”, Ministry for Europe and Foreign Affairs, 2019. <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/security-disarmament-and-non-proliferation/terrorism-france-s-international-action/article/france-s-action-in-the-sahel>. Accessed 27 March 2020.
- HENRY Wilkins, “Death Toll from Burkina Faso Attack Rises to 53”, VOA, 18 November 2021. <https://www.voanews.com/a/death-toll-from-burkina-faso-attack-rises-to-53-/6317271.html>. Accessed 1 January 2022.

- HOEFT Gabriel, “Soft’ Approaches to Counter-Terrorism: An Exploration of the Benefits of Deradicalisation Programs” International Institute for Counterterrorism, 2015.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, “Central Mali: An Uprising in the Making?”, Crisis Group Africa Report N°238, 6 July, 2016.
- INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE, “Investir dans la Paix et la Prévention de la Violence au Sahel-Sahara: Troisièmes Conversations Régionales”, Compte-rendu du Séminaire, Septembre, 2018.
- JEUNE AFRIQUE, «Tribune Sahel: Comment Joindre L’urgent au Durable » 15 Mai, 2019. <https://www.jeuneafrique.com/mag/773227/politique/tribune-sahel-comment-joindrelurgent-au-durable/>. Accessed 7 June 2020.
- KIM James, “Leadership in Context. Lessons from a New Leadership Theory and Current Development Practice”, The King’s Fund, 2011, p. 6.
- KONÉ Hassane, “Where Do Sahel Terrorists Get their Heavy Weapons?” Institute for Security Studies, 12 February, 2020.
- KWARKYE Sampson, “Breaking Terrorism Supply Chains in West Africa”, Institute for Security Studies, 8 June, 2020. <https://issafrica.org/iss-today/breaking-terrorism-supply-chains-in-west-africa>. Accessed 22 January 2021.
- LAGER, Wolfram and GUIDO Steinberg, “Spreading local roots: AQIM and its Offshoots in the Sahara”, In Guido Steinberg and Weber Annette (eds), Jihadism in Africa. Local causes, regional expansion, international alliances, 2015, pp. 69-83. Berlin: Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP).
- LUTZ Brenda and LUTZ James, “Terrorism” in Collins Alan (ed), Contemporary Security Studies, Fourth Edition, Oxford, 2016.
- MOUSSEAU Michael, “Urban Poverty and Support for Islamist Terror: Survey Results of Muslims of Fourteen Countries.” Journal of Peace Research. Vol. 48, No. 1, 2011, pp. 35-47.
- NYE Joseph, Soft Power: The Means to Success in World Politics. New York: Public Affairs, 2004.
- NYE Joseph, “Propaganda Isn’t the Way: Soft Power”, Analysis & Opinions, International Herald Tribune, 10 January, 2003.
- NYE Joseph, “Soft Power”, Foreign Policy, No. 80, Twentieth Anniversary (Autumn, 1990), 1990.
- NGARI Allan and OLOJO Akinola, “Besieged but not relenting. Ensuring Fair Trials for Nigeria’s Terrorism Suspects”, Institute for Security Studies, West Africa Report 29, 2020.

- OLOJO Akinola, DAKONO Baba and MAÏGA Ibrahim, “Insecurity in the Sahel Won’t be Solved at High-level summits”, Institute for Security Studies, 10 February, 2020. <https://issafrica.org/iss-today/insecurity-in-the-sahel-wont-be-solved-at-high-level-summits>. Accessed 22 January 2021.
- OXFAM, “Sahel: Fighting Inequality to Respond to Security and Development Challenges”, OXFAM Briefing Paper, July, 2019.
- OXFAM-SCI-ACF, « Sahel: Priorité Résilience et Développement ». Note D’information, Decembre, 2018.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE “Conférence sur la Lutte Contre le Terrorisme et Prévention de la Radicalisation Violente”, Rapport, Novembre, 2016.
- PEACELAB, “The Fight Against Terrorism in the Sahel is not Effective at All”, 5 february, 2020. <https://peacelab.blog/2020/02/the-fight-against-terrorism-in-the-sahel-is-not-effective-at-all>. Accessed 14 April 2020.
- RAIMZHANOVA Aigerim, “Power in IR: Hard, Soft, and Smart”, Institute for Cultural Diplomacy and the University of Bucharest, 2015.
- RAINERI Luca and STRAZZARI Francesco, “Jihadism in Mali and the Sahel: evolving dynamics and patterns”. European Union Institute for Security Studies (EUISS). Brief Issue 21, 2017.
- REZA Alexandra, “Why are French soldiers in the Sahel? Protesters Have an Answer”, The Guardian, 2020, 20 February. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2020/feb/20/franc-e-soldiers-sahel-emmanuel-macron-protest>. Accessed 22 January 2021.
- RUSH George, The Dictionary of Criminal Justice (5th ed.). Guildford, CT McGraw-Hill, 2002.
- SEDERBERG Peter, “Global Terrorism: Problems of Challenge and Response”, in Charles KEGLEY Jr (ed), The New Global Terrorism: Characteristics, Causes, Controls, Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall, 2003, pp. 267-284.
- SOLER Salvador, “Protesters in Mali Demand the Departure of French Troops”, 2020. <https://www.leftvoice.org/protesters-in-mali-demand-the-departure-of-french-troops>. Accessed 14 April 2020.
- SOUR Lofti, “The Strategy of Securitization in African Sahel: Regional Arrangements and Transnational Security Challenges”, International Journal of Political Science (IJPS), Vol. 1, Issue 2, 2015, pp. 6-18.
- STERN Jessica, “Mind Over Martyr. How to Deradicalize Islamist Extremists.” Foreign Affairs No. 89, 2010.
- THE CONVERSATION, “Comment S’explique la Prolifération des Groupes Extrémistes au Burkina Faso ?”, 5 Septembre, 2019. <https://theconversation.com/comment-sexplique-la-proliferation-des-groupes-extremistes-au-burkina-faso-122566>. Accessed 2 June 2020.
- THE ECONOMIST, “The UN and Humanitarian Intervention: to Protect Sovereignty, or to Protect Lives?”, 15, 2008. May.

<https://www.economist.com/international/2008/05/15/to-protect-sovereignty-or-to-protect-lives>., Accessed on 9 March 2020.

THÉROUX-BÉNONI Lori-Anne and ADAM Nadia, “Hard Counter-terrorism Lessons from the Sahel for West Africa’s Coastal States”, ISS, 2019. <https://issafrica.org/iss-today/hard-counter-terrorism-lessons-from-the-sahel-for-west-africas-coastal-states>. Accessed on 11 March 2020.

TIME, “Corruption in Military Defense Spending Could Be Behind Rise in Africa Terror Attacks” 18 January, 2016. <https://time.com/4184472/military-corruption-africa-terror-attacks/>. Accessed 11 June 2020.

UNITED NATIONS, “Report of the Secretary-General on the activities of the United Nations Office for West Africa and the Sahel”, 2021, S/2021/612.

UNITED NATIONS, “The UN Global Counter-Terrorism Strategy, unanimously adopted in September 2006 by the UN General Assembly in the form of a resolution and an annexed Plan of Action(A/RES/60/288)” 2006.

UN NEWS, “‘Unprecedented terrorist violence’ in West Africa, Sahel region”, 8 January, 2020. <https://news.un.org/en/story/2020/01/1054981>. Accessed 20 January 2020.

UN NEWS, “Peace and Security Challenges in Africa’s Sahel Region Require ‘Holistic Approach’, Says UN Official” 23 May, 2018. <https://news.un.org/en/story/2018/05/1010532>. Accessed 9 June 2020.

UN News “Statement of Bintou KEITA”, 2018. <https://news.un.org/en/story/2018/05/1010532>. Accessed 10 June 2020.

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, “2018 Statistical Update: Human Development Indices and Indicators”, Human Developments Reports, 2019.

UNODC, “Lutte contre le Terrorisme dans la Région du Sahel: Cadre Juridique, Techniques D’enquête et Coopération Policière”, Nations Unies, Vienne, Juillet, 2012. https://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Lutte_contre_le_terrorisme_dans_la_region_du_Sahel_2012/Lutte_contre_le_terrorisme_Sahel.pdf. Accessed 20 July 2021.

WILSON Ernest, “Hard Power, Soft Power, Smart Power”, The Annals of the American Academy of Political and Social Science. Vol. 616, No.1, 2008, pp. 110–124.

ZOGG Benno, “Organized Crime: Fueling Corruption and Mali’s Desert War” International Peace Institute, 27 February, 2020. <https://theglobalobservatory.org/2018/02/organized-crime-corruption-mali/>. Accessed 11 June 2020.

VARIAS

**PARTENAIRES INTERNATIONAUX ET CONSTRUCTION
DES NORMES DANS LA GOUVERNANCE
DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
DEPUIS LES ANNEES 90**

PAR

Hilaire de Prince POKAM

Professeur de Relations Internationales

Université de Dschang-Cameroun

princepokamh@yahoo.fr

Résumé : Depuis les années 1990, la communauté internationale, à travers une proportion d'acteurs hétérogènes, se pose en partenaire incontestable de la gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne à travers plusieurs actions et interactions parmi lesquelles la construction des normes de la gouvernance démocratique. Ce partenariat qui est loin d'être neutre, produit également divers effets tant sur les acteurs internationaux que sur les acteurs africains.

Mots-clés : Afrique subsaharienne, construction, démocratie, gouvernance, norme.

Abstract : Since the 1990s, the international community, through a proportion of heterogeneous actors, has become an undeniable partner in democratic governance within sub-Saharan Africa by engaging in several actions and interactions, that have contributed in constructing the standards of democratic governance. This partnership, which is far from being neutral, also produces diverse effects both on international and african actors.

Key words: Sub-Saharan Africa, construction, democratic governance, Norm.

INTRODUCTION

Le XX^e siècle a été traversé par les « grandes tempêtes idéologiques »¹, « un siècle où les visions du monde se sont heurtées les unes aux autres, où « les idées se sont invitées à la ronde de l'histoire politique et économique du monde contemporain »². C'est la raison pour laquelle des spécialistes³ se sont attachés à démêler le rôle des idées, leur genèse, leur circulation et leur impact au niveau international. Dans la même vague, la fin de ce siècle aura été dominée par un ample mouvement de démocratisation. Car, en quelques années, en Amérique latine, en Europe centrale et orientale comme en Afrique, les référentiels ont basculé, la démocratie s'est imposée progressivement comme le cadre de référence politique incontournable, « *the only game in town* » pour reprendre les termes de Juan Linz et Alfred Stepan⁴. Un peu partout dans le monde, les acteurs de la diffusion de la démocratie se sont aussi multipliés. Une véritable industrie de sa promotion a ainsi vu le jour, le marché de l'aide à la démocratisation s'organisant autour de multiples pôles publics et privés, nationaux et internationaux, gouvernementaux et intergouvernementaux. Ainsi, l'attachement à la démocratie est-il

¹ L'expression est du philosophe ISAIAH Berlin, citée par SANTISO Javier, « Circulation des idées et relations internationales », dans SMOUTS Marie-Claude (dir.), Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories, Paris, PFNSP, 1998, p. 227.

² SANTISO (J), *ibid.*, p. 227.

³ On peut citer par exemple, ISAIAH Berlin, « Le nationalisme : dédain d'hier, puissance d'aujourd'hui », dans ISAIAH Berlin (dir.), *A contre-courant. Essais sur l'histoire des idées*, Paris, Albin Michel, 1988 ; CAROTHERS Thomas, *In the name of democracy : US policy towards latin America in the Reagan years*, Berkeley, University of California Press, 1991 ; DIAMONDS Larry, *Promoting democracy in the 1990s. Actors, instruments, issues and imperatives*, Canergie Corporation on Preventing Deadly Conflict, New York, 1995 ; GOLDSTEIN Judith, FUKUYAMA Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992 ; KEOHANE Robert (eds), *Ideas and foreign policy : beliefs, institutions and political change*, Ithaca, Cornell University Press, , 1993 ; HUNTINGTON P. Samuel, *The third wave : democratization in the late twentieth century*, Norman, Oklahoma University Press, 1991 ; VENNESSON Pascal, « Idées, institutions et relations internationales », *Revue Française de Science Politique*, 45 (5), octobre 1995, p. 857-866.

⁴ LINZ (J.), STEPAN (A.), cités par SANTISO (J), *op. cit.*, p. 229.

partout proclamé, tant au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU) que dans le cadre des organisations régionales. Le soutien apporté par l'ONU au mouvement de démocratisation à travers le monde a définitivement consacré la démocratie comme valeur universelle détachable de ses origines européennes⁵.

Il n'est donc pas étonnant que depuis 1990, un vent semble souffler en Afrique qualifié de « vent de l'Est », amplifié par le discours de La Baule⁶. Il s'agit des luttes pour la démocratie et l'amorce d'un processus perçu par beaucoup d'observateurs, comme démocratique qui n'épargne aucun Etat africain au Sud du Sahara. Plusieurs acteurs y sont engagés, parmi lesquels ceux de la communauté internationale⁷ pour qui, la gouvernance démocratique⁸ devient un nouveau référentiel des politiques de développement.

⁵ KAMTO Maurice, « Mondialisation et droit », dans L'Afrique face aux défis de la mondialisation, XXème Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique et de France, Colloque international préparatoire, Actes du Colloque volume II, 2000, p. 89.

⁶ Au cours du sommet franco-africain de La Baule, le Président MITTERRAND conditionne désormais l'aide de son Etat à la mise en place des institutions légitimées par des élections pluralistes et transparentes ainsi que sur le respect des droits de l'Homme. Il avait déclaré en substance que : « l'aide normale de la France serait plus tiède en face des régimes qui se comporteraient de façon autoritaire sans accepter d'évolution vers la démocratie, et enthousiaste vers ceux qui franchiraient le pas avec courage », dans La politique étrangère de la France, juin 1990, p. 132.

⁷ Nous entendons par communauté internationale une « communauté englobant tous les Etats, sinon tous les individus, de la planète ». Elle est une notion idéologique et normative et ne se confond pas avec le concept de société internationale qui est « une espèce de méta-régime international sur la base duquel viennent s'édifier les régimes mis en place par les Etats pour faciliter la coopération dans les domaines précis de leurs relations ». Les deux définitions sont de : SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, Dictionnaire des relations internationales, Paris, Dalloz, 2006, p. 68 et 506.

⁸ La gouvernance démocratique insiste sur la nécessité de libéraliser la vie politique afin de soutenir le développement. A ce titre, elle met en avant la démocratie libérale – participation, décentralisation, pluralisme politique, renforcement de la société civile – l'Etat de droit – respect des droits de l'Homme, justice indépendante, liberté d'expression, d'association ou encore liberté de la presse – et la responsabilisation de l'administration – transparence,

L'objectif de cette étude est donc d'explorer à travers une démarche sociologique reposant sur la théorie de la gouvernance⁹ ainsi que de l'interaction stratégique¹⁰, le rôle des partenaires internationaux dans la construction des normes dans la gouvernance démocratique des Etats africains sub-sahariens depuis ce qu'Albert Bourgi et Christian Casteran, ont appelé le « Printemps de l'Afrique »¹¹. Le concept de norme étant entendu ici au sens de Martha Finnemore comme étant « une manière simple et sociologiquement standard comme des attentes partagées à propos des comportements appropriés tenus par la communauté des acteurs »¹² et des constructivistes dans leur ensemble comme étant « par essence des modes de comportements partagés »¹³.

corruption circonscrite, efficacité accrue. Cette hiérarchisation des réformes à entreprendre est sous-tendue par l'idée que, seul un gouvernement ayant ces caractéristiques, est en mesure de diriger le pays suivant une vision consensuelle de ce que doit être la stratégie nationale à long terme, cette dernière étant supposée défendre la justice sociale et l'intérêt général.

⁹ Pour plus de détails sur la théorie de la gouvernance, lire par exemple : Revue internationale des sciences sociales, n°155, mars 1998, numéro spécial sur la théorie de la gouvernance ; ROSENAU James, « Governance, order and change in world politics », dans ROSENAU James N and CZEMPRIEL Ernst-Otto (eds), *Governance without government : order and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

¹⁰ Pour plus de détails sur cette méthode, lire par exemple : ROJOT Jacques, *Théorie des organisations*, Paris, éditions ESKA, 2003 ; BROUSSELLE Astrid, CHAMPAGNE François, *L'analyse stratégique, modèle d'analyse ou démarche théorique pour l'évaluation de l'implantation ?* www.sqep.ca/archives/.../Présentation%20Astrid.ppt ; FRIEDBERG Ehrard, *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Seuil 1997 ; CROZIER Michel, FRIEDBERG Ehrard, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1992.

¹¹ BOURGI Albert, CASTERAN Christian, *Le printemps de l'Afrique*, Paris, Hachette, 1991.

¹² PONTBRIAND Joanne, *Le processus de construction de normes internationales pour la reconnaissance du droit à un recours et à réparation des victimes de violation flagrantes du droit international des droits de l'Homme et de violations graves du droit international humanitaire*, Mémoire de Maîtrise en Science Politique, Université de Montréal, 2010, p. 13.

¹³ KLOTZ Audie, LYNCH Cecelia, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », dans *Critique Internationale*, 1999, p. 52.

Il s'agira dès lors d'analyser comment et pourquoi les partenaires internationaux aux intérêts parfois divergents, qui sont des « entrepreneurs de normes » selon M. Finnemore¹⁴ une fois de plus, s'organisent en interaction avec les acteurs locaux soumis à des logiques à la fois interdépendantes et contradictoires, pour participer à la construction des normes de la gouvernance démocratique en Afrique au Sud du Sahara, depuis les années 1990. La mise en évidence de ces diverses interactions nous permettra de déterminer les effets de ces interactions.

Notre posture méthodologique, en adoptant surtout une démarche basée sur l'analyse stratégique, rompt radicalement avec la plupart des travaux des politistes et juristes, qui abordent la question de la société internationale dans les démocraties africaines sans s'intéresser aux enjeux des acteurs internationaux dans leur travail¹⁵. Elle se rapproche plus de ceux de certains chercheurs qui ambitionnent de contribuer à l'évolution de la réflexion sur l'action de la société internationale dans le jeu démocratique en Afrique. Car, soit ils analysent les enjeux des acteurs internationaux comme objet d'étude¹⁶, soit ils les effleurent sans pour autant en faire un objet explicite et principal de préoccupation¹⁷. Notre posture

¹⁴ PONTBRIAND (J.), op. cit., p. 13.

¹⁵ C'est par exemple le cas de : HYDEN Goran et BRATTON Michael, *Gouverner l'Afrique. Vers un partage des rôles*, Colorado, Nouveaux horizons, 1992 ; LARRY Diamond, LINZ Juan J., LIPSET SEYMOUR Martin, (textes réunis par), *Les pays en développement et l'expérience de la démocratie*, Colorado, Lynne Reiner Publishers, 1990.

¹⁶ C'est par exemple le cas de DODZI KOKOROKO, « La démocratie par la société internationale », dans *Mélanges Breillat. Les voyages du droit*, Paris, L.G.D.J., 2011 ; VETTOVAGLIA Jean-Pierre (eds), *Démocratie et élections dans l'espace francophone. Prévention des crises et promotion de la paix*, Bruxelles, Bruylant, 2010.

¹⁷ C'est le cas de AKINDES François, *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, Codesria, 1996 ; BERRAMADANE Abdelkhaleq, « Le discours de La Baule et la politique africaine de la France », dans *Revue Juridique et Politique Indépendance et Coopération*, n°3, septembre-décembre 1999, p. 247 et s. ; BIAGOTTI Isabelle, « Discours allemands et conditionnalité démocratique », dans *Politique Africaine*, n°60, décembre 1995, p.19 et s. ; BOLLE Stéphane, « La conditionnalité démocratique dans la politique africaine de la France », site internet : www.afrilex.u-bordeaux4.fr/sites/afrilex/IMG/pdf/2dos3bolle.pdf, consulté le 29/05/2023 ; BOURMAUD Daniel, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997 ;

scientifique s'inscrit ensuite dans la perspective constructiviste en Relations Internationales qui met l'accent sur la nature constitutive des règles et normes et soulignant notamment l'importance des structures normatives tout autant que matérielle¹⁸. L'une des tenants de cette théorie M. Finnemore estime d'ailleurs que « la politique mondiale est déterminée moins par une structure objective de rapports de force matériels que par une structure cognitive composée des idées, croyances, valeurs, normes et institutions partagées inter-subjectivement par les acteurs »¹⁹.

Partant de cette posture méthodologique, nous espérons démontrer que les nouvelles pratiques en matière de gestion politique en Afrique au Sud du Sahara, associent depuis les années 1990, une proportion d'acteurs hétérogènes de la société internationale qui, à travers la construction transnationale des normes, se posent en partenaires incontestables de la gouvernance démocratique. Ce partenariat qui est loin d'être neutre, produit également divers effets.

CHOLE Eshetu et IBRAHIM Jibrin, *Processus de démocratisation en Afrique. Problèmes et perspectives*, Paris, Karthala 1995 ; DALLOZ Jean-Pascal et QUANTIN Patrick (études réunies et présentées par), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997 ; JAFFRELOT Christophe (dir.), *Démocraties d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2000 ; LEBRUN Marie-Elisabeth, *La conditionnalité démocratique en matière d'aide publique au développement : sa mise en œuvre par l'Union Européenne et ses conséquences*, Faculté de Droit, Université de Laval, 2003 ; MANKOU Martin, « Droits de l'homme, démocratie et Etat de droit dans la Convention de Lomé IV », dans *Revue Juridique et Politique Indépendance et Coopération*, n°3, septembre-décembre 2000, p. 313 et s. ; PORQUES Laurence, « L'aide et l'opinion française ou les limites de la générosité », dans *Afrique Contemporaine*, numéro spécial, 4^e trimestre 1998, p. 127 et ss. ; MOSS (T.O.), « La conditionnalité démocratique dans les relations entre l'Europe et l'Afrique », dans *L'Evénement Européen*, n°19, p. 225 et s. ; OBIANG Jean-François, *Aide française et processus de démocratisation. Le cas du Bénin et du Gabon (1990-1994)*, Mémoire de Science Politique, Paris I, 1996.

¹⁸ BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, PFNSP, 2015, p. 318.

¹⁹ Cité par BATTISTELLA (D), *ibid.*, p. 318 -319.

I – LA CONSTRUCTION TRANSNATIONALE DES NORMES PAR DES ETATS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES DANS LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

S'il n'est pas à négliger la place et le rôle de la dynamique interne, force est de reconnaître que depuis la fin de la décennie 1980, le contexte politique international a joué un rôle indéniable dans le vent de la démocratie qui s'empare du continent africain. Nombreux sont ceux qui ont tenté d'expliquer cette évolution par le vent de la « perestroïka » et de la « glasnost » qui a soufflé sur l'Union soviétique et l'ensemble du bloc des pays de l'Est²⁰. En ce sens, Daniel Bourmaud écrit que : « la chute en cascade des régimes d'Europe centrale et orientale a précipité la perte de crédibilité des chefs d'Etat au Sud du Sahara »²¹. L'effondrement du mur de Berlin aurait également joué un rôle déterminant. A ce propos, le même auteur fait observer que : « avec la chute du mur de Berlin, un pan entier des autoritarismes en Afrique s'est brutalement lézardé »²². En plus de ces facteurs, il ne faut pas perdre de vue leur imposition. Car, sans oublier le soutien que plusieurs Etats occidentaux ont naguère apporté aux régimes autoritaires, nombre de démocraties aujourd'hui bien installées dans le monde, ont été imposées par des puissances étrangères, que ce soit par la conquête armée ou la colonisation²³. Ceci démontre que les influences étrangères peuvent favoriser la mise en œuvre du processus de démocratisation et l'Afrique ne fait pas exception. Car, de la période coloniale à l'indépendance et depuis 1989, la démocratisation n'a été nulle part sur le continent africain (à l'exception du Sénégal qui s'était engagé sur la voie de la démocratie dès les années 1980), un choix délibéré de redéfinition du contrat social entre acteurs politiques internes. Le rôle de certains Etats, des institutions financières et des médias, a

²⁰ M'BAYA Kankwenda, « Crise économique, ajustement et démocratie en Afrique », dans CHOLE (E) et IBRAHIM (J), op. cit., p. 61.

²¹ BOURMAUD (D), op. cit., p. 131.

²² Ibid., p. 132.

²³ Robert DAHL a fait remarquer que, « sur vingt-neuf pays qui en 1970 étaient des démocraties, quinze ont connu un régime démocratique lorsqu'ils se sont trouvés sous la domination d'une puissance extérieure, ou au moment où le pays accédait à l'indépendance », cité par LARRY (D), LINZ (J.J), SEYMOUR (M.L), op. cit., p. 84.

été déterminant dans l'infléchissement des positions, toujours très rigides au départ, des pouvoirs détenus par des chefs d'Etat africains.

Dans cette perspective, plusieurs partenaires internationaux ont participé à la construction des normes dans la gouvernance démocratique en Afrique au Sud du Sahara à travers des normes internationales ayant abouti au constitutionnalisme transnational et des normes nationales ayant conduit au constitutionnalisme national et à la décentralisation. Ces actions et interactions des acteurs internationaux confortent ce postulat constructiviste selon lequel « les règles et les normes jouent un rôle essentiel pour guider le comportement des acteurs internationaux et structurer la vie internationale en général »²⁴.

Ce qui a mené à une importation « forcée » de doctrines de démocratisation dans cette sous-région, processus au cours duquel les acteurs du développement s'affirment comme des acteurs politiques à part entière dans les Etats récipiendaires.

A – La construction des normes internationales aboutissant au constitutionnalisme transnational

Des Etats et organisations internationales construisent des normes internationales qui participent au constitutionnalisme transnational dans certains pays africains au Sud du Sahara.

1 – La construction par certains Etats

Les principes de liberté et de progrès favorisent les Etats les plus puissants, tentés, grâce aux capacités à leur disposition, de proposer leurs valeurs comme étant le modèle à suivre et à s'ingérer dans les affaires d'autrui pour imposer lesdites valeurs²⁵. C'est la raison pour laquelle beaucoup parmi eux contribuent à la construction des normes internationales conduisant au constitutionnalisme transnational en Afrique subsaharienne.

En ce qui concerne la France, la coopération en matière d'Etat de droit et de liberté publique s'exerce en premier lieu au

²⁴ KLOTZ (A.), LYNCH (C.), op. cit., p. 52.

²⁵ BATTISTELLA (D), op. cit, p. 110.

bénéfice des institutions de l'Etat et en particulier de la justice chargée de dire le droit et des institutions pénitentiaires, de la police chargée de faire respecter la loi tout en préservant les libertés individuelles et collectives et de la sécurité au sens large, des assemblées parlementaires, des hautes juridictions (avec l'expertise de la cour de cassation, du conseil d'Etat, du conseil constitutionnel, des institutions chargées de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, garants de l'enracinement de la démocratie et de l'appropriation des valeurs des droits de l'Homme, l'institution telles que les médiateurs, les barreaux. Dans cette perspective, elle participe à la réforme et à la rénovation du droit : mise en place de codes (code civil, code pénal, code de procédure pénal), réforme des textes (statuts de la magistrature garantissant l'indépendance des juges, lois contre la criminalité organisée) traduction en langues étrangères de textes juridiques français dans la plupart de pays africains d'expression française.

La Belgique quant à elle, en plein accord avec le secrétariat général de l'ONU, s'est fortement engagée dans le dossier de la RDC en attirant l'attention des Etats et des institutions partenaires de ce pays sur la nécessité de mettre en place un dispositif post-Ciat (comité international d'accompagnement de la transition). Progressivement, elle est parvenue à rallier les différents intervenants à son point de vue. A partir du mois de janvier 2007, elle a profité de sa présence au Conseil de sécurité pour accélérer la formation d'un consensus autour de cette idée. Finalement, ses efforts ont abouti à l'insertion du paragraphe 8 de la résolution 1756, adoptée par le Conseil de sécurité le 15 mai 2007. Ce paragraphe « encourage le gouvernement de la RDC et les principaux partenaires de la RDC à mettre en place un arrangement efficace pour une consultation régulière permettant un dialogue politique, en vue de favoriser la compréhension par les partenaires clefs des objectifs et des initiatives du gouvernement, le maintien de l'engagement international et une action concertée des partenaires internationaux du pays pour prévenir les crises ou y répondre »²⁶.

²⁶ LIEGEOIS Michel, « Acteurs et enjeux du processus de décentralisation », dans TREFON Théodore (dir), Réforme au Congo (RDC). Attentes et désillusions, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 79.

2 – La construction par certaines organisations internationales

C'est surtout les organisations internationales qui ont mis au point des dispositions et des instruments de promotion et de sauvegarde de la démocratie en Afrique subsaharienne. Ces instruments renforcent le caractère intangible des constitutions nationales et prévoient des sanctions en cas de non-respect. Ce constitutionnalisme transnational est renforcé par l'adhésion des Etats aux regroupements régionaux et dont les différentes chartes constitutives font de la démocratie, des droits de l'Homme et de la bonne gouvernance, des principes fondamentaux auxquels les législations nationales doivent s'adapter. Certains de ces regroupements ont conduit aussi à la mise en place des juridictions chargées au niveau régional de la justiciabilité de la mise en œuvre de ces instruments. La cible privilégiée de ces instruments est le « changement anti-constitutionnel ». La plupart de ces organisations internationales, notamment l'Union Africaine (UA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Européenne (UE), se sont d'ailleurs impliquées dans la question constitutionnelle en adoptant des instruments similaires à la Déclaration de Bamako et qui interdisent et sanctionnent les changements anticonstitutionnels plaçant ainsi la Constitution au rang de facteur déterminant de la vie démocratique. Les Etats africains au Sud du Sahara, dans leur grande majorité, ont ratifié ces différents instruments juridiques relatifs à la démocratie et à l'Etat de droit.

a – Les actions des organisations internationales africaines

L'UA, la CEDEAO et la Communauté de Développement pour l'Afrique Australe (SADC), sont les principales organisations internationales africaines qui ont mené des actions en faveur de la construction des normes de gouvernance démocratique.

Au niveau régional, la gouvernance démocratique conçue comme un préalable à la Renaissance africaine, deviendra également un objectif et un principe de l'UA créée en 2000 sur les fondements de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). L'un des objectifs fondamentaux de la nouvelle organisation est d'encourager la démocratie dans ses Etats membres. Son Acte constitutif vise « à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme et des peuples, à consolider les institutions et la culture démocratiques, à promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit ». En 2007 à Addis-Abeba

est adoptée par les Etats africains, la Charte africaine des droits de l'Homme, de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance qui illustre que l'organisation des élections démocratiques est l'un des fondements de la coopération entre les Etats membres de l'UA. C'est aussi dans cette perspective que, compte tenu de la persistance des changements anti-constitutionnels sur le continent africain, elle a décidé en décembre 2009, de renforcer la Déclaration de Lomé (2000) par de nouvelles dispositions plus contraignantes vis-à-vis des auteurs de ces changements, conformément aux conclusions de la Retraite du Conseil de paix et de sécurité tenue à Ezulwini (Swaziland 17-19 décembre 2009), telles qu'adoptées lors de la 213^e réunion du Conseil (22 décembre 2009)²⁷. La gouvernance démocratique a du reste été reprise dans plusieurs résolutions et déclarations ainsi que dans le cadre des initiatives telles que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et le Mécanisme Africain d'Evaluation par les pairs (MAEP). Des mécanismes institutionnels ont été mis en place pour promouvoir cette gouvernance démocratique en Afrique²⁸. Il en est aussi de la SADC.

En 2004, le Secrétariat de cette organisation a adopté un texte sur les principes et orientations régissant les élections démocratiques, qui détermine les droits et responsabilités des observateurs de la SADC et des Etats. Ces derniers doivent garantir les droits civils et politiques, un environnement favorable à la tenue d'élections ainsi que l'inclusion des femmes, des jeunes et des handicapés. En 2005, une Conférence sur le bilan des normes et critères électoraux dans la région de la SADC a permis d'aborder les éléments émergents dans le domaine électoral : l'égalité de participation des hommes et des femmes, la démocratie intra-partis politiques, la gestion des différends, l'élaboration du système

²⁷ Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, Bamako, 10 ans après, 2000-2010, Organisation Internationale de la Francophonie, p. 13.

²⁸ MANGU MBATA André et AONON Aimé, « Arrangements institutionnels de gouvernance démocratique et culture institutionnelle en Afrique », dans GREGOIRE Luc-Joel, KANE Abdoulaye Racine, KACOU Albéric (dir), L'Afrique et les défis de la gouvernance, Paris, Maisonneuve & Larose, 2008, p.82.

électoral, la méthodologie et les responsabilités des observateurs électoraux²⁹.

En ce qui concerne la CEDEAO, en 2001, les Etats membres ont signé à Dakar, le Protocole ASP/1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance, additionnel au Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité. Pour enrayer le caractère conflictuel des élections, cette organisation a prévu dans ce Protocole qu'aucune réforme substantielle de la loi électorale (en ses dispositions constitutionnelles, législatives ou réglementaires) ne doit intervenir dans les six mois précédant l'élection sans le consentement d'une large majorité des acteurs politiques, c'est-à-dire sans consensus. Ce document juridique, par les principes et valeurs qu'il consacre, est une « constitution régionale »³⁰.

b – Les actions des organisations internationales extra-africaines

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Commonwealth et l'UE, sont des organisations internationales extra-africaines qui ont construit certaines normes transnationales de la gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne.

Depuis 1992 en effet, l'OIF apporte une aide multiforme à ses Etats membres en vue de l'organisation d'élections libres, fiables et transparentes, facteur de paix sociale et de développement économique. L'adoption de la Déclaration de Bamako sur la démocratie qui fournit un cadre juridique et politique de l'engagement des pays membres de tenir des élections libres, transparentes et fiables³¹. Selon cette Déclaration, les participants à la Conférence de Bamako ont pris l'engagement de renforcer les capacités des institutions de l'Etat de droit, d'encourager le renouveau de l'institution parlementaire, d'assurer l'indépendance de la magistrature, de mettre en œuvre le principe de transparence comme règle de fonctionnement des institutions, de soutenir l'action des institutions mises en place dans le cadre de l'intégration

²⁹ MANGU MBATA (A) et AONON (A), op. cit., p. 68.

³⁰ FALL Ismaïla Madior, « Les constitutions africaines et les transitions démocratiques », dans LOADA Augustin, WHEATLEY Jonathan, Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest : processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 139.

³¹ Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie..., op. cit., p. 69.

et de la coopération régionales, de manière à faire émerger, à ce niveau, une conscience citoyenne tournée vers le développement, le progrès et la solidarité, etc...³².

Le Commonwealth, à travers la Déclaration des chefs de gouvernement de cette organisation, en 1991, conditionne son aide à la « good governance ». Cette Déclaration constitue la base de l'affirmation des « valeurs politiques fondamentales par les membres du Commonwealth, notamment la *rule of law*, la démocratie pluraliste et les droits fondamentaux de la personne. Selon ces valeurs, le régime démocratique commande le respect des droits des personnes, droits qui président au développement fondé sur une économie de marché libre et sur la liberté individuelle.

Ainsi donc, le Commonwealth et la Francophonie participent en Afrique subsaharienne, à l'actualisation des obligations démocratiques et l'Etat bénéficiaire, obligations qui consistent à organiser des élections conformes aux usages établis et reconnus par les sociétés démocratiques pour désigner les responsables chargés de mener à bonne exécution les plans d'ajustement structurels et de gérer toute aide future. Pour ces raisons, ils ont l'un et l'autre mis sur pied un cadre de coopération juridique et judiciaire pour conjuguer droit et développement et établir un Etat de droit. Ils ont beaucoup investi intellectuellement et matériellement en faveur des organismes locaux dans les Etats bénéficiaires, cela dans les domaines suivants : le système électoral et l'organisation des élections, le système législatif, la rédaction des lois et des textes constitutionnels, le système parlementaire, ses procédures et ses outils d'information, les ministères de la justice, leur organisation et leur documentaire ; l'application des lois et le système correctionnel, la mise sur pied d'organismes statutaires pour la protection des droits et libertés de la personne ; la mise en œuvre des conventions internationales, y compris la rédaction et l'application des lois pertinentes à celles-ci, et la préparation des rapports à l'intention des instances internationales³³.

³² Pour plus de détails sur cette Déclaration, voir Déclaration de Bamako site internet : <https://www.francophonie.org/Declaration-de-Bamako.html>, consulté le 29/05/2023.

³³ MUKONDE MUSULAY Pascal, Démocratie électorale en Afrique subsaharienne. Entre droit, pouvoir et argent, globethics.net African Law n°4, Genève, 2016, p. 73-74.

En ce qui concerne l'UE, son appui aux processus de démocratisation et de promotion de la bonne gouvernance en Afrique fait partie des priorités de sa politique extérieure depuis plusieurs années. Sur le plan normatif, nous pouvons citer l'Accord de partenariat de Cotonou signé en juin 2000. Son article 9 porte sur trois éléments essentiels du partenariat, à savoir « le respect des droits de l'Homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit » et un élément fondamental, « la bonne gestion des affaires publiques ». Ces quatre éléments sont censés inspirer les politiques internes et internationales des parties. Dans cette perspective, le partenariat ACP-UE « soutient activement la promotion des droits de l'Homme, les processus de démocratisation, la consolidation de l'Etat de droit et la bonne gestion des affaires publiques »³⁴.

B – La construction des normes nationales conduisant au constitutionnalisme national et à la décentralisation

Les partenaires internationaux participent également à la construction des normes constitutionnelles et celles relatives à la décentralisation.

1 – La construction des normes constitutionnelles

Certains acteurs internationaux construisent les normes constitutionnelles qui conduisent au constitutionnalisme national à travers l'assistance technique. A cet effet, certains Etats et organisations internationales assistent la plupart des Etats africains au Sud du Sahara sur le plan technique en matière de construction des normes démocratiques. Ainsi, l'UE procède à l'assistance technique qui vise le renforcement des capacités des institutions électorales nationales, avec une attention particulière sur l'exercice de la liberté de la presse en période électorale, en général, et sur les médias en particulier³⁵.

L'OIF quant à elle, a mis des experts constitutionnels à la disposition de la RCA en 2005, des Comores et de la RDC en 2006 ainsi que du Togo en 2007. Ce type d'intervention sous forme d'expertise constitutionnelle, constitue une part majeure de la

³⁴ SEBAHARA Pamphile, La politique extérieure de l'Union Européenne et la gouvernance démocratique en Afrique : défis et options, Note d'analyse du GRIP, 30 novembre 2010.

³⁵ Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie..., op. cit., p. 66.

spécificité francophone au regard de la pratique des autres organisations internationales dont les actions tendent, en général, au renforcement matériel et/ou logistique des acteurs ou des institutions impliquées dans le processus électoral³⁶. De nos jours, l'ONU concentre ses efforts dans le domaine des élections sur la fourniture de l'assistance technique dont les Etats membres ont besoin pour mettre en place des systèmes électoraux nationaux crédibles et viables. Plusieurs pays africains au Sud du Sahara ont demandé et obtenu une assistance électorale de la part de l'organisation mondiale depuis 1991, notamment sous la forme de services de conseil, de soutien logistique, de formations, d'éducation civique, d'appui informatique ou de déploiement d'observateurs temporaires. La Banque mondiale a, pour sa part, parrainé le processus d'élaboration et d'adoption de dispositifs fondamentaux en RDC, en particulier un code des investissements, un code minier et un code forestier³⁷.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) quant à lui, qui est le principal organe d'exécution des Nations Unies en matière d'appui aux élections, notamment pour soutenir le développement des institutions électORAles et des processus juridiques, a apporté un appui au Niger, au Conseil Consultatif National (CCN) au sein duquel siégeaient les partis politiques, les associations, des personnalités reconnues pour leur compétence et leur sagesse. Cette organisation a recruté un consultant international assisté par un consultant national pour accompagner tout le processus de discussion et d'amendement du projet de Constitution pendant l'élaboration de la Constitution après le coup d'Etat du commandant Salou Djibo³⁸.

En ce qui concerne les Etats et plus particulièrement la France, les nouvelles constitutions dans la plupart des pays africains francophones sont élaborées parfois avec l'expertise de ses juristes,

³⁶ Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie..., op. cit., p. 70.

³⁷ DE VILLIERS Gauthier, « Pouvoirs et impuissance d'un régime de semi-tutelle », dans TREFON (T), op. cit., p. 232.

³⁸ TIDJANI ALOU Mahamane, « Les modalités de la transition démocratique et les processus d'élaboration des constitutions », dans LOADA Augustin, WHEATLEY Jonathan, Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest : processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 94.

souvent sur les patrons de la Ve République³⁹. Car, ces experts « se sont le plus souvent contentés de reproduire, dans ses éléments essentiels, la Constitution de la V^e République moyennant quelques aménagements mineurs »⁴⁰. En matière d'assistance technique par exemple, la Guinée a bénéficié de la présence de six experts techniques internationaux et d'un volontaire, positionnés au sein des ministères ou institutions compétents dans chacun des secteurs d'intervention de la coopération française⁴¹.

Cette assistance juridique qui se résume en l'expertise étrangère dans l'élaboration des codes et des constitutions, permet de s'assurer que les normes électorales et autres répondent aux standards internationaux. Elle est surtout la manifestation de l'intérêt que la communauté internationale porte à la tenue des élections libres s'insérant dans le développement démocratique, notamment le respect des droits de l'Homme et la primauté du droit.

2 – La construction des normes sur la décentralisation

Les partenaires internationaux apportent également un appui technique dans le cadre de la construction des normes sur la décentralisation dans certains pays africains au Sud du Sahara.

Ainsi au Cameroun, c'est sous la houlette du PNUD, qu'a été mis en place un Comité technique sectoriel de la décentralisation dans le cadre de son Programme National de Gouvernance conclu avec les autorités de régulation. La Banque Mondiale et d'autres bailleurs de fonds, ont apporté leur appui en expertise et en financement, à l'élaboration de la « Déclaration de stratégie urbaine du Gouvernement » dont l'une des orientations porte sur la démocratie participative. Cette Déclaration est conçue comme cadre de référence commun à tous les acteurs urbains.

³⁹ BOLLE Stéphane, La conditionnalité démocratique dans la politique africaine de la France, p. 6, site internet afrilex.u-bordeaux4.fr/sites/afrilex/IMG/pdf/2dos3bolle.pdf, consulté le 29/05/2023.

⁴⁰ TIDJANI ALOU (M), op. cit., p. 83.

⁴¹ DIALLO (Y.M.), Les enjeux de l'assistance technique française en Afrique subsaharienne : le cas d'Adetef, Master Relations Internationales et Actions à l'étranger, Université de Paris 1, 2006, p. 35.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil mis en place par le Gouvernement camerounais avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural. L'objectif de développement de ce programme est d'améliorer l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, hydraulique, électricité, etc...) dans les communes cibles et d'apporter un appui au processus de décentralisation en cours. Les sources du PNDP sont : le gouvernement camerounais, les fonds de la remise de la dette bilatérale et multilatérale, la Banque Mondiale à travers le Crédit IDA Cr-4593 CM. Sous le chapitre du renforcement des capacités, le PNDP renforce l'institution communale à travers : l'appui à la préparation des projets de textes. C'est à ce titre que trois projets de textes élaborés avec le concours du PNDP ont abouti à la prise de la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées, la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale et l'arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les emplois types communaux.

En RDC qui est un Etat fragile et tenu à bout de bras par la communauté internationale, le processus de décentralisation a bénéficié de l'appui de l'UE, de la Banque Mondiale et du PNUD. Cet appui a été décisif non seulement en termes d'apport d'expertise juridique et financière, mais aussi et surtout dans l'accompagnement du processus politique qui a abouti au Forum national sur la décentralisation, en octobre 2007⁴².

Dans l'ensemble, les partenaires internationaux participent à la définition de la gouvernance urbaine en mettant surtout leur savoir-faire administratif et technique au service de l'Etat ou des villes pour l'élaboration des politiques locales, la définition des stratégies et la mise en place des procédures adaptées. Tout compte fait, les actions et interactions des partenaires internationaux en faveur de la construction des normes dans la gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne, sont motivées par divers enjeux et produisent plusieurs effets.

⁴² LIEGEOIS (M.), « Acteurs et enjeux du processus de décentralisation », dans TREFON (T), op. cit., p. 78.

II – LES ENJEUX ET EFFETS DE LA CONSTRUCTION DES NORMES DANS LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les partenaires internationaux apportent incontestablement une contribution à la gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne. Ce qui démontre leur capacité d'influencer le jeu démocratique dans cette région du continent par leur participation dans les procédures d'élaboration des normes de cette gouvernance qui produit plusieurs effets. Leurs actions et interactions s'inscrivent ainsi dans un jeu d'échanges gagnant. Car, ils agissent dans un contexte d'interdépendance stratégique⁴³ où ils sont des acteurs stratégiques, c'est-à-dire « des acteurs empiriques dont les comportements sont l'expression d'intentions, de réflexions, d'anticipations et de calculs et ne sont en aucun cas entièrement explicables par des éléments antérieurs »⁴⁴. Ce qui signifie que la participation des partenaires internationaux à la construction des normes de la gouvernance démocratique recouvre divers enjeux (spécifiques ou collectifs) qui structurent leurs interactions. L'appréhension de ces enjeux nécessite une compréhension explicative, c'est-à-dire la détermination par interprétation de la motivation, du « sens visé » par les différents partenaires⁴⁵.

A – Les enjeux de la construction des normes

Ces enjeux sont collectifs et spécifiques à chaque partenaire international.

1 – Les enjeux collectifs

Selon Joanne Pontbriand, les entrepreneurs de normes sont motivés par l'altruisme, l'empathie et l'engagement⁴⁶. C'est ce qui semble transparaître également des actions des partenaires internationaux en Afrique subsaharienne.

⁴³ - Pour plus de détails sur cette notion, voir ERHARD (F), op. cit., p. 25.

⁴⁴ - ERHARD (F), op. cit., p. 203.

⁴⁵ - Pour plus de détails sur la méthode compréhensive, voir WEBER Max, *Economie et société* 1. Les catégories de la sociologie, Paris, Plon, 1995, p. 28-52.

⁴⁶ PONTBRIAND (J), op. cit., p. 30.

Au début de la décennie 90 en effet, les politiques d'ajustement structurel imposées aux Etats africains par les bailleurs de fonds ont échoué comme le décrit avec beaucoup de pertinence M'baya Kankwenda dans son article précité⁴⁷. Même le Président de la Commission de développement du Parlement européen reconnaît cet échec du PAS : « les critères de l'ajustement structurel de Bretton Woods sont parfaits pour la Suède mais complètement aberrants pour un pays comme la Zambie ou le Mozambique. Je l'ai dit publiquement à l'Assemblée Paritaire à Kampala : arrêtons le massacre (...), il n'y a pas un pays où cela a été réussi, pourquoi ? Les statistiques montrent que ces dix dernières années, il y a eu un transfert de capitaux permanent des pays les plus pauvres du monde vers les plus riches »⁴⁸. La France abonde dans le même sens. Car, son Ministère des Affaires Etrangères fait observer en 2006 que « depuis une quinzaine d'années, la gouvernance est au cœur des problématiques du développement. Cette préoccupation s'est manifestée notamment après le constat des revers connus par la première génération des plans d'ajustement structurel qui a mis en évidence l'importance des institutions et de leur environnement dans les politiques de réformes économiques. L'attention s'est alors essentiellement portée sur la « bonne gouvernance » comme instrument permettant de conduire les réformes, notamment économiques, dans des conditions de stabilité politique »⁴⁹.

⁴⁷ Selon cet auteur, « les résultats ont été médiocres sinon désastreux : la croissance n'a cessé de régresser, les équilibres financiers sont restés fragiles, les mouvements nets de capitaux se font au détriment de l'Afrique, le secteur privé local reste minable, le chômage et la pauvreté se sont amplifiés, le déficit alimentaire s'est accru, le taux d'inflation a grimpé avec la politique de vérité des prix, le taux de scolarisation a baissé et la mortalité infantile a augmenté, les grandes endémies sont revenues, (trypanosomiase, paludisme, etc.), l'Etat étant soumis à une discipline budgétaire de remboursement de la dette. Alors que le crédo était celui du « tout marché », les mesures mises en œuvre contribuaient au contraire à réduire la demande populaire et donc à rétrécir les marchés nationaux des biens et services de consommation de masse. Ce qui contribuait, non à relancer l'appareil de production, mais à le liquider », M'BAYA Kankwenda, op. cit., p. 71.

⁴⁸ Cité par M'BAYA (K), op. cit., p. 71.

⁴⁹ Stratégie gouvernance de la coopération française, Ministère des Affaires Etrangères, 2006, p. 3.

Sans résoudre le problème de la crise ne fût-ce qu'en sa dimension économique, l'ajustement, en tant que solution des bailleurs de fonds, a eu comme effets d'un côté l'appauvrissement des populations et des Etats, et de l'autre l'afflux des capitaux dans les Etats donateurs. Ce faisant, l'ajustement exacerbait les contradictions sociales du modèle d'accumulation en place, dont la crise ne permettait plus facilement aux classes dirigeantes de distribuer les prébendes et autres rentes à leurs clients politiques⁵⁰. Si pour les populations, l'ajustement était une pilule amère, la classe politique continuait à mener son même train de vie. Ce qui a contribué à l'isoler davantage et à créer des tensions sociales. Nombre de dirigeants africains avaient fini par le comprendre. Ainsi, dès 1986, Mobutu qui pendant deux ans avait reçu les félicitations du FMI du fait que son gouvernement avait respecté constamment les critères de performance de cette institution, a fini par se révolter en affirmant qu'il avait un contrat autrement plus important pour lui, c'était celui avec son peuple. Car, on ne mange pas les fleurs et les félicitations du FMI et de la Banque Mondiale. De même, Omar Bongo à qui les institutions de Brettons Woods demandaient une deuxième opération de réduction des salaires, s'est révolté à son tour en début 1990, estimant que ces « gens-là » voulaient sa mort⁵¹.

Après ce constat d'échec du PAS, la mise en œuvre d'une coopération efficace, économe et éthique avec l'Afrique⁵², amène les bailleurs de fonds à exiger de leurs partenaires, la gouvernance démocratique. La gouvernance devenant ainsi une valeur normative puisqu'elle consiste à mettre en pratique un bon gouvernement⁵³. Car, la notion de gouvernance est utilisée par les institutions financières internationales pour justifier leurs conditionnalités politiques dans les Etats jugés inaptes à gérer convenablement les crédits accordés⁵⁴. La reconnaissance du pluralisme politique

⁵⁰ M'BAYA (K), op. cit., p. 72.

⁵¹ Ibid., p. 72.

⁵² BOLLE (S), op. cit., p. 1.

⁵³ BRATTON (M.), ROTHCHILD (D.), op. cit., p. 380.

⁵⁴ SMOUTS (M-C.), « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°155, mars 1998, p. 85.

permettait ainsi de soulever le « couvercle d'une marmite en ébullition » pour faire passer l'air et contenir l'explosion probable. C'est pourquoi les tenants de l'ajustement l'ont présenté comme une nouvelle conditionnalité à leur aide. On comprend pourquoi au mois d'avril 1990, le Directeur du FMI a considéré la démocratie comme le système le mieux adapté à l'économie de marché et le plus susceptible de faciliter l'ajustement structurel.

Ainsi, pour satisfaire en même temps les impératifs de l'ajustement et les contraintes politiques de la démocratisation, il y a une nouvelle prémisse selon laquelle la démocratie peut légitimer un ensemble de politiques. Elle est susceptible également d'améliorer la gouvernance, ce qui accroîtrait la capacité de l'Etat à mettre en œuvre les PAS. Cette idée est bien partagée par la Banque Mondiale⁵⁵ qui semble admettre l'argument selon lequel les régimes démocratiques peuvent présenter des avantages quant à l'équité et à la croissance à long terme, par rapport aux régimes autoritaires⁵⁶.

Toute la communauté internationale semble partager le même principe comme laisse deviner cette déclaration d'Edouard Balladur en 1993 : « seuls les pays qui auront engagé avec courage une indispensable politique de redressement pourront désormais compter avec le soutien durable de la France, mais aussi de la

⁵⁵ Elle l'exprime come suit : « les démocraties, au contraire, pourraient faciliter la réforme de plusieurs manières. L'équilibre des pouvoirs politiques, la liberté de presse et un débat franc sur les avantages et coûts des politiques gouvernementales donnent un enjeu public plus important à la réforme. La nécessité de donner de bons résultats pour être élu aiderait plutôt qu'elle n'entraverait les mutations économiques car elle accroît les motivations du gouvernement à donner des résultats satisfaisants et met un terme au comportement prédateur », cité par MKANDAWIRE (T), op. cit., p. 93.

⁵⁶ « ... il semble qu'il y ait des liens positifs entre les caractéristiques des systèmes démocratiques et les aspects généraux du développement et du bien-être social. La littérature empirique sur la relation entre performances économiques et systèmes politiques établit, par ailleurs, qu'en développant les ressources humaines, notamment en investissant dans l'éducation, des pays ont réussi à renforcer la base de régimes d'ouverture. Certaines études suggèrent que pour un niveau donné de revenus, l'amélioration des indicateurs sociaux est associée à la liberté », cité par MKANDAWIRE (T), op. cit., p. 94.

communauté internationale »⁵⁷. La gouvernance démocratique assure donc la cohésion des donateurs d'aide et devient de ce fait, la pierre angulaire de la coopération internationale en Afrique subsaharienne. Elle est également une priorité de l'agenda international pour le développement et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement⁵⁸.

En dehors de la recherche de l'efficacité, les partenaires internationaux, en construisant les normes de la gouvernance démocratique, contribuent à l'expansion de l'idéologie libérale après que l'effondrement des régimes communistes eut entraîné celui des théories dont ils se réclamaient. La démocratie libérale devient donc un « nouveau standard de civilisation »⁵⁹. Ce qui contribue à un changement dans la politique mondiale qui se produit selon les constructivistes « lorsque les acteurs, par leurs pratiques, changent les règles et les normes constitutives de l'interaction internationale »⁶⁰.

En effet, la conditionnalité démocratique prend corps au sein d'accords de coopération favorisant la « bonne gouvernance » en termes de libéralisation de l'économie des Etats partenaires. On invite les Etats tiers à faire rapidement une transition vers l'économie de marché et à déréglementer afin de permettre le plus possible les investissements étrangers. Ces propos de l'ambassadrice F. Collet le confirment parfaitement : « ces objectifs ou cette vision ne sont pas seulement un impératif moral, mais ils sont aussi les meilleurs garants de la stabilité et de la prospérité. Ils apportent des bénéfices à la communauté internationale dans son ensemble, en termes de commerce, de sécurité, d'échanges culturels et humains. En soutenant le processus électoral, l'Union Européenne

⁵⁷ Cité par POUILLAUDE Agnès, « La « bonne » gouvernance, dernier des modèles de développement. Aperçu de la Mauritanie », Document de travail n°37, p. 9.

⁵⁸ KACOU (A.), GREGOIRE (L.J.), « Les dimensions centrales de la gouvernance et les priorités pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement », dans KACOU (A), GREGOIRE (L-J), KANE (AR), op. cit., p. 29.

⁵⁹ BATTISTELLA (D.), Un monde unidimensionnel..., op. cit., p. 109.

⁶⁰ KLOTZ (A.), LYNCH (C.), op. cit., p. 54.

souhaite soutenir le respect des droits de l'Homme et le développement de la démocratie dans le monde »⁶¹.

Qui plus est, ces acteurs participent de l'insertion de l'Afrique dans la dynamique de la mondialisation en cours. Car, « la démocratisation de l'ajustement » qui se fait actuellement en Afrique est sur le plan international, essentiellement de l'adaptation/uniformisation des systèmes politiques à la mondialisation de l'économie. Et la démocratie ne semble acceptée par les puissants que si elle contribue à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et la stabilité. Cette participation au débat sur la régulation de la mondialisation est bien affirmée par la France dès l'introduction de son rapport sur la « Gouvernance démocratique et coopération internationale » : dans un contexte mondial en pleine évolution, l'heure est venue pour la France de donner un contenu enrichi à sa politique de coopération internationale et, au-delà, de contribuer à de nouvelles orientations touchant le développement et la régulation de la mondialisation⁶². Les enjeux ne sont pas seulement collectifs, d'autres sont spécifiques à chaque partenaire international.

2 – Les enjeux spécifiques aux partenaires internationaux

L'appui de divers acteurs internationaux à la construction des normes de la gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne, fait partie des priorités de leur politique étrangère qui n'est rien d'autre que « l'instrument par lequel un Etat tente de façonner son environnement politique international, par lequel il tente d'y préserver les situations qui lui sont favorables et d'y modifier les situations qui lui sont défavorables »⁶³. Etant donné que les politiques extérieures de ces acteurs sont loin d'être identiques, il y a lieu de signaler que leurs enjeux sont également loin d'être toujours semblables.

⁶¹ Allocution de l'ambassadrice Françoise Collet, Chef de la Délégation de l'UE au Bénin, prononcée le 25-01-2011 à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Parakou.

⁶² Rapport du Haut Conseil de la coopération internationale sur « Gouvernance démocratique et coopération internationale », République française, 2002, p. 3.

⁶³ BATTISTELLA (D.), Théories des relations internationales, Paris, PFNSP, 2009, p. 359.

D'importants groupes d'intérêts économiques privés étroitement liés aux pratiques du passé, sont naturellement circonspects par rapport à la nouvelle vague démocratique. Ces groupes peuvent jouir de suffisamment de soutien ou d'influence politique pour pouvoir exercer des pressions sur leurs gouvernements afin de les amener à réduire l'ardeur de leur engagement à la démocratisation. Le cas de la France au Gabon, au Congo et au Cameroun, est révélateur de ce phénomène. Il semble en effet qu'Elf-Aquitaine, une compagnie pétrolière française, ait été impliquée dans la disparition de plusieurs milliards de dollars de recettes pétrolières dans ces pays où les mouvements d'opposition ont toujours réclamé une vérification des comptes de la compagnie. Cette éventualité a dû donner des sueurs froides aux groupes d'intérêt français et expliquerait l'option de la France pour un changement symbolique prolongeant les processus de démocratisation ou le maintien pur et simple du statu quo⁶⁴.

Au niveau des acteurs eux-mêmes, les retombées économiques ne sont pas négligeables. Par exemple, la rémunération de l'assistance technique. Aussi, la construction et la mise en pratique des principes démocratiques par les dirigeants africains, contribue à l'aménagement d'un environnement économique favorable aux investisseurs des partenaires de la gouvernance démocratique en Afrique. Ainsi, lors de la cérémonie de signature de la convention destinée à la modernisation de l'Administration territoriale et à l'appui aux collectivités territoriales décentralisées, le Ministre français à la Coopération et à la Francophonie, Jean Marie Bockel a donné l'une des raisons de l'action de son pays au Cameroun en déclarant que « la France s'est engagée depuis longtemps aux côtés des efforts du gouvernement pour améliorer la gouvernance élément de crédibilité économique pour les investisseurs ». L'on a d'ailleurs appris au cours de cette cérémonie que les investisseurs français souhaitaient davantage s'établir au Cameroun.

Ensuite, le transfert des modèles institutionnels constitue un autre enjeu. Pour assurer la construction des normes de la gouvernance démocratique, certains partenaires internationaux ont accru leur offre de coopération institutionnelle en Afrique au Sud

⁶⁴ MKANDAWIRE (T), op. cit., p. 90.

du Sahara. Dans cette perspective, la Banque Mondiale et la France par exemple, ont développé leur assistance dans le domaine institutionnel à travers deux approches différentes : d'un côté la promotion de la bonne gouvernance et de l'autre, l'appui à l'Etat de droit et au développement institutionnel. En fait, ces deux concepts opératoires, loin de s'opposer, se rejoignent et poursuivent en théorie les mêmes buts : accroître les capacités des administrations à gérer et à produire le développement et élargir le champ des libertés individuelles et collectives des citoyens. Pour mieux coordonner les actions d'accompagnement des processus démocratiques et de restructuration des Etats francophones, le Ministère français de la Coopération s'est doté en 1993, d'une sous-direction du développement institutionnel, structurée en deux bureaux, l'un chargé de la ville et de la décentralisation, et l'autre de l'Etat de droit et des libertés. Pour la France donc, le développement institutionnel passe aussi par l'appui à la décentralisation. Cette coopération institutionnelle internationale permet également aux bailleurs de fonds exportateurs de technologies institutionnelles, de diffuser ou de sauvegarder leur influence politique ou culturelle⁶⁵. Elle est un prétexte pour certains d'entre eux, surtout ceux qui sont confrontés à la rigueur et aux contraintes de la réduction des déficits, de justifier auprès de leurs opinions publiques, le maintien à un niveau élevé de l'aide publique. L'enjeu principal étant variable en fonction des acteurs. Pour la Banque Mondiale, l'enjeu central et clairement énoncé est que la « bonne gouvernance est une condition du développement des marchés qui constitue l'un des axes forts de la lutte contre la pauvreté »⁶⁶. Pour l'UE, c'est une condition du développement durable alors que le PNUD met l'accent sur la démocratie et les droits de l'Homme et est rejoint sur ce point par les bailleurs scandinaves⁶⁷.

⁶⁵ Pour plus de détails sur ce point, voir LOADA (A.), « Les fortunes d'un concept anglo-saxon en Afrique francophone : la réception du concept de « good governance », CEAN, GRAF, Bordeaux, 1997, pp. 9-12.

⁶⁶ Rapport du Haut Conseil de la coopération internationale sur « Gouvernance démocratique et coopération internationale », République française, 2002, p. 7.

⁶⁷ Ibid., p. 7.

La participation à la construction des normes de la gouvernance démocratique s'explique aussi par la nécessité d'exercer un pouvoir d'influence à travers l'aide multiforme accordée par les partenaires internationaux. Car, l'aide ainsi conçue est avant tout une « relation asymétrique de pouvoir » : celui qui aide cherche à agir sur quelque chose qui est définie par lui comme un problème, selon ses perspectives de renforcement de son pouvoir⁶⁸ étant donné que « celui qui contrôle une ou des ressources dispose d'un pouvoir »⁶⁹.

Enfin, dans le contexte de concurrence accrue actuelle entre les puissances en Afrique⁷⁰, la construction des normes de la gouvernance démocratique demeure une stratégie pour les partenaires traditionnels de l'Afrique subsaharienne comme la France et l'UE, de conservation d'une influence significative sur les pays au Sud du Sahara vers lesquels lorgnent des puissances concurrentes comme la Chine, les Etats-Unis et la Russie. Pour la France qui érige la coopération en axe de politique étrangère avec l'ambition d'y trouver les moyens du rayonnement qu'elle a perdus avec la décolonisation⁷¹, les autorités reconnaissent le recul de l'influence en Afrique⁷². En soutenant le processus de démocratisation, elle veut « refonder de façon durable la relation unique qui la lie avec l'Afrique »⁷³. La géopolitique africaine explique donc dans une large mesure, les limites de la « prime à la démocratie » promise en 1990⁷⁴.

⁶⁸ BANGOURA Dominique, Les effets pervers de l'aide, dans *Géopolitique* n°9, janvier 2003, p. 99.

⁶⁹ MOREAU DEFARGES Philippe, *Relations Internationales*, 2. Questions mondiales, Paris, Seuil, 1997, p. 203.

⁷⁰ Lire à ce propos POKAM Hilaire de Pince, *Le multilatéralisme franco-africain à l'épreuve des puissances*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 333-397.

⁷¹ TSHIYEMBE Mwayila, *La politique étrangère des grandes puissances*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 217.

⁷² « Alors que notre pays s'engageait progressivement dans un processus de retrait de la gestion des conflits africains au profit d'autres acteurs internationaux, dont l'Union européenne, il a, dans le temps, enregistré un recul de son influence propre sur le continent. Ce recul n'est pas uniquement matériel, dénombrable en argent, troupes, enseignants ou migrants, il est aussi immatériel, il est aussi symbolique, politique et culturel », Assemblée Nationale, *Rapport d'information sur « la politique de la France en Afrique »*, juillet 2007, p. 6.

⁷³ Ibid., p. 78.

⁷⁴ BOLLE (S), op. cit., p. 8.

B – Les effets de la construction des normes

La participation à la construction des normes de la gouvernance démocratique produit des effets tant sur les Etats africains au Sud du Sahara que sur leurs partenaires internationaux.

1 – Effets sur les Etats africains

La construction des normes de la gouvernance démocratique par les partenaires internationaux construit également les identités et les intérêts des pays africains. Car, comme le postulent Peter Katzenstein et ses co-auteurs, « la structure idéale que constituent les normes partagées non seulement contraint et affecte les comportements des acteurs, mais contribue à constituer les acteurs, façonne leur identité et leurs intérêts, qui ne sont pas déjà donnés là, attendant d'être découverts, mais qui sont construits à travers les interactions sociales »⁷⁵. En ce qui concerne spécifiquement l'identité, il s'agit de l'identité de type « qui renvoie aux éléments corporatifs d'un Etat, sont relatifs à son régime politique, son système économique, etc... »⁷⁶. Le processus par lequel une règle devient partie intégrante de l'identité des acteurs est décrit par Thomas Risse-Kappen et Kathryn Sikking comme un processus de socialisation et d'intériorisation⁷⁷. Ainsi, la dynamique du phénomène des entrepreneurs de normes est un levier pour la socialisation des Etats africains. Ceux-ci sont socialisés pour accepter les nouvelles normes et nouvelles valeurs transmises par les Etats et les organisations internationales. Ceci d'autant plus qu'au sein de la structure internationale, la dynamique des idées et des normes est le moteur de la transformation du système »⁷⁸ selon M. Finnemore et K. Sikking. Ceci crée une dépendance de ces Etats envers leurs partenaires internationaux comme le décrit avec beaucoup de pertinence Jean Dubois de Gaudusson : « sans aboutir à de telles extrémités, les démocraties contemporaines ne sont pas totalement libres de leurs choix, conditionnées qu'elles sont par ce réseau de normes de plus en plus serré et dense élaboré dans le

⁷⁵ BATTISTELLA (D.), *Théories des relations internationales*, op. cit., p. 319.

⁷⁶ Ibid., p. 330.

⁷⁷ BETHOUX Camille, *La promotion des normes internationales des droits humains. Le rôle de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme*, Agence Universitaire de la Francophonie, 2012, p. 24.

⁷⁸ Finnemore et Sikking citées par PONTBRIAND (J), op. cit, p. 27.

cadre des organisations internationales (ONU), régionales (UA, CEDEAO) ou spécialisées (OIF) »⁷⁹.

Si les actions des partenaires internationaux contribuent à socialisation de certains Etats en Afrique subsaharienne, elles participent également à leur stabilité. La stabilité s'inscrit dans l'explication libérale du monde qui met en lumière le rôle des normes comme mécanisme régulateur. Les organisations internationales, mais aussi les liens que peuvent tisser entre elles, par le droit, les bureaucraties, sont des gages de stabilité⁸⁰. La pratique de l'assistance électorale s'est révélée efficace au fil du temps. Car, elle a contribué à l'organisation des élections acceptables dans nombre d'Etats en Afrique subsaharienne à l'exception de quelques-uns encore jaloux de leur souveraineté. Elle a contribué à créer des conditions juridiques et politiques nécessaires pour instaurer la confiance, la paix et la stabilité nationale dans certains pays en proie à l'insécurité à l'instar de la RCA et de la RDC⁸¹.

2 – Effets sur les partenaires internationaux

Les partenaires internationaux, en participant à la construction des normes de la gouvernance démocratique, construisent en même temps leur identité de rôle qui « concerne les propriétés qui caractérisent les relations d'un Etat avec les autres Etats, qui le perçoivent comme une puissance hégémonique ou comme un Etat satellite, comme un Etat partisan du statu quo ou comme une puissance insatisfaite »⁸². De plus, plusieurs normes internes sont devenues internationales au travers du travail de ces entrepreneurs de normes en Afrique au Sud du Sahara. On pourrait comparer ces derniers à des architectes et des créateurs de significations et de représentations⁸³. Ce qui les érige en puissances

⁷⁹ DE GAUDUSSON Jean Dubois, « Le mimétisme postcolonial, et après ? », dans Pouvoirs-129-2009, p. 52.

⁸⁰ COLONOMOS Ariel, « Ethique et théories des relations internationales », dans JEANGENE VILMER Jean-Baptiste et CHUNG Ryoa (dir), Ethique des relations internationales, , Paris, PUF, 2013, p. 45.

⁸¹ Pour plus de détails sur la stabilité par la démocratie en Afrique, lire par exemple : La stabilisation démocratique : une solution à la consolidation de la paix, Actes du 4^e symposium annuel, Gorée Institute, 2015.

⁸² BATTISTELLA (D.), Théories des relations internationales, , op. cit., p. 331.

⁸³ PONTBRIAND (J), op. cit., p. 29.

normatives⁸⁴. Car, « les démocraties établies profitent de la fenêtre d'opportunité qui leur est offerte par leur victoire lors de la guerre froide pour faire de la démocratie libérale de marché « le standard fondamental de la légitimité politique »⁸⁵.

En effet, l'ambition des puissances occidentales et surtout européennes, est l'inculcation progressive à l'ensemble des entités non européennes, des systèmes de valeurs européennes. Car, « ce sont les puissances prédominantes successives qui, suite aux cycles de grandes guerres qui leur ont permis d'accéder à la prépondérance, sont à l'origine de la proposition et de la diffusion des normes de comportement adéquat, de la création et du maintien des institutions de régulation des relations, des limites et des conditions d'application de ces normes et institutions »⁸⁶. Les Etats-Unis se retrouvent aujourd'hui dans la position des puissances précitées et la société internationale telle qu'elle existe de nos jours, reflète les valeurs de leur internationalisme libéral. Ils assument, à la manière des puissances du passé, le leadership normatif⁸⁷. Acceptés au sein de la société internationale dès leur indépendance, ils deviennent une puissance normative dès leur entrée dans la première guerre mondiale, ils font partie des vainqueurs et inspirent les règlements organisant l'après-guerre⁸⁸.

Les Etats-Unis, premier Etat démocratique du monde moderne dont l'identité nationale est inséparable de la défense des valeurs libérales et démocratiques, ont tout intérêt à voir se développer un environnement global favorable à la démocratie⁸⁹. C'est la raison pour laquelle cet Etat fut le premier à inscrire la défense de la démocratie dans sa politique étrangère. En effet, la politique étrangère américaine en matière de promotion des droits de l'Homme et de la démocratie, a commencé à changer au début des années 1970. Entre 1973 et 1989, elle allait connaître quatre phases distinctes. Les trois premières concernent les droits de l'Homme tandis que la quatrième phase située entre 1983 et 1984, porte sur la

⁸⁴ BATTISTELLA (D.), *Un monde unidimensionnel...*, op. cit., p. 109.

⁸⁵ Ibid., p. 117.

⁸⁶ Ibid., p. 98.

⁸⁷ Ibid., p. 98.

⁸⁸ Ibid., p. 109.

⁸⁹ HUNTINGTON Samuel P., *Troisième vague. Les démocratisations de la fin du XXème siècle*, Colorado, Nouveaux Horizons, 1996, p. 28.

démocratie. Car, l'administration Reagan se préoccupait de promouvoir le changement démocratique chez les dictateurs, qu'ils soient ou non communistes. La création du Fonds national pour la démocratie symbolisait ce revirement⁹⁰. L'United State International Development (USAID) a également mis clairement l'accent sur tous ses objectifs dans un document de politique générale sur la démocratie et la gouvernance⁹¹.

Il s'instaure dès lors une concurrence larvée entre les exportateurs de technologies juridiques en Afrique subsaharienne comme le décrit Jean Dubois de Gaudusson en ces termes : « il s'est, en effet, développé dans le monde tout un jeu fait d'innombrables échanges, de transferts de technologies juridiques et institutionnelles, de dialogues entre les émetteurs de normes, d'interférences et interactions qui traversent le monde. Ceux-ci forment un ensemble de mouvements qui alimentent à la fois de véritables concurrences entre les systèmes juridiques, comme en atteste l'installation d'un marché mondial du droit et une convergence des droits sans qu'il y ait pour autant uniformisation »⁹².

Pour conclure donc, plusieurs partenaires internationaux sont effectivement engagés, depuis les années 1990, à la construction des normes de la gouvernance démocratique qui est devenue un nouveau référentiel des politiques de développement en Afrique en général et en Afrique subsaharienne en particulier. Leur participation est perceptible à travers la construction des normes internationales ayant abouti au constitutionnalisme transnational et des normes nationales ayant conduit au constitutionnalisme national et à la décentralisation. Cependant, ce partenariat qui est loin d'être neutre, produit divers effets. Ce qui signifie que la participation des partenaires internationaux à la construction des normes de la gouvernance démocratique recouvre divers enjeux (spécifiques ou

⁹⁰ C'est surtout en Amérique latine que les actions des Etats-Unis en faveur de la démocratie sont plus nombreuses. Pour plus de développements sur ce point, voir HUNTINGTON (P.S), op. cit., pp. 90-98.

⁹¹ Ce document est intitulé USAID, Democracy and Governance, Policy Paper, october 1991.

⁹² DE GAUDUSSON (JD), op. cit., p. 52.

collectifs) qui structurent leurs actions et interactions. Elle produit également des effets tant sur les Etats récipiendaires que sur leurs partenaires. Tout compte fait, il ne suffit pas d'édicter des règles pour assurer la tenue d'élections crédibles et d'accroître l'efficacité de la gouvernance démocratique en Afrique subsaharienne. La réussite de cette gouvernance dépend aussi de la volonté des acteurs politiques à intérioriser les normes établies ainsi que la culture démocratique qu'elles sous-tendent, de l'interdépendance entre les acteurs internes et internationaux de la gouvernance, de l'application des principes de la gouvernance et le fait pour les acteurs internationaux d'honorer leurs engagements lorsque les dirigeants africains respectent ces principes.

BIBLIOGRAPHIE

- AKINDES François, Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala, Codesria, 1996.
- Assemblée Nationale, Rapport d'information sur « la politique de la France en Afrique », juillet 2007.
- BANGOURA Dominique, Les effets pervers de l'aide, dans Géopolitique n°9, janvier 2003, pp. 95-100.
- BATTISTELLA Dario, Théories des relations internationales, Paris, PFNSP, 2015.
- BERRAMADANE Abdelkhaleq, « Le discours de La Baule et la politique africaine de la France », dans Revue Juridique et Politique Indépendance et Coopération, n°3, septembre-décembre 1999, pp. 247-268.
- BETHOUX Camille, La promotion des normes internationales des droits humains. Le rôle de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Agence Universitaire de la Francophonie, 2012.
- BIAGOTTI Isabelle, « Discours allemands et conditionnalité démocratique », dans Politique Africaine, n°60, décembre 1995, pp. 19-33.
- BOLLE Stéphane, « La conditionnalité démocratique dans la politique africaine de la France », site internet : www.afrilex.u-bordeaux4.fr/sites/afrilex/IMG/pdf/2dos3bolle.pdf, consulté le 29/05/2023.
- BOURGI Albert, CASTERAN Christian, Le printemps de l'Afrique, Paris, Hachette, 1991.
- BOURMAUD Daniel, La politique en Afrique, Paris, Montchrestien, 1997.
- BROUSSELLE Astrid, CHAMPAGNE François, L'analyse stratégique, modèle d'analyse ou démarche théorique pour l'évaluation de l'implantation ?, :

- site internet www.sqep.ca/archives/.../Présentation%20Astrid.ppt, consulté le 30/05/2023.
- CAROTHERS Thomas, In the name of democracy : US policy towards latin America in the Reagan years, Berkeley, University of California Press, 1991.
- COLONOMOS Ariel, "Ethique et théories des relations internationales", dans JEANGENE VILMER Jean-Baptiste et CHUNG Ryoa (dir), Ethique des relations internationales, Paris, PUF, 2013, pp. 39-61.
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Ehrard, L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 1992.
- DALLOZ Jean-Pascal et QUANTIN Patrick (études réunies et présentées par), Transitions démocratiques africaines, Paris, Karthala, 1997.
- DIAMONDS Larry, Promoting democracy in the 1990s. Actors, instruments, issues and imperatives, Canergie Corporation on Preventing Deadly Conflict, New York, 1995.
- Déclaration de Bamako site internet : <https://www.francophonie.org/Declaration-de-Bamako.html>, consulté le 29/05/2023.
- DE GAUDUSSON Jean Dubois, « Le mimétisme postcolonial, et après ? », dans Pouvoirs-129-2009.
- DE VILLIERS Gauthier, « Pouvoirs et impuissance d'un régime de semi-tutelle », dans TREFON Theodore (dir), Réforme au Congo (RDC). Attentes et désillusions, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 231-242.
- DIALLO (Y.M.), Les enjeux de l'assistance technique française en Afrique subsaharienne : le cas d'Adetef, Master Relations Internationales et Actions à l'étranger, Université de Paris 1, 2006.
- DODZI KOKOROKO, « La démocratie par la société internationale », dans Mélanges Breillat. Les voyages du droit, Paris, L.G.D.J, 2011.
- FALL Ismaïla Madior, « Les constitutions africaines et les transitions démocratiques », dans LOADA Augustin, WHEATLEY Jonathan, Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest : processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 119-148.
- FRIEDBERG Ehrard, Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée, Paris, Seuil 1997.
- GOLDSTEIN Judith, FUKUYAMA Francis, La fin de l'histoire et le dernier homme, Paris, Flammarion, 1992.
- HUNTINGTON Samuel P., Troisième vague. Les démocratisations de la fin du XXème siècle, Colorado, Nouveaux Horizons, 1996.
- HYDEN Goran et BRATTON Michael, Gouverner l'Afrique. Vers un partage des rôles, Colorado, Nouveaux horizons, 1992.
- ISIAH Berlin (dir.), A contre-courant. Essais sur l'histoire des idées, Paris, Albin Michel, 1988.
- JAFFRELOT Christophe (dir.), Démocraties d'ailleurs, Paris, Karthala.

- KAMTO Maurice, Mondialisation et droit », dans L'Afrique face aux défis de la mondialisation, XXème Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernements d'Afrique et de France, Colloque international préparatoire, Actes du Colloque volume II, 2000, pp. 89-102.
- KEOHANE Robert (eds), Ideas and foreign policy : beliefs, institutions and political change, Ithaca, Cornell University Press, , 1993.
- KLOTZ Audie, LYNCH Cecelia, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », dans Critique Internationale, 1999, pp. 51-62.
- La politique étrangère de la France, juin 1990.
- LARRY Diamond, LINZ Juan J., LIPSET SEYMOUR Martin, (textes réunis par), Les pays en développement et l'expérience de la démocratie, Colorado, Lynne Reiner Publishers, 1990.
- La stabilisation démocratique : une solution à la consolidation de la paix, Actes du 4^e symposium annuel, Gorée Institute, 2015.
- LEBRUN Marie-Elisabeth, La conditionnalité démocratique en matière d'aide publique au développement : sa mise en œuvre par l'Union Européenne et ses conséquences, Faculté de Droit, Université de Laval, 2003.
- LIEGEOIS Michel, « Acteurs et enjeux du processus de décentralisation », dans TREFON Théodore (dir), Réforme au Congo (RDC). Attentes et désillusions, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 78-85.
- LOADA Augustin, « Les fortunes d'un concept anglo-saxon en Afrique francophone : la réception du concept de « good governance », CEAN, GRAF, Bordeaux, 1997, pp. 9-12.
- MANGU MBATA André et AONON Aimé, « Arrangements institutionnels de gouvernance démocratique et culture institutionnelle en Afrique », dans GREGOIRE Luc-Joël, KANE Abdoulaye Racine, KACOU Albéric (dir), L'Afrique et les défis de la gouvernance, Paris, Maisonneuve & Larose, 2008, pp.81-127.
- MANKOU Martin, « Droits de l'homme, démocratie et Etat de droit dans la Convention de Lomé IV », dans Revue Juridique et Politique Indépendance et Coopération, n°3, septembre-décembre 2000,
- M'BAYA Kankwenda, Crise économique, ajustement et démocratie en Afrique », CHOLE Eshetu et IBRAHIM Jibrin, Processus de démocratisation en Afrique. Problèmes et perspectives, Paris, Karthala 1995, pp. 61-80.
- MOREAU DEFARGES Philippe, Relations Internationales, 2. Questions mondiales, Paris, Seuil, 1997.
- MOSS (T.O.), « La conditionnalité démocratique dans les relations entre l'Europe et l'Afrique », dans L'Evénement Européen, n°19, 1992.
- MUKONDE MUSULAY Pascal, Démocratie électorale en Afrique subsaharienne. Entre droit, pouvoir et argent, globethics.net African Law n°4, Genève, 2016, p. 73-74.
- OBIANG Jean-François, Aide française et processus de démocratisation. Le cas du Bénin et du Gabon (1990-1994), Mémoire de Science Politique, Paris I, 1996.

- PONTBRIAND Joanne, Le processus de construction de normes internationales pour la reconnaissance du droit à un recours et à réparation des victimes de violation flagrantes du droit international des droits de l'Homme et de violations graves du droit international humanitaire, Mémoire de Maîtrise en Science Politique, Université de Montréal, 2010.
- POKAM Hilaire de Pince, Le multilatéralisme franco-africain à l'épreuve des puissances, Paris, L'Harmattan, 2013.
- PORQUES Laurence, « L'aide et l'opinion française ou les limites de la générosité », dans *Afrique Contemporaine*, numéro spécial, 4^e trimestre 1998, pp. 127-148.
- POUILLAUDE Agnès, « La « bonne » gouvernance, dernier des modèles de développement. Aperçu de la Mauritanie », Document de travail n°37, pp. 8-25.
- Rapport du Haut Conseil de la coopération internationale sur « Gouvernance démocratique et coopération internationale », République française, 2002.
- Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, Bamako, 10 ans après, 2000-2010, Organisation Internationale de la Francophonie.
- ROJOT Jacques, Théorie des organisations, Paris, éditions ESKA, 2003.
- ROSENAU James, « Governance, order and change in world politics », in ROSENAU James N and CZEMPRIEL Ernst-Otto (eds), *Governance without government : order and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- SANTISO Javier, Circulation des idées et relations internationales », dans SMOUTS M-C (dir), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, PFNSP, 1998, pp. 227-251.
- SEBAHARA Pamphile, La politique extérieure de l'Union Européenne et la gouvernance démocratique en Afrique : défis et options, Note d'analyse du GRIP, 30 novembre 2010.
- SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 2006.
- SMOUTS Marie-Claude, « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°155, mars 1998, pp.85-94.
- Stratégie gouvernance de la coopération française, Ministère des Affaires Etrangères, 2006.
- TIDJANI ALOU Mahamane, « Les modalités de la transition démocratique et les processus d'élaboration des constitutions », dans LOADA Augustin, WHEATLEY Jonathan, *Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest : processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 83-118.
- TSHIYEMBE Mwayila, La politique étrangère des grandes puissances, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 217.
- USAID, *Democracy and Governance*, Policy Paper, october 1991.
- VENNESSON Pascal, « Idées, institutions et relations internationales », *Revue Française de Science Politique*, 45 (5), octobre 1995, p. 857-866.

- VETTOVAGLIA Jean-Pierre (eds) , Démocratie et élections dans l'espace francophone. Prévention des crises et promotion de la paix, Bruxelles, Bruylant, 2010.
- WEBER Max, Economie et société 1. Les catégories de la sociologie, Paris, Plon, 1995.

Comprendre les dysfonctionnements dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement urbain au Cameroun : cas de la construction des pénétrantes Est et Ouest de la ville Douala

FANYIM GAIUS

Maître de conférences en Science politique,
Université de Douala (Cameroun),
gafanyim@gmail.com

MOMO TCHINDA Émérence Imelda

Doctorante en Science politique
Université de Douala (Cameroun)
imeldamomo@yahoo.com

Résumé : Au Cameroun comme dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le déficit d'infrastructures routières dument construites est une réalité. Ce phénomène est particulièrement perceptible à Douala, capitale économique en proie à un engorgement progressif, en dépit des mesures gouvernementales visant à décongestionner la circulation. Il est aisé en effet de constater que la mise en œuvre des politiques relatives à l'aménagement ou à la construction des voies urbaines fait très souvent problème. Cet article analyse la mise en œuvre de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala. Le sujet tel qu'il a été libellé part du constat selon lequel de nombreux écarts sont observables entre la décision et l'implémentation de cette politique publique. L'étude envisage de rendre compte des « dysfonctionnements » de la mise en œuvre, envisagée comme un « moment problématique » de l'action publique. La question à laquelle répond l'article est celle de savoir comment comprendre les décalages observés dans la mise en œuvre de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala ? Faisant recours au néo-institutionnalisme du choix rationnel et à l'interactionnisme stratégique, l'article développe l'hypothèse suivant laquelle Les dysfonctionnements de la mise en en œuvre de cette politique infrastructurelle procède non seulement du caractère imprévisible du contexte de la mise en œuvre, mais aussi du

système d'interactions qui se nouent entre les multiples acteurs impliqués dans la policy making. Sous ce rapport, les écarts observés entre le contenu de la décision et son implémentation sur le terrain, étroitement liés aux contextes dans lequel ils s'inscrivent, nous renseignent davantage sur la capacité des « exécutants » et des « destinataires » à redéfinir la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala.

Mots clés : Dysfonctionnements, mise en œuvre, politique publique, pénétrantes Est et Ouest, Douala.

Abstract : In Cameroon, as in many countries in sub-Saharan Africa, the lack of duly built infrastructure is a reality. This is particularly noticeable in Douala, the economic capital which is experiencing progressive congestion despite government measures aimed at decongesting traffic. It is indeed easy to see that the implementation of road infrastructure rehabilitation policies, or those relating to their construction very often poses problem. This article analyses the implementation of the policy for the construction of the main eastern and western access roads to Douala. The subject as worded, is based on the observation that there are many gaps between the decision and the implementation of this public policy. The study plans to report on the dysfunctions of the implementation, considered as a “problematic moment” of public action. The question answered by this article is how to understand the discrepancies observed in the implementation of the construction policy of the main eastern and western access roads to Douala? Using neo-institutionalism of rational choice and strategic interactionism, the article develops the hypothesis according to which the dysfunction of the implementation of this infrastructural policy are due not only to the unpredictable nature of the implementation context, but also to the system of interactions that develops between the multiple actors involved in policy-making. In this respect, the implementation gaps observed between the content of the decision and its implementation in the field, closely linked to the contexts in which they take place, provide us with more information on the capacity of the implementers and the beneficiaries to redefine the construction policy of the main east and west access roads to Douala.

Key words: dysfunctions, implementation, public policy, eastern and western main access roads, Douala

INTRODUCTION

La floraison heuristique des études sur la mise en œuvre des politiques publiques à ce jour, atteste de l'importance capitale de cette « étape » du « policy process », longtemps négligée et inexplorée par les chercheurs¹. La mise en œuvre est plus que jamais considérée comme étant une « entrée clef »² pour comprendre l'action publique tant il est reconnu qu'elle s'apparente moins à une activité d'exécution de décisions prises, qu'à une double étape de construction et d'incorporation de l'action publique³. La mise en œuvre ou implémentation représente le moment de l'action publique où la décision se confronte à la réalité car, « elle fait incursion dans un contexte caractérisé par des problèmes, structures et contraintes, qui lui sont antérieurs, ce qui provoque des réactions en retour »⁴. Elle peut être définie comme étant « le processus au cours duquel les acteurs sociaux et les

¹ Jusqu'au début des années 1970 les travaux relevant de l'analyse des politiques publiques faisaient peu cas de la mise en œuvre, la considérant comme une évidence. Depuis lors, une abondante littérature s'est consacrée à la phase de mise en œuvre, entre autres : PRESSMAN Jeffrey et WILDAVSKY Aaron, *Implementation*, Berkeley-Los angeles, University of california Press, 1973 ; SABATIER Paul et MAZMANIAN Daniel, « The condition of effective implementation : a guide to accomplishing policy objective », *Policy analysis*, Vol.5, n°4, pp. 481-504, 1979 ; BARDACH Eugene, *The implementation game : what happens after a bill becomes a law ?*, Cambridge, MIT press, 1977 ; HJERN Benny et PORTER David, *Implementation structures, a new unit of administrative analysis*, *Organisation Studies*, 1981 ; PADIOLEAU Jean-Gustave, *L'Etat au concret*, Paris , PUF, 1982.

² LASCOUTES Pierre, LE GALÈS Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, 2^e édition, Armand Colin, 2018, p. 27.

³ PHILIPPE Sandra, « la mise en œuvre de l'action publique : un moment problématique. L'exemple de la politique de santé mentale » in *Revue française de science politique*, (Vol.54), p. 315 -334, 2004.

⁴ KÜBLER Daniel, DE MAILLARD Jacques, *Analyser les politiques publiques*, Grenoble, Presses universitaires, 2009, p.73.

ressources sont mobilisés pour réaliser les objectifs d'une politique préalablement définie.⁵»

De manière globale, les études sur la mise en œuvre des politiques publiques partagent un objectif commun, celui de rendre intelligible les décalages qui surviennent entre les décisions prises et leur concrétisation sur le terrain. La présente réflexion ne déroge pas à cette démarche, elle s'intéresse à l'un des cas spectaculaires d'échecs en termes de réalisations infrastructurelles et plus précisément d'infrastructures routières, et s'interroge sur le processus critique de sa mise en œuvre. Il s'agit du cas de la politique construction des pénétrantes Est⁶ et Ouest⁷ de la ville Douala.

En effet, la décision publique relative à la réhabilitation de ces infrastructures routières, a été adoptée dans le but de désengorger la circulation dans une capitale économique en proie à un enclavement progressif, dû au manque d'infrastructures routières concomitant à l'augmentation de la densité de la population urbaine. En effet, sur les mille huit cent (1800) kilomètres de route qui constituent le réseau routier de la ville, seulement quatre cent cinquante (450) kilomètres sont pavés. Et parmi ces quatre cent cinquante (450) kilomètres, à peine 10% peuvent être considérés comme étant en bon état⁸. Il en découle d'énormes difficultés de trafic, en particulier sur les axes d'accès au port et aux zones industrielles sur lesquelles la vitesse moyenne ne dépasse que très rarement les quinze kilomètres par heure. Les infrastructures

⁵CHARBONNEAU Simone, Jean-Gustave PADIOLEAU, « la mise en œuvre d'une politique publique réglementaire : le défrichement des bois et forêts », in *Revue française de sociologie*, 21-1, p. 1980, p. 49.

⁶ Portion de la Route nationale numéro 3 du Cameroun mesurant 19,2 Km, La pénétrante Est de la ville de Douala s'étend du pont sur la Dibamba à la section non encore élargie, au lieu-dit Village.

⁷ La pénétrante Ouest la porte d'entrée et de sortie de la ville de Douala, en provenance ou en partance de la partie ouest du Cameroun. Longue de 13,087 km, cette route s'étend du carrefour mairie Douala 4e Bonaberi, à l'échangeur de Bekoko

⁸ Agence Française de développement, note de communication publique d'opération ; projet de réhabilitation de l'accès est à la ville de Douala par la RN3, 2011.

routières particulièrement dégradées brident l'essor de ce poumon financier du Cameroun et réduisent la mobilité urbaine d'une population sans cesse croissante.

C'est dans ce contexte marqué par des enjeux à la fois économiques, stratégiques et culturels⁹, qu'en 2011 le ministère des travaux publics prend la décision relative à la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala, qui sera plus tard cristallisée juridiquement à travers la passation des marchés, n°00360/M/MINMAP/CCPM-TR/2013 et n°00402/M/MINMAP/CCPM-TR/2014¹⁰. Or, l'implémentation de cette décision demeure sujette à caution jusqu'à ce jour. Entre la prorogation sans cesse rallongée des délais d'exécution des travaux, les multiples ajustements financiers, et les nombreux points de divergences entre la maquette du projet et la réalité observée, il y a lieu de constater qu'entre les prévisions et les réalisations il existe un immense fossé. Si les déficits de mise en œuvre traduisent a priori un problème de gouvernance voire de « crise d'autorité dans la mise en application des décisions publiques »¹¹, la présente étude s'attèlera quant à elle à décrypter les mécanismes du processus de mise en œuvre à l'origine de tels dysfonctionnements. Une entreprise à l'image de celle réalisée par PRESSMAN et WILDAVSKY¹², qui se départit néanmoins nettement de l'objectif visé par ces derniers, en ce sens que notre article n'a pas la vocation prescriptive de proposer les conditions d'une bonne mise en œuvre des politiques publiques infrastructurelles, mais ambitionne proposer une lecture des dysfonctionnements de l'implémentation.

⁹ Il s'agit principalement de renforcer la visibilité et de l'attractivité régionale de Douala, de la préparation d'événements sportifs (coupes d'Afrique des nations féminines et masculines et championnat d'Afrique des nations de football) dont la tenue va rythmer l'exécution des travaux.

¹⁰ Ces arrêtés ministériels marquent l'attribution des marchés relatifs à ces infrastructures aux entreprises adjudicataires Sogea Satom pour la pénétrante Ouest et Razel bec/ Razel Cameroun pour la pénétrante Est de Douala.

¹¹ FANYIM Gaius, « Crise d'autorité dans la mise en application des décisions publiques : le cas du secteur des transports au Cameroun » in *Revue ivoirienne de gouvernance et d'études stratégiques*, Société et gouvernance en Afrique, numéro 8(1), Décembre 2019.

¹² PRESSMAN Jeffrey, WILDAVSKY Aaron B., *Op. cit.*

Cette démarche est néanmoins traversée par une double incommodité malaisément surmontable, et inhérente à la nature même de notre objet d'étude. D'abord, il faut relever que les infrastructures routières sont loin d'appartenir au pré carré des objets de la science politique, (État, démocratie, paix, guerre, citoyenneté, ethnicité etc.) d'où la rareté de la littérature sur le sujet. Comme le soulignait déjà Jean-Marc OFFNER, « dans la cité des chercheurs, les réseaux techniques (notamment routiers), restent encore rejetés dans les bas-fonds de la connaissance, véritables impensés urbanistiques. Ils ne semblent mériter qu'un regard condescendant (...) la chose technique motive peu les sciences sociales. »¹³ Or, investir ce terrain de recherche encore insuffisamment exploré, permettra d'en ressortir le foisonnement heuristique et par-là même, « d'intégrer dans la production réflexive les choses les moins pensées car les plus communément admises »¹⁴

Ensuite, l'identification de la politique publique en elle-même pourrait prêter à équivoque. Car s'il existe des éléments concrets justifiant l'existence d'une politique d'aménagement des entrées Est et Ouest de Douala, cette appellation n'a nullement été consacrée comme telle par les autorités qui l'ont édictée. Cela dit, nous souscrivons à la perspective suivant laquelle on ne croise pas une politique publique dans la rue, « on ne peut ni la voir, ni la toucher, ni l'observer en tant que telle : cette politique n'existe que parce qu'on accepte de considérer qu'une série d'éléments concrets peuvent être regroupés sous cette appellation »¹⁵.

Aussi, évoquer les dysfonctionnements de l'implémentation d'une politique publique est loin d'être une innovation, tant la littérature relative à cette « phase » du « policy process » est dense. Sans toutefois prétendre faire ici le bilan de la littérature existante

¹³ OFFNER Jean-Marc, « Réseaux et dynamiques urbaines », dans PAQUOT T. *et al*, La ville et l'urbain, l'état des savoirs, Paris, La découverte, 2000, p 137.

¹⁴ PERETTI-WATEL Patrick, cité par KEUTCHEU Joseph, « L'espace public camerounais à l'épreuve de la construction des réseaux routiers de communication » Polis/R.C.S.P. /C.P.S.R. Vol. 15, Numéros 1&2, 2008, p. 2.

¹⁵ RIBÉMONT Thomas *et al*, Introduction à la sociologie de l'action publique, De Boeck Supérieur, Coll. Ouvertures politiques, 2018, p. 25

sur ce sujet, nous pouvons souligner la richesse de quelques travaux pionniers dans le domaine. Il s'agit premièrement de ceux de PRESSMAN et WILDAVSKY, pour qui les déficits de mise en œuvre découlent d'un ensemble de facteurs tels que la distance entre le niveau d'autorité où la décision a été prise et les niveaux d'exécution, la multiplicité des échelons de l'administration et les divergences entre les entités administratives chargées de la mise en œuvre, etc.¹⁶. Par ailleurs les travaux de Simone Charbonneau et Jean Gustave PADIOLEAU¹⁷, ainsi que ceux de François Dupuy et Jean-Claude THOENIG¹⁸, établissent que les dysfonctionnements de l'implémentation dérivent du contenu même de la décision. D'autres auteurs tels que Michael LIPSKY¹⁹, puis Vincent DUBOIS²⁰ ont relevé l'action des acteurs administratifs chargés de l'exécution comme facteur de distorsion de l'implémentation. George EDWARDS III et Ira SHARKANSKY quant à eux ont mis en relief les contraintes qui pèsent sur la mise en œuvre et sont susceptibles de l'entraver²¹. Plus près de nous, des travaux scientifiques sur les politiques publiques d'aménagement urbain au Cameroun. C'est le cas de l'étude menée par Patrick Dieudonné BELINGA²² où l'auteur analyse suivant une dialectique transversale top-down et bottom-up l'implémentation du Programme participatif d'amélioration des bidonvilles dans la ville de Yaoundé. Si l'étude a le mérite de relever l'importance du contexte dans lequel s'inscrit cette politique urbaine, il demeure qu'elle vise moins à comprendre sa mise en œuvre qu'à mettre en

¹⁶ PRESSMAN Jeffrey, WILDAVSKY Aaron B, op. cit.

¹⁷ CHARBONNEAU Simone, PADIOLEAU Jean-Gustave, op. Cit.

¹⁸ DUPUY François, THOENIG Jean-Claude, Sociologie de l'administration française, Paris, Armand Colin, 1983.

¹⁹ LIPSKY Michael, Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services, New York, Russel Sage Foundation, 1980.

²⁰ DUBOIS Vincent, « Politiques au guichet, politiques du guichet » dans O. BORRAZ et V. GUIRAUDON (dir.), Politiques publiques, 2. Changer la société, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 265-286.

²¹ EDWARDS III George, SHARKANSKY Ira, Les politiques publiques : élaboration et mise en œuvre, Paris, Editions d'Organisation, 1981.

²² BELINGA Patrick Dieudonné, « Politique de la suspicion et développement urbain au Cameroun. Le Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB) dans la ville de Yaoundé », Politique africaine, 2018/2 (n° 150), pages 53 à 74.

relief la capacité de l'État à exercer sa domination tout au long de l'implémentation en dépit du contexte de crise.

Par ailleurs, l'étude menée par Éric VOUNDI, Carole TSOPBENG et Mesmin TCHINDJANG, sur la Restructuration urbaine dans la ville de Yaoundé²³, est intéressante en ce sens qu'elle met en relief le déploiement des acteurs institutionnels dans le processus de mise en œuvre. Cela dit elle fait la part belle aux initiatives gouvernementales, sans tenir compte des logiques d'intérêts multiples qui existent entre eux, et structurent l'implémentation.

En bref, il se dégage de la littérature existante sur l'implémentation que, les écarts de mise en œuvre sont la règle et l'implémentation effective des décisions, l'exception voire une chimère. Reposant sur ces apports théoriques, cet article a la modeste ambition d'établir une grille de lecture des dysfonctionnements observés dans la construction des pénérantes Est et Ouest de Douala. La question de départ est donc de savoir comment comprendre les problèmes que pose l'aménagement des pénérantes Est et ouest de Douala ? La thèse défendue ici est que les déficits d'implémentation relatifs à la construction des pénérantes Est et Ouest de Douala trouvent leur explication non seulement dans les contextes et les contraintes inhérentes à la mise en œuvre, mais aussi dans le jeu d'interactions qu'entretiennent les multiples acteurs de cette politique publique. Autrement dit, les écarts de mise en œuvre de cette politique infrastructurelle sont envisagés comme étant prédestinés d'une part, et programmés par les acteurs du policy process d'autre part.

La recherche permet ainsi d'opérationnaliser « les outils d'analyse des politiques publiques »²⁴, sur un terrain non occidental,

²³ VOUNDI Éric, TSOPBENG Carole et TCHINDJANG Mesmin, « Restructuration urbaine et recomposition paysagère dans la ville de Yaoundé », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 18 Numéro 3 | décembre 2018.

²⁴ MULLER Pierre, Les politiques publiques, 10^e édition, PUF, Que sais-je ? 2018

dans un contexte africain de pays en voie de développement²⁵. En cela, nous attèlerons à ressortir les contraintes et les enjeux qui structurent le processus de mise en œuvre²⁶ de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala. Notre étude a pour orientation théorique la combinaison du néo-institutionnalisme du choix rationnel, de l'interactionnisme stratégique, et de la socio-anthropologie. Des perspectives complémentaires, permettant d'élargir le spectre de l'intelligibilité des structures de sens facilitant la lecture des dysfonctionnements liés à la politique de construction de ces infrastructures routières.

D'abord, le néo-institutionnalisme²⁷ est une école de pensée qui structure la politique en conférant aux institutions une place de choix. La sociologie distingue généralement trois types de néo-institutionnalisme à savoir : le néo-institutionnalisme historique, le néo-institutionnalisme du choix rationnel et le néo-institutionnalisme sociologique. Nous optons dans cette étude pour le néo-institutionnalisme du choix rationnel, en raison de son rapport stratégique aux institutions. Repris à notre compte, l'institutionnalisme du choix rationnel nous permettra de mettre en évidence les stratégies qui président au déploiement des acteurs investis dans l'implémentation de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest, dont la rationalité économique amène à appréhender la mise en œuvre comme une source de rente.

Ensuite, l'interactionnisme²⁸, dans sa variante stratégique²⁹, nous permettra de démontrer que les écarts entre la programmation

²⁵ BASEMEG KIHÉL Élisabeth, Jeux politiques et agents administratifs : Analyse de la mise en œuvre d'une politique agricole au Cameroun, Thèse de doctorat présentée à l'école nationale d'administration publique, janvier 2018.

²⁶ EDWARDS George, SHARKANSKY Ira, op. cit.

²⁷ MARCH James, OLSEN Johan, « The new institutionalism: organizational factors in political life », *American political science review*, 78, 1984, pp. 738-749.

²⁸ Méthode d'analyse qui postule que les individus n'existent sociologiquement qu'en relation avec les autres, tout individu étant un acteur conscient de ce qu'il fait.

²⁹ MEAD George Herbert, *L'esprit, le soi et la société*, trad. Daniel Cefai et Louis Quéré, Paris, Presses Universitaires françaises, Collection le Lien social, 2006 ;

législative du plan de réhabilitation des pénétrantes Est et Ouest et sa concrétisation sont étroitement tributaires du jeu d'interactions et des stratégies mobilisées par les acteurs.

Enfin, la socio-anthropologie, telle que mise en selle par DE SARDAN³⁰ nous permettra de saisir les « écarts » entre intentions et pratiques, inhérents à la mise en œuvre. À partir de la socio anthropologie, nous appréhenderons les contradictions, les ambiguïtés et les ambivalences des modalités réelles, toujours contextuelles, de la mise en forme et de la mise en œuvre de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala.

Privilégiant une démarche empirique qualitative, cette étude se fonde sur des entretiens semi-directifs³¹ réalisés auprès des agents administratifs chargés de l'implémentation, des destinataires de cette politique publique et des ingénieurs chargés de l'exécution des travaux. Le caractère localisé de la démarche a permis une observation approfondie du phénomène étudié ; Toutefois, le choix de centrer l'enquête sur un cas d'étude microscopique pose le problème de la généralisation des résultats. Toutefois, Sans être l'archétype d'une politique infrastructurelle dysfonctionnelle, la réhabilitation des pénétrantes Est et Ouest de Douala est assez illustrative des défis et contingences que rencontre la construction des infrastructures routières au Cameroun.

Notre étude s'articule autour de deux idées force : d'une part, elle appréhende les dysfonctionnements de la mise en œuvre comme résultant des contextes et contraintes inhérentes à l'implémentation. D'autre part, elle démontre que les « écarts » de mise en œuvre trouvent leur origine dans le jeu d'interactions qui structure le policy process de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest.

FRIEDBERG Erhard, CROZIER Michel, L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Seuil, 1981.

³⁰OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social, Paris, Karthala, 1995.

³¹ LINCOLN Yvonne S., « emerging criteria for qualitative and interpretive research, in Qualitative inquiry, 1(3), 275-289, 1995.

I- Les contextes et les contraintes de la mise en œuvre comme variables explicatives des dysfonctionnements de l'implémentation de la politique de construction des pénétrantes Est et ouest de Douala

Le caractère éminemment imprévisible des contextes de l'implémentation (A) ainsi que les contraintes qui surviennent au cours la mise en œuvre (B) constituent des clés indispensables à la compréhension des dysfonctionnements de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala.

A) La construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala à l'épreuve de la « revanche des contextes »

Systématisée par Jean-Pierre Olivier DE SARDAN, la « revanche des contextes »³² met en exergue l'importance de la configuration structurelle entourant les différentes étapes du policy process. « Ignorés ou sous-estimés le plus souvent, et de toute façon imprévisibles, quels que soient les efforts des experts, les contextes locaux mettent à mal diverses dimensions de l'intervention »³³ Le contexte de la mise en œuvre d'une politique publique déteint inévitablement sur son implémentation. Par contexte nous entendons ici « the setting in which practice takes place »³⁴. Grosso modo, il s'agit du cadre général qui entoure l'exécution de la décision publique sur le terrain. Comme le souligne Olivier DE SARDAN, « quelles que soient les interventions (...) leur mise en œuvre sur le terrain constitue un défi majeur et s'avère être une épreuve redoutable. C'est dans la confrontation avec les contextes locaux que se joue le sort de toute intervention »³⁵ L'aménagement des pénétrantes Est et Ouest de Douala a indubitablement été marquée par la conjoncture politique, sécuritaire et sanitaire du Cameroun

³² OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, La revanche des contextes : Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà, Karthala, 2021.

³³ Ibid., p. 8.

³⁴ MCCORMACK Brendan et al. « getting evidence into practice: the meaning of context » Journal of advanced nursing, 38 (1), 94- 104, 2002, p. 96.

³⁵ OLIVIER DE SARDAN (J-P), op. cit., p. 9.

1- Le contexte électoral de 2011 comme variable explicative des dysfonctionnements de la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala

C'est en 2010 que le ministère des travaux publics lance officiellement les appels d'offres relatifs à la construction des pénétrantes Est et Ouest, année marquée par l'effervescence liée à l'élection présidentielle du 09 octobre 2011. Une effervescence généralement marquée par des échanges* multiformes entre les candidats et la population électorale. Or comme il est courant dans les États d'ailleurs³⁶, où la cloison entre patrimoine public et patrimoine privé est loin d'être étanche³⁷, le candidat sortant, en l'occurrence le président de la République, a fait usage des privilèges étatiques pour battre campagne.

En effet, les périodes préélectorales sont généralement marquées par un ensemble de pratiques distributives consistant à offrir des dons matériels et financiers, ou des privilèges multiformes, pouvant revêtir la forme d'un octroi de faveurs aux populations électorales³⁸, à un allègement de l'utilisation de la contrainte physique. C'est dans ce contexte que, les populations situées dans les emprises³⁹ des travaux de la pénétrante Est de Douala, qui auraient dû être expropriées bien avant le lancement desdits travaux prévus pour septembre 2011, n'ont été déguerpies que plusieurs mois après la passation des différents marchés aux entreprises cocontractantes. Ainsi, pour s'assurer les faveurs de l'électorat, l'élite dirigeante a fait l'économie de la mobilisation de

³⁶SINDJOUN Luc, L'État ailleurs entre noyau dur et case vide, Paris, Économica, 2002.

³⁷ Des observateurs avisés de la scène politique africaine et camerounaise tels que Jean François BAYART, ont parlé de la « politique du ventre, où le métier de politicien est perçu comme une passerelle pour opérer un « holdup up » sur les ressources de l'Etat.

³⁸ Lire à cet effet TSANA NGUEGANG Ramsès, « campagnes électorales, partis politiques et personnel politique intérimaire au Cameroun : entre échange conjoncturel et clientélisme » in Politique et sociétés, Vol.38, numéro 2, 2019, p. 133-163.

³⁹ L'emprise foncière correspond au terrain sur lequel l'aménagement routier est envisagé. Elle comprend également les différentes servitudes qui lui sont propres.

la violence physique très souvent indispensable à la libération des emprises, et a préféré maintenir un climat pacifique.

D'ailleurs, conformément aux dispositions du code des marchés publics, la disponibilité du site est un prérequis à l'attribution des marchés aux entreprises cocontractantes⁴⁰. Cependant les grandes opérations de déguerpissements pour la libération des emprises des chantiers des pénétrantes Est et Ouest ne sont intervenues qu'en 2014. En bref, le contexte électoral se voulant paisible en raison des enjeux qu'il suscite a par conséquent retardé la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala, de plusieurs mois⁴¹.

2- L'impact des conjonctures sécuritaire et sanitaire sur l'implémentation de la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala

Il s'agit précisément de la conjoncture sécuritaire du Cameroun, avec la crise anglophone depuis 2016 et du contexte sanitaire avec la pandémie de Covid-19.

Bien que circonscrite aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, la crise « anglophone » a eu des répercussions sur l'ensemble du territoire national. Elle aura significativement affecté la réhabilitation de la pénétrante Ouest de Douala, dans la mesure où elle a rendu l'accès difficile aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où étaient situées les principales carrières d'approvisionnement des entreprises cocontractantes en charge de la construction de ces infrastructures routières. L'entreprise Sogea Atom en l'occurrence, chargée des travaux de construction de la pénétrante Ouest a été privée de sa principale carrière d'approvisionnement en granulats, notamment la carrière d'Ekona Mbenge, située dans l'arrondissement de Muyuka, dans la région du Sud-Ouest. La fermeture de cette carrière a contraint l'entreprise prestataire à rechercher un nouveau site d'approvisionnement moins fourni que le précédent, dans la localité de Logbadjeck, dans le département de la Sanaga-Maritime. Il ressort notamment de notre

⁴⁰ Article 60 alinéa 1 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics au Cameroun.

⁴¹ Entretien avec KEMDA Stéphane, ingénieur chez Razel-Bec/ Razel Cameroun, le 03 novembre 2020 à Yassa, Douala.

entretien avec ingénieur des travaux de ladite société interrogé que cette situation a par conséquent retardé la livraison du chantier de plusieurs mois.

Ensuite, La pandémie de Covid-19, qui sévit dans le monde dès décembre 2019, imposant de grandes restrictions en termes de contacts humains, a considérablement contribué à creuser des décalages de nature temporelle entre la décision de construction des pénétrantes Est et Ouest et son implémentation. Étant donné que les entreprises cocontractantes chargées de la construction de ces infrastructures étaient également soumises aux restrictions sanitaires, elles ont dû démobiliser graduellement les équipes sur le terrain, de manière à respecter la distanciation sociale exigée. Ce qui a eu pour effet, une décélération dans l'exécution des travaux sur les entrées Est et ouest de Douala. Aussi, l'effervescence liée à la crise sanitaire a donné lieu à une grande part de laxisme (justifié à rebours) dans les travaux de construction, c'est le cas notamment de la pénétrante Est de Douala, où l'on a assisté à une cessation des travaux durant plus de deux mois alors que la construction de ladite infrastructure enregistrait déjà un retard considérable.

Cela dit, au-delà des facteurs externes tels que les contextes de l'implémentation, de nombreuses contraintes inhérentes au processus de mise en œuvre structurent la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest douala. Ces contraintes, découlant de l'implémentation elle-même peuvent être mobilisées pour rendre compte des écarts de mise en œuvre. Elles sont essentiellement de nature technique et financière⁴².

B) Le poids des contraintes techniques et financière dans l'implémentation de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala

Comme le relevaient KUBLER et DE MAILLARD, une politique publique n'est jamais mise en œuvre dans le vide, elle fait incursion dans un contexte caractérisé par des contraintes⁴³. Nous désignons par contraintes dans cette étude, problèmes découlant du

⁴² EDWARDS III (G), SHARKANSKY (I), op. cit.

⁴³ KÜBLER Daniel, DE MAILLARD Jacques, op cit, p. 73.

processus de mise en œuvre et susceptibles de l'entraver. Dans le cadre de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala, elles sont essentiellement techniques et financières.

1- Les contraintes d'ordre technique

Il s'agit d'un ensemble de considérations techniques intrinsèques au processus de mise en œuvre, limitant l'exécution technique des travaux. Elles ont considérablement affecté l'implémentation, voire entraîné une reformulation de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest. Les contraintes techniques ici mentionnées procèdent principalement des lacunes considérables que comportaient les études préalables réalisées initialement en vue de l'aménagement de entrées Est et Ouest de Douala. En effet, conformément à la législation en vigueur, la construction des infrastructures publiques est nécessairement précédée d'une série d'études préalables (d'ordre technique, géotechnique, topographique et environnemental). Le but de ces dernières est de dresser un état des lieux permettant de vérifier la faisabilité des travaux à effectuer, et de guider le maître d'ouvrage (le ministère des travaux publics) dans les décisions relatives à la construction de ces infrastructures.

Or, il apparaît que, les études techniques et géotechniques ayant présidé à l'aménagement des entrées Est et Ouest de Douala, présentaient de nombreuses insuffisances⁴⁴. Ces lacunes ont considérablement affecté la construction de ces infrastructures dans la mesure où elles ont entraîné moult démolitions des portions d'ouvrages routiers après leur construction, en raison du défaut de précision des données topographiques. Les entreprises adjudicataires des marchés étant dans l'obligation de reprendre la construction desdits ouvrages, cette situation a par conséquent entraîné non seulement des dépenses supplémentaires, mais aussi un retard considérable dans la livraison des travaux. En l'occurrence,

⁴⁴ D'après les ingénieurs interrogés sur le terrain, les insuffisances des études préalables découlent du fait qu'une longue période (allant de deux à cinq ans) s'écoule entre le moment où ces études sont réalisées, et le lancement effectif des travaux. Ce qui entraîne une détérioration de l'état des lieux et subséquemment des travaux supplémentaires à réaliser.

l'imprécision des études techniques a entraîné des travaux supplémentaires sur la pénétrante Est, notamment au niveau de l'ouvrage d'art sur la Dindé. Il ressort de nos échanges avec les ingénieurs de Razel-Bec/Razel Cameroun chargés de la construction de cette infrastructure que : « Le sol était complètement pourri à ce niveau (PK : 6+350), pour avoir de la stabilité il a fallu creuser environ six mètres de profondeur afin de poser les pieux. C'est énorme ! surtout que ce n'était pas prévu dans le marché »⁴⁵ Il s'agissait précisément d'un « renforcement des culées et des appuis à l'aide du Tissue en fibre de carbone, et d'un remplacement des appareils »⁴⁶.

Par ailleurs, l'incivisme des publics cibles⁴⁷ constitue l'une des contraintes non négligeables avec laquelle les entreprises adjudicataires des marchés ont dû composer. Lors de la construction des voies routières, il est d'usage que des mesures restreignant la circulation soient adoptées par les entreprises adjudicataires de marchés, dans l'optique de maintenir le trafic tout en empêchant les populations riveraines de constituer un frein à l'exécution des travaux. Aussi, ces dispositions ont pour but de permettre aux entreprises sur le terrain de travailler dans la sérénité. C'est ainsi que, les entreprises cocontractantes ont aménagé des voies de déviation provisoires afin de permettre la continuité effective des travaux sur les pénétrantes Est et Ouest de Douala. Cependant, ces entreprises se sont heurtées plusieurs fois à la défiance des usagers de la route. C'est ainsi qu'au niveau du marché de Ndogpassi, malgré la construction d'une clôture destinée à maintenir les commerçants hors de l'emprise des travaux, ces derniers défiaient l'autorité et continuaient de s'installer sur l'emprise du chantier.

⁴⁵ Entretien avec un ingénieur de Razel-Bec /Razel Cameroun, le 03 novembre 2020, Yassa Douala.

⁴⁶ Entretien avec un ingénieur de Razel-Bec /Razel Cameroun, le 03 novembre 2020, Yassa Douala.

⁴⁷ Public cible ou « ressortissants », cette expression désigne les individus, les groupes socioprofessionnels et les institutions à qui les politiques sont destinées. Lire P. Warin, « Les « ressortissants » dans les analyses de politiques publiques », *Revue française de science politique*, 49 (1), 1999, p. 103-120.

En effet, Les mesures restrictives de circulation entrainant une rupture dans les habitudes quotidiennes des riverains, elles ont à maintes reprises été bafouées par ces derniers, ralenti. De ce fait, des ouvrages encore en phase de réalisation ont été abimés par des usagers récalcitrants. C'est dans cette mesure qu'on a pu observer pendant la réalisation des travaux sur la pénétrante Ouest, « des individus qui marchent sur des trottoirs fraîchement coulés, où le béton n'est pas encore sec, ou encore des conducteurs qui par leurs mauvaises manœuvres détruisent des bordures et des caniveaux »⁴⁸. Les plaques signalétiques, les lampadaires, ainsi que les garde-fous sont régulièrement vandalisés par les automobilistes.

Destruction des candélabres sur la pénétrante Est

Photographie n°1



Photographie n°2



Source : Rapport de la mission de contrôle SCET TUNISIE sur les travaux d'aménagement de l'accès Est de Douala, Présentation du projet au Gouverneur du Littoral, 21Août 2016.

Les photographie n°1 et n°2 révèlent des candélabres détruits par des usagers de la route pendant la réalisation de la première phase des travaux de construction de la pénétrante Est de Douala (PK 2+254).

La destruction des ouvrages entraine des coûts supplémentaires dans l'exécution des travaux, et concourt à rallonger les délais de livraison des chantiers. En effet, « la somme des démolitions occasionnées par l'incivisme des populations

⁴⁸ Entretien avec un ingénieur des travaux de Sogea Satom ayant travaillé sur la pénétrante Ouest de Douala, en Septembre 2019.

riveraines pourrait facilement atteindre le milliard de francs CFA, voire même plus »⁴⁹ déclare un ingénieur de l'entreprise Razel.

En outre, Il convient de relever que les publics cibles se sont quelquefois révélés être un obstacle à la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala, dans la mesure où ils dérobaient le matériel de construction destiné auxdits ouvrages. La récurrence de telles pratiques sur la pénétrante Est de Douala lors de la réalisation de la première phase de construction de cette voie, a contraint le groupement Razel-Bec/ Razel-Cameroun, à faire recours aux services de la gendarmerie, pour surveiller le matériel qui ne pouvait être transporté ou déplacé. Ces multiples vols ont également contribué à l'augmentation du coût de livraison des travaux, comparativement au budget qui y avait été initialement affecté. En guise d'illustration, La photographie ci-dessous montre les restes du matériel d'électrification dérobé par les riverains.

**Pénétrante Est de Douala : Vol du câble et du cuivre
nouvellement posés du PK 2+254 au PK 2+125 côté droit**



⁴⁹ Entretien avec KEMDA Stéphane, ingénieur des travaux chez Razel-Bec/ Razel Cameroun, le 03 novembre 2020 à Yassa, Douala.

Source : Rapport de la mission de contrôle SCET TUNISIE sur les travaux d'aménagement de l'accès Est de Douala, présentation du projet au Gouverneur du Littoral, 21 Août 2016

2- Les contraintes financières

Si l'argent est le nerf de la guerre, il représente surtout pour toute entreprise administrative l'épine dorsale de la concrétisation de ses décisions au niveau local. Comme l'ont relevé jusqu'ici de nombreuses études, l'insuffisance des moyens (aussi bien matériels que financiers) représente l'un des principaux facteurs de décalage entre décision publique et son implémentation⁵⁰. Un cadre du ministère des travaux publics interrogé, nous révèle que « la disponibilité des finances représentent l'une des plus grosses contraintes dans les travaux de construction routière »⁵¹ ; elle s'est avérée être l'une des pierres d'achoppement de la construction des entrées Est et Ouest de Douala. Seulement, une telle affirmation semble rentrer en contradiction avec la législation en vigueur qui prévoit littéralement qu'avant d'entamer une procédure de construction routière, le maître d'ouvrage devrait s'assurer de la disponibilité du financement⁵². Cependant, il ressort de nos multiples descentes sur le terrain qu'en matière de financement, le fossé existant entre la norme et la pratique est immense. Comme le confirme un ingénieur des travaux chez Razel/ Razel-Bec Cameroun, « l'État peine à décaisser des fonds, à payer sa quote-part, et on ne sait pas ce qui coince »⁵³.

L'effectivité d'une politique publique est largement tributaire des ressources⁵⁴ mises à sa disposition. La rareté des ressources

⁵⁰ Entre autres, HASSENTEUFEL Patrick, Op. cit, p.88 ; OGIEN Albert, « Les conditions de la mesure de l'efficacité en matière de santé. Une analyse de la mise en œuvre des références médicales opposables », Rapport de recherche pour le Commissariat général au Plan et la MIRE, 1998.

⁵¹ Entretien avec un cadre du ministère des travaux publics réalisé le 18 novembre 2020 à Bastos, Yaoundé.

⁵² Voir article 60 alinéa 1 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics.

⁵³ Entretien avec KEMDA Stéphane réalisé le 03 novembre 2020, à Yassa, Douala.

⁵⁴ HASSENTEUFEL Patrick, op cit, p.88.

financières constitue un réel blocage pour la mise en œuvre d'un projet dans les délais impartis. En effet le paiement tardif des décomptes par l'administration aux entreprises adjudicataires est une réalité dans le domaine des travaux publics au Cameroun. Dans le cadre de l'aménagement de la phase 2 de la pénétrante Est de Douala par exemple, le groupement d'entreprises WIETC/CRRCC14⁵⁵, explique que la lenteur de l'exécution des travaux était due à un retard considérable dans le paiement du décompte d'avance de démarrage des travaux⁵⁶. En effet, six mois après le lancement des travaux par l'entreprise, cette dernière était toujours dans l'attente du paiement des décomptes.

Selon le rapport d'une évaluation conduite par le ministère des travaux publics en 2016, le déboursement tardif et difficile des fonds propres du ministère des travaux publics est l'un des principaux facteurs de retard dans la livraison des travaux. C'est notamment cette difficulté qu'a exprimé Vincent Baraton, directeur des travaux chez Magil Construction, entreprise chargée de la réhabilitation de la deuxième phase de la pénétrante Est : « on joue la disponibilité des financements. Monsieur le ministre a pris des engagements. Nous avons finalisé et contractualisé un accord commercial. Il nous reste la part financière (...) nous avons besoin de terminer effectivement cette phase du contrat pour pouvoir continuer à travailler et respecter nos échéances. »⁵⁷. En sus, il ressort de nos entretiens que les difficultés liées à la mobilisation des finances s'étendent au paiement des frais d'indemnités des personnes victimes de perte de droits fonciers, cause principale de

⁵⁵ Groupement d'entreprise auquel avait été attribué le marché relatif à la deuxième phase de construction de la pénétrante Est de Douala, et dont les insuffisances en matière de maîtrise technique avaient été si considérables que le contrat fut résilié moins d'un an après son attribution (ayant consommé plus de 34% des délais contractuels, l'entreprise affichait seulement 6% de réalisation des travaux).

⁵⁶ Lire le procès-verbal n°6 de la réunion mensuelle relative aux travaux du marché 000168/M/MINMAP/CCPM-TR/2018 dont l'entreprise adjudicataire était le groupement chinois WIETC/CRRCC14, chargé de la construction de la deuxième phase de la pénétrante Est de Douala.

⁵⁷ <https://actucameroun.com-penetrante-est-douala-la-fin-du-chantier-est-pour-30-novembre-2020> (consulté le 23 mars 2021 à 10 heures).

la libération tardive des emprises des pénétrantes Est et ouest et véritable entrave à l'exécution des travaux.

À la réalité, loin de ce qu'exige la réglementation en vigueur, les financements relatifs à la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala ont été recherchés bien après le lancement effectif desdits marchés. En fait, le financement de la construction de ces infrastructures routières est essentiellement extraverti. Comme dans la plupart des secteurs de l'action publique, l'État assure la régulation du secteur des travaux publics en ce sens qu'il fait financer plus qu'il ne finance lui-même, d'où le recours aux bailleurs de fonds. Les fonds destinés à la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala, ont donc été mobilisés auprès de l'Agence Française de Développement (AFD)⁵⁸, et de la Standard Chartered Bank de Londres et UK Export Finance (UKEF)⁵⁹. Or, la recherche des financements après attribution des marchés aux entreprises a ralenti de manière considérable l'exécution des travaux, dans la mesure où, c'est la disponibilité des fonds qui conditionne leur déploiement sur le terrain. Ce phénomène est à l'origine des nombreux attermoissements d'effectivité qu'a connu la réalisation des travaux sur ces axes routiers. En effet, si le marché lié à la construction de la pénétrante Ouest a été attribué en 2014 à l'entreprise Sogea Satom, ce n'est que le 06 janvier 2015 que cette dernière reçoit l'ordre de service de démarrage, conditionné ici par la disponibilité des fonds octroyés par l'AFD. Par ailleurs l'exécution pendulaire des travaux sur l'entrée Est de Douala, ayant connu moult cessations et demeurant jusqu'ici inachevés, tiennent également de l'indisponibilité des financements. L'état camerounais a dû rechercher des financements pour la deuxième phase de cette infrastructure en 2021, or la date de

⁵⁸ L'Agence Française de Développement a financé sur fonds du C2D (contrat de désendettement et de développement) la construction de la pénétrante Ouest et la première phase de la pénétrante Est de Douala.

⁵⁹ Cette institution financière est chargée du financement de la deuxième phase de construction de la pénétrante Est de Douala ; C'est à travers le décret n°2021/101 du 16 février 2021 que le Président de la république habilite le ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire à signer convention de crédit avec cette institution.

démarrage officielle des travaux sur cet axe routier remontait au 20 novembre 2013 ; en effet, il ressort de nos entretiens que :

« Le projet de la pénétrante Est de Douala qui n'était point scindé en deux phases à l'origine devait être entièrement financé par l'AFD. Seulement ce financement n'a pu couvrir qu'une partie des travaux, et il fallait trouver de l'argent pour continuer ».

En somme, le policy process de la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala est structuré non seulement par les contextes dans lequel il s'inscrit, mais aussi par les contraintes techniques et financières auxquelles les entreprises adjudicataires doivent faire face. C'est dire que l'application d'une mesure gouvernementale est loin d'être un long fleuve tranquille, car elle fait très souvent face à l'hostilité du terrain, de la conjoncture et même des ressortissants. Il serait par conséquent possible d'affirmer que la mise en œuvre est inéluctablement incontrôlable, et que les décalages observés procèdent principalement de la fortune. Or une telle assertion nierait le pouvoir créateur des acteurs de la mise en œuvre, dont les interactions structurent largement le policy process. D'ailleurs, le jeu d'interactions⁶⁰ entre les différents acteurs structure les dysfonctionnements observés dans la mise en œuvre.

II- Les dysfonctionnements de l'implémentation comme produit de la rationalité économique des acteurs.

En politiques publiques, la notion d'acteur⁶¹ recouvre deux dimensions, l'une concernant la contribution de l'acteur au processus politique, et l'autre l'impact ou l'influence de cette contribution sur le résultat. Les « metteurs en œuvre » sont la cheville ouvrière du policy process en ce sens que c'est à travers eux qu'une politique publique se concrétise. les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala se recrutent aussi bien dans la sphère publique (présidence de la République, MINTP⁶², MINMAP⁶³, ARMP⁶⁴,

⁶⁰ Lire BARDACH Eugene, op cit., p. 9.

⁶¹ BEZES Philippe, « Acteur. L'acteur dans l'analyse des politiques publiques », in Laurie BOUSSAGUET et al Dictionnaire des politiques publiques, 2^e édition revue et corrigée, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 25.

⁶² Ministère des Travaux Publics.

MINDCAF⁶⁵, CUD⁶⁶), que privée (il s'agit des entreprises cocontractantes SOGEA SATOM, RAZEL-BEC/RAZEL CAMEROUN, le groupement chinois WIETC/CRCC14, Magil construction, des missions de contrôle EGIS International/ EGIS Cameroun, Groupement SCET Tunisie/BETA Consult, des entreprises concessionnaires ENEO CAMTEL et CAMWATER, de groupes privés tels le GICAM, les médias, les publics cibles etc.). Des études précédentes ont révélé que les acteurs de la mise en œuvre jouent de la relative autonomie dont ils disposent pour influencer de manière remarquable l'implémentation d'une politique publique⁶⁷. Cela dit, nous défendons dans cette partie la thèse selon laquelle, les dysfonctionnements de l'implémentation trouvent aussi leur explication dans le jeu d'interactions qu'entretiennent les multiples acteurs (aux rationalités multiples) impliqués dans le processus de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala. Dans cette logique, ces acteurs poursuivent premièrement la satisfaction de leurs intérêts individuels distincts, et secondairement dans une moindre mesure, l'implémentation effective du projet de construction routière. Il est question de démontrer que les dysfonctionnements observés dans l'implémentation des pénétrantes Est et ouest sont consciemment programmés par les acteurs, dont le jeu d'interactions structure aussi bien les décalages techniques (A) temporels (B) et financiers qui la caractérisent.

⁶³ BEZES (P), op. cit.

⁶⁴ Agence de Régulation des Marchés Publics.

⁶⁵ Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières.

⁶⁶ Communauté Urbaine de Douala.

⁶⁷ Entre autres DUBOIS Vincent La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère, Economica, coll. « études politiques », 2008 ; LIPSKY Michael, Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services, New York, Russel Sage Foundation, 1980; WARIN Philippe, « Les "ressortissants" dans les analyses de politiques publiques », Revue française de science politique, 49 (1), 1999, p. 103-120 etc.

A) À l'origine du ralentissement des travaux de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala, la rationalité économique des acteurs

À l'image de l'homo economicus, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala visent la satisfaction de leurs intérêts. Ces acteurs usent à cet effet, de l'autonomie relative dont ils disposent dans l'application des décisions pour atteindre leurs objectifs. Dans cette logique, il apparaît clairement que les écarts de mise en œuvre observés sur le plan temporel, sont moins la résultante d'une suite d'événements fortuits que la conséquence d'interactions entre acteurs bénéficiant de rentes que procurent ces dysfonctionnements. Au regard des profits que génère le prolongement des délais d'exécution des travaux sur les Entrées est et ouest de la ville de Douala, il apparaît clairement que les acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre travaillent à ralentir voire à éterniser la construction de ces infrastructures routières. Cela est notamment perceptible au niveau de la phase d'expropriation, des personnes situées dans les emprises du projet.

Le temps est d'une importance capitale quand on en vient à l'implémentation d'une politique infrastructurelle dans la mesure où il est l'un des points clés sur la base desquels est évaluée son effectivité. Le dépassement des délais impartis pour la réalisation d'une infrastructure routière est un aspect dysfonctionnel de la mise en œuvre, qui loin d'être accidentel est programmé par le jeu d'interactions entre les acteurs du policy process. En effet, la lenteur de la libération des emprises constitue la principale cause du non-respect des délais de livraison des chantiers sur les pénétrantes Est et Ouest de Douala. Cette lenteur excessive procède du jeu des acteurs impliqués dans cette étape de l'implémentation, qui, exploitent les « zones d'ombre et d'incertitude » que comprend la procédure administrative liée à l'expropriation au Cameroun. L'expropriation, étape critique du processus de construction des infrastructures routières est une procédure permettant aux autorités publiques de contraindre des particuliers à céder la propriété foncière, moyennant le paiement d'une indemnité. Si à première vue, on pourrait imputer le caractère chronophage de cette étape de

l'implémentation à la pléthore d' « échelons intermédiaires »⁶⁸ qui y interviennent, l'analyse révèle qu'il est dû aux acteurs administratifs chargés de l'expropriation.

Il s'agit précisément des commissions de constat et d'évaluation (CCE) présidées par le préfet du Wouri, pierres angulaires du processus de libération des emprises. Elles sont chargées à la fois d'identifier les titulaires d'immeubles situés dans les emprises du projet, de constater les droits de ces individus, d'évaluer les biens mis en cause et de payer les indemnités aux victimes de perte de droits foncier. Seulement dans la pratique, l'évaluation des biens est très souvent laissée à l'appréciation desdites commissions⁶⁹. Dès lors, lesdits acteurs ont profité des attributions que leur confère cette position stratégique pour maximiser leurs bénéfices, transformant cette simple étape du processus de construction en véritable phase de marchandages et de négociations, et prolongeant par-là même les délais impartis à cette étape de la mise en œuvre. Comme nous renseigne un ingénieur de Razel-Bec/ Razel Cameroun, « Plus les choses traînent, plus des postes de dépenses sont créés. Ça laisse tout le temps aux agents de l'État de faire toutes sortes de tractations et de filouteries avec les populations à déguerpier des emprises des projets, du moins pour ce qui concerne les expropriations ». C'est ainsi que le rapport de la commission nationale anti-corruption (CONAC)⁷⁰ faisait état de ce que moult irrégularités avaient été enregistrées dans les opérations d'indemnisation des victimes de l'expropriation des emprises de la pénétrante Ouest de Douala. Il s'agissait entre autres d'un détournement de deux cent cinquante millions trois cent soixante-

⁶⁸ HASSENTEUFEL Patrick, Sociologie politique de l'action publique, Paris, Armand Colin, 2011, p. 85.

⁶⁹ En réalité bien qu'il existe des textes fixant des barèmes quant au calcul de l'indemnité, l'indemnisation demeure quelque peu aléatoire dans la pratique. Un « vide juridique » accordant une importante marge de manœuvre aux CCE, ouvrant ainsi la voie à toute sorte de Subjectivité au niveau du paiement des indemnités. Lire Hervé LADO, « Prédation et expropriation pour cause d'utilité publique au Cameroun » in Revue internationale des études du développement, 2017/3, n°231, p. 33-55.

⁷⁰ CONAC, Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2017, Décembre 2018.

quatorze mille (250.374.000) FCFA⁷¹, de la restitution d'une somme de soixante millions cent treize mille (60.113.000) FCFA indûment collectée, et d'un paiement indu de soixante-sept millions cent cinquante-trois mille (67.153.000) FCFA. Ces irrégularités ont amené la mission de vérification des allégations de corruption de la CONAC à imputer ses irrégularités au préfet du Wouri à l'époque des faits en sa qualité de président de la commission ad hoc chargée du paiement des indemnités⁷². Le tableau ci-dessous révèle les écarts temporels enregistrés dans le cadre de la libération des emprises sur la pénétrante Ouest de Douala. On y constate des retards allant de 03 à 12 mois.

Tableau : écarts temporels dans le planning de libération des emprises, pénétrante Ouest Douala

		Planning validé	initial	Planning (10/04/2017)	revu	Retar d cumul é
		Date début	Date fin	Date début	Date fin	
Tronçon 1	Sud	09/11/2015	15/12/2015	05/02/2016	31/10/2016	10.5 mois
pk 0+000 à pk 3+585	Nord	25/11/2015	12/01/2016	06/02/2016	06/10/2017	9 mois
Tronçon 2	Sud	21/07/2015	31/10/2015	05/02/2016	01/10/2016	11 mois
pk 3+585 à pk	Nord	07/10/2015	26/11/2015	05/02/2016	02/12/2016	12 mois

⁷¹ Par rapport au décret d'expropriation, qui allouait une indemnité d'un milliard quarante-deux millions vingt et un mille cent quarante et un (1 042 021 141) FCFA. Cf. Clovis KAMDEM, Retour d'expérience du projet Accès Ouest Douala, libération des emprises et assainissement, Rapport de Projet Pédagogique Individuel.

⁷² <https://www.ecomatin.net/penetrante-ouest-de-douala-des-cas-de-detournement-denviron-350-millions-fcfa/> (consulté le 19 septembre 2021 à 13h.)

6+640						
Tronçon 3	Sud	19/06/2015	20/07/2015	22/06/2015	30/10/2015	3 mois
pk 6+640 à pk 8+115	Nord	19/06/2015	01/07/2015	31/10/2015	04/02/2016	9 mois
Tronçon 4	Sud	23/01/2016	17/02/2016	27/01/2016	22/10/2016	8 mois
pk 8+115 à pk 13+087	Nord	02/02/2016	25/02/2016	27/01/2016	01/10/2016	7 mois

Source : Sogea Satom, Rapport de projet pédagogique individuel, retour d'expérience du projet AOD libération des emprises et assainissement

De nos échanges avec un ingénieur de l'entreprise Sogea Satom, il ressort que, l'expropriation des personnes situées dans les emprises du chantier a été « l'une des causes majeures du retard accumulé dans le cadre de l'exécution des travaux »

En bref, la lenteur de la mise en œuvre qui procède en grande partie de celle du processus de libération des emprises du projet est due aux interactions entre les acteurs impliqués dans cette étape de l'implémentation de la politique de construction des voies d'accès Est et ouest de Douala.

B) La gestion néopatrimoniale des financements du projet de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala

Le patrimonialisme selon Max WEBER, est un idéal-type de domination traditionnelle, fondé sur l'absence de différenciation entre le public et le privé. Comme le relevait Jean-François MÉDARD, « la confusion du public et du privé est en effet le

commun dénominateur commun à un ensemble de pratiques, caractéristiques de l'état africain »⁷³.

La question de la gestion néopatrimoniale est intéressante en ce sens qu'elle remet à jour le débat sur la mobilisation de l'argument des contraintes financières par les metteurs en œuvre des politiques publiques de construction des infrastructures de développement, pour justifier l'échec ou les écarts constatés. Ce qui revient à poser la question de savoir si la mobilisation de cet argument n'est le plus souvent qu'un paravent instrumenté par les metteurs en œuvre pour occulter les pratiques de patrimonialisation et de détournement des ressources à des fins individualistes ? Cette question soulevée vient remettre en question les arguments constamment avancés par les acteurs chargés de piloter les dites politiques.

À l'observation, on constate que l'implémentation de la politique de construction des pénétrantes est et Ouest de Douala a connu de nombreux ajustements financiers, consistant principalement à un rallongement considérable des dépenses. En effet, les budgets affectés à la construction de ces infrastructures routières ont tous deux été revus à la hausse. Or, Il convient de relever que tout projet d'infrastructures routière est systématiquement précédé d'études préalables (menées par des bureaux d'études) comportant un volet intitulé Devis Quantitatif et estimatif (DQE). C'est un chiffrage détaillé du projet, sur la base duquel est adopté un budget estimatif de l'infrastructure à mettre sur pied. Ce qui signifie qu'en principe, il est taillé sur mesure pour couvrir l'ensemble des dépenses liées à l'implémentation du projet considéré. Force est de constater cependant que les coûts relatifs aux travaux d'aménagement des accès Est et Ouest de Douala ont largement dépassé les financements prévus à cet effet. Si les raisons alléguées par le maître d'ouvrage desdits travaux tendent à mettre l'accent sur des contraintes liées à l'augmentation des coûts des intrants⁷⁴, l'étude démontre que ces arguments sont loin de résister à l'épreuve de la réalité.

⁷³ MÉDARD Jean-François, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n°39, septembre 1990, p. 29.

⁷⁴ Informations tirées du quotidien *Le Jour*, n°2996 du Jeudi 22 Août 2019, p. 8.

En 2018, un rapport de la banque mondiale, faisait état de ce que les infrastructures routières au Cameroun étaient deux à six fois plus coûteuses que des projets infrastructurels de même acabit dans ses pays voisins⁷⁵. Ce phénomène occulte en réalité « des malversations financières graves. Il n'y a qu'à comparer les budgets estimatifs des travaux, aux coûts définitifs. C'est des milliards de frais supplémentaires ! tout ça part où ? »⁷⁶. La pénétrante Ouest de Douala qui avait initialement été évaluée à quarante-deux milliards de FCFA (42 000 000 000 FCFA)⁷⁷, a finalement été réévaluée à cinquante et un milliards six millions deux cent quarante-quatre mille sept cent vingt-huit FCFA (51 006 244 728 FCFA), soit environ neuf milliards de francs supplémentaires. Quant à la pénétrante Est, évaluée à l'origine à trente-huit milliards sept cent millions CFA (38.700.000 CFA), elle a ensuite fait l'objet d'une scission en deux phases. la première phase des travaux a coûté soixante milliards neuf cent un millions FCFA (60 901 000 000 FCFA)⁷⁸ soit à peu près le double du coût évalué de l'infrastructure complète. Quant à la phase 2 de cet axe routier, son marché avait été attribué premièrement à l'entreprise chinoise WIETC/CRCC14 pour un montant d'environ trente-quatre milliards FCFA (34 000 000 000). Cependant, après reformulation de la décision concernant ce projet, un budget de quatre-vingt-huit milliards huit cent quatre-vingt-neuf millions cinq cent quatre-vingt-onze mille soixante-dix-huit francs CFA (88 889 591 078 FCFA)⁷⁹ lui a été affecté.

⁷⁵ Ledit rapport révélait que le prix moyen du kilomètre de route bitumée au Cameroun est estimé à environ 205 (deux cent cinq) millions FCFA, contre une moyenne africaine de cent (100) millions FCFA.

⁷⁶ Entretien réalisé avec un ingénieur de Razel –Bec/Razel Cameroun le 08 août 2021 à Bonaberi Douala.

⁷⁷ www.mintp.cm.

⁷⁸ <https://www.bougna.net/2019/08/03/routes/penetranteest-douala-retour-au-galop-de-l-affaire-des-9-km-a-43-milliards.html> (consulté le 19 septembre 2021 à 14h).

⁷⁹ Décret n°2021/01 du 16 février 2021 habilitant le ministre de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire à signer avec la Standard Chartered Bank de Londres et UK Export Finance (UKEF) une convention de crédit d'un montant de 135 512 754,14 euros soit environ 88 889 591 078 FCFA

Bref, loin d'être la résultante des seuls imprévus survenus pendant l'implémentation, l'analyse révèle que l'argument des contraintes financières très souvent mobilisé par les metteurs en œuvre occulte des pratiques de détournement des financements alloués à la construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala.

Par ailleurs, l'une des pratiques les plus courantes menant à des décalages de nature financière observée dans le processus de construction des pénétrantes Est et ouest de Douala est la création d'avenants. Selon la réglementation en vigueur, les avenants constituent l'unique moyen de modifier les dispositions d'un marché public⁸⁰. En règle générale lorsque le dépassement du montant du marché est supérieur à dix pour cent (10%), les modifications ne peuvent se faire qu'après signature d'un avenant. Bien qu'en principe, la raison d'être de ce dernier soit de permettre une adaptation du marché à des événements imprévus, il constitue dans la pratique un moyen de régularisation des surcoûts, d'où la grande difficulté à entrer en possession de tels documents. L'aménagement des pénétrantes Est et Ouest de Douala a donné lieu à plusieurs avenants (un avenant pour la phase 1 de la pénétrante Est et deux avenants pour la pénétrante Ouest). D'après un entretien avec un agent administratif à la délégation régionale des travaux publics du Littoral : « bien qu'il soit très difficile à démontrer effectivement, il y a des personnes qui ont initié des avenants dans ce projet dans le but de se faire de l'argent. C'est une aubaine pour justifier les surfacturations et dépenses liées aux travaux routiers ⁸¹ ».

C) Les dysfonctionnements techniques de la mise en œuvre comme résultante des négociations entre l'administration publique et le public cible

D'après Erhard FRIEDBERG, « toute interaction peut être conceptualisée comme une négociation (...) la négociation n'est en

pour le financement du projet de réhabilitation de la pénétrante Est de la ville de Douala (phase 2).

⁸⁰ Article 130 du décret n°2018/366 portant Code des marchés publics du 20 juin 2018.

⁸¹ Entretien réalisé avec L'inspecteur régional de protection et de surveillance du réseau routier à la délégation régionale des travaux publics le 08 avril 2020.

effet rien d'autre qu'une dimension irréductible des relations à travers lesquelles sont gérées des interdépendances caractéristiques de l'action collective »⁸². Ce qui signifie que la négociation suppose des échanges plus ou moins équilibrés entre des acteurs. Phase névralgique de l'implémentation du plan d'aménagement des entrées Est et Ouest de Douala, la libération des emprises est marquée par les négociations entre les personnes visées par l'expropriation et les agents de l'administration préposés à cette opération, à savoir les commissions de constat et d'évaluation. Autrement dit l'écart entre les infrastructures routières attendues et celles effectivement réalisées procède des arrangements et compromis entre les acteurs périphériques.

Ces négociations entre les ressortissants et les agents administratifs ont notamment débouché sur des modifications des emprises des différents projets. À l'observation, on constate une application à géométrie variable des mesures d'expropriation, dans la mesure où certains propriétaires d'immeubles visés par celles-ci – car situés dans les emprises des pénétrantes Est et Ouest de Douala – n'ont pas été déguerpis. Ce qui implique de profondes modifications techniques sur les ouvrages réalisés. Il ressort d'un entretien avec un ingénieur de Razel-Bec/ Razel Cameroun que, sur la pénétrante Est de Douala, certains titulaires de propriété auraient fait recours à leurs « relations » pour ne pas être expropriés, « C'est notamment le cas du propriétaire du bâtiment « BEUTOMEN », (un r+4) situé au carrefour Elf »⁸³. Comme le soulignait Henri MINTZBERG⁸⁴ la proximité avec les personnes de pouvoir constitue également une source de pouvoir. De nombreux particuliers ont ainsi actionné le levier des « relations hauts placées » pour se maintenir dans les emprises du projet. L'exemple de la pénétrante Ouest en est suffisamment évocateur dans la mesure où, un an après le lancement des opérations de déguerpissement – de démolitions d'immeubles situés dans les emprises

⁸² FRIEDBERG Erhard « Pouvoir et négociation », *Négociations*, 2009/2, n°12, p. 15-22.

⁸³ Entretien avec KEMDA Stéphane, ingénieur des travaux chez Razel-Bec/ Razel Cameroun le 03 novembre 2020 à Yassa, Douala.

⁸⁴ MINTZBERG Henri, *le pouvoir dans les organisations*, Paris, éditions d'Organisation, 1986, p. 62.

– les travaux rencontraient plusieurs points de blocages auxquels l'entreprise adjudicataire Sogea Satom a dû s'accommoder, en dépit du projet initial. « À quatre mois de la fin du projet (délai contractuel), de nombreuses zones étaient encore occupées par les habitants. L'indisponibilité de ces zones a été un frein pour les réseaux d'assainissement et la mise en place des trottoirs »⁸⁵, affirme un ingénieur de l'entreprise Sogea Satom présente sur l'entrée Ouest de Douala. Par ailleurs, il convient également de relever que certains propriétaires fonciers ont résisté à l'expropriation car n'ayant pas reçu les indemnités qui leur étaient dues. En guise d'illustration, le tableau ci-dessous illustre des emprises non libérées sur la pénétrante Ouest, cinq mois avant de la date d'achèvement des travaux du marché public relatif à cette infrastructure.

Tableau : représentation des zones encore occupées par les habitants sur les emprises de la pénétrante Ouest en février 2017

PK Début	PK Fin	Côté	Observations	Décret	Montant	Images
0+3 00	0+3	Gauc	Impossibilité de Comprendre les dysfonctionnements dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement urbain au Cameroun : cas de la construction des pénétrantes Est et Ouest de la ville Douala aménagement publique	Hors décr	Non	
0+9	0+	Bretel	Bâtiments	R+2	Hors	Evaluation

⁸⁵ Entretien avec un ingénieur des travaux de Sogea Satom, le 08 septembre 2020, à Douala Bonabéri.

00	92 5	le Nord du giratoi re	et Impossibilité d'avoir la largeur complète de la bretelle	R+3 décr et	dans le cadre du drainage pluvial par la CUD	
1+7 00	1+7 30	Droit	02 Bâtiments de Mme NJOH : Dans le giratoire	Hors décr et	Réévaluation faite par la commission préfectorale (montant pas disponible)	
2+9 50 3+0 80	3+0 35 3+0 95	Droit	CONGELCAM (Barrière et immeuble) : Impossibilité de finaliser l'anneau du giratoire	Hors décr et	Réévaluation faite par la commission préfectorale (montant pas disponible)	
3+0 95	3+1 15	Droit	TELCAR COCOA (Angle de la barrière) : dans le giratoire	Hors décr et	Réévaluation faite par la commission préfectorale (montant pas disponible)	
3+9 30	3+9 60	Bretelle Sud du giratoire	Clinique BONABERI Maison d'habitation Maison d'habitation +	de Hors décr et Décr et Hors décr	Non mentionné Non mentionné	

Clôture et						
3+9 30	Bret elle 3+9 60 Sud du girat oire	SOFERCO (bâtiment zone stockage) : carrefour SODIKO	+	de	Décr et	Non indemnisé



Source : Sogea Satom, Rapport de projet pédagogique individuel, retour d'expérience du projet AOD libération des emprises et assainissement, 2017, p.18.

Somme toute, les décalages entre ce que prévoyaient les cahiers des clauses des clauses techniques particulières et les réalisations des entrées Est et Ouest de Douala, trouvent également leur explication dans les transactions, les négociations entre les ressortissants de cette politique infrastructurelle et les agents administratifs locaux chargée de son implémentation.

Conclusion

En définitive, la présente étude propose une lecture des dysfonctionnements de l'implémentation de la politique de construction des pénétrantes Est et Ouest de Douala. Les écarts de la mise en œuvre – entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé – sont ici appréhendés suivant deux perspectives distinctes. D'une part, ils sont appréhendés sous le prisme des conjonctures amenant à penser les déficits de mise en œuvre comme étant inéluctables, en raison du caractère imprévisible des contextes de la mise en œuvre, ainsi que des différentes contraintes inhérentes à la construction même de ces infrastructures routières. D'autre part, les décalages entre les prévisions et les réalisations de cette politique publique sont envisagés comme étant la résultante des interactions multiples entre les acteurs – aux rationalités divergentes, plus attelés à la satisfaction des leurs intérêts individuels qu'à l'effectivité de l'implémentation– impliqués dans le policy process. Il ressort de cette étude que si les contraintes liées aux contextes ou à la

mobilitation des finances constituent le refuge préférentiel des gouvernants pour légitimer les déficits de mise en œuvre des politiques liées à la construction des infrastructures de développement, elles ne parviennent pas seules à les justifier. L'effectivité de l'implémentation étant davantage tributaire des jeux et enjeux qui structurent la rationalité des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le policy process.

De ce qui précède et, contrairement à ce qui est véhiculé dans le savoir commun, les dysfonctionnements de l'implémentation des politiques relatives à la construction des pénétrantes Est et Ouest ne sont pas imputables qu'aux seuls acteurs institutionnels chargés de leur implémentation. Cela dit dans un souci de bonne gouvernance, il apparaît indispensable de faire recours à l'évaluation de ces politiques publiques afin d'en mesurer les effets, et de pallier les insuffisances. Analysant les résultats des politiques infrastructurelles, ainsi que les facteurs ayant conduit à ces résultats, l'évaluation permettra ainsi de légitimer l'action administrative en justifiant l'utilisation de l'argent public.

Bibliographie

- Agence Française de développement, Note de communication publique d'opération, projet de réhabilitation de l'accès Est de la ville de Douala par la RN3, 2011.JJJJJJJJ
- Agence Française de développement, Note de communication publique d'opération, projet de réhabilitation de l'accès Ouest de Douala, 2011.
- BASEMEG Élisabeth Kihel, Jeux politiques et agents administratifs : Analyse de la mise en œuvre d'une politique agricole au Cameroun, Thèse de doctorat en Administration publique, présentée à l'École nationale d'administration publique, Québec, Janvier 2018.
- BORRAZ Olivier, GUIRAUDON Virginie (dir.), Politiques publiques, 2. Changer la société, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), Dictionnaire des politiques publiques, 2e édition revue et corrigée, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- CHARBONNEAU Simone, PADIOLEAU Jean-Gustave, « La mise en œuvre d'une politique publique réglementaire : le défrichement des bois et forêts », Revue française de sociologie, 1980, 21-1, p. 49-75.
- CONAC, Document de stratégie nationale de lutte contre la corruption au Cameroun 2010-2015.
- CONAC, Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2017, Décembre 2018.

- Décret n°2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du ministère des travaux publics ;
- DENTE Bruno, Understanding policy decisions, Springer, Cham, 2014.
- DUBOIS Vincent, La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère, Economica, coll. « études politiques », 2008.
- DUPUY Gabriel, L'urbanisme des réseaux, Paris, Armand Colin, 1991.
- FANYIM Gaius, « Crise d'autorité dans la mise en application des décisions publiques : cas du secteur des transports au Cameroun », Revue ivoirienne de gouvernance et d'études stratégiques, société et gouvernance en Afrique, n 8(1), 2019.
- FRIEDBERG Erhard, « Pouvoir et négociation », Négociations, 2009/2, n°12, p. 15-22.
- HASSENTEUFEL Patrick, Sociologie politique de l'action publique, 2^e édition Paris, Armand Colin, 2011.
- JONES Charles Oscar, An Introduction to the Study of Public Policy, Belmont (Calif.) Duxbury Press, 1970.
- KAMDEM Clovis, Rapport de projet pédagogique individuel, retour d'expérience du projet Accès Ouest Douala libération des emprises et assainissement, Douala, Sogea Satom, 2017.
- KEUTCHEU Joseph, « L'espace public camerounais à l'épreuve de la construction des réseaux routiers de communication » Polis/Revue Camerounaise de Science Politique /Cameroon political science review, Vol. 15, Numéros 1&2, 2008.
- KÜBLER Daniel, DE MAILLARD Jacques, Analyser les politiques publiques, Grenoble, Presses universitaires, 2009.
- LADO Hervé, « Prédation et expropriation pour cause d'utilité publique au Cameroun » in Revue internationale des études du développement, 2017/3, n°231, p.33-55.
- LIPSKY Michael, Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services, New York, Russel Sage Foundation, 1980.
- Ministère des transports, Rapport de mission effectué du 25 au 30 juin 2012 à Yaoundé, a/s participation au forum tripartite Cameroun – Tchad – RCA sur le passage des marchandises au Port Autonome de Douala, 2012.
- Ministère des travaux publics, Projets d'infrastructures, réalisations du ministère des travaux publics en 2017, décembre 2017.
- MINTZBERG Henry, Le pouvoir dans les organisations, Paris, Édition d'organisation, 1986.
- OFFNER Jean-Marc, « Réseaux et dynamiques urbaines », in PAQUOT (T.) et al (dir.), La ville et l'urbain, l'état des savoirs, Paris, La découverte, 2000.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social, Paris, Karthala, 1995.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, La revanche des contextes : Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà, Paris, Karthala, 2021.
- PERETTI-WATEL Patrick, « Sous les étoiles, rien de nouveau », Revue française de sociologie, 2002.

- RIBÉMONT Thomas et al. (dir.), Introduction à la sociologie de l'action publique, Paris, De Boeck Supérieur, Coll. Ouvertures politiques, 2018.
- SCET- TUNISIE, Rapport de la mission de contrôle sur les travaux d'aménagement de l'accès Est de Douala : présentation du projet au gouverneur, Août 2016.

THE INSTITUTIONALIZATION OF MILITARY COUPS AS A MEANS OF RISING TO POWER IN AFRICA AND ITS IMPLICATIONS FOR AFRICAN DEMOCRATIC CULTURE

Dr Mosoh Lewis Muluh

Email: mosohlewis@yahoo.com

ABSTRACT: The unconstitutional phenomenon of the use of force to seize power in Africa is resurgent. Consequently, crisis heavily linked to political transitions are on the rise within the continent. Leaning on the different variants of Neo-institutionalism and the Democratic Approach, this paper, without ceding to the trap of an abusive generalization, attempts to analyse the processes of the continuous use of force to gain power within the African political landscape. The article pays particular attention to the dynamics and the historical and socio-political processes which tend to transform military coups to veritable institutions within the African political scene. It argues that, far from being a spontaneous generation, military coups have become a normal way of doing politics; which overtime has acquired the appearance of an objective natural reality due to their perpetuation, regularity, and acceptance by individuals and other political actors. Since military coups are incompatible with democracy, the perpetuation of the use of force as a means to ascend power within the continent has significantly reshaped and constrained the transition to and/ or the consolidation of democracy in Africa. Democracy in Africa today is not dead but is in crisis. Ultimately, this article affirms that since democracy is not a constant event but a variable complex and continuous process, its inception and development in Africa should be properly managed and nurtured by perpetually reinventing and adapting it to changing political demands and rising standards of democratic conduct within the continent.

Key words: Culture, Democracy, Institutions, Military Coup, Power.

Résumé: Les méthodes anticonstitutionnelles caractérisées par la prise de pouvoir par la force sont de plus en plus en légion en Afrique. Le constat de la dégénérescence des crises politiques liées à la transition de pouvoir est de plus en plus prégnant dans cette partie du globe. S'appuyant sur les différentes variantes du néo-institutionnalisme et de l'approche démocratique, cet article, sans céder au piège d'une généralisation abusive, tente d'analyser les processus d'usage continu de la force pour accéder au pouvoir dans le paysage politique africain. Une attention particulière est axée sur les dynamiques et processus historiques et socio-

politiques qui tendent à transformer les coups d'État militaires en véritables institutions au sein de la scène politique africaine. Il soutient que, loin d'être une génération spontanée, les coups d'État militaires sont devenus une façon normale de faire la politique et ont progressivement acquis l'apparence d'une réalité objective en raison de leur perpétuation, de leur régularité et de leur acceptation par les individus et les acteurs politiques. Étant donné que les coups d'État militaires sont incompatibles avec la démocratie, la perpétuation de l'utilisation de la force comme moyen d'accéder au pouvoir sur le continent a considérablement remodelé et contraint la transition vers et/ou la consolidation de la démocratie en Afrique. La démocratie en Afrique aujourd'hui n'est pas morte mais en crise. En fin de compte, cet article affirme que puisque la démocratie n'est pas un événement constant mais un processus variable, complexe et continu, sa naissance et son développement en Afrique doivent être correctement gérés et entretenus en la réinventant et en l'adaptant perpétuellement aux exigences politiques changeantes et aux normes croissantes de conduite démocratique au sein du continent.

Mots clés : Culture, Démocratie, Institutions, Coup d'Etat militaire, Pouvoir.

INTRODUCTION

Democracy is in crisis everywhere in the world.¹ Authoritarianism has been on a steady rise in the past decades and populist movements have gained enough ground to challenge democracy in the long run both within developing democracies and in established democracies like France, Germany, the Netherlands, Sweden, the United Kingdom, and the United States.² Africa is by no means an exception to this rule. The continent's emerging democracy has quickly been confronted to a number of daunting threats amongst which are military coups. Military coups, indeed, are on the rise in Africa. A number of successful and unsuccessful coups d'états have occurred in many African countries in the past decade. Since August 2020, there have been at least six military

¹ AKE Claude, *The Feasibility of Democracy in Africa*, CODESRIA, Dakar Senegal, 2000, p. 7.

² INGLEHART Ronald, *Can Democracy save itself? How to Save Democracy from Inequality and Automation* Foreign Affairs, June 2018.

takeovers within the continent.³ The contagion spread of these coups especially in West Africa did incite the United Nations Secretary General to declare an “epidemic of coups.”⁴ These coups have flourished in a context of universalization of democracy characterized by unprecedented attempts by many African countries to embrace democratic reforms and practices.

Indeed, during the last half of the 20th century, democracy was effectively the “*only legitimate game in town*”⁵ in many African countries. The reintroduction of multiparty elections in many African countries in the early 1990s was part of the unprecedented attempts by these states to move from authoritarianism towards a democratic culture.⁶ FUKUYAMA Francis⁷ saw in these developments “the end point of man's ideological evolution and the universalization of Western liberal democracy as the final form of human government which was heralding the “end of history.” According to the International Institute for Democracy and Electoral Assistance, “*In 1985, for example, there were 3 democracies and 42 authoritarian regimes; by 2015, the number of democracies had reached 22 at its apex so far*”. This strive towards democracy caused many observers and analysts of the African political scene to conclude that the military was giving up its desire to control and exercise political authority.

³ SANY Joseph, A sixth coup in Africa, the west needs to step up its game, crisis in Guinea-Bissau, coup in Burkina Faso, analysis and commentary, United States Institute for Peace, February 2022.

⁴ See Speech of the United Nations Secretary General to the media following the military takeover in Sudan, 26th October 2021.

⁵ SLAVOV Atanas, Democracy: the only game in town? The transformative potential of the EU in Eastern Europe, idee December 2013 Crossing European borders, p. 21.

⁶ Democratic culture here referring to an assembly of Knowledge and believes which permit individuals to give meaning to their relations with authority or their behavior, and for groups to identify themselves to the political system based on the founding values of democracy. see SINDJOUN Luc, La culture democratique en Afrique subsaharienne: comment rencontre l'arlesienne de la legend Africaniste, in Francophonie et Democratie, symposium international de Bamako sur le bilan des pratiques de la Democratie, des droit de l'homme et des libertes dans l'espace francophonie, Paris, Pedone, 2001, pp. 522.

⁷ FUKUYAMA Francis, The end of history and the last man Macmillan, Inc. New York, 1992.

Of course, not all African states have completed and consolidated their transition to democracy. However, as attested by their recent resurgence, military coups have continued to be a daunting challenge to constitutional order, democracy and peace in Africa.⁸ The triumph of democracy has been more apparent than real.⁹ Professor MOYRAND Alain was amongst the first researchers to express thoughts on this democratic transition. In his own words, “*the same causes produce the same effects, is there not a risk for a scenario of a rejection of pluralism leading to a rebirth of authoritarianism*”¹⁰? Unfortunately, Pr Alain’s fears have come to pass, all hopes of putting an end to military activism have evaporated, and the “*noise of boot and guns*” continues to be heard in several presidential palaces across the continent. A cross section of transitions from democracy has taken the form of military coups that ousted democratically elected presidents.¹¹ After the state in the 1960s and democratic transitions in the 1990s, are military coups becoming the new mode of political change¹² in Africa?

Apparently, most African militaries are still to come to terms with the new democratic dispensation,¹³ wherein authority is based on people’s consent through elections. The central procedure of democracy is the selection of leaders through competitive elections by the people they govern. In democratic cultures,

⁸ Huntington defines a wave of democratization simply as a group of transitions from non-democratic to democratic regimes, that occur within specific period of time and that significantly outnumber transitions in the opposite direction during the period. HUNTINGTON P. Samuel, *The Third Wave, Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma press, Norman and London, 1991, P. 31.

⁹ AKE (C), op, cit., p.7.

¹⁰ MOYRAND Alain, *Reflexions sur l’introduction de l’Etat de droit en Afrique noire Francophone*, revue internationale de droit compare (RIDC), vol.43, no 4, 1991, p. 855.

¹¹ HUNTINGTON (P-S), op, cit, p. 18.

¹² ONANA Janvier, *Le changement politique dans l’analyse politique Africaniste : Objets, modes et modalités d’objectivation*, in ONANA Janvier (Dir) *Lecons sur le changement politique en Afrique Subsaharienne: Regard Croises sur le Cameroun*, L’Harmattan Cameroun, 2016, p. 14.

¹³ VINCENT N’Gbesso, *La democratie a l’epruve de l’armee en Afrique noire francophone*, revue Juridique et Politique des Etas Francophones, vol 65, 2011, p. 237-259.

government should be based on free and fair elections,¹⁴ which is the only mechanism susceptible to grant access to political authority or power. For democracy according to DUVERGER Maurice¹⁵ “replaces fighting with discussion, guns with dialogue, blows with arguments, superior muscles or arms with election results, and the law of the most powerful with the law of the majority.” Simply put, elections in a democracy are a pacific and more legitimate mechanism for ascending to the helm of the state. But the revival of military coups seems to be progressively crowning the use of force as an alternative means of rising to power in Africa, to the extent that analysts are tempted to ask questions; Have military coups become institutions within the African political scene which overtime continuously ensure the rise to power through the use of force? What are the implications or consequences for the culture of democracy of this new mode of access to power in Africa?

This paper contends that military coups are an integral part of the African political culture as they have become a way of doing politics which has acquired the appearance of an objective reality by their perpetuation regularity and interiorization in the consciences of political actors and individuals; and influences their behavior. The perpetuation of military coups mortgages the culture of democracy, especially voting as a symbol of the popular choice of leaders. The frequency of military takeovers as mechanism of power alternation in Africa raises doubts about the institutionalization of not only democracy but equally of political power.¹⁶ This paper will therefore pay particular attention to the dynamics and to the historical and socio-political processes which tend to make military coups institutions within the African political scene. In order to attain this objective, it is imperative to give meaning to the two highly contestable concepts of “institution” and “coup d’état.” Both concepts have been widely apprehended in different ways by social and political scientists. But in defining these concepts the analyst would establish the basis for a proper

¹⁴ HUNTINGTON P. Samuel, *Political Order in Changing Societies*, New Haven and London, Yale University Press, 1968.

¹⁵ DUVERGER Maurice, *Sociologie politique*, Paris, PUF, 1968, p. 300.

¹⁶ TULL M. Denis and SIMONS Claudia, *The Institutionalization of Power Revisited: Presidential Term Limits in Africa*, in: *Africa Spectrum*, 52, 2, p. 81.

examination of the trajectory taken by military coups in Africa towards the dynamics of institutionalization or “acquiring the status of norm in thought and in social action” as argued by ROJOT Jacques.¹⁷

Several authors have apprehended “coup d'états” in different ways. For some it is the sudden overthrow of a government, usually done by a small group that just replaces the top power figures,¹⁸ and for others it is the continuation of politics by other means.¹⁹ The legal perspective views it as an unconstitutional change of power. However, this paper adopts the definition of Powell and Thyme, who define coups as an “overt attempts by the military or other elites within the state apparatus to unseat the sitting head of state using unconstitutional means with or without the support of the population.”²⁰

Peter Hall²¹ refers to institutions as “the formal rules, compliance procedures, and standard operating practices that structure the relationship between individuals in various units of the polity and economy.” CHEVALLIER Jacques²² on his part sees institutions as “a set of social facts which in the long run, have gain the appearance of an “objective” “natural”, reality, and are accepted as such by individuals.” Therefore, although institutionalists may differ on what counts as an institution, they however agree that institutions refer to both formal organizations and informal rules and procedures that structure conduct. Military coups are therefore informal institutions which overtime have gained the appearance of

¹⁷ The author defines institutionalization as referring to the process by which social processes acquire the status of norm in thought and in social action, see ROJOT Jacques, *Théorie des organisations*, Paris, Ed. ESKA, 2003, p. 407.

¹⁸ MENTAN Tatah, *Held together by Pins, Liberal democracy under siege in Africa*, Africa World Press, Inc, 2007, p. 82.

¹⁹ Accord, *Military coups in Africa: A continuation of politics by other means?* Conflict and resilience monitor 2022, governance and leadership, 19/08/2022.

²⁰ POWELL M. Jonathan and THYNE L. Clayton, *global instances of coups from 1950 to 2010: a new data set*, in *journal of peace research*, 48(2), p. 251.

²¹ HALL Peter, STEINMO Sven, THELEN Kathleen, LONGSTRTH Frank, *Structuring politics Historical institutionalism in comparative analysis*, Cambridge University Press, 1992, p. 2.

²² CHEVALLIER, Jacques., *Institutions politiques*, LGDJ, Paris, 1996, p. 17.

an "objective" "natural", reality, and are accepted as such by individuals.

A Mixed approach combining both qualitative research method and quantitative method was chosen for this paper. This entailed the mobilization of statistics in understanding human and group behavior based on empirical observation and critical analyses. These methods thus permitted the critical evaluation of information gathered from secondary sources.²³ Data gathered was interpreted²⁴ through the lenses of Neo-institutionalism.²⁵ Developed in the late 1960s and early 1970s, this theoretical framework is far from constituting a unified current of thought.²⁶ The existence of three neo-institutionalisms, namely, Historical Neo-institutionalism, Sociological Neo-institutionalism and Rational-choice-institutionalism speaks a lot in this direction. However, this paper will make use of Historical Neo-institutionalism, and Rational-choice-institutionalism. According to Historical Neo-institutionalist, "the choices made in the past weigh in another time, in other words, the unexpected consequences of the choices made are not negligible and past policies have consequences on present choices."²⁷ This variant of Neo-institutionalism will permit us to arrive at the conclusion that the phenomenon of military coups as a means of ascending to power in Africa is not a new phenomenon; neither is it a spontaneous generation but it is an old practice. There exists an important influence of past coups on contemporary ones, the rhetoric is same in that arguments used to justify past coups are still used to justify contemporary coups. There is a transfer²⁸ of the ideology of the use of force to ascend power of previous eras into a new era. Rational-choice-institutionalists claim that man is an egoistic being,

²³Secondary data was gotten from textbooks, journals, Conferences and Seminar papers, magazines, newspapers, government publication, and the internet.

²⁴ DEVIN Guillaume, *Method de recherche En Relations Internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, p. 30.

²⁵ KUBLER Daniel and JACQUES de Maillard, *Analyser les politiques Publiques*, press universitaires de Grenoble, September 2009, p. 129.

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid, p. 133.

²⁸ DOLOWITZ David and MARSH David, who learns what from whom: a review of the policy transfer literature, *political Studies* XLIV, 1996, p. 349.

constantly in the pursuit of his personal interest and all social action brings us back to this original action.²⁹ This theory will help us to understand the motivation of coup makers which significantly guides their actions and orientates the perceptions other actors have of coups.

Democratization approaches emphasizes the passage from regimes founded on authoritarianism to those founded on participation and political competition.³⁰ This passage is characterized not only by the implementation of rules and procedures which guarantee civil and political rights, but equally by the installation of accountable and representative governments who derive their mandates through voting.³¹ The democratization Approach is the sum total of three interrelated approaches, including the Modernization Approach, the Transition Approach, and the Structural Approach. This work adopts the Modernization approach which emphasizes a number of social and economic requisites either associated with existing liberal democracies or necessary for successful democratization (accountable un-corrupt or representative government, which is elected through free, fair and transparent elections). The Modernization Theory links economic development to the emergence and consolidation of democracy. Therefore, the resurgence of the use of force as a means of rising to power in Africa is contrary to liberal democratic principles which consecrate free, fair and transparent elections as the only legitimate mechanism to access power in Africa.

Military coups in Africa are therefore a “black market” practice which has legitimized over time the use of force to ascend power. By so doing, democratic culture has been substituted with the culture of praetorianism which considerably raises doubts about the implantation of democratic culture, democratization and democratic consolidation within the continent.

²⁹ KUBLER (D) and JACQUES (M), op, cit, p. 101.

³⁰ GAZIBO Momoudou, *Les Paradoxes de la démocratisation en Afrique, Analyse institutionnelle et Strategique*, les Press de L’Universite de montreal, 2005, p. 15.

³¹ Ibid.

I-The Legitimization of the Use of Force to Ascend Power in Africa as a Normal Way of Doing Politics

In all liberal democracies or “open societies” as outlined by Karl Popper, competition within the political market amongst producers to dominate the market generally unfolds in a pacific manner.³² The major role of the political markets is to organize pacific alternation of power void of violence. In a state of law, the pacific alternation of power by means of democratic elections is codified within the constitution.³³ However as will be demonstrated below, political practices and usages have consecrated a parallel/unofficial political market or black market, where-in military coups and the use of force have acquired the status of an objective reality by their express or implicit acceptance, or by their perpetuation and routinization, as a mechanism for power alternation in Africa. Military coups are no longer the exception; they have become the norm in Africa.

A- The Routinization of Military Coups as a Mechanism of Rising to Power in Africa

An analysis of the routinization or regularity in the use military coups in Africa as a means of power alternation would lead us to envisage the phenomenon not just as an unusual, spontaneous act but as an old practice whose recurrent usage has progressively consecrated it as an emerging norm. Therefore, military takeovers are not isolated or unique events in today's African politics. Since the end of the Second World War, more than two thirds of the countries in Africa have experienced varying degrees of military coups. Indeed, military coups in Africa as a form of power alternation are simply a continuation of politics by other means.³⁴ The continent does not only have a coups-ridden history, but is

³² MICHON Quentin, Le rôle du marché politique : de Denoyer au public choice, in *Mélanges en L'honneur de Serge Schweitzer*, Lauréat du prix libéraux.org 2008, p. 30.

³³ WANDJI JEROME Francis, Les zones d'ombre du constitutionalism en Afrique, *Juridis periodique* No 74, Avril-Mai-Juin 2008, p. 87.

³⁴ Accord, op, cit.

described by many as the capital³⁵ of military coups in the world for several decades now. Africa has the highest number of coups d'état from the post-independence era till date. The use of force to attain power has become a regular and sustainable option followed by the military institution in many African countries. Off course the use of force to attain power is not the only regular action followed here, even the narratives used to justify the coups and the management of the post coups period are regular.

1- The Historical Use of Force to Attain Power

The African military institution has regularly used its coercive power to obtain power alternation at the helm of states. The multiplication of military coups in recent times appears to give a false impression that it is a new phenomenon, but as would be seen, coups have been an integral, visible and recurrent feature of African political landscape.³⁶ In post-independent Africa, there have been more changes of political regimes through military coups than through regular mechanisms.³⁷ 45 out of the 54 African countries have witnessed at least one coup attempt since 1950.³⁸ According to POWELL M. Jonathan and THYNE L. Clayton,³⁹ of the more than 486 attempted or successful military coups carried out in the world between 1950 and 2022, the highest number of coups was recorded in the African continent with 214 coups, amongst which 106 of them were successful.

Decade	Number of Coups
1950-1959	3

³⁵ MOHAMMED Habu, The Resurgence of Military Coups in Africa and the Role of the African Union (AU), *Socialscientia Journal of the Social Sciences and Humanities*, Volume 7 Number 3 I September 2022, p. 83.

³⁶ TAZOACHA Francis, ON THE RESURGENCE OF MILITARY COUPS D'ÉTATS IN AFRICA, Article Nkafu Policy Institute, May 2022, p. 1.

³⁷ WANDJI (J-F), op, cit, p. 101.

³⁸ DUZOR Megan and WILLIAMSON Brian, "By the Numbers: Coup in Africa", in VOA News, <https://projects.voanews.com/African-coups/>, February 2022. Last accessed on November 20, 2022.

³⁹ POWELL M. Jonathan and THYNE L. Clayton, cited by Duzor (M) and WILLIAMSON (B), Ibid.

1960-1969	25
1970-1979	18
1980-1989	22
1990-1999	16
2000-2009	8
2010-2019	8
2020-2022	6

Table 1. list of successful military coup in Africa from 1950 to 2023. Table copied and modified by the author from POWELL M. Jonathan and THYNE L. Clayton.

From the above table, there is effectively a tradition, custom or ritual of military coups in Africa. All successful coups have ended up with the coup leader being crowned as new president either of the transitional government following the coup as would be seen in table 2 below or subsequently through the use of elections. Concretely speaking, the era of military takeovers as the principal mechanism of access to power in post independent Africa has been transferred to the democracy consolidation era. Besides the regularity in occurrence of the coup, the reasons advanced to justify the decision of the military to seize power and the end goals of the coups have also depicted high levels of regularity.

2) Different Decades Similar Objectives and Motivation for Military Coups

Another interesting element of regularity in the occurrence of military coups in Africa is their fixed justifications and end objectives of the putsches. Following any military takeover, the coup makers have quite often presented their reasons or justifications which prompted them to seize and assume power from a civilian government. These justifications have usually been found in the initial declaration made by coup makers following their successful takeover. Although the justifications may sometimes

differ, one can easily recognize the same types of justifications in the various initial declarations which most often revolve around limited number of recurrent issues.

Although military coups have occurred over different decades, the reasons advanced by the military institutions to explain the decision to seize power have not changed; so too has the interest of the actors remained unchanged. Whether it is the internal features/characteristics or set up of the military institution or it is economic determinants or it is the politicization of the military institution, the rhetoric has not changed since the occurrence of the pioneer coups. What is observed in practice is a transfer of the causes, justifications and⁴⁰ the interest of coup makers of past era and decades to the contemporary era.

More specifically, coup makers have regularly justified their decision to take over power by force within states in Africa by a number of factors, including democratic backsliding,⁴¹ pervasive and persistently low levels of economic growth, endemic corruption, failure in nation building, high levels of poverty, disorder and lawlessness, leadership failure, governance issues, embezzlement, poorly funded and under-equipped militaries, political interference in military affairs, the greed of military officers, the army's duty to maintain order, youth/citizens' discontents and power struggle within the dominant elite class. These factors were used to justify coups in the post-independence and cold war years. Unsurprisingly the same justifications are advanced to explain contemporary military coups. There is some sort of regularity or consistency noticed in the causes of coups as demonstrated by table 2.⁴² Out of the 79 successful military coups that have occurred in Africa since 1958, the most regular causes of military coups include social, political and economic unrest or

⁴⁰ HABIBA Ben Barka and MTHULI Ncube, *Political Fragility in Africa: Are Military Coups d'Etat a Never-Ending Phenomenon?* African Development Bank, 2012, p. 2.

⁴¹ Amani Africa, *Addressing the recent resurgence of unconstitutional changes of government: Policy recommendations for the AU extraordinary summit*, policy brief, media and research service, May 2021, p. 1.

⁴² See annex 1.

instability (20), mismanagement (17) Corruption (16), and power struggle amongst politicians (15). But the regularity in the causes of military coups seems to be a cover up for the military's latent interest in seizing and exercising political authority. Successful and unsuccessful attempts by the military junta who seize power through coups to perpetuate their stay in power have indirectly exposed regularity in latent stakes of military coups in Africa; which is the desire to exercise power.

B) The Perpetuation of Military Coups as a Mechanism of Rising to Power in Africa

Irrespective of the justification advanced to back up a military takeover, this process has always cumulated in the rise to power of a military personality who has become the de-facto head of state. As earlier mentioned, military coups have become a normal way of doing politics and have gained the appearance of an objective reality due to their perpetuation. As seen in table 2, military coups in Africa are not simply movements to clean up the political system as claimed by the coup makers. In the process of cleaning up the system, coups have become a sustainable means of ascending to power. Coup makers have employed a number of formulas to prolong their stay in power; from endless transitions or long prolonged transitions to the use of democratic tools, such as elections. Coup makers spare no efforts in sustaining their stay in power.

In the immediate aftermath of coups, a cross section of the incumbent government are dissolved in favor of a transitional government or council or government of national unity, (depending on the formula adopted by each junta), the constitution is suspended or simply abolished, parliament is dissolved and all other institutions within the state are subjected to the authority of the military institution in power. This modus operandis has become a ritual in Africa in the aftermath of military coups as seen in table 2. Out of the 79 successful military coups 71 ended up with the creation of transitional governments which averagely lasted 2 years and which were headed by military officers. Contemporary military coups have maintained this tradition as demonstrated by table 2. The phenomenon of military personality becoming head of state following a coup has become the most reliable mechanism for the military to ascend power in Africa. In a bid to further perpetuate or

prolong their stay in power, these military heads of state have employed a number of tactics ranging from prolonged transitions, populism, to the organization of elections in which they emerge victorious.

Country and year of coup	Instigator	justification	result
SUDAN, November 17, 1958.	Lieutenant-General Ibrahim Abboud (and Major-General Ahmad Abd al-Wahhab) (a few).	-Intrigues and power struggles amongst politicians. Political unrest	Ibrahim Abboud and Ahmad Abd al-Wahhab become the new leaders under the Supreme Council of the Armed Forces and a government composed of both civilians and military officers
SUDAN, May 25, 1969.	Colonel Nemery (and Babaka Awadal1ah) (a few).	Low standard of living, power struggles, self-aggrandizement and corruption, foreign (imperialistic) intervention, violation of the constitution, mismanaged the economy and high cost of living	Although a civilian government is form, real power lies with Council of the Revolution headed by Gaafar Nemery
TOGO, January 13, 1963	Major Bodjolle	Soldiers repatriated from France were not allowed to enlist in the Togolese Army.	Civilian <i>government</i> is leading to Military withdrawal from power..
TOGO, January 13, 1967	Lieutenant-Colonel Etienne Eyadema	Internal power struggles amongst politicians, political	Although a new government

		motivated disunity	was formed, headed by an officer, real power was exercise by Etienne Eyadema
DAHOMY, October 28, 1963	General Christophe Soglo	Social Unrest, strikes. General Soglo declared that the disturbances had forced him to seize power	Christophe Soglo assumed power and formed a new civil military government.
DAHOMY, December 22, 1965	General Christophe Soglo	Struggle amongst politicians Power and failure to form government. Social unrest	General Christophe Soglo takes over power.
DAHOMY, December 10, 1969	Lieutenant-Colonel Kouandete (one).	Insecurity, political unrest	Colonel Kouandete assumes power with other officers
DAHOMY, October 26, 1972	Major Mathieu Kerekou	Constant power struggle between the three political leaders. social unrest, Corruption, nepotism and regionalism and national unity was threatened, lack of law and order, mismanaged economy	Major Mathieu Kerekou
CONGO (ZAIRE), November 25, 1965	Lieutenant-General Mobutu	Political power struggles, threat to public security. The Army's loyal struggle for the good of the nation	Mobutu Himself became President with extensive powers
CENTRAL	Colonel Jean Bedel	Alleged injustice	Bokassa

AFRICAN REPUBLIC January 1, 1966. ²²	Bokassa	and resignation of David Dacko	became both President and Prime Minister and held Practically willed all true power.
GHANA, February 24, 1966.	General Joseph Arthur Ankrah	Mismanaged economy, rising cost of leaving, centralization of power, collapse in law and other, social unrest.	General Joseph Arthur Ankrah became president 1966 to 1969.
GHANA, January 13, 1972	Colonel Ignatius Kutu Acheampong	Drop in standard of living of the Army, politicization of promotion and appointment within the army, corruption, violation of the constitution.	Colonel Ignatius Kutu Acheampong becomes head of state from 1972 to 1978.
GHANA, July 5, 1978. ³⁰	General KWASI Akuffo	Unrest, Centralization of power, mismanaged economy, unrest.	General KWASI Akuffo assumes power from 1978 to 1979.
GHANA, June 4, 1979	Lieutenant Jerry Rawlings John	house cleaning operation before the civilian politicians took over, mismanagement, high cost of leaving	Lieutenant Jerry Rawlings John
BURUNDI, November 28, 1966.	Captain (Prime Minister) Michel Micombero	Misappropriated state funds, attempt to create a new army with mecenaries.	Michel, Micombero became president.
BURUNDI, November 1,	Lieutenant-Colonel	Government's	Civilian

1976	Jean-Baptiste Bagaza	deficiencies, centralization of power, politician squandering, violation of the constitution.	government was formed under the control of Supreme Revolutionary Council
RWANDA, July 5, 1973	Major-General Juvenal Habyalimana	Rise in regional cleavage,	Juvenal Habyalimana becomes new leader.
SIERRA LEONE, March 23, 1967.	Major Charles Blake	Political struggles over power.	Reformation council is formed under Brigadier Andrew Juxon who becomes interim leader.
SIERRA LEONE, April 18, 1968	Sergeant Rogers	Failure to hand power to civilian government. corruption	civilian <i>government</i> was formed only a week after the coup
MALI, November 19, 1968.	Lieutenant Traore and Captain Diakite	Dictatorship and undemocratic	New ruling authority, Under, Captain Diakite as Prime Minister
SOMALIA, October 21, 1969,	General Siad Barre	Mal-governance, violation of the constitution, tribalism.	Supreme revolutionary council under Siad Barre assumes power.
UGANDA, January 25, 1971.	Major-General Idi Amin	Break down in law and order, corruption, weak economy, Tribalism	Idi Amin installed himself as dictator
NIGER, April 15, 1974.	Lieutenant-Colonel Seyni Kountche	Injustice, corruption,	Colonel Seyni

		oligarchy, social unrest.	Kountche ruled the country from 1974 to 1987
CHAD, April 13, 1975	General Noel Milarew Odingar	Lack of respect towards the Army, mismanaged economy, aggravation of ethnic conflicts, wide spread social and economic unrest.	General Noel Milarew Odingar became head of state under supreme military council.
NIGERIA, July 29, 1975.	General Muritala Muhammed	Failure to meet-up with the aspirations of the people, centralization, unrest, strikes and demonstrations, Gowon's efforts to make military rule permanent	General Muritala Muhammed exercised power for short while before been assassinated.
MAURETANIA JULY 10 1978	Lieutenant-Colonel Mustafa Ould Salek	Corruption, Division and Economic ruin	Mustafa Ould Salek becomes president of the newly created junta
MAURETANIA June 3rd 1979	Colonel Mahmoud Ould Ahmed Louly	Regime change	Colonel Mahmoud Ould Ahmed Louly assumes presidency of the military commission for national salvation
LIBERIA, April 12, 1980.	Sergeant Samuel Doe	Corruption, economic mismanagement, neglect of the material needs of the military, violations of freedom and human rights, wide spread	Samuel Doe became president at the head of the peoples redemption council

		social and political unrest	
MAURETANIA January 4th 1980	Colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla	Regime change	Haidalla assumes presidency of the military commission for national salvation
GUINEA-BISSAU November 14th 1980	General Joao Bernardo Viera	Opposition to unification with Cape vert, Racial strife between black and foreign mulatto	General Joao Bernardo Viera becomes president under the revolutionary council
BURKINA FASO November 25th 1980	Colonel Saye Zerbo	Drought and famine, popular unrest and labour strikes	Saye Zerbo becomes leader of military committee of recovery for national progress
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC September 1st 1981	Adre Kolimba	Opposition David Dacko return to power, labor strikes and bomb attacks	Adre Kolimba becomes president under military committee for national recovery
GHANA December 31st 1981	Jerry John Rawlings	Collapse of national economy and state services. Failure to provide effective leadership	Jerry John Rawlings becomes president of the provisionary defense council. Until 1991
BURKINA FASO November 7th 1982	Colonel Gabriel Yoryan Some	Dictatorship, ban all political parties, anti-government strikes	Major Jean-Baptiste Ouedraogo was named

			head of state by new junta
BURKINA FASO August 4th 1983	Thomas Sankara and Blaise Compaore	PRO-french stance,	Thomas Sankara became was installed as new president of the country
NIGERIA December 31st 1983	General Muhammadu Buhari	Corruption of government officials	General Muhammadu Buhari
GUINEA April 3th 1984	Colonel Lansana Conte	Economic crisis, massive government repression and suspicion	Colonel Lansana Conte
Mauritania December 1984	Colonel Maaouya Ould Sid' Ahmed	Oppression and pro- Algeria and anti- Morocco stance	Colonel Maaouya Ould Sid' Ahmed
SUDAN April 6th 1985	Field Marshal Abdel Rahman Swar al-Dahab	Civil unrest, increasing food prices, growing dissatisfaction with the government.	Field Marshal Abdel Rahman Swar al-Dahab becomes president.
UGANDA July 27th 1985	Brigadier Bazilio Okello	Factions within the countries security services militarization of Uganda politics. Foreign interference.	General Tito and Bazilio Okello led government for six months
NIGERIA August 27th 1985	Chief of army staff Ibrahim Babangida,	Collapsing economy, corruption and mismanagement.	Babangida replaced the supreme military council with armed forces ruling council
LESOTHO January 20th 1986	General Justin Lekhanya	dictatorship	General Justin Lekhanya formed and headed a military

			council which ruled the country.
BURUNDI September 3rd 1987	Major Pierre Buyoya	Repression against or anti-Catholic policies. Hutsi-Tutsi problem	Major Pierre Buyoya becomes new president at the head of a committee for national salvation.
BURKINA-FASO October 15th 1987	Captain Blaise Compaore	Deterioration in relations with neighboring countries especially france	Blaise Compaore is installed as new sovereign
SUDAN June 30th 1989	Officer Omar al-Bashir	Frustration between the Army and the prime minister	Omar al-Bashir is made leader of the revolutionary council for national command salvation
COMOROS November 26th and 27th 1989	Said Mohamed and Bod Denard and the presidential guard	Mismanagement, precarious situation of human rights, manipulation of election results	Magistrate Mohamed Said Djohar became president.
CHAD December 3rd 1990	General Idriss Deby	Dictatorship	General Idriss Deby
MALI March 26th 1991	Amadou Toumani Toure	Corruption, mismanagement, economic crisis and civil unrest	Amadou Toumani Toure emerges as new ruler.
LESOTHO April 30th 1991	Colonel Elias Phisoana	Dictatorship, dethroned king	Colonel Ramaema assumed leadership of the military council.
SIERRA LEONE April 29th 1992	Captain Valentine Strasser	in ability of government to pay	Valentine Strasser is

		civil servants especially soldiers	made leader under national provisionary ruling council
ALGERIA January 11th 1992	The Army	Attempt to create an Islamic state.	Political leader Mohamed Boudiaf emerged as new president under the high council of the state.
NIGERIA November 17th 1993	General Sani Abacha	Stagnant nature of government, inability to manage democratic process	Sani Abacha became new president.
GAMBIA July 22nd 1994	Lietenant Yahya Jammed	Corruption and mismanagement	Lietenant Yahya Jammed became new president
NIGER January 27th 1996	General Ibrahim Bare Mainassara	Government is crippled by an absurd crisis	General Ibrahim Bare Mainassara became head of state under the national salvation council
BURUNDI July 25th 1996	Pierre Buyoya	Tutsi-Hutsi rivalry	Pierre Buyoya
SIERRA LEONE 1997	Disgruntled soldiers	Civil war and rebellion, in capacity of government to govern	Established an armed forces revolutionary council under the leadership of Johnny Paul Koroma
DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO MAY 16TH 1997	Laurent Kabila	Authoritarianism, economic crisis, public contestation, corruption, personal enrichment and the	Laurent Kabila becomes new president.

		poor management of the Rwanda crisis	
NIGER April 9th 1999	Presidential Guard	Tensions	Doaouda Malam Wanke becomes new head of state
COMOROS April 30th 1999	Colonel Azali Assoumani	Civil unrest and ethnic tensions	Colonel Azali Assoumani remains as head of state.
IVORY COAST December 24th 1999	Army officer Tuo Fozie, Ibrahim Coulibaly and Robert Guie	Corruption, political repression, stripping immigrants from neighboring nations of their political rights.	Robert Guie became leader of the public salvation committee.
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC 15th of March 2003	General Francois Bozize	Political Instability, mutiny, corruption,	General Francois Bozize
SAO TOME AND PRINCIPE July 16th 2003	Major Fradique de Menezes	social and Economic crisis	Constituted a junta of national salvation under Fradique de Menezes
GUINEA BISSAU September 14th 2003.	General Verissimo Correia Seabra	Stagnant economy, political instability and military discontent over unpaid salaries	A civilian led transitional government led by businessman Henrique Rosa was formed
MAURITANIA August 3rd 2005	Armed forces of Mauritania	diplomatic ties with USA and Israel	Military council for justice and democracy headed by Ely Ould Mohamed Vall
MAURITANIA August 6th 2008	Armed forces of Mauritania under	The need to preserve stability of	Establishment of a military

	Mohamed Ould Abdel Aziz	country and democratic institutions	high council under Mohamed Ould Abdel Aziz
GUINEA December 23th 2008	National council for democracy and progress under Moussa Dadis Camara	Death of former president	National council for democracy and progress under Moussa Dadis Camara
NIGER February 18th 2010	Soldiers	Attempt to revise the constitution	Supreme council for restoration of democracy is formed under the leadership of E'sccadron Salou Djibo
MALI March 21st 2012	Soldiers within national committee for the restoration of democracy and the state under Amadou Sanugu	Mutiny and dissatisfaction with management of Tuareg rebellion	Soldiers within national committee for the restoration of democracy and the state under Amadou Sanugu
GUINEA-BISSAO April 12 2012	Elements of the Armed forces,	Demand for Angolan support to restructure military	Interim transitional government led by manuel Serifo Nhamadjo
EGYPT July 3rd 2013	General Abdel Fattah al-Sisi	Activities of Muslim brotherhood	Adly Mansour becomes interim president before handing over to Abdel Fattah al-Sisi
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC March 24th 2013	Seleka Rebels	Corruption, bad governance, mismanagement and	Michel Djotodja emerged as

		personal enrichment.	leader of the national transition council
ZIMBABWE November 14th 2017	Zimbabwe defense forces	Tension in ZANU-PF party, and the dismissal of Emmerson Mnangagwa due to power tussle with Grace Mugabe	Phelekezela Mphoko became the acting president
SUDAN April 11th 2019	The army under the leadership of Ahmed Awad Ibn Auf	Popular uprising against rising standard of living, inflation	Abdel Fattah al-Burhan was made leader of military transitional council.
MALI May 24th 2020	Malian Armed forces	Protest, poor management of insurgency, corruption, economic hardship due to COVID 19.	Assimi Goita declares himself leader of national committee for the salvation of the people
MALI	Malian armed forces under Assimi Goita	Tensions between civilians and transitional government	Assimi Goita named interim president by the constitutional court of Mali
GUINEA September 5th 2021	Special forces by commander Mamady Doumbouya	Constitutional referendum to amend the constitution led to protest. Violent crackdown on protest and rising inflation	Mamady Doumbouya becomes interim president
SUDAN October 25th 2021	General Abdel Fattah Al-Burhan	Incompetence and incapacity of civilian led government.	Abdel Fattah Al-Burhan Sudan temporarily seizes power

CHAD 2021	Chadian military	Death of former president Idriss Deby	Transitional military council under Mahamat Deby
BURKINA FASO January 24th 2022	Military under the leadership of Paul-Henri Sandaogo Damiba.	Protest, inability of state to stop armed attacks	Establishment of military Junta under Paul-Henri Sandaogo Damiba.
BURKINA FASO September 30th 2022	Captain Ibrahim Traore	Deteriorating security situation	Ibrahim Traore declared himself president

Table 2: List of successful Military Coups in Africa 1958 to 2023.

C) The Increasing Implicit or Explicit Acceptance of Coups as a Means of Ascending to Power in Africa

In 2015 in Burkina Faso, the world witnessed a popular nonviolent uprising, reversing a coup within days and restoring democracy.⁴³ Turkey in 2016 also witnessed a successful popular resistance to a coup attempt used by a civilian government to consolidate authoritarian rule.⁴⁴ Political forces from within and beyond the state can resist, reject and reverse a coup bringing to power a military officer by force. MENTAN Tatah⁴⁵ claims that “all forms of government depend on their political legitimacy, that is, their acceptance by the population....without which they are little more than a party in a civil war, since their decisions and policies

⁴³ ZUNES Stephen, civil resistance against coups a comparative and historical perspective, international center on nonviolent conflict, monograph series, 2017, p. 9.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ MENTAN Tatah, Democratizing or Reconfiguring Predatory Autocracy? Myths and Realities in Africa Today, Michigan State University Press, 2009, p. 55.

will be resisted, probably by force.” Military junta’s stemming from coups are not exempted by this rule. The legitimacy and acceptance of the military’s seizure of power by force is therefore not given; it is socially constructed through the practice of discourse legitimization. After a successful coup, the putsches must do everything possible to legitimize their seizure of power.

Democratic cultures have systematically enshrined competition for the people’s vote as the organizing framework of political life in Africa, with elections as the privileged mechanism in gaining access to governing positions. It is a fundamental principle that government be elected by the citizens at regular intervals; for competitive elections give government its legitimacy. Elections have been codified as a pacific mechanism of access to power and power alternation within the state.⁴⁶ Implicitly, any other mechanism which grants access to power by any other means other than through a combination of open contestation for power and inclusive political participation⁴⁷ is considered to be illegitimate within a democratic culture. However, military coups have overtime imposed the use of force as a mechanism of rising to power or of power alternation.

Although some military coups have come in response to massive popular uprisings against the incumbent regime (often democratically elected like that of Hosni Mubarak in Egypt and Ben Ali in Tunisia 2011), most of the time, however, military putsches have increasingly been anti-democratic in nature (military officers seizing power by force from democratically elected governments). The practice of gaining power by the use of force has not only become an institution by its routinization, but increasing implicit or explicit acceptance of this practice by other political forces has contributed to reinforce and legitimize this practice overtime.

Nowadays, a cross section of military regimes which emerged following successful coups have rarely been immediately

⁴⁶ GALLAGHER Michael, Elections and referendums, in CARAMANI Daniele, Comparative politics, Fourth Edition, Oxford University Press, 2017, p. 174.

⁴⁷ DAHL Robert, cited by PEREZ-LINAN Anibal, Democracies, in CARAMANI (D) Ibid, p. 85.

confronted to crisis of legitimacy, which should be the case in a democracy. Those who seize power by force should not be recognized in a democracy. The population, political parties, civil society organizations and other political institutions and forces can resist. International actors can suspend financial assistance and debt relief. Coup leaders can have their assets frozen and denied access to the international financial system.⁴⁸ They can be isolated internally and externally in order to frustrate them to quickly relinquish power and dissuade or mitigate future coups.⁴⁹ These are the basic norms that should be upheld especially by democratic cultures.

Instead, contemporary military takeovers have in most instances always immediately or progressively gained their legitimacy with the express or implicit acceptance of other key political forces within and beyond the state. Putsches have far too easily defied the norms regulating their role within the polity and quickly proceeded to renegotiate⁵⁰ them with limited or lack of resistance from other political forces within and beyond the country.

Although there have been sporadic manifestations against coups like in Chad and Sudan (2021), and other instances when coups have been resisted or reversed, more often the trending dynamic within Africa is that of their tacit or implicit legitimization by the rapid submission, and interaction of other institutions and political forces to the coup leaders, increasing public manifestations in favor of coup and the increasingly powerless nature of the international community and other regional actors in taking measures against the putsches.

⁴⁸ SIEGLE Joseph, *Africa's Coups and the Role of External Actors* Africa center for strategic studies. 17, 2021.

⁴⁹ A successful coup significantly increases the probability of subsequent coups in that country as well as its neighbors.

⁵⁰ DANIELE Liberatori, *constructing coups d'Etat discourse legitimisation in thailand and turkey*, Presented in partial fulfilment of the requirements for the Degree of International Master in Security, Intelligence & Strategic Studies, faculty of social science, University of Karlova, July 2019, p. 22.

1) The Immediate Interaction and Submission of Other Institutions and Political Actors to the Coup Leaders

When coup plotters seize power and declare the incumbent government ousted and themselves the new legitimate state authority, the population and other political forces can choose to recognize or not recognize their legitimacy and refuse to cooperate or obey their orders. In situations of reject, the putsches find themselves unable to consolidate their authority and govern effectively, thereby resulting in the imminent collapse of the coup.⁵¹ The ability to hold state power ultimately depends on the cooperation of both civilian and security personnel employed by the state to ensure its routine functioning. In addition, even if the putsches initially succeed in seizing power, they are still ultimately dependent on the willingness⁵² of other levels of governments, institutions, and the general population to recognize their authority and cooperate with them.

This is why in the immediate aftermath of coups, the coup leaders have quite often in their initial declarations filled the political discourse with narratives questioning the legitimacy of the previous constitutional order and spreading propaganda justifying the need for the army's intervention, all in an attempt to gain legitimacy.⁵³ Actions such as the suspension of the constitution, the dissolution of parliaments, and the creation of transitional governments are part of coup leader's strategies to demonize the outgoing government and do away with any structures which can challenge their legitimacy, while presenting the military as the "saviors of the people".⁵⁴ Transitional government talks,⁵⁵ peace agreement talks ; inclusive national dialogue;⁵⁶ and consultative

⁵¹ ZUNES (S), op cit, p. 10.

⁵² Ibid.

⁵³ DANIELE (L), op, cit, p. 21.

⁵⁴ YILMAZ Ihsan and SALEEM M. Raja Ali, Military and Populism: An introduction, European center for populism studies, April 26th 2021.

⁵⁵ See Aljazeera report, Guinea coup leaders begin transitional government talks, available online at www.Aljazeera.com 14/09/2021.

⁵⁶ Chad organizes an inclusive and sovereign national Dialogue.

talks and meetings;⁵⁷ depending on the formula adopted by different coup leaders to describe their interactions with religious leaders, business operators, political parties, the civil society, diplomats and diaspora groups are the principal approaches used by the putsches to create interactions with other key players of the system. For the coup leaders, the manifest stake of these consultative talks is the desire to seek or get the ideas, opinions and visions for the country from different political forces. However, the manifest stake is most often a manipulation to attain the latent stake which is to gain the acceptance and legitimization of their stay in power.

The mere acceptance and participation by other political actors or forces in these meetings goes a long way in constructing a symbolic legitimacy of the coup leaders and their stay in power; for during some of these meetings, the mandate and duration of the transitional government is at times established, confirmed or renewed in some cases.⁵⁸ On other occasions the major political actors have negotiated with the military junta their entry into the transition governments during these consultations. The process of legitimization of contemporary coups is crowned by the conversion of a military leader to an ordinary civilian and his consecration as new president through elections.⁵⁹ Popular public manifestations in favor of military coups nowadays have also increasingly contributed to legitimize the rise to power by force in Africa.

2) Public Manifestations in Support for Military Coups

As earlier mentioned, in 2015, rebellious soldiers attempted unsuccessfully to overthrow Burkina Faso's government. Thousands of protesters took to the streets to contest this unconstitutional change of government and with the support of loyalist forces and some foreign actors, in less than a week, constitutional order was restored. Seven years later, in January 2022, democratically elected president Kaboure was ousted in a military coup under the leadership of Pual Henry Sandaogo

⁵⁷ Colonel Mamady Doumbouya and his team of special forces hold talks with religious leaders at the peoples palace in Conakry on the 14th of September 2021.

⁵⁸ See Chads national dialogue commission report which announces that members of transitional military council can are able to run as candidates in future elections in post transition elections, and recommends the prolongation of transition period.

⁵⁹ GREWALY Sharan and KURESHIZ Yasser, How to Sell a Coup: Elections as Coup Legitimation, journal of conflict resolution, volume 63 issue 4, April 2019.

Daminmba, who was himself ousted in another coup on September 2022 by Captain Ibrahim Traoure.⁶⁰ Curiously, both coups just like those in Sudan (2019), Mali (2020-2021), and Guinea (2021), are not contested⁶¹ or resisted. Instead, as seen in Burkina Faso (2022),⁶² Mali (2020)⁶³ and other places before, people have emerged on the streets celebrating a military coup which toppled a democratically elected leader. In Mali, several public manifestations have subsequently been organized by the population to reiterate their support for the military Junta.⁶⁴

In many of these states, elected governments or ruling regimes have not adequately tackled issues relating to deteriorating insecurity, as well as economic and development challenges; which considerably frustrates powerless citizens, who then see the rise to power of the military as liberation.⁶⁵ Popular support for the military in power can equally be explained on the bases of rising contestation of a discredited political class, whose only ambition is to enrich themselves in complicity with increasingly rejected or contested western actors especially France.⁶⁶ The popularity and support enjoyed by the coup leaders within the population has considerably overshadowed issues surrounding the legitimacy of the rise to power by force, in the process making military coups to appear as a normal way of doing politics.

3) The Ambiguous Reaction of the International Community and Regional Actors

The attitude of the international community and regional actors in responding to unconstitutional changes of power in recent

⁶⁰ Understanding the recent military coup in Burkina Faso, the Africa Center for Strategic studies, 1 November 2022.

⁶¹ BAGAYOKO Niagale and BOISVERT Marc-Andre, Les retour des coups d'Etat en Afrique, revue esprit, numéro du Mai 2022, p. 4.

⁶² MCALLISTER Edward, Coups cheered in West Africa as Islamist insurgencies sap faith in Democracy, REUTERS, 1st February 2022, reuters.com.

⁶³ Mali COUP: Thousands take to Bamako streets to Celebrate, BBC news, 21st August 2020.

⁶⁴ See Aljazeera news, Malians rally after army calls for protest over ECOWAS sanctions, 14 January 2022.

⁶⁵ BAGAYOKO (N) and BOISVERT (M-A), op, cit, p. 4.

⁶⁶ See GUIFFARD Jonathan, Anti-French sentiment in West Africa: A reflection of the authoritarian confrontation with the collective west, institute de Montaigne, 11/01/2023.

times has considerably contributed to give legitimacy to the use of force as a mechanism of rise to power in Africa. The standard for a number of western states, (United states of America and France), institutions (United Nations and the European Union) and other regional actors like the (African Union, ECOWAS and ECCAS) over the years has been to classify military coups as an unconstitutional way of getting to power contrary to democratic norms or standards. Consequently, these states and institutions have laid down panoply of policies and measures geared towards preventing and/or responding to military coups. However, confronted with the resurgence of military coups especially in Africa, key players on the international and regional scene have tended to adopt positions which undermine their credibility as the promoters and guarantors of certain values, notably liberal democracy and the rule of law. The behavior of these actors has depicted a dangerous lack of consistency, incoherence and double standards⁶⁷ in defending liberal democracy or denying democratic backsliding⁶⁸ epitomized by the rise in unconstitutional military takeover of powers in Africa. Pragmatic foreign policy considerations and interest have taken precedence over promoting stated values.

Key external actors have recurrently adopted positions which have tended to implicitly or tacitly legitimize military coups or the use of force as a means to rise to power. The Chadian coup is the most flagrant manifestation of this legitimization. France was the first foreign power to recognize the transitional military council under the leadership of Mohamat Kaka Derby, with a press release issued by the French presidency.⁶⁹ Le Drian French Minister of External Relations claimed that France closed its eyes on the breach

⁶⁷ French president Emmanuel Macron and other European and African Leaders were quick to recognize Debys son who took over from his father as Chads new leader with the government and parliament dissolved and the constitution suspended, which was not necessarily the case with other coup leaders. See Rfi news, France says Chads Deby was essential in fight against terrorism, 20/04/2021.

⁶⁸ AKINYETUN Shola Tope, Democratic backsliding in Africa: understanding the current challenges, social science research council, 20/09/2022.

⁶⁹ TUBIANA Jérôme, "How France undermines democracy in Chad", *Foreign Policy*, 24 mai 2021.

of the constitution due to “exceptional security reasons.”⁷⁰ During Idriss Deby’s funeral in Ndjamena, the French president promised not to let anyone threaten the security of Chad.⁷¹ Most surprising was the position of the African Union, which has adopted a zero-tolerance approach to military coups and a policy framework,⁷² condemning and rejecting unconstitutional changes of government⁷³ within the continent. The AU failed for the first time since its creation to sanction⁷⁴ or overtly condemn the unconstitutional takeover of power through a military coup in Zimbabwe 2017 and Chad 2021.⁷⁵ In responding to the coup in Zimbabwe, the former chairperson of the AU, President Alpha Conde of Guinea, responded by saying “it seems like a coup”.⁷⁶ Even, the Southern African Development Cooperation (SADC) which is the regional body did not consider the Zimbabwean case as a coup; so too did the individual heads of states of that region.

When coups occurred in Mali, Guinea and Sudan, the AU was quick to condemn the coups, call for the unconditional release of political leaders detained by the military and the suspension of the respective countries from the AU until there was a return to constitutional rule.⁷⁷ Recurrently, the responses of the AU have not

⁷⁰ TUBIANA (J), op.cit.

⁷¹ Ibid.

⁷² They Include the Lomé Declaration on the Framework for an OAU Response to Unconstitutional Changes of Government’, adopted at the 36th Ordinary Session of the Assembly of Heads of States and Governments of the OAU held in the Togolese capital, Lomé, in the period from 10 to 12 July 2000. The African Charter on Democracy, Elections and Governance, adopted in Addis Ababa by the 8th ordinary summit of the AU in January 2007 and the constitutive act of the African Union done at Lomé, Togo, on the 11 of July, 2000.

⁷³ See article 4(p) of the African union constitutive act, done at Lomé, Togo, 11/07/2000, p. 7.

⁷⁴ All the legal instruments of the AU provide for possible imposition of sanction and suspension from the organizations activities following a military coup.

⁷⁵ The AU has a track record of condemning and suspending any country in which the government emerges through military coup, which it failed to uphold in the case of military coup in Zimbabwe 2017 and Chad 2021. see MOHAMMED Habu, op, cit, p. 99.

⁷⁶ See BBC news 15 November 2015.

⁷⁷ See MUSHORIWA Di Linda, resurging military coups in Africa: A role for the international community, Italian institute for international political Affairs, 15 December 2021.

only been indecisive, they have often been overly inconsistent and contradictory as illustrated by the multiple stances adopted by the organization in response to coups within the continent.⁷⁸ They include the tough stance (Mali, Guinea, Burkina Faso); tough stance at first glance, but receptive afterwards (Egypt, Togo, Mauritania); instant denial but acceptance afterwards (Zimbabwe); and finally divided perception about coups and balancing act afterwards (Chad).⁷⁹

The double standards displayed by these actors have significantly contributed in undermining their credibility as neutral promoters of democratic governance. The indignation of the African public opinion towards the sanctions of some regional actors like ECOWAS against military Junta in Mali and the difficulties of the West African organization in imposing itself on the military Junta now in power in Burkina Faso and Guinea perfectly illustrate the declining credibility of regional actors.⁸⁰ The increasing reluctance of external actors to impose sanctions and the incoherence/bias nature of some sanctions is setting an undesirable precedent for military coups as a viable means to ascend to power in Africa. The attitude of the international community does no longer scare coup makers as the incentive to carry out a coup and ascend power appears to outweigh those dissuading coups.

II- The Resurgence of Military Coups in Africa Raises Doubts on the Implantation of Democratic Culture, Democratization and Democratic Consolidation within the Continent

The 1990s witnessed remarkable and sweeping changes in the way African countries are being governed.⁸¹ Indeed, the crisis of authoritarianism in Africa would push many states to seek new ways of redefining reality. In an unprecedented wave of democratization, political systems have been crafted to uphold political pluralism, accelerating and sustaining the march towards a

⁷⁸ See MOHAMMED Habu, op, cit., p. 99.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ See BAGAYOKO (N) and BOISVERT (M-A), op, cit, p. 4.

⁸¹ MENTAN (T), op, cit., p.81.

democratic culture in Africa.⁸² But democratic culture⁸³ and democratization⁸⁴ have not followed a uniform pattern and there have been some setbacks in some countries. Despite significant democratic progress in many African countries, a number of issues amongst which is the resurgence of the military as a political force has emerged and in the process, threatening or effectively interrupting the transition towards the consolidation of democracy in Africa. The resurgence of the use of force as a mechanism to ascend power substitutes democratic culture with the culture of “praetorianism”, within a global context characterized by a deepening crisis of legitimization of liberal democracy. We contend in this section that military coups are not generally the only way through which democracy “dies” these days, but they are part of a global trend depicting a possible “reverse wave”⁸⁵ of democratization. “The death of democracy according to DIAMOND Larry⁸⁶ “rather occurs step by step, through the steady degradation of political pluralism, civil liberties, and the rule of law, until the Rubicon has been crossed as if in a fog, without our knowing the precise moment when it happened.”

A) The Crisis of Legitimization of Liberal Democracy

It is no longer ground breaking news that democracy is in crisis or declining worldwide. Several formulas have been used overtime by different authors to describe this phenomenon. “Democratic slump,”⁸⁷ “democratic backsliding,”⁸⁸ “democracy under siege,”⁸⁹

⁸² NWATCHOCK A BIREMA Ousmanou, La démocratie en Afrique subsaharienne. Une question de volonté ? notes d’analyses sociopolitiques, Centre Africain de Recherche pour la paix et le développement, Juin 2018, p. 1.

⁸³ See SINDJOUN (L), op, cit,

⁸⁴ MENTAN (T), op, cit,

⁸⁵ HUTINGTON (P-S), Democracy for the Long Haul, cited by DIAMOND Larry, PIDTINER F. Marc, CHU Yim-han, and TIED Hung-mao, Consolidating the Third Wave Democracies, Themes and Perspectives, The Johns Hopkins University Press, Maryland USA, 1997, p. 4.

⁸⁶ DIAMOND Larry, “breaking out of the Democratic Slump” journal of democracy, vol. 31, no 1, January 2020. p. 37.

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ CAROTHERS Thomas and PRESS Benjamin, Understanding and Responding to Global Democratic Backsliding, working paper, Carnegie Endowment for International Peace, October 2022.

“democratic retreat,”⁹⁰ “democratic collapse, break down, failure and or death,”⁹¹ have become defining trends of global politics. While democratic meltdowns have become depressingly common, there is on the other hand a global authoritarian resurgence. REPUCCI Sarah and SLIPOWITZ Amy⁹² of Freedom House in 2021, used a range of data to assess social, political, and economic freedoms in each nation, and found that authoritarianism was on the rise as major democracies turned inward, contributing to a 15th consecutive year of decline in global freedom and democracy. According to these authors,⁹³ “of the 195 independent countries assessed by Freedom house in the World, 73 experienced aggregate score declines and just 28 made gains, the widest margin of its kind during the 15-year period of decline.... There are now 54 Non free countries, accounting for 38 percent of the world’s population, the highest share since the decline began.” Increasingly, the advocates of democracy are being isolated, while authoritarianism is becoming more repressive or oppressive and facing little or no resistance from the democratic world. Accordingly, the number of “highly defective democracies”⁹⁴ wherein institutions, elections, and political culture are so flawed to the extent they can no longer be considered as real democracies has significantly increased especially in Africa, which was for long the center of the third wave of democratization from the early 1990 to mid-2000s.

The dynamic of democratic slump has probably not yet amounted to what Samuel P. Huntington would have described as a “reverse wave” of democratic breakdowns, or the death of democracy, but it is getting uncomfortably close.⁹⁵ No political system is spared by these reversed winds. For DIAMOND Larry, “a

⁸⁹ REPUCCI Sarah and SLIPOWITZ Amy, *Freedom in the world 2021: Democracy under Siege*, Freedom house, march 2021.

⁹⁰ KURLANTZICK Joshua, *Democracy in Retreat, The Revolt of the Middle Class and the Worldwide Decline of Representative Government*, council on foreign relation book, Yale university New Haven and London, 2013.

⁹¹ KEANE John, *The life and death of democracy*, Simon & Schuster UK Ltd, London and New York, 2009.

⁹² REPUCCI (S) and SLIPOWITZ (A), op, cit, p.1.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ KURLANTZICK (J), op, cit, p. 9.

⁹⁵ DIAMOND (L), “breaking out of the Democratic Slump”, op, cit, p. 37.

number of liberal democracies are becoming less liberal. Many electoral democracies are descending into competitive authoritarianism. Some competitive authoritarian regimes, such as Cambodia and Uganda, are losing many of their pluralistic features, as space for dissent slowly narrows. And the more blatant authoritarian regimes—China, Russia, Saudi Arabia, and now Egypt, among others—are becoming more intensely repressive, often aided by new digital technologies of surveillance and control.” Many countries in the globe which had made significant strides towards implementing a democratic culture have suddenly seen an upsurge in anti-democratic practices like violence of all forms, increasing violation of human rights, electoral fraud, lack of tolerance and social cohesion not forgetting rising citizen apathy for politics. Simply put, “Democracy is in retreat” as the dominant pattern in all regions, even backsliding on previously attained progress.”⁹⁶ Freedom House has traced this downward trending of democracy to the year 2006. From this year onward, they found out that more states have declined in freedom than have gained, reversing the positive dynamic of the early third wave years.⁹⁷

The reasons for this democratic collapse/meltdown/slump include a coincidence of factors that are both global and unique to some continents, regions and countries in the world. But there is little consensus about what is driving this democratic retreat. The most common arguments raised by analysts range from the rising influence of emerging states, like Russia and China, to the rise of illiberal populism, the spread of political polarization, assaults on constitutional principles and democracy’s failure to deliver. In Africa, the resurgence of unconstitutional changes of government in the form of military coups seems to be the major threat to African democracy; as it is facilitating the substitution of a democratic culture with that of “praetorianism.”

⁹⁶ KURLANTZICK (J), op, cit, p. 10.

⁹⁷ Freedom house cited by DIAMOND (L), “breaking out of the Democratic Slump”, op, cit, p. 36.

B) The Substitution of Democratic Culture with a Culture of “Praetorianism”

Praetorianism in a limited sense refers to the intervention of the military in politics.⁹⁸ But the recurrent interventions of the military in the political system end up weakening democratic progress achieved. Democracy entails the acceptance of political pluralism leading to the recognition of political competition as the means of power devolution.⁹⁹ This political competition is essentially animated by political parties who compete in elections, thereby permitting the people to express their will by choosing their leaders through voting. However, the frequent use of force by the military to ascend power has led to the substitution of democratic by a “praetorianic” culture. Voting as a symbolic expression of the will of the people to choose their leaders has been mortgaged; in the process questioning the transition or consolidation of democracy within the continent. Military takeovers have quite often been attributed to the culture of praetorianism within the military institution which makes the soldiers see themselves as the saviors¹⁰⁰ or as the guardians¹⁰¹ of the fatherland. In principle, military intervention in politics is intermittent and for limited purpose; since the military views itself neither as the modernizers of society nor as the creators of a new political order, but simply as the guardians and perhaps the purifiers of existing order¹⁰² which according to them puts the country in danger. The army within such a dispensation as claimed by former Bolivian President Barrientos¹⁰³ should be “the country’s tutelary institution watching zealously over the fulfillment of laws and the virtues of government.”

In Africa, it has almost become a tradition or a habit or a custom for the military to proclaim itself as the “savior of the people” or the “guardians” of constitutional order. Indeed, most African militaries

⁹⁸ HUTINGTON (P-S), *political order in changing societies*, op, cit, p. 195.

⁹⁹ N’GBESSO Vincent, op, cit, p. 249.

¹⁰⁰ ASLAN Omer, *Domestic and international constituencies in military Coups*, Oxford research encyclopedia of politics, published online 19 November 2020.

¹⁰¹ HUTINGTON (P-S), *political order in changing societies*, op, cit, p. 225.

¹⁰² Ibid.

¹⁰³ President Barrientos cited by HUTINGTON (P-S), Ibid.

have an abusive and outdated self-perception of their mission as guarantors of constitutional order. This is why they do not hesitate to intervene and overthrow civilian governments anytime a crisis emerges. Although the development school of thought believes that the intervention of the military in politics is not contrary to democratic practices,¹⁰⁴ democratic culture in contrast advocates for a complete exclusion of the use of violence in favor of dialogue during political competition for the renewal of the governing class and the resolution of social conflicts in Africa.¹⁰⁵ This explains why multiparty elections have increasingly been codified as a constitutive feature of African politics. The development of constitutional and electoral litigation processes in Africa falls in line with the desire to regulate conflict by pacific means.¹⁰⁶ From this standpoint, military coups as a means of ascension to power through the use of force are incompatible with democratic culture.

Indeed, democracy has become the ideal basis for political action in Africa¹⁰⁷ it is a means of doing politics which both the citizens and political actors recognize as legitimate. This is why most African countries have systematically enshrined or codified political competition as the major framework organizing political life and elections as the means of accessing governing positions within the state. HUNTINGTON Samuel claims that elections can facilitate a pacific power alternation at the helm of the state, and are therefore indispensable for the development and institutionalization of political behaviors in particular and democracy in general.¹⁰⁸ Democratic culture in the process becomes a norm which excludes violence by the pacification of political life. The resurgence, proliferation and regularity of military coups has not only made them a normal way of doing politics in violation of the

¹⁰⁴ LERNE Daniel et ROBINSON Richard cited by GUÈYE Babacar, *la démocratie en Afrique : Succès et Résistances*, Le Seuil « Pouvoirs » 2009/2 n° 129, 2009, p. 21.

¹⁰⁵ GUÈYE (B), *op. cit.*, p. 20.

¹⁰⁶ LINZ I. Ivan and Alfred STEFAN, *towards consolidated democracies*, in DIAMOND (L)PIDTINER (F-M), CHU (Y-h), and TIED (H-m), *Consolidating the Third Wave*, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁷ SINDJOUN (L), *op. cit.*, p. 526.

¹⁰⁸ HUNTINGTON (P-S), *political order in changing societies*, *op. cit.*, p. 235.

values of democratic culture but the perpetuation of military leaders in power does not guarantee a political system in which all the distinctive sets of political values and orientations from citizens (moderation, tolerance, civility, efficacy, knowledge, participation) required for a democratic culture exist.¹⁰⁹ Praetorian states are considerably less likely to undergo a successful democratic transition let alone democratic consolidation.¹¹⁰ As clearly outlined by LINZ I. Ivan and STEFAN Alfred in themes and perspectives,¹¹¹ in consolidated democracies, wherein "democracy has become routinized and deeply internalized in social, institutional, and even psychological life, as well as in political calculations for achieving success; there may be intense conflict, but no significant political or social actors attempts to achieve their objectives by illegal, unconstitutional, or antidemocratic means; democracy remains the only game in town." The resurgence of military coups underpins or reflects an incomplete consolidation of democracy by many states in the continent, where in democracy has not extended beyond elections. Many African states are democratic but are not governed democratically. Only democracies can become consolidated democracies.¹¹²

A military coup is at the opposite end of a democratic government, or what aid donors refer to as good governance; they are the incarnation of politics by the "bullet rather than the ballot."¹¹³ Military coups hinder the consolidation of democracy as they enshrine the rise to power of a small minority through the use of force, in contradiction to democratic rules and constitutional mechanisms of power devolution.¹¹⁴ In this process, the veritable

¹⁰⁹ DIAMOND Larry, *Political Culture and Democracy in Developing Countries*, Text Book Edition, Lynne Rienner Publishers, Inc, united states of America, 1994, p. 1.

¹¹⁰ EL-SHIMY Yasser, *A model of praetorian states*, MEI working paper, Harvard Kennedy school, June 2016, p. 5.

¹¹¹ LINZ I. Ivan and Alfred STEFAN, *towards consolidated democracies*, in DIAMOND (L)PIDTINER (F-M), CHU (Y-h), and TIED (H-m), *Consolidating the Third Wave*, op, cit, p. 15.

¹¹² LINZ (II) and STEFAN (A), op. cit.

¹¹³ MENTAN (T), op, cit, p. 87.

¹¹⁴ See, WANDJIK J. Francis, *les zones d'ombre du constitutionalisme en Afrique*, *Juridis periodique* no 74, Avril-Juin 2008, p. 102.

holders of sovereignty are excluded from the political game linked to the transmission of power in favor of a minority who use force to seize power instead of following democratic procedure of free and transparent elections. By ascending to power by force the military is negating the fact that veritable sovereignty within the state belongs to the people who exercise it directly by referendum or elections and indirectly by constitutional institutions.

CONCLUSION

*“The coup formula”*¹¹⁵ as a means of ascending to power in Africa is well known and it has become a routine practice amongst African militaries. Nowadays it is common to hear soldiers have taking over the presidential palace, national radio and television signals are cut-off, the incumbent president is either arrested or assassinated.....an initial declaration announcing the dissolution of the government or the suspension of the constitution is pronounced with a transitional government headed by a Junta created. Coups in Africa have progressively become an institution, but the African military institution cannot still be considered as an *“untamed Tiger marauding the Jungles, preying on other animals within its ecological system.”*¹¹⁶ Yet in the interest of democracy, all stakeholders are unanimous that the tiger needs to be tamed. However, the unanimity around the necessity for the tiger to be tamed overshadows the difficulty in attaining this ideal. HUTINGTON P. Samuel argues that “if a society can guarantee mass participation and establish fairly well-developed political institutions, then in such a society the military assumes a non-political, specialized professional role characterized by objective civilian control.”¹¹⁷ This is because an objective civilian control of the military guarantees the professionalization of the military by

¹¹⁵ Peace and security report, Exorcing the demons of coups d'état, Africa institute of security studies, 30 Mars 2022.

¹¹⁶ NWAGWU O, CYPRAIN Emeka, Taming the Tiger, Civil-military relations reforms and the search for political stability in Nigeria, University press of America, December 2002, pp. 344.

¹¹⁷ HUTINGTON (P-S), political order in changing societies, p. 222.

rendering it “sterile and neutral.”¹¹⁸ Military political power in such a context is at the lowest possible level but at the same time, the essential elements of power necessary for the survival of the military profession are preserved.¹¹⁹ The institutionalization of professionalism within African militaries has been advocated by many as the main mechanism of curbing deepening politicization of the military and military coups in Africa.¹²⁰ But others still claim that it is the culture of military professionalism which makes the military to assume that it has the “super mission” to intervene in politics to restore order.¹²¹ The military has recurrently assumed the guardianship ideology, in order to “deal with the great disaster that can imperil national stability and integrity.”¹²² By so doing, soldiers take matters into their own hands as they feel that democracy was not working well, and had to be terminated. Working on the premise that a highly professional military stands ready to execute the wishes of any civilian group which secures legitimate authority within the state, one is tempted to question if the military institution is really the problem in Africa.

In Africa, although there have been coups that are reactions to the prospective success of democratization, the majority of coups especially recent ones have been a reaction to the perceived failures of democratic systems.¹²³ Within the continent, scenarios where the military overthrows a legitimate, rule abiding, effective government; which governs in the best interest of its people, is accountable and puts in all efforts towards enforcing and respecting its social contract with its population, are rare. Therefore, the regular use of force to seize power in Africa is symptomatic of a

¹¹⁸ HUNTINGTON P. Samuel, *The soldier and the state, The theory and politics of Civil-Military relations*, the Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, London, 1957, p. 84.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ See Africa Center for Strategic Studies, *Deepening a Culture of Military Professionalism in Africa*, the Africa Center for Strategic Studies December 20, 2022.

¹²¹ See the Brazilian constitution of 1946 which provided that the function of the armed forces was to defend the fatherland and guarantee constitutional powers and law and order.

¹²² HUNTINGTON (P-S), *The soldier and the state*, op, cit, p. 226.

¹²³ HUNTINGTON (P-S), *The third wave of democratisation*, op, cit., p. 233.

failed or incomplete institutionalization¹²⁴ of democracy or better still of “democracy in decline.”¹²⁵ Many African states have not been able to keep pace with popular demands for democratic accountability.

But, are the best days of African democracy behind it? Is African democracy in crisis?¹²⁶ Or better still is African democracy like established western democracies coming to “an end or dead” as proclaimed by many?¹²⁷ This paper as demonstrated in part two above, without abiding to the “apocalyptic”, “alarmist” announcement or predictions of the death of African democracy, admitted that Africa is experiencing a historically unprecedented “reverse wave” towards the use of force to attain power and that our democracy may be in danger,¹²⁸ or is gradually deteriorating or “backsliding, though certainly not dead.

Yes, African democracy is indeed in crisis as “the basic predicates of democracy” such as competitive elections, liberal rights of speech and association, and the rule of law are increasingly under threat. Our democracy is backsliding with the prominence of “elected autocrats”¹²⁹ or “competitive authoritarians”¹³⁰ or “oligarchies”. As claimed by AKE Claude¹³¹ Democracy in Africa like elsewhere has been “trivialized to the point at which it is no longer threatening to political elites, who may now embrace

¹²⁴ FUKUYAMA Francis, *Why Is Democracy Performing So Poorly*, in DIAMOND Larry and PLATTNER F. Marc, *Democracy in Decline? A Journal of Democracy Book Published under the auspices of the International Forum for Democratic Studies*, 2015, Johns Hopkins University Press, p. 12.

¹²⁵ DIAMOND (L) and PLATTNER (F-M), *Democracy in Decline? Foreword*, op, cit.

¹²⁶ PRZEWORSKI Adam, *CRISES OF DEMOCRACY*, Cambridge University Press, New York, 2019, p. 1.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ LEVITSKY Steven and ZIBLATT Daniel, *how democracies die*, First edition, New York, Crown Publishing, 2018, p. 8.

¹²⁹ MENTAN (T) *Democratizing or Reconfiguring Predatory Autocracy?* op, cit, p. 15.

¹³⁰ LEVITSKY Steven and WAY A. Lucan, *Competitive Authoritarianism, Hybrid Regimes After the Cold War*, Cambridge University Press, New York, p. 16.

¹³¹ AKE Claude, *The Feasibility of democracy in Africa*, op, cit, p. 1.

democracy and enjoy democratic legitimacy without subjecting themselves to the notorious inconveniences of democratic practice.” There are numerous legitimate concerns surrounding the feasibility of democracy in Africa.¹³² Is democracy feasible in Africa within the context of global democratic recession? characterized by the rise of populism and the growing alienation of the practice of democracy and the efforts of powerful interest to deradicalize democracy by offering a profusion of definitions which trivialize it?¹³³ Democracy increasingly appears to have “lost” its position as the global standard of political legitimacy and as the best system for achieving the kind of prosperity and effective governance that almost all countries seek. It is no longer the unique panacea to underdevelopment and poverty. Authoritarian nations are growing faster than their democratic peers.¹³⁴ The antidemocratic renaissance in Africa like in many other parts of the globe is real. The present era has consecrated the rise of serious alternatives to democracy.¹³⁵ Democracy in Africa is far from being the only game in town.¹³⁶ There is an “*authoritarian* resurgence.”¹³⁷ Confronted with this apparent democratic meltdown or recession, should we

¹³² AKE Claude, *The Feasibility of democracy in Africa*, op, cit, p. 1.

¹³³ *Ibid*, p. 29.

¹³⁴ KURLANTZICK (J), op, cit., p. 202.

¹³⁵ The flip side of democracy’s dwindling prestige has been the growing clout of a number of leading authoritarian regimes. Key among them is China, whose ability to make enormous economic strides without introducing democratic reforms has cast doubt on the notion that democracy is the only appropriate political system for wealthy countries. At the same time, China has provided developing countries with alternative sources of trade, investment, and military and development aid—with none of it tied to considerations of human rights or government accountability in the recipient states. Nor is China the only increasingly assertive nondemocratic power. Russia, Iran, Saudi Arabia, and Venezuela also have been learning from one another and even cooperating directly to thwart democracy’s progress. See DIAMOND (L) and PLATTNER (F-M), *Democracy in Decline? Foreword*, op, cit

¹³⁶ HYDÉN Göran, *Democracy in African Governance: Seeing and Doing It Differently*, EBA Rapport 2019, p. 27.

¹³⁷ NATHAN J. Andrew, *China’s challenge, in the authoritarian resurgence*, *Journal of Democracy*, vol 26 no.1, 2015, p. 156.

“reinvent”¹³⁸ “reboot”¹³⁹ “consolidate”¹⁴⁰ “abandon”¹⁴¹ “reconfigure”¹⁴²
or “decolonize”¹⁴³ African democracy?

Even in the face of meltdown, it is still undeniable that democracy retains its power to appeal to those who do not yet enjoy its benefits,¹⁴⁴ as demonstrated by the willingness of people to face persecution, imprisonment, exile, and even death just for a chance to live a life in liberty across Africa. Authors like DALTON J. Russell¹⁴⁵ have augured that, irrespective of the crisis democracy is undergoing, there is evidence to show a strong and significant commitment to democratic norms and values. Working on this premise, the analyst rejects the idea of abandoning democracy, and instead advocates for renewed optimism about the possibility of a countertrend, a rebooting and an adaptive re-institutionalization which will facilitate democratic consolidation¹⁴⁶ or resilience within the continent possibly in a new or fourth wave of democratization. For, as clearly outlined by NEWTON Ken “democracy is a variable not a constant... it perpetually reinvents and adapts itself as political demands upon it change and as standards of democratic conduct rise.”

¹³⁸ MARIE GOETZ Anne and JENKINS Rob, *Reinventing Accountability, Making Democracy Work for Human Development*, Palgrave Macmillan, 2005.

¹³⁹ ARRIAGA Manuel, *Rebooting Democracy*, Thistle Publishing, London, 2014.

¹⁴⁰ DIAMOND (L), introduction: in search for consolidation, in DIAMOND (L) PIDDINER (F-M), CHU (Y-h), and TIED (H-m), *Consolidating the Third Wave*, op, cit.

¹⁴¹ MATTES Robert and BRATTON Michael, *Do Africans still want democracy?* Afrobarometer Policy Paper No. 36 | November 2016.

¹⁴² MENTAN (T) *Democratizing or Reconfiguring Predatory Autocracy?* Op, cit,

¹⁴³ MENTAN Tatah, *Decolonizing Democracy from Western Cognitive Imperialism*, Langaa Research & Publishing CIG Mankon, Bamenda, 2015.

¹⁴⁴ DIAMOND (L) and PLATTNER (F-M), *Democracy in Decline?* Foreword, op, cit.

¹⁴⁵ DALTON J. Russell, *Democratic Challenges, Democratic Choices, The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford University Press, 2007, p. 47.

¹⁴⁶ NEWTON Ken, *Curing the democratic malaise with democratic innovations*, in GEISSEL Brigitte and NEWTON Kenneth, *Evaluating Democratic Innovations Curing the democratic malaise?* Routledge, New York, 2012, p. 3.

According to DAHL A. Robert ¹⁴⁷ the consolidation of democracy thus implies, and indeed requires, the emergence of a democratic political culture, characterized by shared norms such as political trust, tolerance, willingness to compromise, and, most of all, belief in democratic legitimacy. Free elections alone are not sufficient for a country to become a true democracy; the culture of the country's political institutions and civil service must also change.¹⁴⁸

African states must therefore adopt a number of institutional, policy, and behavioral changes which can foster democratic consolidation such as strengthening the capacity of the state, liberalizing and rationalizing economic structures, securing social and political order while maintaining basic freedoms, improving horizontal accountability and the rule of law, and controlling corruption. By so doing, the rules, institutions, and constraints of democracy come to constitute "the only game in town" and the one legitimate framework for seeking and exercising political power is achieved.¹⁴⁹ The cure for democracy's ills is more and better democracy.

BIBLIOGRAPHY

1. Africa Centre for Strategic Studies, Deepening a Culture of Military Professionalism in Africa, the Africa Centre for Strategic Studies December 20, 2022.
2. Aljazeera report, Guinea coup leaders begin transitional government talks, available online at [www,Aljazeera.com](http://www.Aljazeera.com) 14/09/2021.
3. AKE Claude, The Feasibility of Democracy in Africa, CODESRIA, Dakar Senegal, 2000.

¹⁴⁷ See DAHL A. Robert cited by DIAMOND (L), introduction: in search for consolidation, in DIAMOND (L)PIDTINER (F-M), CHU (Y-h), and TIED (H-m), Consolidating the Third Wave, op, cit, p. 12.

¹⁴⁸ MENTAN (T) Democratizing or Reconfiguring Predatory Autocracy ? op, cit, p. 55.

¹⁴⁹ DIAMOND (L), introduction: in search for consolidation, in DIAMOND (L)PIDTINER (F-M), CHU (Y-h), and TIED (H-m), Consolidating the Third Wave, op, cit., p.12.

4. AKINYETUN Shola Tope, Democratic backsliding in Africa: understanding the current challenges, social science research council, 20/09/2022.
5. Amani Africa, Addressing the recent resurgence of unconstitutional changes of government: Policy recommendations for the AU extraordinary summit, policy brief, media and research service, May 2021.
6. ARRIAGA Manuel, Rebooting Democracy, Thistle Publishing, London, 2014.
7. ASLAN Omer, Domestic and international constituencies in military Coups, Oxford research encyclopaedia of politics, published online 19 November 2020.
8. BAGAYOKO Niagale and BOISVERT Marc-Andre, Les retour des coup d'état en Afrique, revue esprit, numero du Mai 2022.
9. CARAMANI Daniele, Comparative politics, Fourth Edition, Oxford University Press, 2017.
10. CAROTHERS Thomas and PRESS Benjamin, Understanding and Responding to Global Democratic Backsliding, working paper, Carnegie Endowment for International Peace, October 2022.
11. CHEVALLIER, Jacques., Institutions politiques, LGDJ, Paris, 1996.
12. DALTON J. Russell, Democratic Challenges, Democratic Choices, The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies, Oxford University Press, 2007.
13. DANIELE Liberatori, constructing coups d'Etat discourse legitimisation in thailand and turkey, Presented in partial fulfilment of the requirements for the Degree of International Master in Security, Intelligence & Strategic Studies, faculty of social science, University of Karlova, July 2019.
14. DEVIN Guillaume, Method de recherché En Relations Internationales, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
15. DIAMOND Larry, Political Culture and Democracy in Developing Countries, Text Book Edition, Lynne Rienner Publishers, Inc, united states of America, 1994.
16. DIAMOND Larry, PIDTINER F. Marc, CHU Yim-han, and TIED Hung-mao, Consolidating the Third Wave Democracies, Themes and

Perspectives, The Johns Hopkins University Press, Maryland USA, 1997.

17. DIAMOND Larry and PLATTNER F. Marc, *Democracy in Decline? A Journal of Democracy Book Published under the auspices of the International Forum for Democratic Studies*, Johns Hopkins University Press, 2015.
18. DIAMOND Larry, “breaking out of the Democratic Slump” *journal of democracy*, vol. 31, no 1, January 2020.
19. DOLOWITZ David and MARSH David, *who learns what from whom: a review of the policy transfer literature*, *political Studies* XLIV, 1996.
20. DUZOR Megan and WILLIAMSON Brian, “By the Numbers: Coup in Africa”, in *VOA News*, <https://projects.voanews.com/African-coups/>, February 2022. Last accessed on November 20, 2022.
21. DUVERGER Maurice, *Sociologie politique*, Paris, Puf, 1968.
22. EL-SHIMY Yasser, *A model of praetorian states*, MEI working paper, Harvard Kennedy school, June 2016.
23. FUKUYAMA Francis, *The end of history and the last man* Macmillan, Inc. New York, 1992.
24. GAZIBO Momoudou, *Les Paradoxes de la démocratisation en Afrique, Analyse institutionnelle et Strategique*, les Press de L’Universite de montreal, 2005, p.15.
25. GEISSEL Brigitte and NEWTON Kenneth, *Evaluating Democratic Innovations Curing the democratic malaise?* Routledge, New York, 2012.
26. GREWALY Sharan and KURESHIZ Yasser, *How to Sell a Coup: Elections as Coup Legitimation*, *journal of conflict resolution*, volume 63 issue 4, April 2019.
27. GUÈYE Babacar, *la démocratie en Afrique: Succès et Résistances*, Le Seuil « Pouvoirs » 2009/2 n° 129, 2009.
28. GUIFFARD Jonathan, *Anti-French sentiment in West Africa: A reflection of the authoritarian confrontation with the collective west*, *institute de Montaigne*, 11/01/2023.
29. HABIBA Ben Barka and MTHULI Ncube, *Political Fragility in Africa: Are Military Coups d’Etat a Never-Ending Phenomenon?* African Development Bank, 2012.

30. HALL Peter, STEINMO Sven, THELEN Kathleen, LONGSTRTH Frank, Structuring politics Historical institutionalism in comparative analysis, Cambridge University Press, 1992
31. HYDÉN Göran, Democracy in African Governance: Seeing and Doing It Differently, EBA Rapport 2019.
32. HUTINGTON P. Samuel, The soldier and the state, The theory and politics of Civil-Military relations, the Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, London, 1957.
33. HUNTINGTON P. Samuel, Political Order in Changing Societies, New Haven and London, Yale University Press, 1968.
34. HUNTINGTON P. Samuel, The Third Wave, Democratization in the Late Twentieth Century, University of Oklahoma press, Norman and London, 1991.
35. INGLEHART Ronald, Can Democracy save itself? How to Save Democracy from Inequality and Automation Foreign affairs, June 2018.
36. KEANE John, The life and death of democracy, Simon & Schuster UK Ltd, London and New York, 2009.
37. KUBLER Daniel and JACQUES de Maillard, Analyser les politiques Publiques, press universitaires de Grenoble, September 2009.
38. KURLANTZICK Joshua, Democracy in Retreat, The Revolt of the Middle Class and the Worldwide Decline of Representative Government, council on foreign relation book, Yale university New Haven and London, 2013.
39. LEVITSKY Steven and WAY A. Lucan, Competitive Authoritarianism, Hybrid Regimes After the Cold War, Cambridge University Press, New York, 2010.
40. LEVITSKY Steven and ZIBLATT Daniel, how democracies die, First edition, New York, Crown Publishing, 2018
41. MARIE GOETZ Anne and JENKINS Rob, Reinventing Accountability, Making Democracy Work for Human Development, Palgrave Macmillan, 2005.
42. MATTES Robert and BRATTON Michael, Do Africans still want democracy? Afrobarometer Policy Paper No. 36 | November 2016.

43. MCALLISTER Edward, Coups cheered in West Africa as Islamist insurgencies sap faith in Democracy, REUTERS, 1st February 2022, reuters.com.
44. MENTAN Tatah, Held together by Pins, Liberal democracy under siege in Africa, Africa World Press, Inc, 2007.
45. MENTAN Tatah, Democratizing or Reconfiguring Predatory Autocracy? Myths and Realities in Africa Today, Michigan State University Press, 2009.
46. MENTAN Tatah, Decolonizing Democracy from Western Cognitive Imperialism, Langaa Research & Publishing CIG Mankon, Bamenda, 2015.
47. MICHON Quentin, Le role du marche politique: de Denoyer au public choice, in Melanges en L'honneur de Serge Schweitzer, Laureat du prix liberaux.org 2008.
48. MOHAMMED Habu, The Resurgence of Military Coups in Africa and the Role of the African Union (AU), Socialscientia Journal of the Social Sciences and Humanities, Volume 7 Number 3 I September 2022.
49. MOYRAND Alain, Reflexions sur l'introduction de l'Etat de droit en Afrique noire Francophone, revue internationale de droit compare (RIDC), vol.43, no 4, 1991.
50. MUSHORIWA Di Linda, resurging military coups in Africa: A role for the international community, Italian institute for international political Affairs, 15 December 2021.
51. NATHAN J. Andrew, China's challenge, in the authoritarian resurgence, Journal of Democracy, vol 26 no.1, 2015.
52. NWAGWU O, CYPRAIN Emeka, Taming the Tiger, Civil-military relations reforms and the search for political stability in Nigeria, University press of America, December 2002.
53. NWATCHOCK A BIREMA Ousmanou, La démocratie en Afrique subsaharienne. Une question de volonté? notes d'analyses sociopolitiques, Centre Africain de Recherche pour la paix et le development, Juin 2018.
54. ONANA Janvier (Dir) Lecons sur le changement politique en Afrique Subsaharienne: Regard Croises sur le Cameroun, L'Harmattan Cameroun, 2016.

55. POWELL M. Jonathan and THYNE L. Clayton, global instances of coups from 1950 to 2010: a new data set, in *Journal of Peace Research*, 48(2)
56. PRZEWORSKI Adam, *CRISES OF DEMOCRACY*, Cambridge University Press, New York, 2019.
57. REPUCCI Sarah and SLIPOWITZ Amy, *Freedom in the world 2021: Democracy under Siege*, Freedom house, march 2021.
58. ROJOT Jacques, *Théorie des organisations*, Paris, Ed. ESKA, 2003.
59. SIEGLE Joseph, *Africa's Coups and the Role of External Actors* Africa center for strategic studies December 2021.
60. SINDJOUN Luc, *La culture démocratique en Afrique subsaharienne: comment rencontre l'arlesienne de la légende Africaniste*, in *Francophonie et Démocratie*, symposium international de Bamako sur le bilan des pratiques de la Démocratie, des droits de l'homme et des libertés dans l'espace francophonie, Paris, Pedone, 2001.
61. SLAVOV Atanas, *Democracy: the only game in town? The transformative potential of the EU in Eastern Europe*, December 2013 *Crossing European borders*.
62. TAZOACHA Francis, *on the resurgence of military coups d'états in africa*, Article Nkafu Policy Institute, May 2022.
63. TUBIANA Jérôme, "How France undermines democracy in Chad", *Foreign Policy*, 24 mai 2021.
64. Tull M. Denis and Simons Claudia, *The Institutionalization of Power Revisited: Presidential Term Limits in Africa*, in: *Africa Spectrum*, 52, 2, 2017.
65. VINCENT N'Gbesso, *La démocratie à l'épreuve de l'armée en Afrique noire francophone*, *revue Juridique et Politique des Etats Francophones*, vol 65, 2011.
66. WANDJIK J. Francis, *les zones d'ombre du constitutionnalisme en Afrique*, *Jurisdis periodique* no 74, Avril-Juin 2008.
67. YILMAZ Ihsan and SALEEM M. Raja Ali, *Military and Populism: An introduction*, European center for populism studies, April 26th 2021.
68. ZUNES Stephen, *civil resistance against coups a comparative and historical perspective*, international center on nonviolent conflict, monograph series, 2017.

**THE POLITICAL ECONOMY OF FOREST
GOVERNANCE IN CENTRAL AFRICA SUB REGION: an
analysis of the interests and power dynamics shaping policy and
governance outcomes.**

BABILLA Bryane

Email : bryan.babilla@gmail.com

Abstract : The forests of Central Africa are extremely rich in biodiversity and provide critical ecosystem services, but forest governance faces significant challenges such as weak legal frameworks, limited stakeholder participation, and inadequate enforcement mechanisms. Forest laws are often poorly enforced or outdated, leading to illegal activities such as illegal logging and land grabbing. Local communities and indigenous peoples are often excluded from decision-making processes, exacerbating poverty and social inequality. Understanding the political economy of forest governance in Central Africa is crucial for developing effective policies and strategies to promote sustainable forest management and conservation.

Keywords : Forest governance, political economy, central Africa, power dynamics, policy outcomes.

Résumé : Les forêts d'Afrique Centrale sont extrêmement riches en biodiversité et fournissent des services écosystémiques critiques, mais la gouvernance forestière est confrontée à des défis significatifs tels que des cadres juridiques faibles, une participation limitée des parties prenantes et des mécanismes de mise en application inadéquats. Les lois forestières sont souvent mal appliquées ou obsolètes, ce qui peut entraîner des activités illégales telles que l'abattage illégal et l'accaparement des terres. Les communautés locales et les peuples autochtones sont souvent exclus des processus décisionnels, exacerbant la pauvreté et les inégalités sociales. Comprendre l'économie politique de la gouvernance forestière en Afrique Centrale est crucial pour élaborer des politiques et des stratégies efficaces pour promouvoir une gestion forestière durable et la conservation.

Mots-clés : Gouvernance forestière, économie politique, Afrique centrale, dynamiques de pouvoir, résultats politiques.

INTRODUCTION

Central Africa is home to some of the world's most bio diverse tropical forests, comprising nearly 200 million hectares across 10 countries¹. These forests provide vital ecosystem services, including carbon sequestration, water regulation, and habitat for wildlife, as well as supporting the livelihoods of millions of people who depend on forest resources for food, medicine, and income². However, these forests face significant threats from deforestation, degradation, and illegal logging, which are driven by complex political, economic, and social factors. These factors may include weak governance systems, ineffective policies, corruption, and lack of law enforcement. For example, if the government has weak policies for regulating logging activities, or if there is corruption within the government that allows illegal logging to occur unchecked, then the forest will be more vulnerable to deforestation and degradation. Similarly, if there is a lack of effective law enforcement to prevent illegal logging, then the forest will also be at risk.

Therefore, policy and governance outcomes are crucial in addressing these threats and protecting central African forests. Effective policies and governance systems that promote sustainable forest management protect the rights of local communities and enforced laws against illegal logging can help to mitigate these threats and ensure the long-term conservation of central African

¹ Céline De Wasseige, Didier Devers, Philippe Van Der Marcken, Raymond Eba'a Atyi, Robert Nasi, Philippe Mayaux. The forests of the Congo Basin: State of the forest 2010. Publications Office of the European Union, 2012.

² Nasi Robert, Paolo Omar Cerutti, Stibniati Atmadja, Amy Ickowitz Forests and COVID-19 : Mitigating impacts on people and biodiversity. Center for International Forestry Research. Bogor, Indonesia, p. 324, 2020.

forests. The focus of this paper is on analysing the interests and power dynamics that shape policy and governance outcomes in the political economy of forest governance in the Central Africa sub-region with particular attention to the persistent lack of effective governance despite on-going efforts such as the development of new policies and regulations, the establishment of protected areas, the promotion of sustainable forest management practices, the strengthening of governance systems, the engagement of local communities and civil society, and the provision of technical and financial support for forest conservation and management to improve forest governance. This can be attributed to the complex interests and power dynamics of various stakeholders involved in forest governance, including governments (Cameroon, Central Africa Republic, Gabon, and Republic of Congo), multinational corporations (Olam International, Rougier, and Danzer Group), local communities (Baka, Bakola, and Bagyeli), and international organizations (United Nations Development Programme (UNDP), the World Bank, and the International Union for Conservation of Nature (IUCN)). Understanding these interests and power dynamics is crucial for developing effective policies and governance structures that promote sustainable forest management and equitable distribution of benefits. Therefore, this research paper aims to analyse the political economy of forest governance in Central Africa and identify the key interests and power dynamics that shape policy and governance outcomes. The concept of complex interest and power dynamics refers to the intricate relationships and interactions between various stakeholders in a given political system, each with their own interests, values, and sources of power. These dynamics can shape policy and governance outcomes in complex ways and understanding them are crucial for effective decision-making. According to Leach and Scoones³, complex interest and power dynamics in natural resource management, including forest governance, are shaped by a range of factors, including historical legacies, social hierarchies, and economic interests. They argue that

³ Leach, M., & Scoones, I. The politics of green transformations. In *Green transformations*; (2013), pp. 20-44. Routledge.

these dynamics are not static, but rather constantly evolving and subject to contestation and negotiation. Leach and Scoones also highlight the importance of understanding the multiple scales at which power is exercised and the ways in which these scales intersect. They argue that power relations in forest governance are not only shaped by local dynamics but also by national and international political and economic contexts, this leads to the principal question this paper is addressing; How do interests and power dynamics influence forest governance policy and outcomes in Central Africa, and how can this understanding help in developing more effective policies and governance structures that promote sustainable forest management and equitable distribution of benefits?. The proposed hypothesis to the above question is the interests and power dynamics of various stakeholders involved in forest governance which play a significant role positively in shaping forest governance policy and outcomes in Central Africa. A better understanding of these dynamics can inform the development of more effective policies and governance structures that promote sustainable forest management and equitable distribution of benefits.

The political economy of forest governance is shaped by a complex interplay of interests, power dynamics, and institutions at multiple levels, from local to global. Political economy theories provide a useful framework for understanding how these factors interact to influence forest governance policies. One such theory is the "rent-seeking model"⁴. This is a theory that assumes that individuals and groups in a society may engage in rent-seeking behaviour, which involves seeking to increase their share of existing wealth or income without creating new wealth. The theory was developed by economists Gordon Tullock and Anne Krueger in the 1970s and is based on the premise that individuals will seek to capture economic rents, or excess profits or income, through political or other non-market means which emphasizes the role

⁴ Anne Krueger, *The Political Economy of Rent-Seeking*, 1974; *American Economic Review*.

of powerful interest groups in shaping policy outcomes through their ability to capture economic rents⁵.

Existing literature on the political economy of forest governance in Central Africa highlights the complex and dynamic nature of forest governance policies, which are influenced by a range of interests and power dynamics. For example, some scholars have emphasized the role of international actors, such as donor agencies and multinational corporations, in shaping forest governance policies in the region⁶. Others have focused on the role of local communities and indigenous peoples in forest governance, highlighting the importance of participatory approaches that recognize their rights and knowledge⁷. At the same time, there is growing recognition of the need to address the underlying drivers of deforestation and illegal logging in Central Africa, which are often linked to broader political and economic processes such as land-use change, urbanization, and global demand for forest products⁸. These drivers are often shaped by power dynamics and interests that are not directly related to forest governance, but nevertheless have significant impacts on forest resources.

To analyze the political economy of forest governance in Central Africa, Network Analysis methodology will be used. Network analysis is a political science methodology that involves

⁵ Bromley. W Daniel, Understanding environmental policy. Island Press, p. 45, 2009.

⁶ Maria Brockhaus, Amy Duchelle, Michael D. Larson, William D. Sunderlin. Seeing REDD+ as a project of environmental governance. *Environmental Science & Policy*, 35, p.69, 2014.

⁷ William D. Sunderlin, Amy Duchelle, Maria Brockhaus, Michael D. Larson. Forest tenure and sustainable forest management in Central Africa: A complex reality. *International Forestry Review*, 16(3), p. 272, 2014.

⁸ Luca Tacconi, Amy Ickowitz, Terry Sunderland. A governance analysis of REDD+ and implications for indigenous people's rights. *Land Use Policy*, 47, p. 140, 2015.

the study of social networks and the relationships between actors. This methodology was developed in the 1930s and 1940s by scholars such as Jacob Moreno and George Homans, but the modern form of the methodology emerged in the 1970s and 1980s with the works of scholars such as Mark Granovetter and Ronald Burt. In the context of the paper on the political economy of forest governance in Central Africa sub-region, network analysis could be used to map the relationships between different actors involved in forest governance, such as government officials, logging companies, and local communities, and to analyze how these relationships shape policy and governance outcomes.

The political economy of forest governance in Central Africa is shaped by a complex interplay of interests and power dynamics at multiple levels. Effective forest governance policies require a clear understanding of these dynamics and the ability to navigate competing interests to promote sustainable forest management. This research paper aims to contribute to this understanding by analyzing the interests and power dynamics shaping forest governance policies in Central Africa sub region, identifying opportunities for promoting more sustainable and equitable outcomes in the central African sub region.

I. Analyzing the Interests and Power Dynamics Shaping Forest Governance Policies in Central Africa.

Forests are essential for human well-being, providing ecosystem services such as carbon sequestration, water regulation, and habitat for wildlife. In Central Africa, forests support the livelihoods of millions of people who depend on forest resources for food, medicine, and income. However, these forests are under threat from deforestation, degradation, and illegal logging. The effectiveness of forest governance policies is critical to addressing these threats. This section analyzes the interests and power dynamics shaping forest governance policies in Central Africa.

The interests of multinational corporations such as; Olam International⁹;

Olam International is a Singapore-based multinational corporation that operates in the agribusiness and food industries. The company has a significant presence in Central Africa, particularly in Cameroon and Gabon, where it is involved in the production and export of cocoa and timber. Olam has been involved in forest governance initiatives in the region, including efforts to promote sustainable forestry practices and certification of legal and sustainable timber.

Danzer Group¹⁰ is a Swiss-based multinational corporation that specializes in the production of hardwood products, including timber and veneer. The company operates in several countries in Central Africa, including Cameroon, Gabon. Rougier Group¹¹ is a French-based multinational corporation that operates in the timber industry. The company has a significant presence in Central Africa, particularly in Cameroon and the Republic of Congo, where it is involved in the production and export of timber. Rougier has been involved in forest governance initiatives in the region, including efforts to promote sustainable forestry practices and certification of legal and sustainable timber, international donor agencies, and governments often conflict with those of local communities and indigenous peoples. Multinational corporations seek to maximize profits by exploiting forest resources, while international donor agencies often prioritize development agendas over environmental concerns. Governments in Central Africa such as Cameroon and DRC hold significant power over forest governance policies, but their capacity to enforce these policies is often weak, which can lead to illegal logging and deforestation.

⁹ Olam International. Sustainability Report. Retrieved June 8, 2023, from <https://olamgroup.com/sustainability-report/>, 2021.

¹⁰ Danzer. Sustainability Report. Retrieved June 8, 2023, from <https://www.danzer.com/en/sustainability-report/>, 2021.

¹¹ Rougier. Sustainability Report. Retrieved June 8, 2023, from <https://www.rougier.fr/en/sustainability/sustainability-report/>

Local communities and indigenous peoples such as the Baka people¹² are indigenous to the rainforest regions of Central Africa, particularly in Cameroon, Congo, and the Central African Republic. They rely heavily on forest resources for their livelihoods, including hunting, gathering, and fishing. The Baka people also have a rich cultural tradition that is closely tied to the forest, including their knowledge of traditional medicine and their music and dance. Bagyeli People¹³, the Bagyeli people are another indigenous group in Central Africa, who live primarily in Cameroon and Gabon. Like the Baka people, they rely on forest resources for their livelihoods, including hunting, fishing, and gathering. The Bagyeli people also have a deep spiritual connection to the forest and its biodiversity, which is reflected in their cultural practices.

Pygmy People¹⁴; the Pygmy people are a diverse group of indigenous peoples who live in several countries across Central Africa, including Cameroon, Congo, and the Central African Republic. They have a long history of living in and depending on forest ecosystems for their livelihoods, and have developed a unique set of cultural practices and traditions that reflect this deep connection to the forest, they depend on forest resources for their livelihoods and cultural practices. They often have traditional knowledge and practices that promote sustainable forest management. However, their interests are not always represented in forest governance policies, which can lead to conflicts and marginalization examples include; there have been conflicts between logging companies and local communities over access to forest resources. Logging companies have been accused of exploiting forest resources without the consent of local communities, leading to land use conflicts and the marginalization

¹² Survival International. The Baka People. Retrieved June 8, 2023, from <https://www.survivalinternational.org/tribes/baka>

¹³ Cultural Survival. The Bagyeli People. Retrieved June 8, 2023, from <https://www.culturalsurvival.org/publications/cultural-survival-quarterly/bagyeli-people>

¹⁴ Survival International. The Pygmy People. Retrieved June 8, 2023, from <https://www.survivalinternational.org/tribes/pygmy>.

of these communities. In some cases, this has led to violent clashes between loggers and local communities, Illegal logging and wildlife trade have been major challenges in the Democratic Republic of Congo (DRC), where armed groups and criminal networks have been involved in the exploitation of forest resources, including timber and wildlife. These activities have often fuelled conflict and marginalization of local communities and indigenous peoples, who have been displaced from their lands and deprived of their livelihoods¹⁵.

Weak Governance and Corruption. Power dynamics also shape forest governance policies in Central Africa. The power dynamic between multinational corporations and local communities is often skewed, with powerful corporations having more influence over policy decisions than marginalized communities. Similarly, international donor agencies such as; The European Union¹⁶ has been a significant donor agency in Central African forest governance, providing funding for initiatives aimed at promoting sustainable forest management and conservation. For example, the EU has supported the Congo Basin Forest Partnership (CBFP), a multilateral platform that brings together governments, civil society organizations, and international partners. The World Bank¹⁷ has also been involved in Central African forest governance, providing funding for initiatives aimed at promoting sustainable forest management and conservation. For example, the World Bank has supported the Congo Basin Forest Fund (CBFF), a multi-donor fund that provides financing for

¹⁵Terry Sunderland, Robert Nasi, Louis Putzel, Pablo Pacheco. Challenging perceptions about men, women, and forest product use: a global comparative study. *World Development*; 64:S56-S66, 2014.

¹⁶ European Union. EU and Central African Republic: Towards Sustainable Forest Management. Retrieved June 8, 2023, from https://ec.europa.eu/europeaid/case-studies/eu-and-central-african-republic-towards-sustainable-forest-management_en, 2021.

¹⁷ World Bank. Congo Basin Forest Fund. Retrieved June 8, 2023, from <https://www.worldbank.org/en/programs/congo-basin-forest-fund>, 2021.

conservation and sustainable forest management projects in the region, the United Nations Development Programme¹⁸, the UNDP has also been involved in Central African forest governance, providing technical assistance and funding for initiatives aimed at promoting sustainable forest management and conservation. For example, the UNDP has supported the implementation of the Central African Forest Initiative (CAFI), a multilateral partnership that brings together governments, civil society organizations, and international partners to promote sustainable forest management in the region, sustainable forest management in the region hold significant power and influence over forest governance policies in the region¹⁹. Their funding often comes with conditions that prioritize economic development over environmental concerns, which can lead to policies that do not adequately protect the forests.

Governments in Central Africa such as; Cameroon and Gabon also hold significant power over forest governance policies. They control access to forest resources and can allocate concessions to multinational corporations. However, their capacity to enforce forest governance policies is often weak, which can lead to illegal logging and deforestation. Forest governance policies must balance the competing interests of different stakeholders, while prioritizing environmental protection over economic stakes (a), Participatory approaches that recognize the rights and knowledge of local communities and indigenous peoples (b), are essential for promoting sustainable forest management. These approaches must ensure their meaningful participation in decision-making processes and policy implementation.

¹⁸ United Nations Development Programme. Central African Forest Initiative. Retrieved June 8, 2023, from https://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/environmentandenergy/focus_areas/forests_and_climate_change/central-african-forest-initiative.html, 2021.

¹⁹ Wily Liz Alden. Governance, tenure and investment in Africa's communal lands. IIED, 2011. Tenure in REDD: Start-point or afterthought? International Journal of the Commons, 5(2): p. 312-336, 2011.

A. Prioritizing environmental protection over economic stakes of stakeholders in central Africa forest governance.

This portion suggest that while environmental protection is increasingly recognized as important, it continues to face significant challenges in the face of powerful economic interests of actors. Multinational corporations, international donor agencies, and governments of Central African states such as Cameroon, Central African Republic, Chad, Democratic Republic of Congo, Equatorial Guinea and Gabon, often prioritize economic development over environmental protection, leading to policies such as; Indigenous peoples and local communities in Central Africa and the development of traditional ecological knowledge over centuries, which involves the understanding of the interdependence between humans and the environment. This knowledge is often transmitted orally and includes practices such as sustainable hunting and fishing, agroforestry, and the protection of sacred sites, which enhances environmental protection and promotes biodiversity conservation. In many Central African societies, there are taboos and sacred sites that are believed to be protected by supernatural forces or spirits. These places are often considered to be off-limits for hunting, logging, or other forms of resource exploitation and are protected by traditional customs and beliefs. These practices have been effective in preserving areas of high biodiversity and promoting environmental protection that may not adequately safeguard forest ecosystems. Local communities and indigenous peoples often prioritize environmental protection in their traditional practices and livelihoods, but their interests are not always represented in forest governance policies. Power dynamics also play a significant role in the prioritization of environmental protection over economic development in forest governance. Powerful stakeholders such as multinational corporations, international donor agencies, and governments with more influence over policy decisions than marginalized communities such as; in the Central African Republic, the government has also been criticized for prioritizing economic development over environmental protection and the rights of local communities and indigenous peoples. The government has been accused of granting mining and

logging concessions without proper consultation with affected communities and for failing to enforce regulations governing these industries. This has led to the marginalization of these groups and the loss of valuable forest resources. In Cameroon, the government has been accused of prioritizing the interests of logging companies over the rights of local communities and indigenous peoples. The government has been criticized for granting logging concessions without proper consultation with affected communities and for failing to enforce regulations governing the logging industry. This has led to the marginalization of these groups and the loss of valuable forest resources. This can lead to policies that prioritize economic development over environmental protection, exacerbating threats to forest ecosystems.

Despite these challenges, there are examples of successful efforts to prioritize environmental protection over economic development in forest governance in Central Africa. For example;

- i. Moratorium on new logging concessions in the Democratic Republic of Congo (DRC): In 2002, the government of the DRC imposed a moratorium on new logging concessions in response to concerns about the environmental and social impacts of logging. The moratorium was extended in 2005 and 2007 and was only lifted in 2018, after new forest governance laws were put in place. The moratorium helped to reduce deforestation and forest degradation in the country²⁰. Between 2005 and 2014, the rate of deforestation in the DRC was estimated to be 0.13% per year, which is much lower than the estimated rate of deforestation in neighbouring countries such as Cameroon and Gabon.²¹

²⁰ Alain Karsenty, Guillaume Lescuyer, Heru Komarudin, Andree Ekadinata. Reducing deforestation in Central Africa: What can carbon finance achieve? *Environmental Science & Policy*, 51, p. 277, 2015.

²¹ Rainforest Foundation UK. Forests and Human Rights in Central Africa: Protecting Rights and Supporting Local Communities. Retrieved June 8, 2023, from <https://www.rainforestfoundationuk.org/wp-content/uploads/2021/02/Forests-and-Human-Rights-in-Central-Africa-Report.pdf>, 2021.

Also, study published in the journal *Environmental Research Letters* in 2014 found that the logging moratorium in the DRC helped to reduce forest degradation and the loss of carbon stocks. The study estimated that the moratorium helped to reduce carbon emissions from forest degradation by 1.2 million metric tons per year²².

- ii. Payment for ecosystem services (PES) schemes in Cameroon: PES schemes have been implemented in some areas of Cameroon to promote environmental protection over economic development. For example, the Mount Cameroon PES scheme involves payments to farmers who protect forests on their land, helping to reduce deforestation and promote sustainable land use²³. Similarly, the Oku PES scheme involves payments to communities who conserve their forests, providing income for the communities and promoting sustainable forest management²⁴.
- iii. Community forestry in Central African Republic (CAR): In CAR, community forestry initiatives have been implemented to promote sustainable forest management and prioritize environmental protection over economic development. For example, the Community Forest Management Programme in the Lobaye region of CAR has helped to reduce deforestation and improve forest management by involving local communities in decision-making and promoting sustainable use of forest

²² Alain Rodrigue Atangana, Raymond Eba'a Atyi, Samuel Assembe-Mvondo, Maurice Fongang Nkemnyi, Denis Jean Sonwa. Payment for environmental services as a mechanism for sustainable forest management in Cameroon. International, 2015.

²³ Atangana, A. R., Eba'a Atyi, R., Assembe-Mvondo, S., Nkemnyi, M. F., & Sonwa, D. J, op. cit.

²⁴ Nkemnyi, Maurice Fongang, Paul K. Tchawa, Julius Chupezi Tieguhong, Victor N. Nkemnyi. Community-based forest management and livelihoods in Cameroon: The case of the Bimbia-Bonadikombo Community Forest. *Forest Policy and Economics*, 101, p. 22, 2019.

- resources²⁵. Similarly, the Community Forest Management Plan in the Dzanga-Sangha Protected Areas in CAR has helped to reduce illegal logging and promote sustainable forest management by involving local communities in the management of the forest²⁶.
- iv. Protected areas in Gabon: Gabon has established a network of protected areas covering over 20% of its land area, including several large forest reserves. The establishment of these protected areas has helped to promote environmental protection over economic development by restricting activities such as logging and hunting in ecologically sensitive areas
 - v. Sustainable forest management in Congo: In the Republic of Congo, the government has implemented a National Forest Management Plan that prioritizes sustainable forest management and environmental protection over economic development. The plan includes measures to reduce illegal logging, promote community forestry, and protect ecologically sensitive areas²⁷.

These examples demonstrate that it is possible to prioritize environmental protection over economic development of stakeholders in Central Africa forest governance. However, implementation of such measures often requires strong political will and effective enforcement mechanisms. Continued efforts to promote sustainable forest management and environmental protection in the region will be critical to ensure the long-term health of Central Africa's forests.

²⁵ FAO. Congo : National forest management plan. 2012.

²⁶ WWF. Community forestry management plan for the Dzanga-Sangha Protected Areas. 2019.

²⁷ FAO. Central African Republic : Community forest management programme in the Lobaye region. 2013.

B. The prevalence of Participatory Approaches that undermined than acknowledge the Rights and Knowledge of Local Communities and Indigenous Peoples in Central Africa Forest Governance.

Participatory approaches that recognize the rights and knowledge of local communities and indigenous peoples can play a critical role in promoting sustainable forest governance in Central Africa. Such approaches can help to give voice to marginalized communities, promote sustainable forest management, and enhance the effectiveness of forest governance policies. However, the implementation of participatory approaches faces significant challenges, including power imbalances between different stakeholders, limited resources and weak enforcement mechanisms. Marginalized communities and indigenous peoples often face significant barriers to participation in forest governance processes, including language barriers, lack of access to information, and limited representation in decision-making bodies.

Despite these challenges, there are examples of successful participatory approaches in forest governance in Central Africa. For example:

- i. Community-based forest management: Community-based forest management initiatives have demonstrated the potential for sustainable forest management that benefits both local communities and the environment. For example, in Cameroon, the Bimbria-Bonadikombo Community Forest has been managed by a community association since 1998. The forest is managed sustainably, providing timber for local use and generating income for the community through ecotourism and non-timber forest products²⁸.
- ii. Traditional ecological knowledge: Integrating traditional ecological knowledge and management practices in biodiversity conservation has been successful in some areas of Central Africa. For example, in Cameroon, the use of traditional knowledge and practices in the

²⁸ Nkemnyi, M. F., et al. 2019, op. cit., p. 24.

management of sacred forests has led to improved conservation outcomes²⁹.

- iii. Indigenous peoples' involvement: Involving indigenous peoples in forest governance can safeguard traditional knowledge and promote sustainable resource use. For example, in the Congo Basin, the Baka and Bagyeli indigenous peoples have been involved in community-based forest management initiatives that have improved their livelihoods and led to improved conservation outcomes³⁰.
- iv. Participatory mapping: Participatory mapping, which involves local communities and indigenous peoples in the mapping of their territories and resources, has been successful in some areas of Central Africa. For example, in the Democratic Republic of Congo, participatory mapping has been used to recognize and protect the land rights of indigenous peoples, leading to improved forest conservation and reduced conflict³¹.
- v. Social safeguards in REDD+: The implementation of social safeguards in REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation) programs has been successful in promoting participatory approaches in forest governance. For example, in Cameroon, the Mikoko Pamoja community-based forest management initiative has been supported by REDD+ funding, which has helped to improve

²⁹ Stanley Asaha, Denis Sonwa, Jean Lejoly, Eric Tchatchoua, Zacharie Tchoundjeu. Integrating traditional ecological knowledge and management practices in biodiversity conservation: A case study from Cameroon. *International Journal of Biodiversity Science, Ecosystem Services & Management*, 12, p.1-2, 2016.

³⁰ Luisa R. Goyes, John E. Fa, Robert Nasi, Terry Sunderland. Forest governance in the Congo Basin: A review of key issues and trends. *Forest Policy and Economics*, 107, p. 101, 2019.

³¹ Terry Sunderland, Robert Nasi, Louis Putzel, Pablo Pacheco. Forests, trees, and climate change in Central Africa: The Stakes for Development and Livelihoods. *World Development*, 122, p. 54, 2019

the livelihoods of local communities and promote sustainable forest management³².

Promoting participatory approaches that recognize the rights and knowledge of local communities and indigenous peoples in Central Africa forest governance are approaches which can help to give voice to marginalized communities, promote sustainable forest management and enhance the effectiveness of forest governance policies. Effective implementation of participatory approaches will require addressing power imbalances between different stakeholders and providing adequate resources and support to marginalized communities and indigenous peoples. It will also require strengthening enforcement mechanisms to ensure that policies and agreements are implemented effectively.

II. Towards a more sustainable and equitable forest governance in central Africa: between identifying opportunities for Policy shaping outcomes and adopting more sustainable and inclusive approaches.

Promoting sustainable economic development can help to reduce pressure on forest resources and promote more sustainable and equitable forest governance outcomes. This can involve promoting alternative livelihoods, such as agro forestry and eco-tourism that are less dependent on forest resources and can provide economic benefits to local communities. Additionally, promoting sustainable value chains for forest products, such as timber and non-timber forest products can help to ensure that forest resources are used in a sustainable and equitable manner³³.

To address these challenges, it is essential to identify opportunities for promoting inclusive sustainable and equitable policy shaping outcomes which are as follows:

³² Susan Chomba, Esther Mwangi, Mercy Kamau. Participatory forest management and its impacts on livelihoods and forest status: The case of Mikoko Pamoja in Kenya. *Forest Policy and Economics*, 83; p. 125, 2017.

³³ Chomba, S., et al. op. cit, 83, 2017, p. 123.

- Promoting inclusive stakeholder participation in decision-making processes: Inclusive stakeholder participation in forest governance decision-making processes can help to ensure that policies and practices are more sustainable and equitable³⁴.
- Improving transparency and accountability in forest governance: Greater transparency and accountability in forest governance can help to reduce corruption, promote sustainable forest management, and improve stakeholder trust³⁵.
- Strengthening legal frameworks and enforcement mechanisms: This can be achieved through measures such as increased penalties for environmental crimes, better law enforcement, and the implementation of international forest governance agreements such as the Forest Law Enforcement, Governance and Trade (FLEGT) initiative³⁶.
- Promoting sustainable forest management practices: This can be achieved through measures such as capacity building, technical assistance and financial incentives for sustainable forest management³⁷.
- Addressing underlying drivers of deforestation and forest degradation: This can be achieved through measures such as poverty reduction programs, land-use planning, and the promotion of alternative livelihoods³⁸.

These opportunities require a multi-stakeholder approach that involves collaboration between government, civil society, and the

³⁴ Goyes, L. R., et al. op. cit. 107, 2019, p. 104.

³⁵ Luisa R. Goyes, Marco Hauck, Rik Verheyen. Opportunities for more sustainable and equitable policy shaping outcomes in Central Africa forest governance. *Environmental Science & Policy*, 104, p. 137, 2020.

³⁶ Ibid. p. 139, 2020.

³⁷ Ibid. p. 141.

³⁸ Goyes (LR), Hauck (M), Verheyen (R), op. cit.

private sector, as well as the recognition of the rights and knowledge of local communities and indigenous peoples.

Such an approach requires the involvement and collaboration of a wide range of stakeholders, including government, civil society, the private sector local communities and indigenous peoples. It is worth noting that achieving sustainable and equitable forest governance outcomes in Central Africa is a complex and ongoing process that requires ongoing monitoring, evaluation, and adaptation. While the opportunities outlined in this section provide a useful starting point, continued efforts and innovation will be needed to ensure that forest governance in Central Africa is truly sustainable and equitable.

A. Identifying opportunities for Policy shaping outcomes

Customary land and resource rights refer to the rights held by local communities and indigenous peoples over the lands, territories, and resources that they have traditionally used and occupied³⁹. These rights are often not recognized or protected by formal legal frameworks, and are threatened by a range of factors, including large-scale land acquisitions, extractive industries, and infrastructure development⁴⁰. Traditional ecological knowledge and practices refer to the knowledge and practices developed by local communities and indigenous peoples over generations for managing their natural resources⁴¹. These practices are often rooted in a deep understanding of local ecosystems and are critical for sustainable forest management. However, traditional ecological knowledge and practices are also threatened by factors such as modernization, urbanization, and cultural assimilation⁴².

39 FAO. op. cit. 2012.

40 Martin Nkoulmou Tchamba, Denis Sonwa, Eric Tchatchoua, Jean Lejoly. Participatory forest management in Cameroon: A review of progress, challenges and opportunities. *Forest Policy and Economics*, 97, p. 132, 2018.

41 Ibid, p. 140.

42 Ibid, p. 141.

Recognizing and protecting the customary land and resource rights of local communities and indigenous peoples, as well as their traditional ecological knowledge and practices, is therefore a critical component of effective forest governance in Central Africa. Policies are more equitable and sustainable⁴³. However, these rights are often not recognized or protected by formal legal frameworks in Central Africa, leading to conflicts over forest resources and undermining efforts to promote sustainable forest management practices⁴⁴.

There are also opportunities for recognizing and protecting customary land and resource rights in Central Africa. These include:

- Certification schemes: Forest certification schemes, such as the Forest Stewardship Council (FSC), can help to recognize and protect customary land and resource rights by requiring that certified forests respect the rights of local communities and indigenous peoples⁴⁵.
- Community-based natural resource management: Community-based natural resource management approaches can help to recognize and value traditional ecological knowledge and practices by involving local communities and indigenous peoples in decision-making processes related to forest management⁴⁶.
- Participatory mapping: Participatory mapping, which involves local communities and indigenous peoples in mapping their traditional lands and resources, can help to recognize and protect traditional ecological knowledge and

⁴³ Wiersum, K. Federick. Community-based forest management as a conservation strategy in Africa: A critical analysis. *International Forestry Review*, 13(2), p. 204, 2011.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 194.

⁴⁵ Alain Karsenty, Guillaume Lescuyer, Heru Komarudin, Andree Ekadinata. Reducing deforestation in Central Africa: What can carbon finance achieve? *Environmental Science & Policy*, 51, p. 278, 2015.

⁴⁶ Wiersum, K. F. op. cit., 13 (2), p.207, 2011.

practices by providing a visual representation of these knowledge systems⁴⁷.

- Education and awareness-raising: Education and awareness-raising efforts can help to promote the recognition and value of traditional ecological knowledge and practices among decision-makers, the forestry sector, and the wider public⁴⁸.

Recognizing and protecting the customary land and resource rights of local communities and indigenous peoples, as well as their traditional ecological knowledge and practices is a critical component of effective forest governance in Central Africa. Customary land and resource rights and traditional ecological knowledge and practices are often not recognized or protected by formal legal frameworks, and are threatened by a range of factors such as large-scale land acquisitions, extractive industries, and cultural assimilation. However, there are also opportunities for recognizing and protecting these rights and practices, including legal reforms, community-based natural resource management approaches, forest certification schemes, participatory mapping, and education and awareness-raising efforts. Addressing the challenges and seizing these opportunities will require collaboration and coordination among different stakeholders, including government, civil society, the private sector, and local communities and indigenous peoples.

B. Towards a more effective and sustainable forest governance Approaches in central Africa: policy implications.

To promote sustainable forest governance in Central Africa, a range of policy implications and recommendations can be identified, including strengthening legal frameworks, promoting stakeholder participation, improving enforcement

⁴⁷ FAO. Central African Republic: Community forest management programme in the Lobaye region, 2013.

⁴⁸ Daniel Obeng-Ofori, Kwabena Marfo, Emmanuel Acheampong, Yaa Agyapomaa Baah-Dwomoh. Community forestry and livelihoods in Africa: A review. *Forest Policy and Economics*, 104, p. 166, 2019.

mechanisms, and recognizing and protecting customary land and resource rights and traditional ecological knowledge and practices are highlighted. This includes recognizing and protecting customary land and resource rights, as well as traditional ecological knowledge and practices⁴⁹. Legal frameworks should also provide clear guidelines for sustainable forest management practices, including guidelines for the management of protected areas, community forests, and industrial forest concessions. Also, Stakeholder participation is critical for effective forest governance in Central Africa⁵⁰. This includes involving local communities and indigenous peoples in decision-making processes related to forest management, as well as engaging with civil society organizations, the private sector, and other stakeholders. Inclusive Participatory approaches to forest management, such as community-based natural resource management, can help to promote stakeholder participation and improve the effectiveness of forest governance policies⁵¹. Enforcement of mechanisms is critical for ensuring that forest governance policies are effectively implemented⁵². This includes strengthening law enforcement agencies, developing effective monitoring and evaluation systems, and providing support for the implementation of forest governance policies. Forest certification schemes, such as the Forest Stewardship Council (FSC), can also help to improve enforcement mechanisms by providing independent verification of compliance with sustainable forest management

⁴⁹ UNDRI. United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. <https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.html>, 2007.

⁵⁰ Tacconi, L., et al. op. cit., 2015, p. 142.

⁵¹ Peskett Leo, Kate Schreckenberg, Drusilla Brown. Institutional approaches for governing the commons: Forests, water and grasslands. International Institute for Environment and Development, p. 84, 2011.

⁵² Cotula Lorenzo, James Mayers, Thierry Trench. Land and power: The growing scandal surrounding the new wave of investments in land. International Institute for Environment and Development, 2014.

standards⁵³, and lastly, Recognizing and protecting customary land and resource rights and traditional ecological knowledge and practices: Recognizing and protecting the customary land and resource rights of local communities and indigenous peoples, as well as their traditional ecological knowledge and practices, is critical for sustainable forest governance in Central Africa⁵⁴. This includes legal recognition of customary land and resource rights, as well as efforts to integrate traditional ecological knowledge and practices into forest management policies and practices. In a nutshell, to enhance and mitigate the above mentioned challenges in this paper, certain recommendations are highlighted below.

Conclusion

In conclusion, the political economy of forest governance in Central Africa is a complex and multifaceted issue that is shaped by a variety of interests and power dynamics. This research has shown that the interests of different stakeholders, including governments, multinational corporations, and local communities, often conflict with one another, leading to power struggles and challenges in implementing effective forest governance policies. Additionally, this research has highlighted the important role of power dynamics in shaping forest governance outcomes, including the influence of political elites and the role of international actors in shaping policy agendas. To promote sustainable forest governance in Central Africa, it is critical to address these underlying power dynamics and to promote the participation of all stakeholders in decision-making processes. This will require the development of inclusive and transparent governance mechanisms that prioritize the interests of local communities and promote the sustainable use of forest resources. Ultimately, this paper underscores the importance of understanding the political economy of forest governance in Central Africa in

⁵³ Karsenty Alian, Guillaume Lescuyer (2011). Can the private sector deliver on forest certification more effectively than the public sector? Evidence from the Congo Basin. *Forest Policy and Economics*, 13(5), p. 353, 2011.

⁵⁴ Cotula, (L), Mayers (J), & Trench (T), op. cit.

order to develop effective policies and strategies that promote sustainable forest management and conservation.

Bibliography

1. Arts Bas, Pablo Pacheco & Michaela Dolket. Forests and people: The role of governance and institutions in tropical forest landscapes. Center for International Forestry Research. Bogor, Indonesia, 2016.
2. Bromley. W Daniel. Understanding environmental policy. Island Press, 2009.
3. Brockhaus Maria, Amy Duchelle, Michael D. Larson, William D. Sunderlin. Seeing REDD+ as a project of environmental governance. *Environmental Science & Policy*, 35, p. 67-72, 2014.
4. Cerutti Paolo Omar, Emmanuel Nuesiri, Denis Sonwa, Jean-Marie Dipanda. The tenure of community forestry in Cameroon: Between global prescriptions and local realities. *Land Use Policy*, 29(1), p. 28-37, 2012.
5. Robert Nasi, Paolo Omar Cerutti, Stibniati Atmadja, Amy Ickowitz. Forests and COVID-19: Mitigating impacts on people and biodiversity. Center for International Forestry Research. Bogor, Indonesia, 2020.
6. Ostrom, Elinor;. Understanding institutional diversity. Princeton University Press, 2015.
7. William D. Sunderlin, Amy Duchelle, Maria Brockhaus, Michael D. Larson. Forest tenure and sustainable forest management in Central Africa: A complex reality. *International Forestry Review*, 16(3), p. 268-277, 2005.
8. Luca Tacconi, Amy Ickowitz, Terry Sunderland. A governance analysis of REDD+ and implications for indigenous people's rights. *Land Use Policy*, 47, p. 138-147, 2015.
9. Leo Peskett, Kate Schreckenberg, Drusilla Brown. Institutional approaches for governing the commons: Forests, water and grasslands. International Institute for Environment and Development, 2011.
10. Céline De Wasseige, Thuy Thu Phat, Philippe Mayaux, Martin Desclee, Hans Hoellermann. The forests of the Congo Basin – State of the forest 2014. Publications Office of the European Union, 2015.
11. Alain Karsenty, Heru Komarudin, Andree Ekadinata, Robert Nasi, Terry Sunderland. Governing forests and carbon in a changing climate: A political ecology of REDD+ in Indonesia. *Forests, Trees and Livelihoods*, 24(1), p. 1-14, 2015.
12. UNDP. Forests, agriculture and commodity-driven deforestation. https://www.undp.org/content/dam/undp/library/environment-energy/Forests_Agriculture_and_Commodity_Driven_Deforestation.pdf, 2019.

13. UNFCCC. The Paris Agreement. https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf, 2015.
14. CBD. Strategic Plan for Biodiversity 2011-2020 and the Aichi Targets. <https://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-EN.pdf>, 2010.
15. Sharachchandra Lele, Denis Sonwa, Samuel Assembe-Mvondo, Guillaume Lescuyer. Participatory forest management and livelihoods of indigenous communities in Central Africa: A case study from Cameroon. *Forest Policy and Economics*, 37, p. 109-118, 2013.
16. Lauren Persha, Arun Agrawal, Ashwini Chhatre. Livelihoods, forests, and conservation in developing countries: An overview. *World Development*, 39(10), p. 1766-1779, 2011.
17. UNDRIP. United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. <https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.html>, 2007.
18. Wiersum, K. Federick. Community-based forest management as a conservation strategy in Africa: A critical analysis. *International Forestry Review*, 13(2), p. 199-211, 2011.
19. Liz Alden Wily. Governance, tenure and investment in Africa's communal lands. IIED, 2011.
20. Stanley Asaha, Denis Sonwa, Jean Lejoly, Eric Tchatchoua, Zacharie Tchoundjeu. Integrating traditional ecological knowledge and management practices in biodiversity conservation: A case study from Cameroon. *International Journal of Biodiversity Science, Ecosystem Services & Management*, 12(1-2), p. 30-42, 2016.
21. Susan Chomba, Esther Mwangi, Mercy Kamau. Participatory forest management and its impacts on livelihoods and forest status: The case of Mikoko Pamoja in Kenya. *Forest Policy and Economics*, 83, p. 121-128, 2017.
22. Giulia Cotta, Paola Ovando Pol, Ida Aju Pradnja Resosudarmo, Maria Brockhaus. Local communities and REDD+: A review of the emerging evidence on the effectiveness of social safeguards. *Environmental Science & Policy*, 93, p. 172-179, 2019.
23. Jan De Vos, Denis Sonwa, Jean Lejoly, Eric Tchatchoua. Local forest governance and the importance of traditional leadership in Cameroon. *Forest Policy and Economics*, 50, p. 200-207, 2015.
24. Luisa R. Goyes, John E. Fa, Robert Nasi, Terry Sunderland. Forest governance in the Congo Basin: A review of key issues and trends. *Forest Policy and Economics*, 107, p. 119-129, 2019.
25. Alain Karsenty, Guillaume Lescuyer, Heru Komarudin, Andree Ekadinata. Reducing deforestation in Central Africa: What can carbon finance achieve? *Environmental Science & Policy*, 51, p. 275-281, 2015.
26. Jean Bosco Muhindo, Denis Sonwa, Eric Tchatchoua, Jean Lejoly. Forest governance in the Congo Basin: A review of key issues and challenges in Cameroon. *Forest Policy and Economics*, 98, p. 55-64, 2019.

27. Maurice Fongang Nkemnyi, Paul K. Tchawa, Julius Chupezi Tieguhong, Victor N. Nkemnyi. Community-based forest management and livelihoods in Cameroon: The case of the Bimbila-Bonadikombo Community Forest. *Forest Policy and Economics*, 101, p. 17-26, 2019.
28. Daniel Obeng-Ofori, Kwabena Marfo, Emmanuel Acheampong, Yaa Agyapomaa Baah-Dwomoh. Community forestry and livelihoods in Africa: A review. *Forest Policy and Economics*, 104, p. 163-172, 2019.
29. Phil René Oyono, Robert Nasi, Terry Sunderland, Bruno Hérault. Forest policy in Central Africa: An overview. *Forest Policy and Economics*, 56, p. 1-5, 2015.
30. Jesse C. Ribot, Camilla Toulmin, Marjorie van der Wal. Subnational climate justice? Adaptation finance distribution and climate vulnerability in the Congo Basin. *Climate Policy*, 18(5), p. 597-613, 2018.
31. Terry Sunderland, Robert Nasi, Louis Putzel, Pablo Pacheco. Forests, trees, and climate change in Central Africa: The Stakes for Development and Livelihoods. *World Development*, 122, p. 48-65, 2019.
32. Martin Nkoulmou Tchamba, Denis Sonwa, Eric Tchatchoua, Jean Lejoly. Participatory forest management in Cameroon: A review of progress, challenges and opportunities. *Forest Policy and Economics*, 97, 2018.
33. Alain Rodrigue Atangana, Raymond Eba'a Atyi, Samuel Assembe-Mvondo, Maurice Fongang Nkemnyi, Denis Jean Sonwa. Payment for environmental services as a mechanism for sustainable forest management in Cameroon. *International Journal of Biodiversity Science, Ecosystem Services & Management*, 11(3), p. 269-281, 2015.
34. Luisa R. Goyes, Marco Hauck, Rik Verheyen. Opportunities for more sustainable and equitable policy shaping outcomes in Central Africa forest governance. *Environmental Science & Policy*, 104, p. 135-144, 2020.
35. Maurice Fongang Nkemnyi, Stanley Asaha, Denis Jean Sonwa. Promoting sustainable forest management through community-based forest management in Cameroon: achievements, challenges and opportunities. In *Forest Management and Planning*, p.237-254, 2019.
36. Céline De Wasseige, Didier Devers, Philippe Van Der Marcken, Raymond Eba'a Atyi, Robert Nasi, and Philippe Mayaux. The forests of the Congo Basin: State of the forest 2010. Publications Office of the European Union, 2012.
37. FAO. Congo: National forest management plan, 2012.
38. FAO. Central African Republic: Community forest management programme in the Lobaye region, 2013.
39. Alain Karsenty, Valéry Gond. Reducing emissions from deforestation and forest degradation (REDD+): transaction costs of six peruvian projects. *International Forestry Review*, 17(2), p. 207-217, 2015.
40. Johanna Rist, E. J. Milner-Gulland, Guy Cowlishaw, J. Marcus Rowcliffe. Hunter-gatherer to conservationist? Evaluating the

effectiveness of indigenous hunting moratoriums in the Ituri Forest, Congo. *Conservation Letters*, 9(5), p. 371-381, 2016.

42. WWF. Community forestry management plan for the Dzanga-Sangha Protected Areas, 2019.
43. Lorenzo Cotula, James Mayers, Thierry Trench. Land and power: The growing scandal surrounding the new wave of investments in land. International Institute for Environment and Development, 2014.

**CHINA'S RISE IN THE INTERNATIONAL SYSTEM : AN
ANALYSIS FROM THE CONTENDING THEORIES OF
INTERNATIONAL RELATIONS**

By Kouessi HADONOU

PhD in International Relations from Central China Normal
University, Department of the School of Politics and International
Studies, Wuhan/ China

Email : deomira77@gmail.com

Abstract : How a rising power adapts to its new status in the International System is an important challenge for Theories of International Relations (TIR). Since the global economic financial crisis in 2008, Chinese scholars have hotly debated China's international positioning. The nature and content of the international system in the coming decades will partially depend upon what roles the emerging powers, especially China, decides to play by dealing with a range of international issues. In order to better understand China's rise since its adoption of an open-door policy and economic reforms under president Deng Xiaoping, it is indispensable to makes use of international relations theories. This paper will mobilize international relations theories to how show China's rise is changing the international scene dominated by competition for influence amongst emerging and established powers.

Key words : China's Rise, Emerging Powers, International Relations Theories

Résumé : Comment une puissance montante s'adapte à son nouveau statut dans le système international est un défi important pour les théories des relations internationales. Depuis la crise économique et financière mondiale de 2008, les universitaires chinois ont vivement débattu du positionnement international de la Chine. La nature et le contenu du système international dans les décennies à venir dépendront en partie des rôles que les puissances émergentes, en particulier la Chine, décideront de jouer en traitant une série de problèmes internationaux. Afin de mieux comprendre l'essor de la Chine depuis l'adoption d'une politique d'ouverture et de réformes économiques sous le président Deng Xiaoping, il est indispensable de s'appuyer sur les théories des relations internationales. Cet article

mobilisera les théories des relations internationales pour montrer comment l'essor de la Chine modifie la scène internationale dominée par la concurrence pour l'influence entre les puissances émergentes et établies.

Mots clés : Théorie des Relations Internationales, Essor de la Chine, Puissances Emergentes

Introduction

Thanks to open door and reform policies, China has experienced an exponential growth of its economy that has translated into its rise on the international arena and its ability to improve and expand its economic, military, and diplomatic capabilities. Starting from 1978, the shift from a planned economy system to a reform program has gradually opened up China's domestic market and economy to international trade and investments. With China's increasing enthusiasm towards regional cooperation in East Asia since the Asian Financial Crisis, the discussion on China's rise and its regional strategy has raised growing concerns within the international community of states and especially among China's neighbors. While some observers view China's great activism in regional cooperation as a bid for regional hegemony, others consider it as promoting economic interdependence and mutual interests. Will China's rise be more peaceful, or will it threaten the regional and global stability? Will China use its growing military power to assert its territorial claims, or will it be constrained by economic interdependence? Will a rising China challenge the existing status quo?

The major objective of this paper will be to explain the context within which China has emerged on the international system and its regional strategy from a strictly theoretical perspective. Respectively, Liberalism, Neoliberal Institutionalism, Realism, Constructivism and Power Transition Theory will be mobilized in this paper to elucidate China's rise to prominence on the international stage.

This article is structured as follows. The first section discusses the conceptualization of China's international positioning by analyzing why international positioning is becoming an important Chinese foreign policy issue and the subsequent section will attempt to explain the different theoretical approaches that can be used to elucidate China's rise to prominence on the international scene.

I - Conceptualizing China's rise to prominence on the international stage

Since the global economic financial crisis in 2008, Chinese scholars and policymakers have heatedly been debating over China's role and position within the international System. The ongoing scholarly and policy debate reveals a high level of uncertainty about China's position on the global stage with its rise in global context; although, international positioning has subjective, objective, and inter-subjective dimensions.¹

The "subjective dimension" refers to the identity and status narrative. In social interactions, the narrative identity is the foundation of positioning or image projection.² As individuals may have multiple selves, a nation can also have different national identity narratives³. However, the "objective dimension" refers to the material capabilities a country might have. Economic and military capabilities constitute the material foundation of a country's position in the international pecking order. In contrast to the above dimensions mentioned, the "inter-subjective dimension" refers to the recognition of a country's position by an international audience.⁴ Drawing from all these analysis, Chinese scholars, believe the issue of international positioning includes the concepts of status and identity.

¹ XIAOYU Pu, "Controversial Identity of a Rising China", *The Chinese Journal of International Politics*, Vol. 10, Issue 2, Summer May 2017, pp. 131-149, (accessed on November 20, 2022).

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

According to Cai, there are four reasons why international positioning has become an important topic: first, the rapid transformation of the international system; secondly, China faces growing structural pressure; thirdly, China is confused about its identity and role; and finally, the international community has growing expectations of China, and is becoming more suspicious of China's role. According to this perspective, both international and domestic factors compel China to clarify its position in the international system.⁵ Nowadays, China's power and capabilities have increased rapidly, and its international environment has changed in like manner. These rapid changes have created a growing inconsistency between China's traditional diplomatic narrative and its newly acquired international status.

A - China's rise

Before trying to explain or understand "China's rise" with the help of theories, there is need to briefly examine the factors that have contributed to accelerate China's economic growth. "China's Rise" could be attributed to the rapid expansion of the country in all sectors of activities from its economic development to export and import and manufacturing of products. However, economists generally attribute much of China's rapid economic growth to two main factors: large-scale capital investment (financed by large domestic savings and foreign investment) and rapid productivity growth.⁶

In China, Gross Domestic Product is divided by three sectors: Primary, Secondary and Tertiary. The Primary Industry includes Farming, Forestry, Animal Husbandry, and Fishery, which put together accounts for around 9 percent of GDP. The Secondary sector, which includes Industry (40 percent of GDP) and Construction (9 percent of GDP) is the most important.⁷ The Tertiary sector accounts for the remaining 44 percent of total output

⁵ XIAOYU (P), op. cit.

⁶ MORRISON Wayne, "China's Economic Rise: History, Trends, Challenges, and Implications for the United States", 25 June 2019, Congressional Research Service [https://crsreports, congress.gov](https://crsreports.congress.gov) RL33534.

⁷ MORRISON (W), op. cit.

and consist of Wholesale and Retail Trades; Transport, Storage, and Post; Financial Intermediation; Real Estate; Hotel and Catering Services and Others.⁸

China has become a manufacturing base and central destination in burgeoning intra-Asian and international trading networks, producing goods, notably for export to developed countries.⁹ There is also a large-scale development of Chinese infrastructure. China has emerged among the top ranks in the production of steel and other metals, cement, ships, cars, electronic goods, and textiles.¹⁰ It is a major consumer of international raw materials. In Asia, China is a top trader with such key neighbors as South Korea, Japan, and Taiwan, and a number of Southeast Asian countries since its adoption of an open-door policies and economy reforms with the rise to power of President Deng Xiaoping. As it seeks to sustain a fixed value for its currency in relation to the US dollar that is widely seen as unrealistic but advantageous to Chinese exports, China has accumulated over \$600 billion in foreign exchange reserves¹¹.

⁸ China Average Yearly Wages from 2010 to 2020: Source (National Bureau of Statistics of China, 2020).

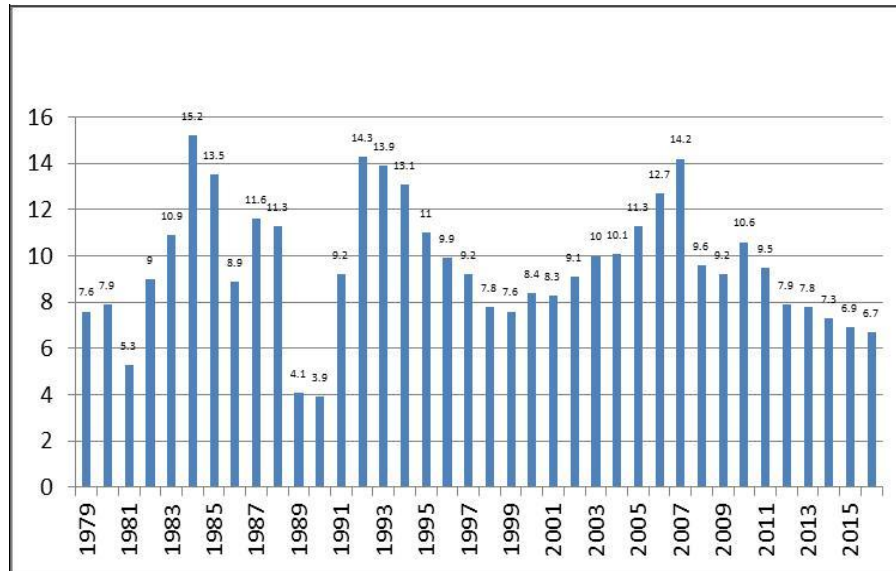
⁹ SUTTER G. Robert, "China's rise: Implications for U.S leadership in Asia," <https://www.eastwestcenter.org/fileadmin/store>. January 2006 (accessed on November 20, 2022).

¹⁰ China GDP (2018-2021). Annual Growth Rate from 2018 to January 2021, (Trading Economics.com National Bureau of Statistics of China).

¹¹ China GDP (2018-2021). Annual Growth Rate from 2018 to January 2021, op. cit.

Chinese Real GDP Growth, from 1979 to 2016(China's annual real GDP averaged)

O



Source: IMF and Chinese National Bureau of Statistics

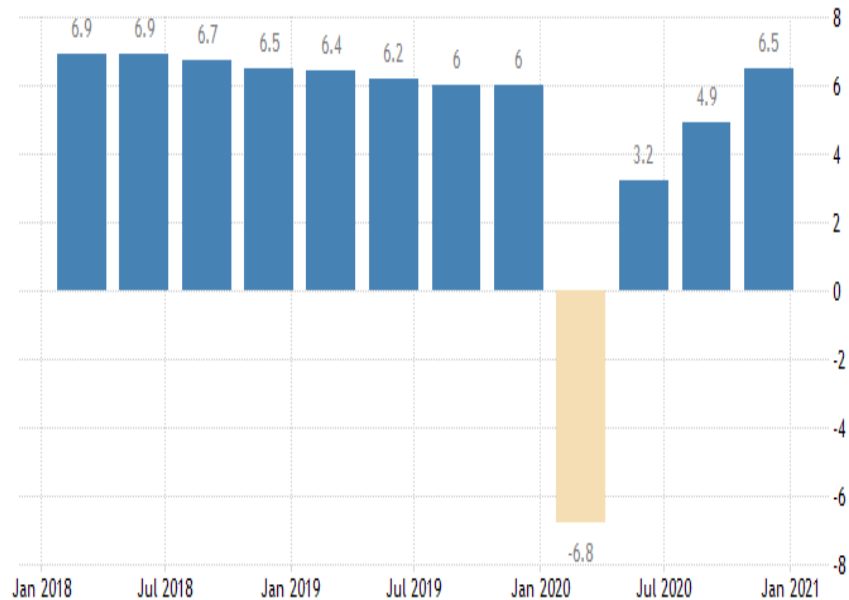
B - China GDP Annual Growth Rate from 2018 to January 2021

From 2018 to 2020, the outbreak of Covid-19 has significantly altered China's rise in all sectors of activity. The Chinese economy advanced 6.5 percent year-on-year in the December quarter, after a 4.9 percent growth in the third quarter and above market consensus of 6.1 percent.¹² The latest reading pointed to pre-pandemic growth rates, with industrial output rising the most in 3-1/2 years in December. Although 2020, the country's GDP expanded 2.3 percent, the slowest pace in more than four decades. Yet, China is the only major economy to avoid contraction due to the COVID-19 shocks. In 2020, the primary sector went up 3 percent, with live pig inventory surging 31 percent. Industry advanced 2.6 percent, with

¹² China GDP (2018-2021). Annual Growth Rate from 2018 to January 2021, op. cit.

manufacturing rising 3.4 percent, utilities 2 percent and mining 0.5 percent.¹³ The tertiary sector expanded 2.1 percent. Also, real estate investment grew 7 percent, with residential rising 7.6 percent and office building 5.4 percent.¹⁴

**China GDP Annual Growth Rate from 2018 to January 2021,
Source (Trading Economics.com National Bureau of Statistics
of China)**



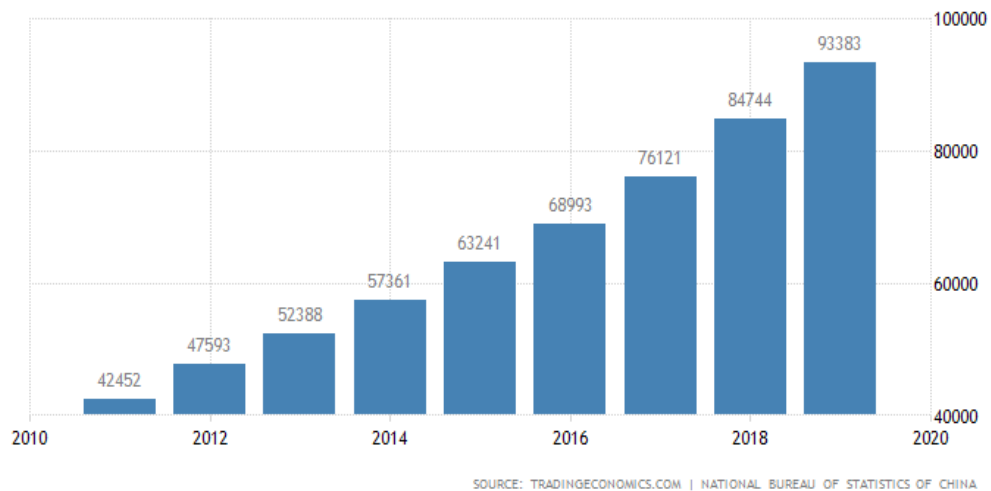
SOURCE: TRADINGECONOMICS.COM | NATIONAL BUREAU OF STATISTICS OF CHINA

Since 2010, the entire world has powerlessly witnessed the rapid economic expansion of China which considerably impacting on the world market and its average wages.

¹³ China GDP (2018-2021). Annual Growth Rate from 2018 to January 2021, op. cit.

¹⁴ Ibid.

**China Average Yearly Wages from 2010 to 2020: Source
(National Bureau of Statistics of China, 2020)**



II - Mainstream international relations theory on the rise of China

The rise of China on the international system is best explained through the international relations paradigms of Liberalism, Neoliberal Institutionalism, Realism and Constructivism. China's evolution has been characterized by its economic expansion from the 1980s onwards, resulting in the production of a truly advancing dominant power on a global scale.

Firstly, the theory of Liberalism allows us to explain China's rise through the modernization of Chinese foreign policy by Deng Xiaoping, allowing China to shed its historical worldviews on power balancing and territorial claims and, to adopt liberalized relations with the world, replacing its enduring Realist sentiments for concern over access to capital markets and technology.

Secondly, China has focused on developing global and regional economic interdependence through a Neoliberal Institutionalism paradigm to further its growth, using numerous institutions

including the World Trade Organization and the ASEAN plus three (APT) forum, while reducing security concerns among adjacent states. Thirdly, China's rise is also understood through a Constructivist lens and the identity the state has formed for itself, leading to incorporation within the world economy, which is directly benefiting the country.

Finally, Realism, as a study of international relations, provides little understanding of China's rise since 1980. While potentially elucidating some facet of China's political rise, including: the transformation of the People's Liberation Army and perceived international assertiveness over issues such as the civil war in Syria, China's ultimate growth is not truly understood through Realism. It is however, through the three international relation theories of Liberalism, Neoliberal Institutionalism and Constructivism that we can construe and explain the rise of China within the international system.¹⁵

A - The liberal perspective; understanding the role of economic interdependence in the rise of China

According to Richard C.¹⁶ "economic interdependence" refers to "the sensitivity of economic transactions" between two or more nations to economic developments within those nations. Keohane and Nye¹⁷ define "economic interdependence" in a broader sense. According to them, the international system is characterized by "complex interdependence", which refers to "reciprocal effects among states due to international transactions:

¹⁵ MEM Jing, "China's Rise and Its Relations with Other Major Powers: Competitors or Partners?" in SUJIAN and JEAN-MARC F. Blanchard, (2010), in *Harmonious World and China's New Foreign Policy*, 2010, edited by SUJIAN and JEAN-MARC F. Blanchard, 2010, Lanham. Boulder. New York. Toronto. Rowman and Littlefield Publishers, INC.

¹⁶ Richard, N. C. (1972-1975), "The Macroeconomics Commodity Boom", Richard N. Cooper... www.brookings.edu/wp-content/uploads/197.

¹⁷ ROBERT O. Keohane and NYE Joseph, "Power and Interdependence: World Politics in Transition". Boston: Little, Brown and Co, 1977.

such as flows of money, goods, people and messages across international boundaries.¹⁸

Many liberals, such as Christopher Findlay and Andrew, W and Lampton, argue that China is more and more involved in the process of “complex interdependence” described by Keohane and Nye. For instance, Lampton¹⁹ suggests that “regional cooperation is currently seen in Beijing as a more feasible way to protect economic interests and interdependencies than a ruinous drive for military power that Beijing’s leaders believe brought the Soviet Union down.” Similarly, Findlay and Watson demonstrate that China’s interaction with the world economy increases the level of economic interdependency between China and the rest of the world.²⁰ Although, Liberalism as a central theory of international relations, elucidates China’s rise within the international system; China’s pioneering economic reforms and shifting of foreign policy in 1979 marked a departure from the old policies, originally initiated by Mao Zedong, of calculated balance of power relationships.²¹

Historically, China had focused its international relations around its strategic position vis-à-vis primarily, the United States and the Soviet Union. China’s relations with the United States and Japan were primarily concerned with counterbalancing any threat from the Soviet Union. Deng Xiaoping ushered in a different era, committed to altering China’s existing international relations paradigm and seeking to place China’s modernization as the cornerstone of Chinese foreign policy. China transformed its view of the United States and Japan to that of “primary suppliers of capital markets and advanced technology.”²² This renewed

¹⁸ KEOHANE (RO) and NYE (J), op. cit.

¹⁹ LAMPTON, M. David, *The Three Faces of Chinese Power: Might, Money, and Minds*. Berkeley: University of California Press 2008.

²⁰ WATSON Andre, *Economic Reform: The Challenges Facing China’s Grain Marketing System*, Findlay, Macmillan, 1999.

²¹ CHRIS Patten, ‘The Rise of China’, *The RUSI Journal*, vol. 155, no.3, 2010, pp. 54-57.

²² ZHAO Jing, book review “Engaging China”: the Management of an Emerging Power. *Politics in Asia*. London and New York: Routledge, 1999. Reviewed by

worldview promoted an expedited increase in the level of trade and investment between these three states, “economic interdependence among the three countries has developed rapidly during the last quarter of the twentieth century and will move well into the twenty-first century”²³ During this period of reform, the United States handled their own reshaping of Sino-US relations; from one of “missionary activities in the nineteenth century to the search for business opportunities in contemporary times.”²⁴ As former Secretary of State Henry Kissinger notes in his book “On China”, “China as the present-day economic superpower is the legacy of Deng Xiaoping.”²⁵ It was through China’s remodeling of not only their foreign policy, but also their perspectives on global neighbors, that permitted them to capitalize on the resources they possessed and to transform their state into a truly global actor. This idea that interdependency binds China to the interests of its community, specifically the South Asian community, is a central point in explaining China’s motivation to promote a win-win environment. As we will explore in subsequent sections, China’s infrastructure diplomacy in South Asia will contribute to forge deep relationships between Beijing, its neighbors and beyond²⁶.

China’s assimilation into the international institutions that promote economic interdependence and cooperation in the pursuit of common interests is explained through a Neoliberal Institutionalism paradigm, through which we can understand its rise. A cooperative and stable Asian region is of paramount importance to China and its growth. This is why China has fostered much of its economic prowess through international trade.²⁷ Expanding international trade relations led to China pursuing membership within the World Trade Organization (WTO)

Jing Zhao, US-Japan-China Comparative Policy Research Institute, San Jose.
Published by: [H-US-Japan](#) (August, 2001).

²³ ZHAO (J) op. cit.

²⁴ Ibid.

²⁵ HENRY Kissinger, *On China*, the Penguin Press New York USA 2012.

²⁶ Andrew, M. (1997). “Taking Preferences Seriously”: A Liberal Theory of International Politics,” *International Organizations* 51, no. 4 (1997): 516.

²⁷ ZHAO (J), op, cit.

and the approval of United States, eventually granting China the status of “Permanent Normal Trade Relations”, this Zhao argues, had “enormous implications for China’s international trade.”²⁸ From 2000 to 2013, the total value of Chinese exports increased by 66.1%.²⁹ Following the Asian financial crisis of 1997, the ASEAN plus Three (APT) was formed to include China, Japan and South Korea.³⁰ ASEAN was established to promote cooperation and ultimately discourage conflict to the greatest extent possible between Southeast Asian states. The East Asian states, including China, were incorporated through the “Plus Three” to broaden ASEANs original scope. China’s role structure in relation to the APT was transformed into “one of cooperation and strategic partnership based on equality, good neighborliness and mutual trust.”³¹

China has, argues Yaqing and Ling, “continually taken important steps to demonstrate it will restrain itself and share development and prosperity with the rest of the world. China has gone further and established a Free Trade Area (ACFTA) with ASEAN and, China agreed to the Treaty of Amity and Cooperation in Southeast Asia (TAC). These steps clearly illustrate that China has placed restrictions on its own conduct as specified in the treaties and declarations it is a signatory to, bolstered its commitment to regional peace, stability and prosperity of ASEAN and “demonstrated its willingness to share its growth with the region.”³² China, in its commitment to maintaining the order of the Asia-Pacific, has engaged with other states to exert its influence in continuing the stability that prevails throughout much of the region. Just one example of its influence being wielded includes its involvement in the “four-party” talks concerning North and South

²⁸ Ibid.

²⁹ The World Bank, [No Date], Export Value Index, Available at: <http://data.worldbank.org/indicator/TX.VAL.MRCH.XD.WD/countries> [Accessed: 26, April 2022].

³⁰ Yaqing, Q. & Ling, W. (2008). Structures, Processes, and the Socialization of Power: East Asian Community-building and the Rise of China’ In: Ross, R S and Feng, Z eds., China’s Ascent, New York: Cornell University Press, pp. 115-138.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

Korea, allowing it to provide “positive contributions to peace and stability in the region.”³³ China’s embrace of international institutions, through a Neoliberal Institutionalism paradigm, and their mechanisms, have allowed it to not only promote and benefit from economic interdependence throughout the global and Asian region but, assist in preserving security, allowing it to focus domestically on its ascent.

C - Constructivist perspectives on the Rise of China

Constructivism has also served as a prominent paradigm for understanding the rise of China within the international system. China’s international identity, since 1949, has shifted across three major planes.³⁴ Revisionism was the dominant trend prior to the 1970s, spurring China to reject the existing world order and attempt to alter it in their favor. Throughout the 1970s China moved to focus more on internal matters, separating themselves from the outside world.

Constructivism also focuses on the constitutive role of norms, identities or shared understanding of individuals and states.³⁵ Although, Alexander Wendt explained that there is little difference between rationalism and constructivism on the issue of whether ideas matter.³⁶ The difference is how important the ideas are. But, “National identity” according to Rozman is defined as “a statement of the uniqueness of a particular nation-state, investing it with authority and separating it from other states that may seek to influence it.” National identities have two components: current interactions with other states and their own history. Many constructivists believe that the identity of the state determines its interests, and its actions.³⁷ Wendt points out that “identities are the

³³ ZHAO (J), op, cit.

³⁴ ZHAO (J), op, cit.

³⁵ JOHN GERALD Ruggie, “What makes the World Hang together”? Neo-utilitarianism and the Social Constructivist Challenge. *Int. Org.* 52:855-87, 1998 www.ir.rochelleterman.com/sites/default/files.

³⁶ WENDT Alexander, *Why a World State is Inevitable: The Theology and the Logic of Anarchy*, Chicago, Political-Science, Uchicago.edu.

³⁷ Gilbert, R. (2004). “A constructivist perspective on the on China’s National Identity”, 2004.

basis of interest” and “material resources” only acquire meaning for human action through the structure of shared knowledge in which they are embedded.³⁸ In this sense, constructivism helps to understand how these states choose their interests and preferences. Some constructivists stress the role of national identity in explaining China’s foreign policy in general. The theory of Constructivism provided China with the lens necessary to enable and encourage China to pursue a state identity favorable within the international community, allowing Chinese economic development to advance and the state to progress to the prominent position it presently commands.

D - The perspective of Realism theory on the Rise of China

It is very difficult to understand or explain China’s rise from a realist perspective. Realist emphasis a lot on the importance of anarchy and power in understanding states behavior on the international system in contrast to China’s ideological policy of peaceful coexistence and common development of the world. Realists accounts of power transition claim that a rising nation questions the authority of established powers. This can be explained by the fact that all rising nations want to expand their sphere of influence and protect their interests which may potentially lead to conflict with established “powers interests and influence”. Such scenario leads to tensions (conflicts) between the two parties. In China’s case, the probability of tensions with the USA could be possible because of their own national interest and geopolitical influence in the international arena.

Yet, Realism, as a theory of international relations, provides little understanding of China’s rise since 1980. While potentially elucidating some aspects of China’s political rise, including: the transformation of the People’s Liberation Army and perceived international assertiveness over issues such as the civil war in Syria, China’s ultimate growth cannot be truly understood from a strictly Realist perspective. Realist’s scholars argue that the international system is anarchic, sovereign states are central actors in world

³⁸ WENDT Alexander, “Constructing International Politics”, International Security, Volume 20, Number 1, Summer 1995, pp.71-81.

politics and are rational agents and there is no central authority governing the behaviors of states.³⁹ According to this theory, the structure of the international system shapes the behavior of states and could fail the cooperation of the states.⁴⁰

China's advancement within the international system cannot be illustrated through a Realist paradigm. China has achieved its prominent ascent through economic interdependence and international integration, dismissing the methods of attaining global distinction of a past era including: the focus on relative gains, power being primarily defined through military might and obsessing over the balance of power. Assessing China's ascent on the world stage necessitates the contextualization of China's foreign policy objectives within a status quo state, not a revisionist one.⁴¹ China's recent perceived defiance on the international stage regarding global responses to issues such as the civil war in Syria, Ukraine and the emergence of a modernized and expanded People's Liberation Army (PLA), including the procurement of new weapons systems and the presence of sizeable training exercises, may lead some to consider Realism a pertinent theory of international relations with which to decipher China's rise. Camilla Sorensen argues however that in spite of China being a rising power, it fails to conduct its foreign affairs in a revisionist manner, instead depending on Beijing and the particular environment facing the nation to determine its external policies.⁴² It is however, China's integration into the liberalized workings of the world's economic system that has facilitated the state's rise within it and highlights the costs associated with altering such relations. From that we understand that if China were to adopt a belligerent foreign policy it would suffer extensive consequences as a result of the global economic interdependence it has fostered.

³⁹ MORGENTHAU J. Hans, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York: Knop, 1978, Collection: Borzoi Book, 5thed.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ TAYLOR M. Fravel, "International Relations Theory and China's Rise: Assessing China's Potential for Territorial Expansion", *International Studies Review*, vol. 12, 2010, pp. 505-532.

⁴² CAMILLA T. Sorenson *Is China Becoming More Aggressive? A Neoclassical Realist Analysis*, *Asian Perspective*, vol. 37, no. 3, 2013, pp. 363-385.

E - Scholarly Discourse on “Soft Power” in China According to Soft Power Theory

It is worth noting an in-depth discussion concerning soft power in China which took place alongside the “peaceful-rise” debate. Concerning the “Soft-Power” notion, the most important discussion has been held by scholars mainly from Beijing, Shanghai academic circles and other academic schools; because there is no consensus on the definition of Soft-Power in China. Here, we are going to do a brief description of Soft-Power theory, identify analytic problems in its application according to scholars and some writers.

The concept of “Soft-Power” refers to the notions of: (economic power, science and technology power, national defense power, natural resource power, management, diplomatic power, culture and educational power...etc.) And the “Quandary” proposed by Joseph Nye has been both challenged and developed. Nye concentrated on the ability to move people by argument and the ability to attract and shape the preferences of others (Soft-Power) and the Quandary is the “Dilemma “for China to make one best choice among many kinds of Power” (soft-power or hard-power). He said the current leadership should be based on institutions, values, culture and politics in order to shape what others want.⁴³ According to others scholars as Men Honghua, Yan Xuetong or Kang Xiao Gung, they tried to adapt the foreign concept of “soft power” to Chinese realities. But, they all disagreed. He argued that the process of rising should itself lead to the revision of contemporary international relations and will best contribute to the balance of power. From all these perspectives, we can understand that the Chinese definition of “Soft-power” should comprise economy, education, culture, human resources, political system, diplomacy, international political participation and resolving of international problems if we refer to Joseph Nye approaches of “Soft Power”.

⁴³ NYE Joseph” Soft Power the Means to Success in World Politics” in NYE Joseph, “Bound to Lead”: The Changing Nature of American Power, 1990, https://en.wikipedia.org/wiki/Soft_Power. (accessed on November 24, 2022).

III. The Limits of the Liberalist and Constructivist approaches in explaining the rise of China.

A - Limit of Liberal/Neoliberal view about China's Rise

Liberals who focus on economic interdependence, to some extent, tend to oversimplify the complicated nature of international relations in East Asia and to ignore some of the potential problems behind economic interdependence. In particular, the two examples regarding Sino-Japanese relations and Cross-Strait relations between the mainland China and Taiwan challenge economic interdependence perspective that economic interdependence will decrease the likelihood of political conflicts. In the first case, the economic interdependence explanation sits uneasily with the continuous deterioration of Sino-Japanese diplomatic relations since the late 1990s in the context of East Asian regional cooperation under the APT framework. Certainly, the economic interdependence between China and Japan is important to overall Sino-Japanese relations and the leaders of both sides have reached common grounds on the significance of their economic interdependence.⁴⁴

However, the close economic interdependence failed to prevent the deterioration of their diplomatic relations. One of the main reasons for the deterioration of Sino-Japanese diplomatic relations is due to the Japanese Prime Minister's visit to Tokyo's Yasukuni Shrine Japan's military cemetery. For the Chinese government, these visits demonstrate that the Japanese government has not repented the history that the Japanese invaded China during the 1930s and 1940s. Since the late 1990s the overall diplomatic relations between China and Japan have been even worse than before. It seems that the economic interdependence by itself can neither resolve disputes over history nor reduce the mistrust between China and Japan. Therefore, Buszynski's criticism could be right that "when two countries which have a history of conflict and rivalry are brought together in a situation of tight interdependence the increased sensitivity may aggravate the

⁴⁴ BEN Y. (2006). "Constructivism and Chinese Studies", European Journal of International Relations.

relationship.”⁴⁵ In this sense, the Sino-Japanese relationship in the APT framework in East Asia challenges the interdependence perspective.

In addition, the general interdependence argument that economic interdependence would lead to the reduction of conflicts and improvements of political relations does not work in relation to Taiwan. As Taiwan is one of the largest twenty economies in the world and is a major component of the investment and production network in East Asia, the involvement of Taiwan into regional cooperation network in East Asia would have brought more benefits to East Asian states.⁴⁶ Economic interdependence theorists can't easily explain why China has proactively pursued the regional economic integration process in the framework of APT, but at the same time strongly opposed the participation of Taiwan in the integration of this regional cooperation framework. These two exceptional examples suggest that in some situations, economic interdependence alone could not be sufficient to lead to the improvement of political relations. Although economic connections and interdependence between China and Japan as well as between mainland China and Taiwan have deepened, there is no obvious sign that economic interdependence spills over into other aspects of their relations, especially in the political and security aspects.

Another weakness of the liberal institutionalism analysis (as well as the realist theories) on China's rise and its regional strategy is its “state-centric” focus. Neoliberal scholars, such as Robert Keohane tends to black box domestic politics. Like realists, they treat states as units and domestic politics play little role in states foreign behavior.⁴⁷ Regarding China's regional strategy in East Asian cooperation, this weakness also exists. Few scholars in the economic interdependence literature consider whether Chinese bureaucratic politic plays a role in the decision-making of China's

⁴⁵ BUSZYNSKI Leszek, “Sino-Japanese Relations: Interdependence, Rivalry and Regional Security”, [Contemporary Southeast Asia A Journal of International and Strategic Affairs](#), April 2009, 31(1):143-171.

⁴⁶ BUSZYNSKI (L), op. cit.

⁴⁷ KEOHANE Robert and NYE Joseph “Power and Interdependence: World Politics in Transition”. Boston: Little, Brown and Co, 1977.

regional policies or whether domestic issues in China have any systematic influence on China's promotion of regional cooperation in East Asia.

B - Limit of Constructivism view about China's Rise

Constructivism adds a social dimension which realism and liberalism ignore because constructivism focusses on a group thinking but forgetting that, there is individual thinking that could contribute to change and stability of a society. However, the constructivist view on China's rise and its regional strategy is limited in two aspects. First, little attention has been given to the Chinese view. The existing literature on Chinese perceptions of its rise and its regional cooperation in East Asia is inadequate. Because "Most of the work is based on Western perspectives". The Chinese side of the story needs to be heard. On the one hand, the views of Chinese policymakers on regional cooperation as well as on the East Asian power, Japan and the USA have not been sufficiently and systematically explored in relation to its self-identity and regional role. After all, they influence the thinking of government decision making and are primary sources to their thoughts. An exploration of their perspectives on regional cooperation is valuable. On the other hand, the original Chinese sources have not been fully addressed to analyze Chinese perception of regionalism. How does Chinese view the so-called "shared regional identity" in East Asia in relation with its self-identity and its regional role? How does Chinese national identity (great power identity or sovereignty identity) play a role in shaping China's regional strategy in East Asia? Second, constructivist approaches don't adequately address the question of why the ideational factor (shared value or regional identity) is more important in pushing China to pursue regional cooperation than material interests (economic or military interests). As discussed before, constructivists emphasize the emergence of a shared value or regional identity in China as well as other East Asian states. How important is this "emerging regional identity" in influencing China's outlook or regional strategy? Is keeping the sovereignty identity becoming less important in China's regional policy in East Asia than achieving economic or military interests?

Conclusion

Overall, Realism, Liberalism and Neoliberal institutionalism and Constructivism have offered valuable theoretical perspectives on China's Rise and regional strategy. China's Rise can be delineated through three distinct yet connected international relation theories. By looking at China's transformation in International Relations, we can see its adoption of Liberalism paradigm, focusing on absolute gains and Economic Interdependence. China's embrace of international organizations is understood through a Neoliberal Institutionalism Theory, illustrating China's understanding of global and regional cooperation in the pursuit of common interests and regional stability, fostering continued growth. A Constructivist lens allows us to understand how China and its indigenous identity have shaped its behavior regarding its integration into the global economy, leading to the benefits associated with International Corporation.

Finally, while Realism plays a part in offering some answers to China's political rise, it fails to assert itself as a leading theory in explaining China's ascent, showing its weakness in its lack of account for the dominant aspect directing China to great power status, its economy. It is through these three international relation theories (Liberalism, Neoliberal Institutionalism and Constructivism) that we are able to understand and have a best explanation of the "Rise of China" within the international system.

BIBLIOGRAPHIE

- Alexander, W. (2002). "Why a World State is Inevitable: The Theology and the Logic of Anarchy", Chicago, Political-Science.Uchicago.edu.
- Alexander, W. (1992). "Anarchy is what states make of it: The Social Construction of Power Politics" Int.Org. 46:391-425.
- Alexander, W. (1994). "Collective Identity Formation and the International State" Am. Polit. Sci. Rev. 88:384-96.
- Alexander, W. (1995). "Constructing International Politics", International Security, Vol. 20, Number 1, Summer 1995, pp.71-

- 81.
- Alexander, W. (1999). "Social theory of International Relations" Cambridge Univ. Press
 - Andrew, M. (1997). "Taking Preferences Seriously": A Liberal Theory of International Politics," *International Organizations* 51, no. 4 (1997): 516.
 - Bonnie, S. G. (1997-1998). "The Asian Financial Crisis in 1997-98": "China's Grand Strategy in Asia", Statement before the U.S.-China Economic and Security Review Commission, 2014.
 - Chen, Z. & Johnston, A.I. (2003-2005). "Nationalism, Internationalism, and Chinese Foreign Policy", *Journal of contemporary China*, 2005 Johnston, Alastair Iain. (2003) Is China a Status Quo Power? *International Security* 27:5-56.
 - Flavel, M.T. (2010). International Relations Theory and China's Rise: Assessing China's Potential for Territorial Expansion, *International Studies Review*, vol. 12 pp.505-532.
 - Gilbert, R. (2004) "A constructivist perspective on the on China's National Identity"
 - Hans, J. M. (1973). "Politics Among Nations": The Struggle for Power and Peace, New York, the McGraw-Hill Company.
 - Hans, J. M. (1978), "Politics Among Nations": The Struggle for Power and Peace, New York: Knop, 1978, Collection: Borzoi Book, 5th Ed.
 - Harmonious World and China's New Foreign Policy (2010). Edited by SUJIAN and ---- Jean, M.F.B. (2010). Lanham. Boulder. New York. Toronto. Rowman and Littlefield Publishers, INC
 - Holsti, K. (1985. the Dividing Discipline: Hegemony and Diversity in International Relations Theory, Boston.
 - Jing, Z. (1999). "Engaging China": the Management of an Emerging Power. Politics in Asia. London and New York: Routledge, 1999. Reviewed by Jing Zhao, US-Japan-China Comparative Policy Research Institute, San Jose. Published by: [HUS-Japan](#) (August, 2001).
 - Johnston, A.I. (1995). Cultural Realism: Strategic Culture and Grand Strategy in Chinese History, Princeton Johnston, A.I. (2008). Social States: China in International Institutions, 1980-2000. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
 - Kenneth, N. W. (1997). Theory of International Politics, 1979,

University of California Berkeley

- Kenneth, N. W. (2001). "Man, the State, and War: A Theoretical Analysis", Colombia University Press; Revised edition, April 2001.
- Keohane, R. O. & Joseph, N. (1977). "Power and Interdependence: World Politics in Transition". Boston: Little, Brown and Co.
- Kissinger, H. (2012). On China, the Penguin Press New York USA.
- Labs, E. J. (1997). Beyond Victory: Offensive Realism and the Expansion of War Aims, Security Studies.
- Liu, S. (2006). Economic and Political Reform Supports China's Peaceful Rise (Zhidu Chuangxin Zhiwo Zhongguo Heping Jueqi). Journal of Huanghe Science and Technology University (Huanghe keji daxue xuebao) 8:60-63.
- Lukasz, F. (2012). "China's Soft Power" in Africa? In China's Rise in Africa: Perspectives on a developing connection (2012), edited by Dominik Kopinski, Andrzej Polus and Ian Taylor, London and New York, Routledge Taylor.
- Organski, A. F. K. & Jack, K. (1980), the War Ledger. Chicago: University of Chicago Press.
- Overholt, W. H. (1993). The Rise of China: How Economic Reform Is Creating a New Superpower. New York: W.W. Norton.
- Overholt, W. H. (2008). Asia, America, and the Transformation of Geopolitics. New York: Cambridge University Press.
- Patten, C. (2010). "The Rise of China", The RUSI Journal, vol. 155, no.3, pp. 54-57.
- Pauline, K. (2008). "Introduction: Debating China's New Diplomacy Role in World Politics, in Pauline, K., Harris, S. & Qin, Y. (Eds), <https://researchers.anu.edu.au/publications/163>.
- Robert, G. (2000). "The Challenge of Global Capitalism, the World Economy in the 21st Century", Copyright 2000, Princeton University Press.
- Ruggie, J.G. (1998). "What makes the World Hang together"? Neo-utilitarianism and the Social Constructivist Challenge. Int. Org. 52:855-87, www.ir.rochelleterman.com/sites/default/files.
- Sorensen, C. C. T. N. (2013). Is China Becoming more Aggressive? A Neoclassical Realist Analysis', Asian Perspective,

- vol. 37, no. 3, pp. 363-385.
- Stephen, M. W. (1998). "International Relations: One World, Many Theories," *Foreign Policy*, no. 110 (Spring 1998), pp. 31. The World Bank, [No Date], Export Value Index, Available at: <http://data.worldbank.org/indicator/TX.VAL.MRCH.XD.WD/countries>, (accessed on 20 November, 2022).
 - Thomas, G. M. (2008). "Racing to Integrate, or Cooperating to Compete? Liberal and Realist Interpretations of China's New Multilateralism," in Guoguang Wu (First Edition 2007) and Helen, Lansdowne, eds., *China Turns to Multilateralism: Foreign Policy and Regional Security* (London and New York: Routledge, 2008), 37.
 - Wang, J. & Cai, T. (2017). "Controversial Identity of a Rising China" <https://academic.oup.com/cjip/article/10/2/131/3858324>, 2017-5-29, published by Xiaoyu Pu, "Controversial Identity of a Rising China", *The Chinese Journal of International Politics*, Vol.10, Issue 2, Summer 2017, Pp. 131-149, <https://doi.org/10.1093/cjip/pox004>, Published: 29 May 2017 (accessed on November 20, 2022).
 - Wang, K., Qing, X. & Blyth, M. (2013) "Constructivism and the study of international political economy in China", *Review of International Political Economy*, vol. 20, no.6, pp.1276-1299.
 - Wang, Y. (2007). *China's Rise: Harvard International Review*, vol. 29, no. 1, pp. 56-59. Yaqing, Q. & Ling, W. (2008). *Structures, Processes, and the Socialization of Power: East Asian Community-building and the Rise of China* In: Ross, R S and Feng, Z eds., *China's Ascent*, New York : Cornell University Press, pp. 115-138, 2019-11-20.
 - Andre, W. (1999). *Economic Reform: The Challenges Facing China's Grain Marketing System* (with C. Findlay, Macmillan, 1999).
 - Ben, Y. (2006). "Constructivism and Chinese Studies", *European Journal of International Relations*.
China Average Yearly Wages from 2010 to 2020: Source (National Bureau of Statistics of China, 2020).
 - David, K. (2008). "China Rising": *Peace, Power, and Order in East Asia* (New York: Columbia University Press, 2008).
 - Downs, E. S. (2010). *China's Energy Rise in China's Rise in Historical Perspective*, edited by Brant-ley Womack, pp. 171-200.

- Lanham, MD: Rowman and Littlefield. Downs Erica Strecker and Phillip C. Saunders. (1998/99) Legitimacy and the Limits of Nationalism: China and the Diaoyu Islands. *International Security* 23: 114-146.
- Elfrid, B., Jacek, K. & Gaspare, G. (2003). From War to Integration: Generalizing Power Transition Theory. *International Interactions* 29: 293–313.
 - Flavel, M. T. (2010). 'International Relations Theory and China's Rise: Assessing China's Potential for Territorial Expansion', *International Studies Review*, vol. 12 pp505-532.
 - Harmonious World and China's New Foreign Policy, Edited by Sujian GUO and Jean-Marc F. BLANCHARD, Lanham, Boulder, New York, Toronto, 2010.
 - Jean, J. R. (2001). "Théories des Relations Internationales", 4e edition, Montchrestien, E.J.A, 2001, pp.113-114.).
 - Jian, Z. (2015). "China's new foreign policy under Xi Jinping": Towards "Peaceful Rise" in *Global Change Peace & Security*, February 2015.
 - Jin, M. (2010). "China's Rise and Its Relations with Other Major Powers: Competitors or Partners?" in Sujian & Jean, M.B. (2010), in *Harmonious World and China's New Foreign Policy*, 2010, edited by SUJIAN & Jean-M. F. B (2010), Lanham. Boulder. New York. Toronto. Rowman and Littlefield Publishers, INC
 - John, J. M. & World, G. H. S. (2001). *Offensive Realism and the Struggle for security*, A review Easy by John Meirsheimer (2001), *The Tragedy of Great Power Politics (Offensive Realism)*, New York: W.W. Norton. Johnston, A.I (1995) *Cultural Realism: Strategic Culture and Grand Strategy in Chinese History*, Princeton.
 - John, j. M. (2001). *The Tragedy of Great Power Politics (Offensive Realism)*, New York: W.W. Norton.
 - Jonathan, C. (2019). "International Relations Theory" On South Korea, Trump has seriously miscalculated - CNN
 - Joseph, S. N. J. (1980). "Soft Power the Means to Success in World Politics". - Joseph Nye, (1990), "Bound to Lead": The Changing Nature of American Power, Soft Power, https://en.wikipedia.org/wiki/Soft_Power. (accessed on November 20, 2022).
 - Keohane, R. (2013). *GDP by Country 1980-2013: China*,

Available at: <http://knoema.com/tbocwag/gdp-by-country-1980-2013#China>. (accessed on November 20, 2022).

- Lampton, D. M. (2008). *The Three Faces of Chinese Power: Might, Money, and Minds*. Berkeley: University of California Press.
- Leszek, B. (2009). "Sino-Japanese Relations: Interdependence, Rivalry and Regional Security" *Contemporary Southeast Asia A Journal of International and Strategic Affairs* , April 2009, 31(1):143-171.
- Liu, G. & Su, H. (2005). Civil Society and Chinese Foreign Policy. In *China's Foreign Policy Making: Societal Force and Chinese American Policy*, edited by Yufan Hao and Lin Su, pp. 169-86. Aldershot, Hampshire, England; Burlington, VT: Ashgate.
- Liu, S. (2006). Economic and Political Reform Supports China's Peaceful Rise (Zhidu Chuangxin Zhiwo Zhongguo Heping Jueqi). *Journal of Huanghe Science and Technology University (Huanghe keji daxue xuebao)* 8:60-63.
- Lukasz, F. (2012). "China's Soft Power" in Africa? In *China's Rise in Africa: Perspectives on a developing connection* (2012), edited by Dominik Kopinski, Andrzej Polus and Ian Taylor, London and New York, Routledge Taylor and Francis Group.
- Peter, H. G. (2004). "China's New Nationalism: Pride, Politics, and Diplomacy." Berkeley: University of California Press, Hardcove.
- Pu, X. (2006). China's Adaptation of Foreign Policy toward Asian Regionalism. In *International Studies Association Annual Meeting*. Chicago.
- Purcell, V. (1962). *The Rise of Modern China*. [London: Published for the Historical Association by Routledge and Paul].
- Qi, H. (2015). "China Debates, the New Type of Great Power Relations", *Chinese Journal International Politics*, Vol. 8, No. 4 (2015), pp. 349-70.
- Richard, N. C. (1972-1975), "The Macroeconomics Commodity Boom", Richard N. Cooper...www.brookings.edu/wp-content/uploads/197.
- Robert, G. (1981). "International Relations Theory and China's Rise: The power of State Increases", taylorfravel.com/documents/research/, 1981:106.

- Robert, G. (1981). "The Political Economic of International Relations": War and Change in World Politics, New York, and Cambridge University Press.
- Robert, G. S. (2005). "China's rise: Implications for U.S leadership in Asia, <https://www.eastwestcenter.org/fileadmin/store>. (accessed on 19 November, 2022).
- Snyder, J. L. (1991). Myths of Empire: Domestic Politics and International Ambition. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Socio-economic Data and Applications Center. (2005). Gridded Population of the World, Version 3. Available at <http://sedac.ciesin.org/gpw/continent.jsp?region=Asia#>, (Accessed July 25, 2006) State Council Information Office. (2006) China's National Defense in 2006. Beijing, China: State Council Information Office.
- Taylor, M. F. (2010). "International Relations Theory and China's Rise": Assessing China's Potential for Territorial Expansion, Department of Political Science, Massachusetts Institute of Technology, International Studies Review (2010)12, 505-532.
- Wayne, M. M. (2019). Specialist in Asian Trade and Finance, "China's Economic Rise: History, Trends, Challenges, and Implications for the United States", 25 June 2019, Congressional Research Service <https://crsreports.congress.gov/RL33534>
- World Bank, China Overview, March 28, 2017, available at <http://www.worldbank.org/en/country/china/overview> (accessed on 19 November, 2022).
- Xiaoyu, P. (2017). "Controversial Identity of a Rising China", The Chinese Journal of International Politics, Volume 10, Issue 2, Summer 2017, pp. 131-149, <https://doi.org/10.1093/cjip/pox004>, published: 29 May 2017.